

ÉMERGENCE ET STABILITÉ : UN GOUVERNEMENT D'ACTION

DOSSIER SPÉCIAL GUINÉE

UNE DIPLOMATIE
ENGAGÉE POUR
LE RAYONNEMENT
À L'INTERNATIONAL

RÉFORMES ÉCONOMIQUES
ET SOCIALES :
DES ENGAGEMENTS
D'AVENIR

DES GRANDS CHANTIERS
POUR AMÉLIORER
LA QUALITÉ DE VIE
DES POPULATIONS

FORCES ET ATOUTS
DE L'ÉCONOMIE
ET OPPORTUNITÉS
D'INVESTISSEMENT

M 02411 - 74 - F : 4,00 € - RD





**HUMMINGBIRD
GUINEA MINING
CORPORATION**

**Au
service
exclusif
de la
Guinée !**

www.hummingbirdguinee.com



© DR

Guinée, un gouvernement engagé dans le développement

LAURENT TAIEB, DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

L'actualité en France, c'est – encore – les gilets jaunes, un mouvement social qui semble s'enliser et que le gouvernement n'arrive pas à maîtriser. Au-delà des récupérations et infiltrations, des violences récurrentes qui émaillent leurs manifestations, qui sont-ils, quelles sont leurs revendications, et leur empreinte s'inscrira-t-elle dans la durée au sein du paysage politique français ? Telles sont les questions qui se posent après quatre mois d'agitation. L'actualité nationale, c'est aussi la solidarité. Un signe fort est donné avec la création au sein du ministère des Solidarités et de la Santé d'un secrétariat d'État à la protection de l'enfance, chapeauté par Adrien Taquet. Le thème de l'enfance est également mis en exergue dans ce numéro de *L'Essentiel des relations internationales* avec l'interview exclusive de Philippe Douste-Blazy, secrétaire général adjoint des Nations unies en charge des sources novatrices de financement du développement. Après avoir créé Unitaid, un fonds destiné à combattre le sida, la tuberculose et le paludisme, il s'attèle à mettre en œuvre Unitlife, pour lutter contre la malnutrition chronique qui touche les enfants de tous les continents, et singulièrement l'Afrique.

À l'international ont eu lieu au mois de février deux élections présidentielles, qui ont reconduit dans leurs fonctions, pour un second mandat, les Chefs d'État sénégalais Macky Sall et nigérian Muhammadu Buhari. Cette actualité est suivie par nos journalistes. Vous trouverez également dans ces pages une analyse de Philippe Moreau Defarges sur la délicate mission de la justice pénale internationale et les écueils qu'elle doit éviter pour ne pas paraître partisane, ainsi qu'un article de fond sur le devenir de la Libye. Ce pays, enfoncé dans la guerre civile et dans un marasme économique, est au centre des attentions des observateurs internationaux car il est un pivot majeur dans la sous-région.

Notre dossier central porte sur la Guinée, pays qui a connu de graves crises sociales et sanitaires ayant entravé sa croissance, mais qui se relève aujourd'hui, mené depuis 2010 vers une restructuration par son Président, Alpha Condé, dont vous trouverez ici un portrait esquissé par Marie-Roger Biloa, éditorialiste et présidente d'Africa International Media Group, qui a suivi son parcours depuis ses débuts en politique, et un Premier Ministre, Ibrahima Kassory Fofana, pleinement engagé dans l'émergence du pays. Au travers d'interviews de personnalités ainsi que de synthèses sur les différents pans politiques et économiques du pays, nous vous donnons à lire une description exhaustive d'un État qui peu à peu remonte la pente où l'a entraîné une conjoncture difficile, et qui vise l'émergence à l'horizon 2040. Sont ainsi abordées les actions prioritaires entreprises pour accélérer la croissance, selon la vision du Chef de l'État : investissement dans les grands chantiers d'infrastructures socioéconomiques et de transport, utilisation de la rente du secteur minier pour diversifier l'économie, notamment en modernisant et renforçant la productivité du secteur primaire, dématérialisation des paiements au sein des ministères pour endiguer la fraude et la corruption, développement de l'énergie hydraulique pour combler les besoins en électricité... Afin de faciliter les investissements, les autorités du pays se sont lancées dans une réforme d'envergure des systèmes judiciaire, sécuritaire, douanier, social, au point que la Guinée se classe dans le top 3 des États les plus réformateurs d'Afrique de l'Ouest, selon le rapport Doing Business. Le Président Alpha Condé et son gouvernement comptent bien continuer dans cette voie.

Nous espérons que ce numéro permettra d'apporter un éclairage sur la situation internationale et notamment sur les enjeux et défis de la République de Guinée. Nous vous donnons rendez-vous pour le prochain trimestre. ■

ÉDITO

SOMMAIRE

POLITIQUE - DIPLOMATIE - ÉCONOMIE - CULTURE - SOCIÉTÉ N° 74

l'essentiel
DES RELATIONS INTERNATIONALES

L'ESSENTIEL DES RELATIONS INTERNATIONALES
140 bd Haussmann - 75008 Paris - FRANCE
Tél. : +33 (0)1 58 36 43 43
Fax : +33 (0)1 58 36 43 44
www.prestigecommunication.fr
www.essentiel-int.com

Directeur de la publication et de la rédaction :
Laurent Taieb
ltaieb@prestigecommunication.fr

Contributeurs : Clément Airault,
Marie-Roger Biloa, Laurent Bou Anich,
Mohamed Conde, Dany Floyd,
Marie Forest, Stanislas Gaissudens,
Philippe Gortych, Youssouf H. Keita,
Charlotte Lebrun, Pius Moulolo,
Christine Thomas, Lorenzo Torres.
redaction@prestigecommunication.fr

Chroniqueur : Philippe Moreau Defarges

Secrétariat de rédaction :
Isabelle Thomas Rouchy
i.thomas@neuf.fr

Rédaction graphique/maquette :
Alicia Da Silva
alicia@prestigecommunication.fr

Directrice technique et planning :
Ivelisse Taieb
itaieb@prestigecommunication.fr

Directeur du développement commercial :
Laurent Bou Anich
lbouanich@prestigecommunication.fr

Directrice administrative et financière :
Alexandra Taieb
ataieb@prestigecommunication.fr

Impression :
Gibert Clarey Imprimeurs
55, rue Charles-Coulomb
37170 Chambray-lès-Tours

Crédits photos : AFP, Clément Airault,
Shutterstock.

N° ISSN : 1767-63-98

L'Essentiel est une marque déposée par
Prestige Communication. Les articles publiés
dans le magazine sont sous la responsabilité
de leurs auteurs. Aucun extrait de publication
ne peut être reproduit sous quelque forme que
ce soit sans l'autorisation de l'éditeur.



© AFP - ALAIN PITTON/PHOTO

18 LES « GILETS JAUNES » POURQUOI ? QUI ? QUELLES CONSÉQUENCES ?

International

24 La justice pénale internationale en péril
LA CHRONIQUE DE PHILIPPE MOREAU DEFARGES

26 Élection présidentielle
Le triomphe de Macky Sall
PAR STANISLAS GAISSUDENS

28 Muhammadu Buhari
Le choix de la stabilité
PAR PHILIPPE GORTYCH

30 Huit ans après la guerre,
la Libye est-elle capable d'unité ?
PAR CLÉMENT AIRAULT

8 Évènement - Focus

Entretien

14 Entretien avec Philippe Douste-Blazy
Secrétaire général adjoint
des Nations unies
PROPOS RECUEILLIS PAR CLÉMENT AIRAULT

France

18 Les « gilets jaunes »
Pourquoi ? Qui ? Quelles conséquences ?
PAR MARIE FOREST

22 Un nouveau pacte pour l'enfance
PAR CHARLOTTE LEBRUN

30 HUIT ANS APRÈS LA GUERRE, LA LIBYE EST-ELLE CAPABLE D'UNITÉ ?

© AFP - PATRICK BAZ



© SHUTTERSTOCK - FLIGHTSEEING-GERMANY

42 DOSSIER SPÉCIAL GUINÉE

44 Alpha Condé
PAR MARIE-ROGER BILOA

50 Les réformes
Vers une transformation de la Guinée
PAR CHRISTINE THOMAS

52 Diplomatie guinéenne
Diversifier les axes de coopération
PAR STANISLAS GAISSUDENS

54 Entretien avec Ibrahima Kassory Fofana
Premier ministre guinéen
PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENT BOU ANICH

62 Opportunités d'investissements
Un climat des affaires attractif
PAR MOHAMED CONDE

68 Économie - La croissance est de retour
PAR MOHAMED CONDE ET YOUSSEF H. KEITA

76 Agriculture
La quête de la sécurité alimentaire
PAR MOHAMED CONDE

94 Mines - Les fruits de la réforme
PAR LAURENT BOU ANICH

116 Politique énergétique
Une puissance régionale en devenir
PAR MOHAMED CONDE

134 Les chantiers de l'émergence
Regard sur les transports en Guinée
PAR PIUS MOULOLO

148 Nouvelles technologies
Les Guinéens aux avant-postes
PAR MOHAMED CONDE



© AFP - 2018 ANADOLU AGENCY

150 Djene Kaba Condé
La mère de la nation guinéenne
PAR PIUS MOULOLO

152 Éducation
Une meilleure couverture
du système scolaire
PAR DANY FLOYD

154 Jeunes artistes
Les garants de l'âme guinéenne
PAR STANISLAS GAISSUDENS

158 Bonnes adresses
à Conakry
PAR LORENZO TORRES

Culture et société

160 Pétrole
Son côté sombre
PAR STANISLAS GAISSUDENS

BCRG

Banque Centrale de la République de Guinée

POINT SUR LES APPUIS DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT EN FAVEUR DE LA BCRG

Dans le cadre d'un projet de modernisation du secteur financier guinéen, la BCRG a bénéficié d'un accompagnement de la Banque Africaine de Développement.

Ce projet vise à créer les conditions favorables à une croissance économique inclusive et durable à travers le renforcement des capacités de la BCRG pour le développement du secteur financier.

Il s'articule autour de deux (02) principales composantes, chacune répartie en deux (02) sous-composantes qui sont :

Première composante : Modernisation de l'infrastructure financière

- mise en place d'un système de reporting de la supervision des banques et IMF ;
- appui à la mise en place d'un système de monétique interbancaire.

Deuxième composante : Appui à la mise en œuvre de la politique de change et à la mise en place d'un marché boursier

- mise en place d'une salle de marché interbancaire pour les opérations de change ;
- appui à la mise en place d'un marché boursier.

Ce projet structurant a été signé par les parties le 22 juin 2017 et sa date de clôture est prévue au 31 décembre 2019.

Au titre de la mise en œuvre du projet, la BCRG a procédé à l'évaluation des manifestations d'intérêt reçues en réponse aux Avis à Manifestation d'Intérêt pour le compte de cinq (05) activités du projet. Il s'agit de : l'actualisation du diagnostic du secteur financier, le reporting de la supervision des banques et des Institutions de Microfinance, la révision de la loi sur la Bourse des valeurs, la monétique et la salle de marché interbancaire de change.

Les efforts de modernisation du secteur financier sont fournis concomitamment avec des initiatives nouvelles en faveur du financement de l'agriculture. Là aussi, la BCRG a sollicité un accompagnement de la Banque Africaine

de Développement en vue d'appuyer un échange d'expérience avec la Banque Centrale du Nigéria, qui a développé avec succès des initiatives de financement de l'agriculture basées sur une nouvelle forme de collaboration avec les banques et les services gouvernementaux chargés du développement du secteur agricole.

La Banque Centrale du Nigéria (CBN) agit dans le financement de l'agriculture à travers plusieurs interventions, notamment le régime de garantie du crédit agricole via une Société Anonyme créée par la CBN dénommée NIRSAL.

Il convient de rappeler que ce mécanisme de financement agricole a été mis en place au moment où l'actuel président du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) était Ministre de l'Agriculture du Nigéria.

Dans cette dynamique, un Expert du financement agricole a été dépêché par la BAD en vue de réaliser l'étude de faisabilité d'un tel mécanisme. Pendant le séjour de cet Expert, des séances de travail ont eu lieu avec toutes les parties prenantes du processus. La BCRG est en attente du rapport de mission de cet Expert pour dessiner les évolutions ultérieures.



Banque Centrale de la République de Guinée
Rue KA 015, 12 Bd. du Commerce, 6^{ème} Avenue
Almamy Kaloum - BP 692



Dr. Louncény NABE,
Gouverneur de la BCRG.





L'Algérie sur le point de tourner la page Bouteflika

© AFP - RYAD KRAMDI

Évènement

Personne n'aurait imaginé, au début de l'année 2019, que le peuple algérien se soulèverait après l'annonce par le Président Abdelaziz Bouteflika, le 10 février, de sa volonté de se présenter à l'élection présidentielle.

Élu pour la première fois en 1999, le Président Bouteflika a été victime d'un accident vasculaire cérébral en 2013 et ne s'est presque plus manifesté en public depuis cette date, ses rares apparitions laissant voir un homme aux moyens diminués. À 82 ans, un 5^e mandat était inacceptable pour les Algériens qui avalent des couleuvres depuis des années, avec un pays au bord de la crise économique.

Le 22 février, des appels à manifester ont été lancés sur les réseaux sociaux et aussitôt, des dizaines de milliers de personnes sont descendues dans les rues, à Alger, Oran, Constantine et Sidi Bel Abbès. Personne ne s'attendait à un tel élan populaire, dans un pays où les manifestations sont interdites depuis 2001. La contestation a pris de l'ampleur le 1^{er} mars, alors qu'Abdelaziz Bouteflika était en Suisse pour se faire soigner, mais toujours dans un esprit bon enfant et joyeux. Les Algériens ont de l'humour, et c'est sans doute cela qui a permis aux manifestations de se dérouler sans violence.

Lors de son retour le 10 mars, le Président ne peut que constater l'ampleur de la grogne des

Algériens, et les défections dans son camp. L'un de ses fidèles, le général Ahmed Gaïd Salah, assure que l'armée, véritable colonne vertébrale de l'Algérie, « s'enorgueillit de son appartenance à ce peuple brave et authentique et partage avec lui les mêmes valeurs et principes ». Le lundi 11 mars, le Chef de l'État annonce le retrait de sa candidature et le report *sine die* du scrutin. L'appel de la rue a été entendu, mais les Algériens ne baissent pas la garde. La question n'est pour le moment pas tant de savoir qui remplacera l'actuel Président, que quand se tiendra l'élection. En effet, beaucoup craignent, si le 5^e mandat n'a pas lieu, que le 4^e dure dix ans ! Et le maintien de Bouteflika à son poste au-delà de la fin de son mandat officiel s'apparenterait à un putsch constitutionnel. Il doit donc partir avant le 28 avril... voilà ce que pensent la grande majorité des Algériens, et une part de plus en plus large de la classe politique. Peu à peu, les membres du FLN et des partis alliés prennent leurs distances. Mais lorsque l'armée, qui continue à tergiverser, prendra réellement parti, la situation évoluera très rapidement.

Du côté des chancelleries européennes, et en particulier à Paris, on observe avec attention l'évolution de la crise politique. Car l'Algérie est un partenaire stratégique, notamment dans la lutte contre le terrorisme.

AIRFRANCE

FRANCE IS IN THE AIR



BIEN DANS MA BULLE

Dans l'intimité de la cabine Premium Economy.

AIRFRANCE KLM

France is in the air - La France est dans l'air.

AIRFRANCE.FR

Retour à Fukushima

Huit ans après la catastrophe nucléaire de la centrale de Fukushima Daiichi, provoquée par un tsunami, le gouvernement nippon a levé fin février les ordres d'évacuation dans les zones contaminées par la radioactivité. À l'approche des jeux Olympiques, cette invitation au retour sonne comme une stratégie de communication. Les zones d'habitation restent fortement contaminées.

Idai dévaste le Mozambique

Le passage dans la nuit du 14 au 15 mars du cyclone Idai en Afrique australe a eu des conséquences dramatiques, en particulier dans la ville portuaire de Beira (Mozambique), qui compte plus de 400 000 habitants. Les vents de 200 km/h ont détruit les infrastructures et provoqué des inondations meurtrières dans la sous-région. On compte plusieurs centaines de victimes et des milliers de blessés. Le bilan reste provisoire, car des centaines de milliers de personnes sont bloquées dans des zones inondées.



© AFP - YASUYOSHI CHIBA

Boeing dans la tourmente

Boeing est aujourd'hui dans la tourmente, après les crashes de deux Boeing 737 Max (l'avion le plus vendu de la compagnie), l'un de la compagnie indonésienne Lion Air, le 29 octobre, faisant 189 morts, l'autre d'Ethiopian Airlines, le 10 mars, faisant 157 morts. Deux jours plus tard, par mesure de sécurité, l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA) fermait l'espace aérien européen aux Boeing 737 Max 8 et 9. Ce fut également le cas dans de nombreux pays du globe, dans l'attente des conclusions définitives de l'enquête. Les États-Unis, quant à eux, n'ont pris aucune mesure.



© AFP - LUDOVIC MARIN

EN IMAGE

Le 20 mars, à Milan (Italie), un chauffeur de bus a pris en otages 51 collégiens dans un bus. Armé de bidons d'essence et d'un briquet, il a mis le feu au véhicule avant que les carabinieri n'interviennent et ne libèrent l'ensemble des enfants. Cet homme d'origine sénégalaise, qui a été interpellé, a invoqué le sort des migrants disparus en Méditerranée pour expliquer son geste.



© AFP - FLAVIO LO SCALZO

“J'ai écrit ce matin au président du Conseil européen Donald Tusk pour l'informer que le Royaume-Uni souhaitait une extension de l'article 50 jusqu'au 30 juin.”

C'est ce qu'a déclaré la Première ministre britannique Theresa May le 20 mars devant le Parlement. En demandant un report de l'article 50 du traité de Lisbonne, qui régit la sortie d'un pays de l'UE, Theresa May cherche à éviter une sortie trop brutale de l'Union. Toutefois, la Commission européenne a jugé qu'une prolongation jusqu'au 30 juin serait légalement et politiquement difficile, vu que le début des élections européennes est prévu le 23 mai. Cela impliquerait une participation du Royaume-Uni à ce scrutin.

EN CHIFFRES

1,49 MILLIARD D'EUROS

C'est le montant de l'amende infligée par la commissaire européenne à la concurrence, Margrethe Vestager, à Google pour avoir cherché à étouffer la concurrence d'AdSense for Search, son système de publicité contextuelle, entre 2006 et 2016. C'est la troisième plus importante amende. Les deux précédentes visaient le système d'exploitation Android, qui équipe smartphones et tablettes (4,34 milliards d'euros d'amende), et le comparateur de prix Google Shopping (2,42 milliards d'euros). Le géant américain a fait appel dans les deux premiers cas.

Une décision incompréhensible

Le pape François, qui a reçu le 18 mars en audience privée le cardinal Philippe Barbarin, a refusé la démission que celui-ci venait lui présenter après avoir été condamné le 7 mars à six mois de prison avec sursis pour non dénonciation à la justice des agressions pédophiles commises dans son diocèse par le père Bernard Preynat. Cette décision est incompréhensible pour de nombreux chrétiens, qui sont de plus en plus nombreux à devenir apostats.

Horreur en direct

Vendredi 15 mars, un « *terroriste extrémiste de droite* » a ouvert le feu dans deux mosquées de Christchurch, en Nouvelle-Zélande. Cette attaque a fait 50 morts et 50 blessés, tous musulmans. L'auteur des faits, qui a été arrêté, est un Australien de 28 ans. Avant de passer à l'acte, ce dernier a publié un manifeste dans lequel il dénonce un « *génocide blanc* ». L'homme a également filmé et diffusé en direct les images insoutenables de la tuerie sur le réseau social Facebook Live, durant 17 minutes, avant que la vidéo ne soit interrompue.



Raphaël Glucksmann

L'essayiste, qui a fondé Place publique (PP) en octobre dernier, a été nommé le 16 mars tête de liste du PS pour les élections européennes, au grand désarroi de certains éléphants du PS mais aussi de membres de PP, comme Thomas Porcher, l'un de ses fondateurs, qui a choisi de le quitter.

© AFP - JOEL SAGET

Tragédie médicale à Tunis

Entre les 6 et 8 mars, 15 nourrissons sont décédés à la maternité Wassila-Bourguiba de l'hôpital la Rabta à Tunis ; 11 d'entre eux ont perdu la vie en 24 heures. Si les causes de ces morts sont inconnues pour 2 bébés, on a pu découvrir qu'il s'agit pour les 13 autres des suites d'une infection nosocomiale contractée lors de l'injection de nutrition par voie intraveineuse. Après le drame, des médecins ont lancé sur les réseaux sociaux une page « Balance ton hôpital » appelant à dénoncer les dysfonctionnements du système de santé publique. Le président de la commission d'enquête médicale sur cette affaire, le Dr Mohamed Douagi, a cependant estimé que la mort était « *inévitabile lorsqu'il y a ce genre d'infection* », et cela quel que soit le pays.



© SHUTTERSTOCK - SOPOTNICKI

Injustice

L'avocate iranienne et militante des droits humains Nasrin Sotoudeh a été condamnée à 33 ans de prison et 148 coups de fouet pour s'être présentée devant le tribunal sans le voile islamique obligatoire pour les femmes dans l'espace public. Cette peine pour « *incitation à la corruption et à la débauche* » s'additionne à une peine de 5 ans qu'elle purge actuellement à la prison d'Evin, non loin de Téhéran. Récompensée en 2012 du prix Sakharov décerné par le Parlement européen, Nasrin Sotoudeh était dans le collimateur des religieux conservateurs iraniens et a été jugée de manière inique. Elle a dit ne pas vouloir faire appel de sa condamnation, car cela ne servirait « *à rien* ».



UN PARTENAIRE DU DÉVELOPPEMENT DE LA GUINÉE



Pont à Madina-Oula



Semi-réhabilitation d'une route



École à Kankan



Centrale à béton bitumineux



Route Coyah



Construction d'un chemin de fer pour CBG

BP 888 Conakry, République de Guinée
E-mail : chicoguinea@c-chico.com
Cell. : 6554888066/62547486



Entretien avec Philippe Douste-Blazy

Secrétaire général adjoint des Nations unies, en charge des financements innovants pour le développement

Philippe Douste-Blazy est un humaniste. Il y a 13 ans, il a créé Unitaid, un fonds des Nations unies destiné à financer les médicaments contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Aujourd'hui, le Secrétaire général adjoint des Nations unies a trouvé un moyen innovant de financer la lutte contre la malnutrition chronique : Unitlife.

PROPOS RECUEILLIS PAR CLÉMENT AIRAULT

L'Essentiel des relations internationales : Monsieur Douste-Blazy, qu'est-ce que la malnutrition chronique ?

Philippe Douste-Blazy : Il s'agit de la maladie la plus fréquente dans le monde, touchant un enfant de moins de cinq ans sur quatre. Il s'agit également de la maladie la moins connue au monde. La plupart des chefs d'État et de gouvernement n'en ont jamais entendu parler. C'est une maladie de la pauvreté qui survient lorsque la maman, ou la femme enceinte, ne dispose pas des moyens lui permettant d'avoir accès à la vitamine B1, c'est-à-dire aux fruits et légumes frais, ni à la vitamine B12, c'est-à-dire à la viande.

Cette maladie n'a rien à voir avec la malnutrition aiguë qui est la faim dans le monde et qui touche 715 millions de personnes aujourd'hui. La malnutrition chronique dure 1 000 jours, soit neuf mois de grossesse et deux ans de vie.

Quelles sont les conséquences de cette maladie ?

Le drame de cette maladie c'est que personne ne la voit : vous n'êtes pas plus gros, plus gras, plus grand, plus petit ou plus mince. Malheureusement, la malnutrition chronique se caractérise par des conséquences cérébrales terribles. Les enfants touchés par la malnutrition chronique ont 30 % de connexions interneuronales et cérébrales en moins, ce qui se traduit par 30 % de quotient intellectuel en moins.

La première conséquence est donc médicale, individuellement. Une personne n'ayant pas les mêmes capacités cérébrales que les autres n'aura pas non plus le même niveau de compréhension.

La seconde conséquence, à l'échelle d'un pays, est économique. En Afrique subsaharienne, 50 % des enfants sont touchés par la malnutrition chronique, et 35 % en Inde et en Asie du Sud-Est. Si un enfant sur deux dans une classe n'arrive pas à suivre le professeur à partir d'un certain degré de difficulté, cela pose problème quant à la formation professionnelle. Comment s'assurer de disposer de médecins, d'infirmiers, d'avocats, d'hommes d'affaires, de contremaîtres, d'enseignants, de journalistes... si un enfant sur deux est touché par ce trouble. Ce sont les capacités intellectuelles des populations qui permettent d'avoir une croissance économique, et au pays de développer une classe moyenne forte.

Troisièmement, en plus de catastrophes individuelles et économique pour le pays, c'est aussi une catastrophe géopolitique et économique pour un continent. On estime qu'environ 6 % de croissance sont perdus par les pays africains du fait des conséquences du manque de professionnels qualifiés. Des pays pourraient être à 10 % de croissance alors qu'ils ne sont qu'à 4 %.

Enfin, du point de vue géopolitique, un pays dont les enfants sont moins aptes à la réflexion est un pays qui sera plus sujet à des radicalismes ou à des intégrismes. Dans les prochaines années, sur 100 enfants qui vont naître sur la planète, 75 naîtront en Afrique subsaharienne.

Le continent représente 16 % de la population mondiale, mais 24 % du taux de morbidité et 50 % de la mortalité infantile. Il est donc important de régler rapidement le problème de la malnutrition chronique.

Permettez-moi aussi d'ajouter que la malnutrition chronique touche des enfants dans tous les pays du monde. C'est vrai à Paris, ou encore à Los Angeles, où 15 % des enfants sont touchés par cette maladie de la pauvreté. En effet, une maman pauvre qui ne se nourrira, pour des raisons économiques, que de chips aura un fœtus carencé tant en vitamine B1 qu'en vitamine B12 !

Devant ce constat, que préconisez-vous ?

La malnutrition chronique touche à deux choses essentielles qui sont la santé et l'éducation. Dix des dix-sept Objectifs de développement durable (ODD, à atteindre à l'horizon 2030, et définis par les Nations unies, nldr) touchent à la malnutrition chronique. Pour remplir ces objectifs, il est donc intéressant de lutter contre la malnutrition, car elle a un impact sur de très nombreux champs qui vont de la santé à l'éducation, en passant par l'égalité hommes-femmes. J'estime que c'est l'un des deux fléaux existentiels de l'humanité, avec le changement climatique. Ces deux éléments sont d'ailleurs intriqués, car la malnutrition chronique va s'aggraver de 30 à 40 % dans les années qui viennent en raison du changement climatique et des sécheresses qu'il entraîne, et donc de la baisse du nombre d'exploitations agricoles. C'est excessivement préoccupant.

Face à ce constat alarmant, il faut être optimiste. Il est possible d'éradiquer cette maladie en 10 à 15 ans. La malnutrition chronique peut se traiter de deux manières. La première ne règle pas le problème de fond à terme mais est très efficace immédiatement. Il s'agit de donner à toutes les femmes enceintes des régions les plus touchées par la maladie un cocktail de vitamines sous forme de barres à consommer. Cela fonctionne très bien et coûte 40 dollars par an et par enfant.

La seconde solution est intellectuellement plus intéressante, mais nécessite une pédagogie sur le long terme. Il faut expliquer aux agriculteurs, et surtout aux agricultrices, l'importance de développer des plantations résilientes au changement climatique. Si 75 % de la main-d'œuvre agricole en Afrique est constituée de femmes, ces femmes sont le dernier maillon de la chaîne. Elles ne décident pas de ce qu'elles plantent. Cela doit changer.

Comment subventionner ce projet ?

Avec Unitlife, nous voulons d'une part mettre en place une politique de substitution en donnant aux femmes enceintes ces barres vitaminées, et d'autre part former les agricultrices pour leur expliquer que ce qui est résilient au changement climatique est également intéressant d'un point de vue nutritionnel.

Dès lors, une seule question se pose : comment financer une telle initiative ? C'est pour cela que l'on a créé Unitlife, qui est un fonds des Nations unies. Nous aurions pu créer une fondation ou une association de loi 1901, mais j'ai souhaité que ce soit un fonds officiel de l'ONU. Il s'agit du deuxième fonds des Nations unies que j'ai créé, après Unitaid.



“ La malnutrition chronique touche à deux choses essentielles qui sont la santé et l'éducation ”



© SHUTTERSTOCK - JLVAREHOUSE

Quel bilan dressez-vous d'Unitaid depuis sa création ?

Nous avons, avec le Président Jacques Chirac, créé Unitaid pour aider les pays les plus démunis à lutter contre le sida, la tuberculose et le paludisme, en leur permettant de disposer des meilleurs médicaments possibles et au meilleur prix. Comme vous le savez, le financement est basé sur une augmentation d'un euro du prix des billets d'avion, à la charge de chaque voyageur. Jacques Chirac, alors Président, n'a pas eu peur de nous accompagner, de nous soutenir politiquement. C'est ainsi que le 31 juillet 2006, en tant que Ministre des Affaires étrangères, j'ai fait passer une loi disant que tout voyageur qui allait décoller d'un aéroport français dans un vol commercial paierait un euro, quelle que soit la compagnie. Ce n'est pas le budget de l'État qui paie mais le voyageur. Nous avons inventé avant tout le monde le crowdfunding (*financement participatif*, *ndlr*) obligatoire.

Unitaid a été à la fois un échec et un succès. Ce fut un échec car dix pays seulement ont accepté de mettre en place ce mécanisme, dont, en Afrique, le Cameroun, Madagascar, l'île Maurice et le Congo-Brazzaville. Pourquoi si peu de pays ? Parce que la plupart des pays anglo-saxons, à commencer par les États-Unis d'Amé-

rique, n'ont pas accepté, par idéologie, de mettre en place une taxe mondiale.

Mais Unitaid a aussi été un succès car avec les dix pays membres, nous avons récolté 4 milliards de dollars en dix ans ! Cette somme nous a permis de faire baisser le prix des médicaments antirétroviraux pédiatriques de 80 %. De plus, nous avons pu faire baisser le prix des médicaments pour les adultes contre le paludisme, le sida et la tuberculose de 60 %. Durant les premières années, on peut dire que huit enfants sur dix traités contre le sida sur la planète l'ont été grâce à Unitaid. Et pourtant, cette organisation internationale est peu connue du grand public car je n'ai pas souhaité développer des agences dans chaque pays mais, au contraire, financer les organismes qui sont très efficaces et qui existent déjà sur le terrain. C'est ainsi que nous avons donné près de 450 millions de dollars à Médecins sans frontières, ou encore 500 millions à l'Unicef.

Dans son conseil d'administration figurent les Présidents français, chilien, brésilien, les Premiers ministres britannique, norvégien et de Corée du Sud, le Président de l'Union africaine, Bill Gates au nom de sa Fondation, ou encore les grandes ONG. J'ai fondé Unitaid et l'ai présidé durant dix ans. Il continue de se développer, est

un succès incontesté et je m'en réjouis. J'ai d'ailleurs récemment eu le plaisir de voir que le Japon avait intégré Unitaid. Aujourd'hui, je me concentre sur Unitlife.

D'un point de vue financier, en quoi Unitlife se différencie-t-il d'Unitaid ?

Comme je vous l'ai dit, dans les années 2000 on a décidé de créer des microtaxes mondiales : un euro sur chaque billet d'avion, ou 0,01 % sur les transactions financières. Pour Unitlife, j'ai voulu m'inspirer de ce qui avait été fait avec Unitaid, mais différemment, en tirant la leçon suivante : pour les Anglo-Saxons, le mot « taxe » est un gros mot ! Pour que les Américains participent à Unitlife, il fallait mettre en place quelque chose de volontaire.

Unitlife est basé sur la finance digitale. C'est-à-dire que lors d'un achat, au moment où vous insérerez votre carte bancaire dans le terminal de paiement, juste avant de composer votre code, on vous demandera si vous voulez donner 5 centimes par exemple à Unitlife. Vous choisissez de répondre oui ou non. C'est un système très simple et volontaire.

Mais avant tout, il fallait créer un fonds onusien. C'est chose faite depuis quelques semaines. Le Secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres et l'UNCDF, qui est l'agence qui s'occupe du financement et du mode de financement, ont donné leur accord.

La prochaine étape est la mise en place dans les mois qui viennent du conseil d'administration, au sein duquel figurera la France. Le Président Macron a déjà donné son aval. Je souhaite qu'y figurent aussi la Chine, le Sénégal et l'Allemagne, la Fondation Gates, la Fondation de Cheick Mohammed Ben Zayed à Abou Dhabi, et bien entendu l'Unicef, ONU Femmes, et des ONG telles que « Action contre la faim » et « Power of Nutrition », qui est l'une des plus grandes ONG mondiales œuvrant sur la malnutrition. Deux membres du secteur privé seront également présents dans ce conseil d'administration, car l'argent viendra du citoyen grâce à des enseignes acceptant de mettre en place ce système sur leur terminal de paiement.

Notre espoir est que l'e-commerce prenne part à Unitlife. J'espère sincèrement qu'Amazon et Alibaba, les deux plus grandes plateformes de commerce en ligne, donneront leur accord. Pour que notre initiative prenne forme, il nous faut récolter 1,1 milliard d'euros par an ; si Jeff Bezos ou Jack Ma veulent que leurs sociétés y participent, cela nous assurerait au moins 800 millions d'euros par an.

Pourquoi est-il nécessaire de trouver de nouveaux financements innovants ?

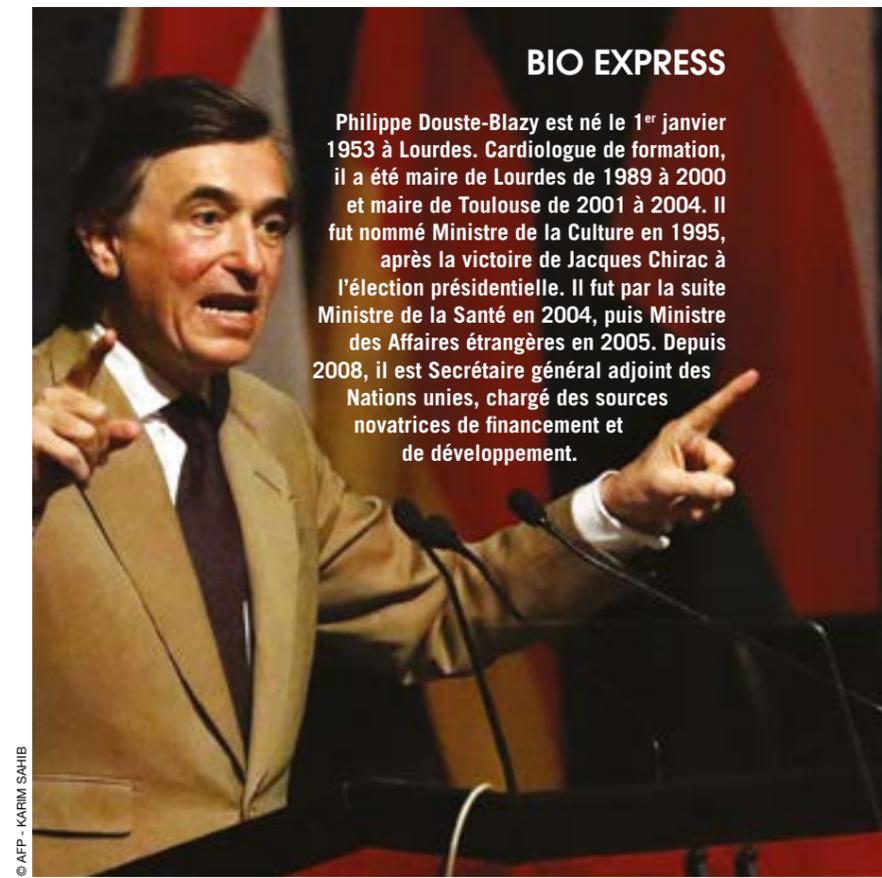
Plus vous avez d'emplois créés en Chine ou au Brésil, et moins vous en créez en Occident, entraînant une insécurité de l'emploi dans nos pays et des manifestations de masse de personnes qui se sentent de plus en plus dépossédées. D'un autre côté, les mêmes voient arriver des migrants par centaines de milliers et bientôt par millions, porteurs d'une autre culture et d'une autre religion.

Pour toutes ces raisons, se développe un repli sur soi de tout l'Occident, avec America First, le Brexit, Viktor Orban en Hongrie ou Matteo Salvini en Italie, etc. Progressivement, on observe une arrivée de députés issus de l'extrême droite dans les parlements, qui ne veulent absolument pas donner d'argent pour les pays en développement. On voit bien que l'aide publique au développement, via les parlements nationaux, s'essouffle, qu'elle est en baisse un peu partout dans le monde, à l'exception certes de la Norvège, du Royaume-Uni ou encore de la France où il est prévu qu'elle augmente à 0,7 %. Il y a une augmentation des besoins et une diminution des recettes. Il faut donc trouver de nouveaux financements innovants. C'est ce dont je suis en charge aux Nations unies.

Nous avons vécu deux mondialisations : celle de l'économie, puis celle de la communication. Tout le monde regarde tout le monde. La planète est devenue un village. Quelqu'un dont le fils meurt d'une diarrhée non soignée est capable de voir en même temps que des gens s'achètent cinq paires de chaussures à 500 euros. Cela suscite des sentiments de colère, d'humiliation, et donc des violences. Pourquoi ? Parce que nous n'avons pas encore fait la troisième mondialisation, qui est celle de la solidarité. Ce que nous voulons créer, c'est un nouveau concept, qui s'appelle la solidarité citoyenne mondiale. ■

BIO EXPRESS

Philippe Douste-Blazy est né le 1^{er} janvier 1953 à Lourdes. Cardiologue de formation, il a été maire de Lourdes de 1989 à 2000 et maire de Toulouse de 2001 à 2004. Il fut nommé Ministre de la Culture en 1995, après la victoire de Jacques Chirac à l'élection présidentielle. Il fut par la suite Ministre de la Santé en 2004, puis Ministre des Affaires étrangères en 2005. Depuis 2008, il est Secrétaire général adjoint des Nations unies, chargé des sources novatrices de financement et de développement.



© AFP - KARIM SAHIB

Les « gilets jaunes »

Pourquoi ? Qui ? Quelles conséquences ?



© AFP - ALAIN PITTON/NURPHOTO

Commencé fin octobre comme un mouvement d'humeur face à l'instauration d'une taxe écologique sur les prix du carburant, le phénomène des « gilets jaunes » s'est répandu comme une traînée de poudre grâce à l'effet « caisse de résonance » des réseaux sociaux, puis des médias régionaux et nationaux. Ceux qui croyaient à un feu de paille ont dû revoir leur copie. Pour autant, l'incertitude demeure quant aux conséquences sur le long terme...

PAR MARIE FOREST

La contestation des gilets jaunes, partie d'une taxe sur le carburant, a fait tache d'huile, s'étendant à la critique des taxes en général, puis à la baisse du pouvoir d'achat, et enfin au supposé manque de représentativité des autorités étatiques. L'acte 1 s'est déroulé le samedi 17 novembre, et depuis quatre mois les manifestations se répètent chaque weekend, avec des succès divers. Elles ont rassemblé entre 30 000 et 282 000 personnes selon le gouvernement (chiffres sous-estimés d'après les gilets jaunes et le syndicat France Police - Policiers en colère). Au-delà des mobilisations,

le mouvement a bénéficié d'un large soutien de la population – soutien qui a cependant tendance à décroître du fait des violences perpétrées (cf. encadré). Au sein d'une France où les partis politiques sont devenus inaudibles, où les syndicats sont disqualifiés et les corps intermédiaires délégitimés, le mécontentement adopte la forme d'une nébuleuse que le pouvoir en place ne sait par quel bout prendre. Qui sont les gilets jaunes, que veulent-ils, et par quelles actions comptent-ils arriver à leurs fins ?

RÉCUPÉRATIONS ET INFILTRATIONS

La popularité du mouvement a aiguisé les appétits de partis politiques en déroute, désireux de récupérer dans leur giron une partie de cette France en colère. L'opposition, qu'elle soit de gauche ou de droite, a manifesté sa sympathie et sa solidarité envers ceux qui descendaient dans la rue et bloquaient les ronds-points pour afficher leur ras-le-bol de devoir vivre avec des moyens financiers précaires, en étant constamment sur le fil du rasoir. Jean-Luc Mélenchon, Benoît Hamon, Nicolas Dupont-Aignan, Florian Philippot, Marine Le Pen ont relayé les appels à manifester ou fait part de leur compréhension envers les gilets jaunes. D'autres, tel Laurent Wauquiez, sont plus ambivalents, ayant pris leurs distances après une velléité de rapprochement.

La cause de cette frilosité est la répétition des violences qui émaillent les défilés et rassemblements. Les casseurs présentent deux types de profils : ultra droite et ultra gauche. Lors du dernier rassemblement du 16 mars (cf. encadré), les observateurs estiment que c'est la mouvance anticapitaliste d'extrême gauche qui était principalement à l'œuvre, comme en attestent les inscriptions anarchistes et anticapitalistes sur les itinéraires parcourus par les manifestants, et les cibles choisies : des établissements de luxe, symboles de richesse. Au fil du temps, on note qu'une cer-

taine porosité se dessine entre les gilets jaunes et les Black Blocs, les premiers condamnant moins systématiquement les exactions des seconds.

LES OUBLIÉS DE LA MONDIALISATION

Mais qui sont les gilets jaunes ? *Le Monde* a publié au mois de décembre une cartographie de la population qui s'implique dans ce mouvement. Ils appartiennent aux classes populaires ou aux classes intermédiaires – près d'un tiers sont en dessous du revenu médian. La catégorie des employés est la plus représentée (33 %), suivie de celles des ouvriers (14 %), des artisans, commerçants et chefs d'entreprise (10,5 %), et enfin des cadres (5 %) ; quant aux inactifs – pour l'essentiel des retraités –, ils comptent pour un quart des manifestants. Au niveau du bagage éducatif, 35 % sont titulaires d'un BEP ou CAP, contre 25 % d'un diplôme du supérieur. Politiquement, ils sont plutôt à gauche (42,6 %) qu'à droite (12,7 %), et à l'extrême gauche (15 %) qu'à l'extrême droite (5,4 %). Les particularités sont que malgré un âge moyen de 45 ans, plusieurs générations sont représentées, qu'il s'agit pour la moitié d'entre eux de leurs premières mobilisations, et que, fait rare dans les manifestations, les femmes sont presque aussi nombreuses que les hommes.

C'est donc une population atypique que l'on retrouve dans cette mobilisation. Les analystes y voient le malaise profond que vivent les oubliés de la mondialisation. La « France d'en bas » est ici soutenue par des Français moyens fragilisés, menacés de déclassement, avec pour les jeunes des emplois précaires qui se substituent de plus en plus aux emplois stables. Aline Leclerc, du service politique du *Monde*, note le « sentiment d'abandon de la petite classe moyenne qui a l'impression d'être le grand perdant des réformes, gagnant trop pour être aidé ou être exempté de certaines taxes, mais trop peu pour vivre aisément ».

VIOLENCES ET RÉPRESSION

Même si les débordements sont pratiquement inévitables lors de manifestations de grande ampleur, qui plus est non encadrées par des services d'ordre chevronnés, les violences et dégradations qui samedi après samedi émaillent les rassemblements des gilets jaunes sont à plus d'un titre inquiétantes. D'abord parce que nombre de particuliers et de commerçants en souffrent (voitures incendiées, vitrines cassées, magasins vandalisés pillés, sans compter le manque à gagner des magasins contraints de rester fermés). Ensuite parce que les violences semblent s'intensifier, comme on a pu le constater le 16 mars. Enfin parce que, outre les dégâts matériels (évalués avant l'acte 18 par la Fédération française de l'assurance [FFA] à 170 millions d'euros), on déplore des atteintes aux personnes (plusieurs milliers de blessés, tant du côté des manifestants que des forces de l'ordre, dont 150 gravement).

Face aux dérapages en marge des mobilisations, Christophe Castaner a décidé de mettre en place des dispositifs renforcés, notamment la loi « anticasseurs » adoptée le 12 mars qui prévoit d'appliquer le principe « casseur-payeur », d'autoriser les fouilles, d'établir un délit de dissimulation du visage et de procéder à des interdictions préventives de manifester. Cette loi est controversée, car vue comme liberticide par la gauche et certains élus LREM. Les lanceurs de balles de défense (LBD), qui provoquent de graves blessures, sont dénoncés par l'ONU, Amnesty International France ou le Défenseur des droits Jacques Toubon. L'IGPN a été saisie de 174 enquêtes pour violences policières présumées. D'un autre côté, des reproches sont faits au gouvernement sur son incapacité à stopper les violences. Trouver la juste mesure de la répression se révèle très délicat.



© AFP - GEOFFROY VAN DER HASSELT



ACTE 18 : LE CHAOS

Samedi 16 mars, l'acte 18 des gilets jaunes s'annonçait à haut risque. La date coïncidait avec la fin du grand débat, et le mot d'ordre était de se rendre en masse à Paris pour un « ultimatum » adressé au Président de la République. Aucun itinéraire de cortège n'avait été déclaré, ce qui a compliqué la tâche des forces de l'ordre qui ont dû se disperser en plusieurs lieux. Le dispositif de sécurité a été renforcé.

Selon la place Beauvau, 32 300 manifestants se sont rassemblés dans toute la France – et un grand nombre d'entre eux à Paris –, dont « 1 500 ultra-violents ». Il y a eu 237 interpellations, 144 gardes à vue, 42 blessés côté manifestants, 17 côté forces de l'ordre et un sapeur-pompier.

Ce fut le pire samedi depuis le début du mouvement, avec des scènes de chaos sur les Champs-Élysées : Fouquet's saccagé et incendié, magasins de luxe vandalisés, des banques ciblées aux alentours, un camion de gendarmerie attaqué... En tout, une centaine d'enseignes ont été dégradées à Paris, dont 80 sur les Champs-Élysées. Des vies ont même été menacées du fait d'un incendie d'immeuble.

© AFP - ANTONI LALLICAN / HANS LUCAS

Christophe Guilluy, géographe, analyse au micro d'Europe 1 : « Si vous n'intégrez pas ce qui représente la majorité des gens qui vivent dans ce pays, forcément il y a un problème. »

Aline Leclerc fait le constat que « le mouvement a particulièrement pris dans des régions rurales et périurbaines, où les gens ne voient plus la contrepartie du paiement de l'impôt ». Le démographe Hervé Le Bras pointe lui aussi le fait que les gilets jaunes sont très actifs le long de la « diagonale du vide » (bande du territoire allant de la Meuse aux Landes, où les densités de population sont relativement faibles), où

les services publics ferment. Pour *Libération*, « la traditionnelle lutte des classes se double désormais d'une lutte des espaces : la banlieue contre les centres-villes, la périphérie contre les bobos, la campagne contre les agglomérations, les petites communes contre les grandes ».

HÉTÉROGÉNÉITÉ OU HOMOGÉNÉITÉ ?

Les médias et les personnalités politiques ont cru voir dans le phénomène des gilets jaunes un agrégat de revendications disparates, voire contradictoires, de prises de positions incompatibles entre elles. En

se focalisant sur les intervenants les plus extrêmes, en décryptant les milieux sociaux-professionnels et les divers corps de métiers représentés, en cherchant à saisir des raisons particulières à cette insatisfaction globale, ils ont conclu à une sorte d'auberge espagnole. Le fait que tout le spectre politique soit balayé a aussi contribué à les convaincre d'une hétérogénéité du mouvement.

Or, son ciment est ailleurs. France Culture a relevé le hiatus existant entre la couverture médiatique des manifestations et l'analyse des sociologues. Des chercheurs de Sciences Po Grenoble ont mené une enquête en ligne dans laquelle 60 % des intervenants ont dit ne pas se situer sur une échelle gauche-droite. Certains les jugent dépolitisés car ils ne se reconnaissent ni dans les partis traditionnels, ni dans les syndicats. Ils se déclarent d'ailleurs eux-mêmes pour un tiers apolitiques. Mais Tristan Guerra, du laboratoire Pacte de Sciences Po Grenoble, réfute cet argument : leur engagement militant prouve selon lui que s'ils sont apolitiques, ils ne sont pas apolitiques. Et même s'ils viennent d'horizons différents, l'ensemble de leurs revendications présente une certaine homogénéité.

La fiscalité, la précarité, l'emploi, les salaires, les retraites, la transition écologique, la réforme des institutions, la politique migratoire, la santé... les gilets jaunes veulent avoir un droit de parole – et être écoutés et entendus – sur tous les sujets. Pour cela, l'outil qu'ils préconisent est le Référendum d'initiative citoyenne (RIC), dispositif de démocratie directe qu'ils plébiscitent. Les Français seraient majoritairement favorables à l'instauration de cette mesure (entre 62 % et 80 % selon les sondages).

LE GRAND DÉBAT

Côté gouvernement, on est loin de cet enthousiasme. Emmanuel Macron s'inquiète de ce qu'un RIC ne fragilise la sûreté nationale, en facilitant l'ingérence étrangère ;

quant à Édouard Philippe, il redoute une constante remise en cause des décisions prises. Néanmoins, pour satisfaire l'aspiration des Français à davantage participer à la vie politique, le Président de la République a décidé d'organiser un « grand débat national », s'articulant autour de réunions publiques et de contributions sur internet ouvertes à tous. L'opération, qui s'est déroulée du 15 janvier au 15 mars (même si sa clôture définitive est prévue pour mi-avril), a été un franc succès, avec des centaines de milliers de participations, tant virtuelles que via les 10 000 réunions d'initiative locale qui se sont tenues.

Cinq garants ont été choisis pour assurer l'exhaustivité, la transparence, la traçabilité et la pluralité des contributions. Des conférences régionales citoyennes ont suivi, avec 130 intervenants tirés au sort pour débattre de quatre thèmes : la transition écologique, la fiscalité, la démocratie, et l'organisation de l'État.

UNE ADHÉSION MITIGÉE

Les Français sont cependant très partagés sur cette initiative : ils sont 50 % à penser que le processus enclenché va dans le bon sens et favorise la démocratie, et 47 % à estimer que les retombées ne seront pas significatives. Les partis politiques, eux, ont vu d'un mauvais œil ce qu'ils apparentent à une présence inégalitaire de LREM dans les médias ; LR, le RN, le PS et LFI ont tour à tour saisi le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) sur la question du temps de parole d'Emmanuel Macron dans le cadre de cette consultation. Quant aux garants du grand débat, qui en font un constat globalement positif, ils ont eux-mêmes émis quelques réserves. Ainsi, le politologue Pascal Perrineau, ex-directeur du Centre de recherches politique de Sciences Po (Cevipof), a regretté sur Europe 1 une « communication présidentielle et gouvernementale » trop présente. « Cela a peut-être été un frein à une participation encore

plus importante », juge-t-il. De plus, ceux qui se sont exprimés ne constituent pas un panel représentatif de la population française.

Quant aux gilets jaunes, ils ont dès le début du processus manifesté leur méfiance. Leurs critiques ont porté sur l'encadrement fait par deux ministres, le choix des intervenants, l'orientation des débats, les questions fermées, la limitation à quatre grands thèmes prédéfinis (seuls 8 % des participants au grand débat sont satisfaits de ce choix restreint)... Un collectif a donc lancé parallèlement le « vrai débat », plateforme numérique chargée de recueillir les avis des internautes, dans le respect des règles prescrites par la Commission nationale du débat public (CNDP). Organisé autour de neuf axes, il se présente sous forme de questions ouvertes, permettant de faire des propositions.

GRAND DÉBAT VS VRAI DÉBAT

Le fait est que les résultats des deux débats ont toutes les chances de présenter des divergences non négligeables, car le profil qui émerge des intervenants du grand débat semble, selon Martial Foucault, directeur du Cevipof et qui a coordonné un réseau d'observateurs sur le sujet, « éloigné des traits sociologiques des gilets jaunes ». Jérôme Fourquet, directeur du Département opinion publique à l'IFOP, confirme dans les pages du *Parisien* : « C'est une France urbaine, socialement favorisée et retraitée qui s'est exprimée, du moins sur internet. » La cartographie des débats officiels montre qu'ils ont été organisés dans des territoires où la mobilisation des gilets jaunes a été faible – à l'inverse de la provenance des participations au vrai débat.

L'étude de Cevipof sur le grand débat fait ressortir une forte proportion de participants masculins (55 %), retraités (50 %), diplômés de l'enseignement supérieur (65 %) et propriétaires de leur logement

(76 %). Bien éloignés donc des gilets jaunes, mais ce n'est néanmoins pas une surprise car « c'est le profil habituel des participants aux dispositifs de démocratie participative, dans les collectivités locales notamment », comme le souligne Martial Foucault.

Cette diversité sociologique explique la diversité des thématiques abordées. Les demandes phares des gilets jaunes – création du RIC, rétablissement de l'ISF, augmentation des salaires et des retraites, baisse des taxes sur les produits de première nécessité, prise en compte du vote blanc, mise en place d'une assemblée citoyenne – se retrouvent peu dans le débat officiel.

À LONG TERME ?

Quid des gilets jaunes sur le long terme ? Le mouvement, grandement sous-estimé à sa création, puis médiatisé, successivement méprisé, instrumentalisé, diabolisé et craint, questionne les politologues, économistes, sociologues et autres analystes. Et bien rares sont ceux s'avançant à pronostiquer ce qu'il va advenir de cette révolte populaire.

Eddy Fougier, politologue, chercheur associé à l'IRIS, a en janvier tenté l'exercice dans un blog paru dans le *HuffPost*. Il distingue trois grandes tendances envisageables. La première est une dissolution plus ou moins rapide du mouvement, due à une conjonction de facteurs (lassitude des manifestants, abandon du soutien public du fait des violences et dégradations engendrées, élections européennes...). La deuxième possibilité est une structuration des contestataires en un ou plusieurs mouvements autonomes (à l'image du M5S en Italie), ou qu'un parti politique se crée sur la base de leurs revendications, et qui prendra place dans le paysage français. Enfin, la troisième piste est une récupération, par les partis traditionnels, des idées et/ou personnalités des gilets jaunes. Quel que soit le devenir de cet élan populaire iconoclaste, il pèsera certainement sur la politique de demain. ■

Un nouveau pacte pour l'enfance



© SHUTTERSTOCK - SUZANNE TUCKER

Adrien Taquet a été nommé, le 25 janvier, Secrétaire d'État auprès d'Agnès Buzyn « pour porter notamment à haut niveau la protection de l'enfance ». C'est un signal fort envoyé aux acteurs du secteur, alors que l'on fête cette année le 30^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant. L'engagement avait été pris par le Président de la République lors de la 29^e Journée internationale des droits de l'enfance, le 20 novembre dernier.

PAR CHARLOTTE LEBRUN

Les associations ont salué la création d'un secrétariat d'État entièrement dédié à l'enfance. Au cours de la V^e République, ce sujet a toujours été associé à d'autres thématiques, telles que les droits des femmes, les personnes âgées, la famille ou encore les personnes handicapées. C'était notamment le cas avec Laurence Rossignol, Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, sous le quinquennat de François Hollande.

UN HOMME À LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Adrien Taquet, 42 ans, élu des Hauts-de-Seine, fait partie des marcheurs historiques. Il a rejoint dès 2015 Emmanuel Macron et son mouvement naissant. Professionnel de la communication, il a travaillé pour le groupe Havas avant de créer sa propre agence de publicité en 2013 : « Jésus et Gabriel ». Élu à la députation en juin 2017, il met un terme à ses activités professionnelles, dans la droite ligne de la politique d'exemplarité mise en œuvre par LREM. Au sein de la Commission des

affaires sociales de l'Assemblée nationale, il se spécialise sur les sujets de vulnérabilité, d'autisme et de handicaps. Interrogé par le quotidien national *La Croix* en janvier, il déclare désirer « incarner la priorité politique que le gouvernement veut donner à l'enfance ». En début d'année, peu après sa nomination, le Secrétaire d'État a dévoilé, avec sa Ministre de tutelle, une feuille de route ambitieuse visant à redonner de la lisibilité et de la visibilité à une politique publique perçue comme un angle mort. Cela marque le début d'une phase de concertation qui débouchera, d'ici l'été, sur une nouvelle stratégie nationale pour l'enfance.

La dernière réforme en date remonte à trois ans. La loi du 16 mars 2016, relative à la protection de l'enfance, avait notamment mis l'accent sur la notion de parcours. Ce texte a instauré un entretien individualisé un an avant la majorité de l'enfant accompagné ou placé, afin de préparer sa sortie du dispositif de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Il a aussi créé le Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE), instance destinée à harmoniser les pratiques afin de gommer les nombreuses

disparités entre les différents territoires. Ces deux principes sont toujours d'actualité.

Devant les membres du CNPE, Adrien Taquet et Agnès Buzyn ont détaillé trois priorités. La première est la prévention, qui doit passer par le soutien à la parentalité et tous les aspects éducatifs, dès le 4^e mois de grossesse. Sur ce point, le Secrétaire d'État souhaite généraliser l'entretien prénatal précoce pour prévenir, en amont, les « inégalités de destin ». Le deuxième axe, la lutte contre les violences faites aux enfants, est sans aucun doute le plus sensible. Il est impératif de mobiliser l'ensemble des acteurs – parents et travailleurs sociaux – sur ce sujet. Il sera élaboré, à cet effet, un référentiel de repérage et d'évaluation des risques, à l'attention des professionnels. La piste d'un fichier national sur les informations préoccupantes pourrait être explorée. Enfin, le dernier volet sera consacré aux sorties de l'ASE et aux suites des parcours.

EN FINIR AVEC LES SORTIES NON ACCOMPAGNÉES

Ce troisième axe constitue un défi majeur pour le gouvernement. Sur les 341 000 enfants et jeunes accompagnés ou confiés dans le cadre d'une mesure de protection de l'enfance recensés au 31 décembre 2017 par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), peu réussissent une sortie dite positive. Cette « injonction à l'autonomie » concerne 21 000 majeurs par an. À 15 ans, ils ont trois fois plus de risques que le reste de la population d'être déscolarisés. Ils ne sont que 5,3 % à suivre un second cycle général ou technologique, contre 49 % de leurs congénères. À l'âge adulte, bon nombre d'entre eux se retrouvent dans une situation de grande précarité, comme en témoigne cette statistique de l'Insee : un quart des sans-abris nés en France sont issus de l'ASE. Inscrite dans la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté présentée le 13 septembre 2018 par le Président de la République, la lutte contre les sorties sèches de l'ASE relève toutefois d'une compétence exclusive des départements.

C'est dans ce contexte qu'Adrien Taquet et sa collègue Christelle Dubos ont mis en place un dispositif de contractualisation entre l'État et les départements. Cinq engagements ont été retenus le 14 février. Ils sont le fruit des réflexions d'un groupe de travail réunissant acteurs départementaux et jeunes de l'ASE. Ils seront intégrés aux conventions de lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi. Les acteurs de la protection de l'enfance se sont entendus sur la préservation du lien social et d'un point de référence pour

chaque jeune, l'accès à un logement stable, l'accès aux droits et à des ressources financières, l'insertion sociale et professionnelle et l'accès à la santé. Concernant ce dernier droit, l'attribution automatique de la CMU-C à tous les jeunes avant leurs 18 ans leur permettra de bénéficier d'une prise en charge dès leur sortie de l'ASE. En outre, pour ceux qui poursuivront leurs études, des référents ASE seront désignés dans chaque CROUS, leur garantissant un maintien en résidence universitaire l'été. Ainsi, tous les départements signataires en 2019 s'engageront, en contrepartie d'un soutien financier, à ce qu'aucun jeune pris en charge et né à partir de 2001 ne se retrouve sans solution à sa majorité.

Des mesures complémentaires pour leur insertion sont actuellement à l'étude : accès prioritaire à un logement social, ou mise en place d'une garantie jeune adaptée à leur situation. Logiquement, la politique portée par le gouvernement en matière de sorties de l'ASE, et plus largement de protection de l'enfance, rejoint « l'État-providence de dignité et d'émancipation » voulu par Emmanuel Macron pour mettre un terme à la fatalité de la pauvreté. Pour ce faire, le gouvernement mise sur l'éducation et la prévention d'une part, et l'emploi et l'accompagnement d'autre part. ■

« Un enfant meurt tous les cinq jours de maltraitance dans le cadre familial »



UNE PROPOSITION DE LOI EMBARRASSANTE

En juin 2018, la députée LRM du Pas-de-Calais Brigitte Bourguignon a déposé une proposition de loi pour « renforcer l'accompagnement des jeunes majeurs vers l'autonomie ». Le texte, soutenu par le monde associatif, a également été cosigné par Adrien Taquet lorsqu'il était parlementaire. Il pose le principe de l'obligation des contrats jeunes majeurs de 18 à 21 ans. Toutefois, la proposition n'a toujours pas été inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Le gouvernement a laissé entendre qu'il ne souhaitait pas créer d'obligations aux départements et préférerait travailler sur la contractualisation. En attendant, le Premier ministre a confié à son autrice une mission temporaire dont les conclusions sont attendues avant l'été.

© SHUTTERSTOCK - YP-STUDIO

La justice pénale internationale en peril

La chronique
de Philippe
MOREAU DEFARGES



AUTEUR DE « NOUVELLES RELATIONS INTERNATIONALES », LE SEUIL, 2017

Dans les dernières décennies du XX^e siècle, le développement de la justice pénale internationale est salué comme un tournant historique. Désormais, tout responsable gouvernemental pourra être poursuivi et condamné pour des actes criminels ordonnés ou commis dans l'exercice de ses fonctions (notamment répression ou extermination de populations). Les chefs et leurs fidèles exécutants cessent d'être au-dessus des lois. Quelles que soient les limites du dispositif, aucun dictateur ne serait plus sûr de mourir tranquillement dans son lit.

En 2002, la Cour pénale internationale (CPI) consacre et couronne cette révolution plutôt tranquille en instituant pour la première fois une juridiction pénale internationale permanente et dotée d'une compétence générale. Plus de 120 sur les 193 États membres des Nations unies rejoignent la CPI. Or, quinze ans après son instauration, la Cour se trouve plongée dans une crise de légitimité susceptible d'entraîner son enterrement sans fleurs ni couronnes. L'idée de la CPI était-elle trop ambitieuse dans un ordre toujours régi par des États ayant pour seul atout solide la souveraineté, en clair le contrôle exclusif d'un territoire ? La CPI est mise en place dans un ordre fondé sur des États et leur consentement, d'où l'extrême difficulté ou la quasi-impossibilité de l'appliquer aux responsables gouvernementaux d'États considérant que la CPI porte une atteinte inadmissible à leur souveraineté.

UN VICE DE NAISSANCE INAVOUÉ

La justice pénale internationale prend forme dans le sillage des deux guerres mondiales, essentiellement de la Seconde (tribunaux de Nuremberg et de Tokyo). Cette justice s'impose du fait tant de l'atrocité des actes organisés commis par les vaincus (Allemagne hitlérienne, Japon impérial) que de la culture du vainqueur décisif, les États-Unis, nation d'avocats convaincus que toute question grave doit être tranchée par un procès confrontant les arguments des protagonistes. Mais, dès sa mise en place, le mécanisme est biaisé, n'envisageant à aucun moment que les crimes des vainqueurs (bombardements massifs et répétés des populations allemande et japonaise, frappes atomiques contre Hiroshima et Nagasaki, déportation et élimination de peuples décrétés traîtres) soient débattus. Celui qui triomphe par les armes ne saurait admettre que sa victoire soit ternie par un procès ruinant la légitimité de son combat.

La CPI confirme avec éclat qu'un « Grand », un fort ne saurait supporter d'être soumis à un juge, surtout si ce dernier est un étranger ! Les États-Unis et la Russie, signataires sans doute pour apparaître exemplaires, ne ratifient pas le Traité, ne concevant pas que leur chef suprême figure un jour dans le box des accusés. La Chine et l'Inde marquent d'emblée que leur souveraineté exclut leur ralliement à la CPI.

La justice pénale internationale se révèle d'un coût pléthorique pour des résultats limités. Enquêtes interminables, affaires s'étirant sur des années, tout ce travail ingrat, rempli d'impasses, pour une poignée de condamnations, nombre de personnages douteux sortant libres faute de preuves déterminantes !

La justice pénale internationale se concentre inévitablement sur les méchants de service, peut-être peu sophistiqués mais fort rusés. Le 4 mars 2009, la CPI émet un mandat d'arrêt contre le président du Soudan, Omar el-Béchir. Quatre mois plus tard, l'Union africaine et ses États excluent toute coopération avec la Cour. En 2019, Omar el-Béchir court toujours, la seule menace contre son pouvoir venant des foules soudanaises furieuses des hausses de prix.

La CPI souffre des chemements tordus de l'histoire. Ainsi les Africains, conscients des faiblesses de leurs justices étatiques, jouent-ils le jeu : 33 des 55 États africains sont parties à la CPI... avec, pour effet, que toutes les enquêtes (sauf une – sur la Géorgie) visent des États africains. En 2016, la Gambie, l'Afrique du Sud, la Namibie annoncent leur départ de la Cour. Pour le moment, seules les Philippines – État de l'Asie-Pacifique – ont claqué la porte, leur président, Rodrigo Duterte, rageant d'être mis en cause pour l'élimination sans la moindre vérification de supposés trafiquants de drogue. Il n'en reste pas moins qu'un sentiment d'iniquité géographique affecte la crédibilité de la Cour.

LA CPI NE PEUT ÊTRE UNE INNOVATION ISOLÉE

L'émergence incertaine de la justice pénale internationale n'est qu'un élément d'un bouleversement global, toujours en cours, et probablement porteur de conséquences totalement imprévisibles : la désacralisation du pouvoir, la « normalisation » de ceux qui l'exercent.



© SHUTTERSTOCK - R. CLASSEN

Depuis l'aube de l'histoire, le pouvoir s'entoure de mystère et ne peut s'empêcher de se vouloir au-dessus des lois, n'hésitant pas à les modifier pour les soumettre aux caprices des maîtres. En même temps, depuis l'Antiquité, un patient travail, sans cesse contesté ou rejeté, est mené pour enchaîner le monstre que sont le pouvoir et ses inévitables délires. Aujourd'hui, tout (démocratie, droit, médias...), en principe, converge ou paraît converger pour soumettre tout pouvoir à un contrôle permanent. La CPI s'inscrit dans cette laborieuse mise à nu des manipulations du pouvoir. Mais la Cour est, elle aussi, sinon un pouvoir, au moins une autorité. Pour les inconditionnels de la souveraineté, la CPI ne peut être qu'un collège de faux sages arrogants, une justice dictée d'en haut pour priver les peuples et donc leurs gouvernants de leur droit absolu à faire tout ce qu'ils jugent nécessaire pour préserver leur sécurité et leur intégrité.

Un authentique enracinement de la CPI dans le système international requiert une démythification douloureuse de la souveraineté,

exigeant de tout État – donc des plus puissants, mais aussi des plus vulnérables – d'accepter sa mise à égalité avec chacun des autres. Plus profondément, les peuples devront s'approprier la justice pénale internationale comme *leur* justice, susceptible à l'extrême d'être saisie directement par n'importe quel individu. L'État souverain ne renoncera pas aisément à ne plus être une forteresse, ultime protection pour les personnes en cas de malheur. Pour un État, se soumettre à la justice pénale internationale, c'est admettre son insuffisance ou au moins sa faillibilité.

La justice pénale internationale ne peut s'imposer par la baguette magique des ONG ou les bonnes intentions des opinions publiques. Cependant, si nombre de criminels de masse continueront de finir leur vie avec toutes les apparences de l'honorabilité, quelques-uns finiront par être rattrapés par leur passé 20, 30 ans ou même un demi-siècle après l'accomplissement de leurs atrocités. La justice, comme la vengeance, est un plat qui se mange froid ! Enfin, une véritable justice peut-elle ne cibler que les vaincus ? ■

Élection présidentielle

Le triomphe de Macky Sall

Macky Sall n'a pas de rival politique au Sénégal. On s'en doutait, mais le résultat de la dernière élection présidentielle en a apporté la confirmation. Avec 58,26 % des voix obtenues dès le premier tour, le Président sortant a confirmé son leadership.

PAR STANISLAS GAISSUDENS

“ Les populations m'ont lancé un défi. Et je m'engage à multiplier par dix toutes les réalisations que je faisais. ”

Fallait-il réellement retenir son souffle, au lendemain du scrutin du 24 février 2019 ? Certains annonçaient l'élection jouée d'avance au vu des règles de candidature imposées par le nouveau Code électoral adopté le 18 juin 2018 par l'Assemblée nationale, et qui préconise que « pour être recevable, toute candidature doit être accompagnée de la signature d'électeurs représentant, au minimum, 0,8 % et, au maximum, 1 % du fichier électoral général », et que les électeurs « doivent être domiciliés dans au moins sept régions à raison de deux mille au moins par région ». Cette question des parrainages, rendant l'accès à la candidature plus difficile, avait fait débat dans le pays. Mais une réalité s'imposait cependant : pas un candidat n'était en mesure de rivaliser avec Macky Sall, devenu ces cinq dernières années le pilier d'un pays en plein renouveau.

Macky Sall jure, comme il l'annonce dans le titre de son ouvrage paru fin 2018, qu'il porte *Le Sénégal au cœur* (éditions du Cherche Midi). Il est vrai qu'il n'a pas ménagé ses efforts depuis le début de son premier mandat, et son bilan a parlé pour lui. Ces quatre dernières années, la première phase du Plan Sénégal émergent (PSE) s'est matérialisée par la mise en œuvre de grands

travaux. Entre autres exemples, nous pourrions citer la création de l'autoroute à péage A1, l'édification de la ville nouvelle de Diamniadio, l'ouverture du nouvel aéroport de Dakar Blaise-Diagne, le pont Sénégalie reliant le Sénégal à la Gambie, et surtout l'un des symboles du PSE : le Train express régional (TER), inauguré le 14 janvier dernier, et qui a coûté 656 milliards de francs CFA (environ un milliard d'euros).

RÉSULTATS À LA LOUPE

Le jeudi 28 février, après quatre jours d'attente fébrile, les Sénégalais ont enfin obtenu l'annonce des résultats provisoires par président de la Commission nationale de recensement des votes (CNRV), le magistrat Demba Kandji. C'est au palais de justice de Dakar qu'ont été examinés tous les procès-verbaux transmis par les commissions électorales décentralisées réparties dans les 45 départements du pays, ainsi que les votes des Sénégalais de l'étranger. La participation a dépassé 66 %, selon le gouvernement.

Ils étaient cinq à s'affronter pour l'élection présidentielle. Et Macky Sall, réélu dès le premier tour avec 58,26 % des suffrages, a réussi à remporter un second mandat.

L'expérimenté Idrissa Seck, qui fut un temps Premier ministre du Chef de l'État sortant et qui comptait l'affronter au second tour, n'a obtenu que 20,51 % des voix. Ousmane Sonko, l'ancien inspecteur des impôts devenu candidat anti-système, espérait créer la surprise. Avec 15,67 % des suffrages, ce nouveau venu en politique n'aura pas réussi à inquiéter Macky Sall.

Que dire des deux derniers candidats ? Madické Niang, qui s'était auto-désigné candidat du PDS à la suite des tergiversations liées à la candidature de Karim Wade, a sans doute tout perdu. Il arrive en dernière position avec 1,48 % des voix et s'est fortement compromis au sein de son propre parti. Quant à l'universitaire Issa

Sall, qui s'est déclaré en décembre dernier, il obtient 4,07 % des suffrages.

Avant même l'annonce des résultats provisoires par la CNRV, le camp présidentiel a revendiqué la victoire au premier tour, par la voix du Premier ministre Mahammed Boun Abdallah Dionne. Les candidats de l'opposition ont tous rejeté « fermement » les résultats provisoires, mais aucun n'a toutefois annoncé vouloir introduire de recours devant le Conseil constitutionnel, qui a le dernier mot sur les résultats définitifs. Lors de sa séance du 5 mars, ce dernier a confirmé l'élection de Macky Sall à la présidence de la République.

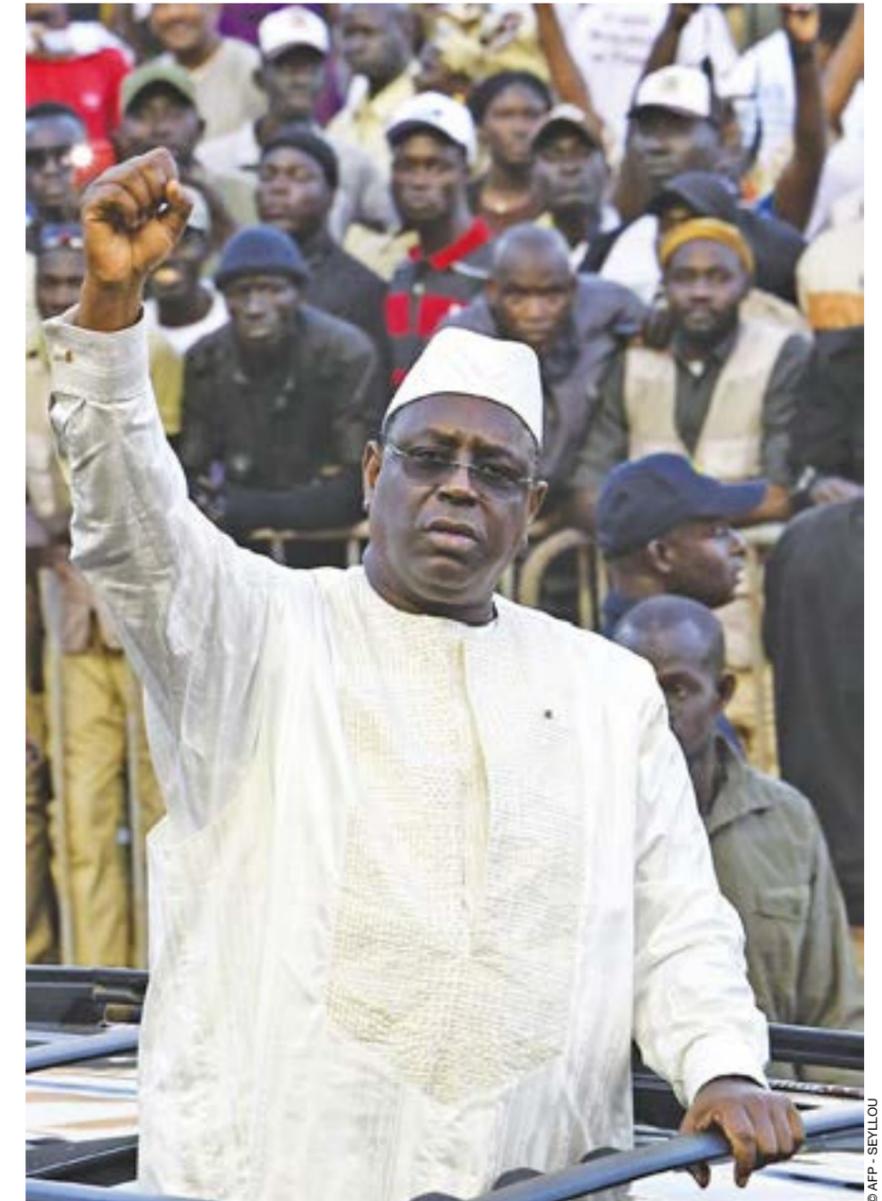
DEUXIÈME PHASE DU PSE

Macky Sall, qui n'a pas eu à s'inquiéter d'un éventuel second tour, peut désormais se concentrer sur la mise en œuvre de la deuxième phase du PSE, lancé en 2014. Et sans doute le « Président bâtisseur » peut-il voir dans sa réélection dès le premier tour un plébiscite de son PSE par les Sénégalais.

Le Président réélu va mettre en place, dans le cadre d'un PSE 2, un plan d'actions prioritaires pour la période 2019-2023. Dans ce plan, qui a été présenté en décembre dernier, il est précisé que « le maintien de la stabilité du cadre macroéconomique est la base des options stratégiques à mettre en œuvre pour renforcer et entretenir, dans la durée, une croissance économique significative et inclusive ».

Le leader sénégalais, dont la campagne électorale a débuté le 3 février à Mbacké, a insisté lors de tous ses meetings sur l'importance de renforcer la cohésion sénégalaise. « Un Sénégal pour tous » fut son slogan. Ces cinq prochaines années, Macky Sall entend continuer sa politique de grands travaux. Le 18 février, à Mbour, il précisait à ses électeurs que la construction de l'autoroute allait se poursuivre jusqu'à Kaolack. Un centre de formation professionnelle dédié aux métiers du tourisme doit également ouvrir ses portes.

Les mesures engagées pour les populations vont s'intensifier, qu'il s'agisse de celles liées à l'emploi, l'éducation, la formation, ou encore à la santé et la sécurité sociale. Le scénario PSE 2 prévoit un niveau de réalisation global des Objectifs de développement durable (ODD) de l'ordre de 36,4 % en 2023, avec des performances notoires dans l'adoption de modes de production et de consommation durables (ODD 12), la croissance inclusive, durable et l'emploi (ODD 8), la promotion de la santé et du bien-être (ODD 3) ainsi que la lutte contre la pauvreté (ODD 1).



Le 14 février, à Koungheul, Macky Sall déclarait : « Les populations m'ont lancé un défi. Et je m'engage à multiplier par dix toutes les réalisations que je faisais. » Cette annonce est ambitieuse. Mais alors que le Sénégal a un taux d'endettement de 47,7 % de son PIB (bien inférieur au maximum de 70 % du PIB requis par l'Uemoa), et au vu du cours des minerais et de l'importance des gisements de gaz et de pétrole récemment découverts au large du Sénégal, et qui apporteront d'immenses recettes au pays dès le lancement de la production en 2022, le risque semble maîtrisé pour le Président de la République, qui pourra mener à bien sa vision pour permettre l'émergence du Sénégal. Bilan en 2023. ■

Muhammadu Buhari

Le choix de la stabilité

Candidat à sa propre succession, Muhammadu Buhari a été reconduit dans ses fonctions de Chef de l'État du Nigéria.

Tour d'horizon des défis de sa présidence et des chantiers qu'il a décidé d'entreprendre pour le développement du pays.

PAR PHILIPPE GORTYCH

imposé avec une avance de près de 4 millions de voix face au représentant du Parti démocratique populaire (PDP), Atiku Abubakar, éminent homme d'affaires et ancien Vice-Président nigérian, qui est réputé être un des hommes politiques les plus corrompus du pays. À titre de comparaison, cette victoire de Muhammadu Buhari fut encore plus large que celle qu'il avait acquise en 2015 contre son opposant du PDP de l'époque, Goodluck Jonathan, sur un score de 53,9 %.

DE NOUVELLES BASES

Dans les années 2015-2018, lors de la première alternance démocratique de l'histoire du pays, le Président Buhari a mené un important travail de fondations articulé autour de réformes économiques et politiques pour le développement du pays. Parmi celles-ci, on retrouve en première ligne la lutte contre la corruption et une meilleure gestion des fonds publics. À cette époque, il a aussi commencé à prôner une gouvernance redistributive au travers du lancement d'un Programme national d'investissements sociaux, permettant de reconstruire le fédéralisme sur la base d'une plus grande justice sociale.

Une autre thématique sur laquelle le Président s'est illustré est la diversification de l'économie. En tant que premier producteur de pétrole en Afrique, le Nigéria en tire 90 % de ses revenus d'exportation et 70 % de ses recettes publiques. En 2016, la chute du prix du baril lui a valu d'entrer en récession et de voir sa monnaie, le naira, dévaluée. Pour sortir de cette situation de crise, le développement des secteurs agricole et industriel est apparu comme une mesure indispensable. L'exemple le plus concret en la matière fut la diminution de 97 % des importations de riz du Nigéria grâce aux efforts accomplis par les productions locales.

Au terme d'un vote qui a été repoussé d'une semaine pour des raisons logistiques, et qui fut émaillé par de fortes violences, le Président sortant Muhammadu Buhari a obtenu en février dernier son ticket pour un nouveau mandat de quatre ans à la tête de la magistrature suprême nigériane. Crédité de 56 % des suffrages, le leader du Congrès des progressistes (All Progressives Congress, APC) s'est

“ Faire du Nigéria une puissance agricole régionale ”

En parallèle de ces réformes, en tant qu'ancien général, le Président Buhari s'est largement investi pour défendre son pays contre les insurgés de Boko Haram, avec le soutien des soldats tchadiens et de sociétés de mercenaires sud-africaines appelées en renfort.

VERS DE NOUVEAUX DÉFIS

Fort de ces succès, le Président sortant a sollicité une nouvelle fois la confiance de ses concitoyens en choisissant de faire campagne sous le slogan « Next Level », synonyme de consolidation des réformes en cours et de lancement de nouvelles initiatives de développement. Et même si le temps ne lui a pas suffi pour remplir toutes ses promesses de campagne, il donne l'image d'un homme intègre dans ses bastions.

Déterminé à rester engagé sur les priorités de son premier mandat, Muhammadu Buhari s'est de plus fixé quelques nouveaux défis. Parmi eux, on compte ceux de créer 15 millions de postes de travail et de former 200 000 jeunes dans les secteurs des services, des loisirs et des technologies. En outre, il a promis d'investir dans la technologie, la création, l'agriculture, et de simplifier largement l'accès au crédit pour les entrepreneurs et les artisans. Sur l'agriculture en particulier, il s'est engagé à développer une politique de mécanisation pour faire du Nigéria une puissance agricole régionale. Sur sa feuille de route 2019-2023, on note aussi la construction de parcs industriels ainsi que de centres de production et de traitement spéciaux. Le développement des réseaux routiers et ferroviaires fait également partie du plan de modernisation du pays.

Dans son projet de campagne, le candidat Buhari a par ailleurs consacré un volet à la question de l'éducation en annonçant vouloir réhabiliter 10 000 écoles à travers le pays et engager de nouvelles formations pour les enseignants en sciences, technologies, arts plastiques et mathématiques.

Sur le plan sécuritaire, le combat qu'il a initié en 2015 n'est pas terminé et le Chef de l'État aura fort à faire lors des mois à venir pour que son armée ait les moyens de répondre efficacement et définitivement aux nouvelles menaces de Boko Haram. Enfin, il devra redoubler d'efforts pour trouver des solutions aux conflits entre bergers et fermiers, qui sont par ailleurs en proie au banditisme et aux enlèvements contre rançon.

Dans ce contexte, il va sans dire que les progrès en matière de sécurité seront l'une des conditions *sine qua non* pour accélérer le développement économique de la nation. Par exemple, on estime que 39 personnes ont



© AFP - PLUS/UTOMI/EPPEI

perdu la vie dans des violences liées aux seuls derniers scrutins présidentiel et parlementaire, malgré les appels au calme lancés par les deux candidats finalistes.

DERNIER TOUR

En écho aux résultats de l'élection présidentielle, on a pu observer que lors des élections des gouverneurs et des assemblées locales qui se sont tenues dans la foulée, le parti de Muhammadu Buhari est parvenu à conserver entre autres l'État clé de Lagos, qui est le plus peuplé et qui abrite la mégalopole économique du pays.

Durant cette nouvelle législature, le Chef de l'État, musulman du nord, pourra de nouveau compter sur le soutien indéfectible de son très populaire Vice-Président Yemi Osinbajo. Chrétien évangéliste du sud et avocat de formation, ce dernier pourrait un jour enfile les habits de Président, même s'il est encore trop tôt pour en parler à ce stade.

Compte tenu du fait que la Constitution nigériane limite l'élection présidentielle à deux mandats, Muhammadu Buhari a confessé après sa réélection : « C'est mon dernier tour, je vais essayer de travailler plus fort. Je vous assure que je ne vous laisserai pas tomber. » Puisse cet engagement solennel se concrétiser en actes concrets dans un pays où seulement 35 % des électeurs inscrits ont déposé leur bulletin dans l'urne à la dernière présidentielle, et où certaines populations ont durablement perdu la foi en leurs représentants politiques.

Nous voilà donc au tout début d'un mandat lourd de responsabilités et riche d'espérances, qui pourrait jeter les bases d'un avenir plus prospère pour un pays dont la population avoisinera dans les prochaines années les 200 millions d'habitants et où 60 % des habitants ont moins de 30 ans à ce jour. Autant dire que si le Président Buhari doit gagner un pari lors des quatre années à venir, c'est bien celui de la jeunesse. ■

Huit ans après la guerre, la Libye est-elle capable d'unité ?

Jamais très loin du chaos, mais pas encore irrécupérable : telle pourrait être la devise libyenne... Voici maintenant plus de huit ans que la Libye a fait sa révolution, emportée par la tourmente des « printemps arabes ». Des premières manifestations de Benghazi de février à la mort du dictateur Mouammar Kadhafi en octobre 2011, le pays a connu d'immenses bouleversements dont il ne s'est jamais relevé. Ses voisins tunisien et égyptien, qui ont également mis fin à des décennies de dictature, semblent avoir tourné la page de l'instabilité. Certes, l'Égypte a remplacé un dictateur (Hosni Moubarak) par un autre (Abdel Fattah Al-Sissi) plus rigide encore, et la Tunisie est embourbée dans une crise économique

PAR CLÉMENT AIRAULT

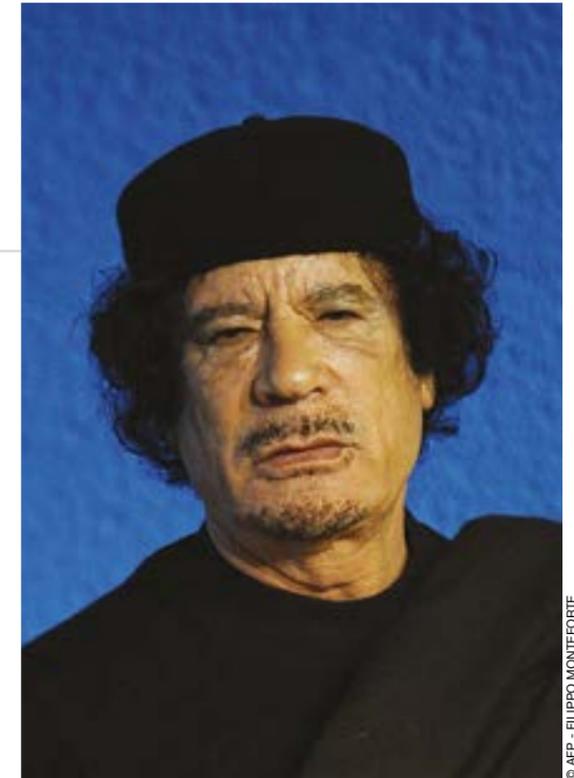
et sociale sévère. Mais aucun de ces deux pays ne cumule autant de problèmes que la Libye. Depuis la mort du « Guide », le pays s'est fracturé et enfoncé dans une guerre civile sans fin. La production de pétrole (principale ressource nationale) s'est effondrée. Les trafics en tout genre – armes, drogues, migrants, etc. – sont devenus la norme. Groupes terroristes et chefs de guerre s'y côtoient (à moins qu'ils ne s'y confondent). La Libye est scrutée à la loupe par les observateurs internationaux, car elle est un pivot majeur dans la sous-région. Qu'est-elle devenue aujourd'hui ? Et existe-t-il des raisons d'espérer une amélioration de la situation ?



© AFP - PATRICK BAZ

L'empreinte de Mouammar Kadhafi

Mouammar Kadhafi était-il un despote éclairé ou un dictateur illuminé ? Sans doute un peu les deux. Un temps adulé pour sa vision sociale, il a fini haï. Mais la population, comme avec Ben Ali dans la Tunisie voisine, en viendrait à regretter sa main de fer, celle d'un guide tout puissant sachant contenir l'esprit tribal inhérent à la Libye.



© AFP - FILIPPO MONTI FORTE

La Libye mettra des décennies à se défaire de l'empreinte de Kadhafi, dont le régime a duré 42 ans. Le « Guide », comme il aimait se faire appeler, est arrivé au pouvoir à la faveur d'un coup d'État, en 1969. Après la mise en place d'un Conseil de commandement de la révolution, il décide de créer des Comités populaires en 1973, voulus comme sa conception de l'exercice d'une démocratie directe. En 1977, une nouvelle Constitution, dite Déclaration sur l'avènement du Pouvoir du Peuple, donne au mode de gouvernement de la Libye le nom officiel de « Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste ». Le pouvoir exécutif est alors partagé entre le Guide de la révolution et 16 représentants du Congrès général. Sur le plan de la politique extérieure, Kadhafi avait fait du panarabisme la pierre angulaire de sa diplomatie, à l'image de

ce qu'avait mis en œuvre le leader égyptien Nasser. Il fut mis au ban de la communauté internationale dès le début des années 1980, et plus encore après l'attentat de Lockerbie en décembre 1988, lors duquel un avion de la Pan American World Airways s'était écrasé sur un village écossais, faisant 259 victimes. Il fallut attendre l'an 2000 (et le renoncement du Président libyen à se doter de l'arme nucléaire en 2003) pour que le Guide renoue avec la communauté internationale. L'homme, comme en mal de reconnaissance, a choisi une ligne politique extérieure parfois incompréhensible, mais sur le plan intérieur, il a su manœuvrer intelligemment.

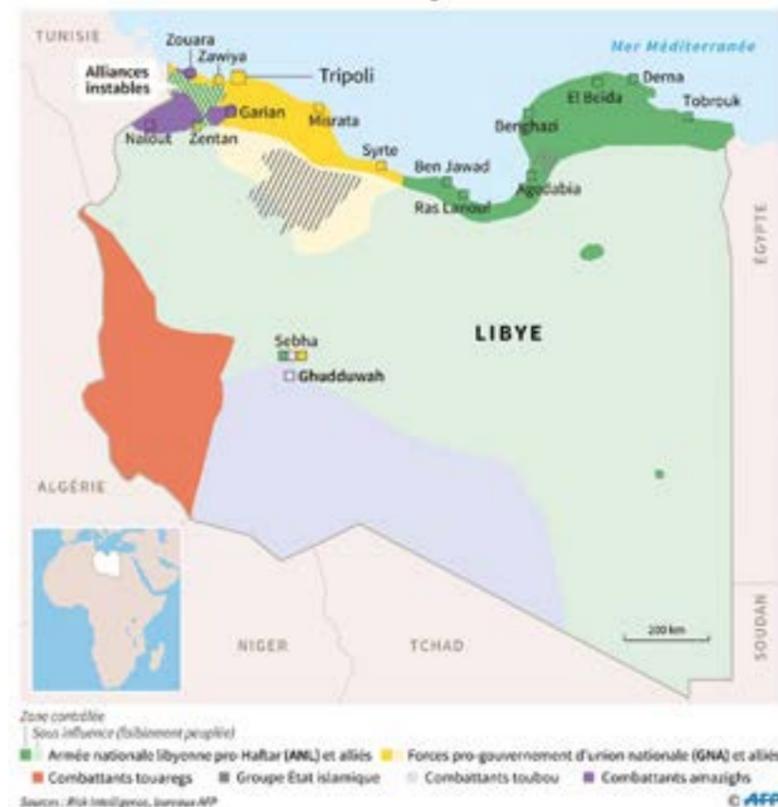
FIN STRATÈGE

Mouammar Kadhafi avait instauré un régime d'inspiration socialiste, sans oublier de prendre en compte les spécificités du pays. La

Libye n'est effectivement pas un État ni une nation au sens propre des termes. Elle est plutôt un agrégat de tribus dont les antagonismes sont profonds, et anciens. Le Guide l'avait parfaitement compris, lui qui avait intégré à son pouvoir des membres de tribus puissantes. Il était un fin stratège, quoi qu'on puisse penser de lui. Dans les années 1980 et 1990, alors que la Libye observait une forte montée du radicalisme islamiste, le dirigeant choisit de prendre des mesures pour l'affaiblir, et le contenir. Il mit en place une politique de répression, tout en adoptant la charia en 1994. Ménager la chèvre et le chou : tel était tout l'art du dictateur, qui réussit à garder la Libye unie pendant plus de 40 ans. Cette complexité libyenne semble avoir été ignorée par les Européens et Américains lors de la guerre de 2011. Et aujourd'hui, les Occidentaux sont divisés quant aux solutions à adopter. ■

Élections : une difficile équation

Le contrôle des territoires en Libye



Pour les Libyens, la tenue d'élections ressemble à l'un de ces mirages fréquents dans le désert libyque, annoncées en 2018, puis finalement repoussées pour cette année. Les conditions ne sont, à l'heure où nous écrivons ces lignes, toujours pas remplies pour que des élections fiables et sécurisées aient lieu. Le pays dispose de deux parlements et de deux leaders – l'un à l'Ouest et l'autre à l'Est –, qui ne reconnaissent pas la légitimité de l'autre. Comment organiser des élections dans cette situation ?

Les accords de Skhirat de 2015 ont relancé la transition politique qui était au point mort depuis 2011, mais ils n'ont pas pour autant mis fin à la guerre civile. L'unité du pays passe inéluctablement par la tenue d'élections libres et sécurisées, qui tardent à venir. C'est en tous cas ce que réclament « 80 % des Libyens », comme le

précisait le 8 novembre dernier à Tripoli l'envoyé spécial de l'ONU Ghassan Salamé. Les conditions ne sont toujours pas réunies pour que la population accepte d'aller voter. Les multiples tentatives se sont soldées par des échecs ; en cause, les violences sur le terrain et l'absence de lois électorales, entre autres. Elles sont le fruit des rivalités et manœuvres politiciennes des deux leaders (cf. encadré), ce qui fait obstacle à l'unité du pays.

DISSENSIONS

Le maréchal Haftar et Fayeze al-Sarraj se sont rencontrés à plusieurs reprises depuis leurs premiers échanges officiels le 2 mai 2017 à Abou Dhabi. Ainsi, lors du sommet organisé par le Président Emmanuel Macron le 29 mai 2018 à Paris, les principaux acteurs de la crise politique libyenne s'étaient engagés à tenir des élections générales avant le 10 décembre 2018. Toutefois, mi-novembre, lors de la conférence internationale qui a réuni l'ensemble de ces acteurs à Palerme (Sicile, Italie), les élections prévues pour décembre ont été

reportées au printemps 2019... Cette conférence a aussi permis de mettre en lumière les désaccords existants et de mieux cerner la personnalité du maréchal Haftar qui, arrivé en retard, a su affirmer son importance.

Le 28 février dernier, un nouvel accord promoteur a été signé entre les pouvoirs rivaux en Libye, pour la tenue d'élections. La Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a expliqué que « les deux parties se sont accordées sur la nécessité de mettre fin à la période de transition à travers des élections générales, mais aussi sur les moyens de préserver la stabilité de la Libye et d'unifier ses institutions ». Cet accord peut être perçu par certains comme une mise en scène, mais il est sans doute le plus abouti de ces dernières années, d'autant plus qu'un candidat, le maréchal Haftar, se démarque peu à peu de son adversaire Fayeze al-Sarraj, lequel ne contrôle plus qu'un quart du pays. L'Armée nationale libyenne (ANL) n'a jamais été aussi puissante, et le Gouvernement d'union nationale (GNA) aussi faible.

UN CHOIX RÉALISTE ?

Progressivement, par ses succès militaires et ses gains territoriaux, le maréchal Haftar prouve aux Occidentaux qu'il est le plus à même de garantir l'unité du pays et de lutter contre les djihadistes. La France, sans apporter clairement son soutien à l'ANL, a salué les succès du maréchal contre les terroristes ; il apparaît chaque jour un peu plus comme un potentiel leader national. Le pays est devenu un point de crispation diplomatique, notamment entre la France et l'Italie. L'ancienne puissance coloniale de la Libye juge l'Hexagone responsable du chaos actuel. Il est vrai que le Président Nicolas Sarkozy est à l'origine de l'intervention militaire de 2011 ayant conduit à la mort de Kadhafi. Et alors que Paris soutient Haftar, Rome opte pour Al-Sarraj. Ghassan Salamé a donné six mois aux Libyens pour organiser des élections générales. Ces dernières devraient donc se tenir au plus tard cet été. Encore un mirage ? Pas certain, au vu de la prépondérance croissante du maréchal Haftar. ■

Qui dirige la Libye ?



FAYEZE AL-SARRAJ

Cet architecte de formation, aujourd'hui âgé de 59 ans, est le fils de Moustafa al-Sarraj, qui fut plusieurs fois Ministre du Royaume-Uni de Libye (de 1951 à 1969), et fut un proche de Bashir Saadawi, une figure de l'indépendance libyenne.

Fayeze al-Sarraj a été désigné en 2015 Président du Conseil présidentiel et Premier ministre à la suite des accords de Skhirat. Il est le chef du GNA siégeant à Tripoli, reconnu par les Nations unies. Dans les faits, Fayeze al-Sarraj et son gouvernement ne contrôlent que l'Ouest du pays, et ne disposent que de peu d'appuis sur le territoire. Le GNA est extrêmement dépendant des milices qui contrôlent la capitale libyenne, et leur influence tend à se réduire de mois en mois.

VS



KHALIFA HAFATAR

Khalifa Haftar a participé au coup d'État de 1969 aux côtés de Mouammar Kadhafi, avant de devenir l'un de ses plus farouches opposants après son exil aux États-Unis en 1990. Rentré en Libye en 2011 afin de participer à l'insurrection, il réussit à unifier les forces armées en 2014 contre les islamistes qui étendent leur pouvoir. Il fut nommé en 2015 commandant en chef de l'auto-proclamée Armée nationale libyenne (ANL), et le Parlement de Tobrouk (opposé à celui de Tripoli), présidé par Aguila Saleh, le nomme maréchal en septembre 2016.

À 75 ans, le maréchal dirige désormais les forces armées de Libye, et préside l'ensemble de l'Est du pays. Pour l'assister, il s'est entouré de ses propres fils et a placé des membres de sa puissante tribu (Ferjany) à des postes stratégiques. Il est l'homme fort de Libye et son pouvoir ne cesse de croître.

Pétrole

La bataille continue



© AFP - PHILIPPE ROY / AURIMAGES

La Libye dispose des plus importantes ressources pétrolières d'Afrique et les recettes tirées de l'or noir n'ont jamais été aussi importantes. Mais tout le monde ne profite pas de cette manne, et la bataille fait rage pour s'en assurer le contrôle.

La production pétrolière a été temporairement interrompue durant la guerre de 2011, puis a chuté fortement en 2014 et 2016. Depuis 2017, elle a nettement augmenté. La Compagnie nationale de pétrole (National Oil Corporation, NOC) a

annoncé, par la voix de son président Mustafa Sanalla, qu'en 2017, la production avait atteint 1,25 million de barils par jour pour une recette globale de 14 milliards de dollars. Qui profite de la ressource, alors que pour la plupart des Libyens, les services de base (eau,

électricité, accès à l'essence) font défaut ?

Cet abondant pétrole attire d'innombrables convoitises. Dès la chute du régime de Kadhafi, la lutte pour le contrôle des installations pétrolières s'est engagée. Mafias et milices sont aujourd'hui maîtresses de nombreux terminaux pétroliers, ajoutant à l'opacité et l'instabilité du secteur.

Le maréchal Haftar a bien compris l'aspect stratégique de cette ressource, lui qui a concentré les actions de ses troupes sur les sites pétroliers dès septembre

2016. Il s'était emparé du « croissant pétrolier » (ports et terminaux pétroliers de Libye, à Ras Lanouf et As Sidr), qu'il n'est pas le seul à convoiter puisqu'en juin 2018, il a été attaqué par Ibrahim Jadhraan. Cet ancien chef du corps des Gardes des installations pétrolières (GIP) avait stoppé les exportations de pétrole brut en 2016, avant qu'Haftar ne les relance. Jadhraan, qui n'avait plus été vu depuis deux ans, a annoncé la création d'une « force de libération du croissant pétrolier ». Elle serait composée d'une

partie de ses anciens gardes, ainsi que de combattants hostiles à Haftar, dont des membres des Brigades de défenses de Benghazi (BDB) chassés par l'ANL. Aujourd'hui, dans l'Est du pays, les principaux terminaux pétroliers sont contrôlés et sécurisés par l'ANL, qui a confié leur gestion à la NOC.

L'ANL a mené à partir de mi-janvier une importante opération militaire visant à éliminer les « groupes terroristes et criminels » dans le sud-ouest du pays. Le contrôle des sites pétroliers est sans doute l'objectif primaire. S'assurant du soutien de tribus locales, Khalifa Haftar s'est emparé de la ville de Sebha et du champ pétrolier d'Al-Sharara, l'un des plus grands de Libye. Ce dernier a recommencé à produire du pétrole début mars.

Fin février, Khalifa Haftar a annoncé avoir pris le contrôle d'un important champ pétrolier dans le sud, celui d'Al-Fil. « *Les forces armées ont pris le contrôle, pacifiquement, du champ d'Al-Fil en attendant de le livrer aux Gardes des installations pétrolières* », a indiqué le

UNE ZONE DE NON-DROIT

Lors de la chute du régime de Kadhafi, de nombreuses milices – groupes armés et terroristes tels que Daesh et Al-Qaïda – se sont emparées des immenses stocks d'armes accumulés par l'armée libyenne sous Kadhafi, et se sont durablement implantées en Libye. Le pays est devenu un État mafieux, où les trafics génèrent des milliards de dollars de bénéfices. « *Des cas d'assassinats ciblés, de vols avec violences, d'enlèvements crapuleux sont rapportés dans plusieurs villes du pays (dont notamment Tripoli et Benghazi). La faible présence de forces de sécurité dans les zones rurales, et notamment dans le sud du pays, a favorisé l'implantation de groupes criminels et terroristes. Les zones frontalières présentent en outre un fort risque d'insécurité en raison de la présence de bandes armées* », précise le ministère français des Affaires étrangères, qui déconseille aux voyageurs l'ensemble de la Libye ; rien de rassurant.

Le 8 mars dernier, le Ministre tchadien de la Sécurité Mahamat Abali Salah a annoncé la fermeture de la frontière avec la Libye, car la région du Tibesti est le théâtre de conflits avec des groupes rebelles armés et des trafiquants en tout genre. Le chaos qui s'est installé en 2011 a conduit à déstabiliser l'ensemble de la zone sahélienne, aujourd'hui considérée comme une « zone grise », incontrôlable et incontrôlée, et cela sans doute pour de nombreuses années.

Le départ de Kadhafi a également bouleversé les flux migratoires dans la région. La Libye était déjà une plaque tournante pour les migrants désireux de se rendre en Europe, car les côtes libyennes sont situées à 300 km seulement de l'île italienne de Lampedusa. Cette tendance s'est renforcée, hors de tout contrôle. Selon les estimations, en 2017, entre 700 000 et un million de migrants et réfugiés étaient présents en Libye. Leurs conditions de vie sont parfois inhumaines. En témoigne la vidéo diffusée par CNN en novembre 2017, qui a eu l'effet d'un électrochoc dans le monde. On y voyait filmée une vente aux enchères d'êtres humains. Si les autorités libyennes ont nié que l'esclavage subsistait dans le pays, cette pratique semble toujours fréquente chez les passeurs libyens.

porte-parole de l'ANL, Ahmed al-Mesmari, sur sa page Facebook. Ce champ produit actuellement environ 73 000 barils par jour. Il est géré par Mellitah Oil & Gas, une coentreprise entre la NOC et l'italienne ENI. Progressivement, le maréchal Haftar se rapproche de son objectif : Tripoli.

Le GNA a perdu la mainmise sur le pétrole. En juin 2018, il appelait l'ONU à l'aide afin de récupérer la gestion des sites pétroliers passés sous le contrôle des autorités de l'Est du pays. Il peine également à protéger des sites toujours contrôlés par ses milices. Le 14 octobre 2018, la NOC a menacé de suspendre l'activité de la principale raffinerie du pays, celle de Zaouïa, en raison de l'incapacité du groupe armé des GIP à assurer la sécurité du personnel et des infrastructures.

Si le maréchal Haftar prend cette raffinerie, cela signifie qu'il disposera du contrôle quasi total des installations pétrolières du pays. Cela signifierait sa victoire, et la fin du GNA. Car qui contrôle le pétrole, contrôle la Libye. ■



GBM SA
Cité Chemin de Fer
Commune de Kaloum
BP : 6641P
Conakry - République de Guinée
Tél. : +224 655 90 00 19
Groupe Business : marketing@gmail.com
www.samgbm.com

HOROYA ATHLETIC CLUB

Nous investissons également dans le sport avec la gestion du Horoya Athletic Club, un club basé à Conakry dans les disciplines de football, basket-ball et handball.

Ce club sacré champion de Guinée depuis plusieurs saisons participe régulièrement aux compétitions africaines, dont la Ligue des Champions, et a figuré l'année précédente, dans le gotha des quarts-de-finaliste. Cette saison 2018-2019 en Ligue des Champions, le HAC se place déjà en second dans les matches de groupe.



Implanté depuis près de 30 ans en Guinée, le Groupe Business Marketing (G.B.M.), partenaire au développement, fait partie intégrante du développement économique, et s'inscrit aujourd'hui comme l'un de ses acteurs majeurs.

Né par la volonté de son Président-Directeur général, GBM est devenu au fil des années un holding regroupant plusieurs sociétés et entreprises dans divers secteurs d'activités, exerçant en République de Guinée.

Des services généraux aux médias, des transports à l'industrie en passant par les différentes disciplines du sport, le Groupe, en se diversifiant, s'est développé et compte désormais plusieurs milliers de collaborateurs ainsi que des partenaires dans le reste du monde.

Au 31 août 2018, le Groupe Business Marketing comprend déjà différentes sociétés :

CIS médias

Une vision des médias qui se veut panafricaine, avec pour thématique la culture et le sport.

Créé en 2016, CIS médias est un groupe de presse comprenant une télévision présente sur les bouquets CANAL PLUS (242) - STARTIMES (122) - EUTELSAT 10A EST, une radio et un site internet.

En seulement quelques années d'existence, CIS Médias est déjà présent sur les grands rendez-vous du sport et de la culture.

Créée en 2017 pour pallier le manque de compagnie aérienne privée guinéenne pouvant desservir tant le territoire national que l'international, GUINEA AIRLINES a pour ce faire signé un partenariat avec la compagnie ETHIOPIAN AIRLINES, qui assurera toute la partie technique ainsi que l'obtention d'aéronefs.

La mise en service de ces activités et le vol inaugural auront lieu en 2019.



Guinée Multi-Industries (GMI) est spécialisée dans :

- L'industrie agroalimentaire, avec l'installation à court terme d'une usine de transformation et de production de jus de fruits et de confitures à Kindia.

- L'agriculture, GMI possédant 20 ha de plantations d'ananas à Coyah, Kounsita et Kindia, ainsi qu'une plantation de palmiers à huile à Coyah.

- L'industrie papetière, dans la zone de Dubréka, à quelques kilomètres de Conakry, avec une usine de transformation de papier, dont des papiers à usage graphique, des papiers et cartons d'emballage et de conditionnement, et des papiers d'hygiène.

GMI possède également un élevage de bovins, et s'implique dans l'industrie minière notamment, avec la fabrication de céramiques et de sanitaires.



HOROYA ATHLETIC CLUB
Tél. : +224 657 00 02 03
Commune de Matam - BP : 967
E-mail : horoyaclub@gmail.com



Fondée en 1960, affiliée à la CAF en 1961 et à la FIFA en 1962, la Fédération Guinéenne de Football (F.G.F.) est une association regroupant les clubs de football guinéens et organisant les compétitions nationales et les matches internationaux des sélections des différentes catégories en République de Guinée.

Il y a deux ans, plus précisément le 28 Février 2017, une nouvelle équipe dirigeante arrive au sein de cette association avec notamment

un nouveau président, M. Mamadou Antonio SOUARÉ.

La Fédération Guinéenne de Football compte en son sein un Président et 3 Vice-Présidents, 14 membres du Bureau Exécutif élus, ainsi qu'un Secrétaire Général nommé.

Institution indépendante, cette association doit tout de même son pouvoir délégataire au Ministère des Sports.

Elle a son siège au quartier Teminetaye dans la Commune de Kaloum.



FÉDÉRATION GUINÉENNE
DE FOOTBALL
Commune de Kaloum
Quartier Teminetaye
BP : 3645 - Conakry
République de Guinée
Tél. : +224 621 10 12 81
E-mail :
feguifoot2017@gmail.com



CENTRE SPORTIF ET DE LOISIRS

La société gère une Académie de football sur 11 ha à Yorokoguia (à 50 km de la capitale), disposant de deux terrains en gazon synthétique, de dortoirs équipés et climatisés, de salles de classe climatisées et équipées, d'outils de nouvelles technologies, d'un réfectoire, et regroupant près d'une centaine de jeunes enfants de différentes catégories, hébergés, nourris, éduqués et formés.



Guinée

Sur le chemin de l'émergence

La Guinée dispose de tous les atouts pour devenir l'un des pays les plus développés du continent africain. Souvent surnommée le « château d'eau » de l'Afrique, elle possède d'immenses réserves hydrographiques et un potentiel minier de classe mondiale (un tiers des réserves de bauxite de la planète, or, diamants, fer, manganèse, zinc, cobalt, nickel, uranium), qui reste aujourd'hui largement sous-exploité.

Mais la Guinée a souvent été confrontée à des obstacles nuisibles au développement – instabilité politique et tensions sociales en tête. L'épidémie Ebola, qui a frappé de plein fouet le pays à partir de 2014, a également fortement porté préjudice à la croissance.

Pourtant, depuis son arrivée au pouvoir en décembre 2010, dans un climat économique et social préoccupant, Alpha Condé s'est attelé à redresser la nation, et notamment à améliorer son image sur la scène internationale. À titre d'exemple, le Chef de l'État guinéen a présidé l'Union africaine de janvier 2017 à janvier 2018, période au cours de laquelle il a cherché à renforcer l'unité de l'Afrique.

Au niveau national, la première tâche d'Alpha Condé fut de permettre au pays de renouer avec la croissance. Ce fut chose faite dès 2016 (+ 5,2 %). Elle est aujourd'hui de plus de 8 %. Après l'achèvement avec succès d'un premier programme défini avec le FMI, un autre programme triennal (2018-2020) portant sur un prêt non concessionnel de 650 millions de dollars, dans le cadre de la Facilité élargie de crédit, a été conclu, toujours avec le FMI, en décembre 2017. Ce programme historique consacre les progrès accomplis par la Guinée depuis sept ans dans le domaine de la gestion macroéconomique. Cette nouvelle enveloppe de prêts non concessionnels va permettre au pays de continuer à combler son déficit en infrastructures – en particulier routières et énergétiques –, et de promouvoir la croissance ambitionnée par son Plan national de développement économique et social (PNDES) à l'horizon 2020.

Alpha Condé a procédé à un remaniement ministériel et nommé Ibrahima Kassory Fofana au poste de Premier ministre le 21 mai 2018. Cet homme de grande expérience, et qui fait preuve d'un dynamisme remarquable depuis son engagement dans la vie politique guinéenne, contribue à mettre en place la vision du Chef de l'État ; ensemble, ils permettent à la Guinée de s'inscrire résolument dans la marche vers le développement. Ce dossier s'attelle à présenter les actions du gouvernement et des acteurs économiques et sociaux engagés dans l'émergence de la Guinée.

EN CHIFFRES

- Superficie : 245 857 km²
- Capitale : Conakry
- Villes principales : Kindia, Kankan, N'Zérékoré, Labé
- Langue officielle : français
- Langues courantes : peul, malinké, soussou
- Fête nationale : 2 octobre
- Habitants : 12,7 millions (2017)
- Croissance démographique : 2,5 % par an (2016)
- Espérance de vie à la naissance : 60 ans (Banque mondiale, 2016)

- Religion : islam (85 %), christianisme (8 %), animisme (7 %)
- Indice de développement humain : 183 sur 188 (2016)
- Taux d'inscription à l'école primaire : 92,4 %
- Monnaie : franc guinéen (cours flottant)
- Taux de croissance économique : 8,2 % (2017)
- PIB : 9,1 milliards de dollars (2017)
- PIB par habitant : 702 dollars (2017)

Sources : Banque mondiale, www.diplomatie.gouv.fr, PNUD, FMI.



Alpha Condé

Vu par Marie-Roger Biloa

La journaliste camerounaise Marie-Roger Biloa, aujourd'hui Présidente d'Africa International Media Group, connaît bien Alpha Condé. Elle l'a rencontré à de multiples reprises depuis l'époque de ses débuts dans le journalisme. Elle nous dresse ici un portrait savoureux du Chef de l'État guinéen.



Avenue des Ternes à Paris. Autour d'un café, le buste penché en avant, un homme svelte au débit en rafales s'emploie à faire connaître son point de vue. Face à lui, un petit groupe l'écoute, fasciné. Lorsqu'il

est rejoint par une jeune journaliste inconnue, l'orateur s'arrête et lui sourit. « Prends place ! », lui lance-t-il en désignant la banquette, avant de poursuivre son vibrant plaidoyer panafricaniste, en des termes particulièrement téméraires... La scène de ma

première rencontre avec Alpha Condé, il y a trois décennies, résume superbement le personnage que j'ai eu, par la suite, tant d'occasions de mieux connaître : la passion de l'Afrique, des convictions très ancrées, un franc-parler et le contact facile. À ces caractéristiques, il ajoutera plus tard le courage physique d'affronter l'incarcération tout en restant insoumis.

UN MILITANT INFATIGABLE

Faire le portrait du Président Alpha Condé revient donc, pour moi, à puiser d'abord dans mes souvenirs personnels. Avec les années qui passent et ma carrière qui s'allonge, j'ai

été amenée à rencontrer bon nombre d'aspirants au pouvoir qui gouvernement désormais une vingtaine de pays africains. Le cas d'Alpha Condé demeure le plus représentatif d'une ascension rendue possible par une ténacité à toute épreuve, envers et contre tout, suivie d'étapes historiques : il sera le premier président démocratiquement élu en Guinée, un pays ankylosé par des décennies de dictatures autistes et rétrogrades, puis attachera son nom à des réformes marquantes dans des secteurs fondamentaux, comme les mines et l'énergie.

Mais nous n'y sommes pas encore. En France, dans les milieux africains, Alpha Condé était une référence de la lutte pour l'instauration de l'état de droit dans nos pays. Pour avoir été un dirigeant charismatique et passionné de la FEANF, la légendaire Fédération des étudiants d'Afrique noire en France, l'ancien professeur de droit à la Sorbonne disposait d'un solide réseau d'amis et

de relations à travers l'Afrique francophone dont le point de rencontre était souvent la place d'Italie, adresse de son appartement qui frappait par son caractère impersonnel. C'est que « l'éternel militant » ne s'attachait guère à ce genre de détails, toujours pendu au téléphone pour défendre toutes sortes de causes, dès lors qu'elles concernaient l'Afrique et son devenir, pour organiser les activités de son parti, le Rassemblement du peuple de Guinée (RPG), qu'il avait fondé en 1977 ou, plus rarement, pour gérer son cabinet Africonsult, qu'il quittera en 2001.

LE RETOUR D'EXIL

Dans son rôle, notre mensuel *Africa International** a abondamment couvert la vie politique guinéenne et le principal opposant au régime, Alpha Condé. C'est ainsi qu'en 1991, juste après avoir pris le contrôle du journal, je me suis retrouvée embarquée

dans une aventure inoubliable : le retour d'exil de celui que Sékou Touré avait condamné à mort par contumace en 1970 ! L'événement terrifiait le gouvernement de Lansana Conté qui n'avait néanmoins pas les moyens de l'empêcher, à part en refusant des visas à la presse. C'est donc un appareil sécuritaire sur les dents qui figurait en première ligne pour « gérer » le phénomène.

Après une escale à Dakar, la délégation dont je faisais partie avait débarqué à Conakry à bord d'un vol Air Afrique pour trouver un aéroport en pleine ébullition ! Une foule inimaginable était venue attendre le fils du pays avec groupes de danse et fanfares, bravant toutes les interdictions et débordant totalement le service d'ordre.

Rapidement happé par ses militants à sa descente d'avion, Alpha Condé s'était retrouvé à l'extérieur de l'aéroport sans avoir eu à passer par la police des frontières. Ceux

En France, dans les milieux africains, Alpha Condé était une référence de la lutte pour l'instauration de l'état de droit dans nos pays.



© AFP - CELLOU BINANI

“ Le Président du changement au bénéfice de tous, de la réconciliation nationale et des progrès pour tous. ”

de mes confrères détenant un passeport Cedeao étaient hors d'atteinte, malgré les interminables tracasseries. Pas moi. Avec mon passeport camerounais, donc non Cedeao, j'étais une cible toute trouvée. « Elle n'a pas de visa ! », avait crié un sbire qui, quelques instants plus tôt, était mort de trouille face à l'ampleur de la mobilisation. Aussitôt, une demi-douzaine d'individus aux yeux injectés de sang m'ont empoignée et accompagnée *manu militari* dans le vol qui continuait sur Abidjan. Sans oublier de m'abreuver d'injures absolument ignobles... J'ai repensé à la fable des hyènes qui n'avaient pas pu s'attaquer au lion et qui se rabattaient sur les lionceaux !

Bien que passablement ébranlée lorsque je me suis retrouvée à bord, j'ai gardé le souvenir de mon voisin français qui s'était jeté avec gra-

titude sur mon plateau-repas que j'avais repoussé comme une incongruité ! Le sourire n'est jamais loin... Alertés, les correspondants de Reuters, la BBC et la Voix de l'Amérique m'attendaient à Abidjan pour en savoir plus. J'ai pu témoigner d'un constat indéniable que je ramenais en guise de conclusion de ce voyage écourté : l'immense popularité de l'ancien exilé.

MANIPULATIONS, PRESSIONS ET INTIMIDATIONS

Dans les étapes qui suivirent, Alpha Condé et d'autres ténors de l'opposition, tels que Siradiou Diallo, Mamadou Bah, Mansour Kaba et Jean-Marie Doré, réussirent à obtenir le multipartisme intégral et la participation de candidats issus de leurs rangs à une élection présidentielle en 1993. La fraude fut massive et grossière, notamment au détriment d'Alpha Condé car la Cour suprême annula carrément les résultats des circonscriptions qui lui étaient favorables. Là encore, l'opposant en chef marqua un point en appelant ses partisans au calme, pour éviter la guerre civile, et à préparer le scrutin suivant... Celui-ci aura lieu cinq ans plus tard. À nouveau candidat, Alpha Condé n'était pas au bout de ses surprises : il fut enlevé en pleine élection et incarcéré ! Le Président sortant, Lansana Conté, fut proclamé vainqueur avec plus de 56 % des voix, alors que s'abattait une féroce répression sur les vaincus.

L'arrestation arbitraire d'Alpha Condé devint une cause internationale qui mobilisa fortement la presse, y compris *Africa International*, les chancelleries africaines et étrangères. Dans les forums de discussion, il fut comparé à Nelson Mandela et devint une patate chaude que le régime de

Conakry réussira tout de même à garder 28 mois sous les verrous d'une geôle infâme... Libéré en 2001, l'infatigable opposant devra encore se battre près de dix ans pour accéder à la magistrature suprême !

Lancé en 1998 pour récompenser les hommes et femmes politiques engagés dans l'émancipation de notre continent, la défense de la démocratie et des droits humains, le Trophée *Africa International* 2004 fut attribué à l'unanimité à Alpha Condé pour sa persévérance de coureur de fond et ses combats pour la cause africaine, à la suite du Président Abdou Diouf qui l'avait reçu en 2000 en reconnaissance de son légendaire fair-play : le Chef d'État sénégalais avait rendu possible la première alternance démocratique dans son pays en acceptant sa défaite électorale avec une élégance infinie. Décerné au P^r Alpha Condé, le prix était assorti d'une promesse : celle de veiller à lui rappeler ses engagements une fois qu'il serait arrivé au pouvoir.

DE L'OPPOSITION À LA TÊTE DU PAYS

Et de fait, je peux témoigner que notre lauréat 2004 n'a jamais craint la confrontation des idées ni éludé les questions difficiles. En prenant des risques : ainsi en 2011, un groupe de militaires a tiré à l'arme lourde contre son domicile, tuant un de ses gardes du corps, juste un an après son entrée en fonction. En marge de l'Assemblée générale de l'ONU, notre discussion sur le processus de réconciliation nationale et sa réaction musclée avait été animée, franche, directe – comme par le passé, à l'époque où le pouvoir semblait un horizon lointain mais la controverse toujours à portée de main.

Aux commandes de l'État, l'ancien tribun de la FEANF a eu quelque mal à se départir de sa tunique de gladiateur pour endosser le sceptre de César ou, pour choisir une référence plus répandue, à quitter son rôle d'opposant. Comment s'en étonner, somme toute, après 40 ans de lutte ? Il faut dire qu'au lendemain d'une élection mouvementée, le nouveau Chef d'État n'a pas eu le loisir de savourer sa victoire, entraîné sans état de grâce dans le tourbillon d'un pays en proie aux démons de la suspicion et de la montée spectaculaire de l'ethnisme politique. Si certains de ses propos ont pu jeter de l'huile sur le feu ou polariser les camps, force est de constater que ses adversaires ne lui ont accordé que peu de reconnaissance, voire aucune, lorsqu'il faisait amende hono-

rable et les invitait à fumer le calumet de la paix, conscient de la responsabilité supérieure qui incombe au chef. Diriger les humains comporte sa part d'ingratitude... Ce qui ne l'empêche nullement d'avoir des gestes de bienveillance, comme à l'égard de son principal opposant Cellou Dalein Diallo qui a récemment perdu un parent proche. Le Président s'est rendu chez lui avec une forte délégation et a apporté son soutien à la famille. Cette fois au moins, il a eu droit à des remerciements publics...

UN CHEF D'ÉTAT PANAFRICANISTE

Depuis l'indépendance de 1958, la Guinée a traversé la dictature brutale de Sékou Touré, puis le laxisme clientélaire du général Lansana Conté, manquant d'être aspiré

dans les guerres du fleuve Mano, et enfin, après la mort de ce dernier en 2008, la violence de la junte du capitaine Moussa Dadis Camara et la gabegie du général Sékouba Konaté. Bref, un champ de mines...

Face au chaos, la profession de foi du Président Condé, à savoir être « *le Président du changement au bénéfice de tous, de la réconciliation nationale et des progrès pour tous* », fait figure de viatique aussi exigeant qu'indispensable pour garder le cap.

Au-delà des frontières nationales, le Chef d'État guinéen a su préserver sa fibre panafricaniste et fait partie des dirigeants, tels Abdoulaye Wade (Sénégal) ou Alpha Oumar Konaré (Mali), qui ont contribué à maintenir l'objectif de l'intégration africaine



© AFP - 2017 ANADOLU AGENCY

en tête des priorités. Un discours prononcé à Abidjan à l'occasion de la Conférence internationale pour l'émergence africaine (CIEA) en 2017 a proprement défrayé la chronique. Devant un parterre d'homologues, dont Macky Sall (Sénégal) et Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire), Alpha Condé s'est livré à une analyse des obstacles avec une franchise désarmante et sans langue de bois ! Pour le grand plaisir des internautes qui ont massivement fait circuler la vidéo... Après avoir pointé les errements catastrophiques des Occidentaux en Libye, lourds de conséquences notamment pour la sous-région, le Président guinéen a évoqué une Afrique en mutation, mais doutant encore de ses propres capacités, alors qu'elle a le potentiel de devenir une usine du monde, comme la Chine,

en transformant ses ressources sur place. « *Mais cela suppose que nous changions nos petits nationalismes ! On dit que l'Afrique est l'avenir du monde, c'est vrai, mais pour cela, il faudrait que nous ayons davantage confiance en nous-mêmes* », estime le Président, en s'incluant parmi les fautifs...

REDONNER CONFIANCE EN L'AFRIQUE

« *Ce qui manque à nous, chefs d'État africains, c'est que, souvent, on n'a pas confiance en nos hommes d'affaires. On pense que les Européens font mieux !* » Un phénomène souvent décrié, rarement épinglé et encore moins réglé... « *Faisons confiance aux hommes d'affaires africains ! Ils peuvent développer mieux que les étrangers car ils sont chez*

eux », a-t-il insisté, relevant au passage le bon exemple offert par son voisin de l'Ouest, le Sénégal, dont la ville nouvelle Diamniadio en construction fait largement appel aux entreprises nationales. « *Perdons le complexe que nous avons encore, plus chez les francophones que les anglophones d'ailleurs... parce que nous sommes encore trop attachés à l'ancienne puissance coloniale.* » Pour finir, lorsqu'il appelle à « *couper le cordon ombilical avec la France* », la salle applaudit à tout rompre. Mais son hôte, Alassane Ouattara, ne semble pas du même avis. « *J'ai oublié de dire à Alpha que nous sommes en direct* », avertit-il avec un sourire contraint. Et là, Alpha Condé, qui était retourné à son siège, saisit le micro et prononce une phrase reprise en boucle sur le net : « *Moi, j'assume ce que je dis !* » À l'applaudimètre, succès assuré...

Le besoin légitime de s'émanciper économiquement de l'ancienne puissance coloniale ne se traduit nullement par un boycott des entreprises françaises, qui occupent des positions stratégiques en Guinée, mais par une volonté pragmatique de diversifier les partenariats bilatéraux.

Sur le plan personnel, en revanche, Alpha Condé est sans doute le Chef d'État africain dont le parcours est le plus lié à la France, pays qu'il découvre dès l'âge de 15 ans, en entamant son second cycle au lycée Gambetta à Toulouse. À Louviers ensuite, où il passe son examen probatoire, son tuteur n'est autre que Pierre Mendès France, futur président du Conseil (l'équivalent de Premier ministre aujourd'hui), auquel il a été recommandé par des relations de son père. L'année du bac, qu'il passe à

Paris, il se lie d'amitié avec Bernard Kouchner, qui deviendra Ministre et cofondateur de Médecins sans frontières à son retour de la guerre du Biafra. Étudiant à la Sorbonne, « Alpha » collectionnera les diplômes avant de décrocher un doctorat d'État en droit public. C'est aussi en France que se déroule l'essentiel de sa carrière d'enseignant universitaire, avant qu'il ne décide de rejoindre le négoce international. Comment concilier cette proximité avec le pays de Voltaire et poursuivre un agenda délibérément africain : tel est le défi que sa politique s'est constamment employée à relever.

AVEC LA FRANCE, DES RELATIONS AMBIVALENTES

Un défi qui passe d'abord, à ses yeux, par une exigence de vérité. À l'occasion du 60^e anniversaire de l'indépendance de la Guinée, des confrères français l'ont appris à leurs dépens en orientant leur entretien sur la politique intérieure, alors qu'Alpha Condé voulait surtout parler du rôle de la France après le « non » historique de Sékou Touré à De Gaulle. « *L'histoire de la Guinée ne se résume pas à la violence. La jeunesse guinéenne et africaine soit savoir ce qui s'est passé en 1958, les conditions dans lesquelles la Guinée a pris son indépendance, la façon dont elle a été encerclée pour l'empêcher d'évoluer* », a-t-il déclaré sur TV5Monde. « *Quel a été le rôle de la France et de ses alliés ? Nous avons été mis en quarantaine alors que nous n'avions pas de cadres. Il a fallu que la Chine et l'Union soviétique nous prêtent assistance. Nous voulons que la jeunesse africaine s'approprie son histoire.* »

1958 fut une période douloureuse qu'il convient de ne plus occulter. Pour punir la Guinée de Sékou Touré d'avoir opté pour une indépendance immédiate et non dans un cadre prédéfini par le gouvernement français, en prélude à la néo-colonisation, le général de Gaulle avait brutalement rompu toute coopération, faisant rapatrier hâtivement les personnels d'appui et tout matériel transportable, allant des véhicules aux fournitures de bureau... Des ampoules furent dévissées, des câbles électriques arrachés, dans un déchaînement de mesquineries inouï. Dès l'annonce de la création d'une nouvelle monnaie, Jacques Foccart fera ensuite inonder le pays avec de la fausse monnaie, produisant l'effet escompté : l'économie de la jeune Guinée plongera dans l'abîme.

Ces faits peu reluisants, Alpha Condé a tenu à les rappeler sur des médias français. Sans rancune, mais sans crainte. « *La France doit considérer les pays africains comme souverains* », dira-t-il encore, avant de lever toute équivoque : « *Aujourd'hui, j'ai de très bonnes relations avec la France.* »

DISCRET SUR SA VIE PERSONNELLE

Homme public par excellence, et ce depuis au moins quatre décennies, Alpha Condé est toujours resté discret sur sa vie privée, sa fratrie, ses mariages et divorces. Tout au plus sait-on, depuis son accession à la magistrature suprême, qu'il est désormais marié à Fanta Djené Kaba. La très effacée Première dame de Guinée sait à quoi s'en tenir puisque, si on en croit la presse locale, le Chef de l'État l'a publiquement mise en garde :

« *Je sais que la famille est le talon d'Achille de plusieurs chefs d'État... Mais que les choses soient claires : le jour où ma femme m'apportera des hommes d'affaires à la maison, parce qu'elle a eu des faveurs de leur part, je divorce sur le champ !* » Allusion claire à l'une des épouses de son prédécesseur Lansana Conté, Mamadie Touré, qui fut impliquée dans une retentissante affaire de pots-de-vin reçus d'un homme d'affaires israélien contre des concessions minières. La justice américaine s'était saisie de l'affaire car la prévenue réside aux États-Unis.

Au fil du temps, Alpha Condé a distillé lui-même quelques confidences, reprises par les journaux guinéens. « *Je me suis marié à Dakar avec une femme peule qui s'appelle Mama Kany Diallo, de Kankalabé (Dalaba), et dont le père était chef de canton à Kébalé. Le maire de Dakar, à l'époque Mamadou Diop, qui était en déplacement à Paris, est venu spécialement pour faire mon mariage. Vos conneries de savoir qui est malinké, qui est peul ou qui est sousso, c'est votre affaire. Moi, ce n'est pas mon affaire. Je suis panafricaniste.* »

Le Président a un fils unique, Alpha Mohamed Condé, issu de son mariage avec Mina Koné, sœur aînée de la star ivoirienne de la chanson Aïcha Koné. Conformément au souhait de son père, le junior n'a pas de poste dans l'appareil d'État. C'est donc une certitude : la succession d'Alpha Condé ne sera pas dynastique... ■ MRB

* *Africa International*, magazine mensuel (presse écrite) jusqu'en 2010, est désormais une émission TV fort suivie sur les enjeux africains examinés par des experts africains, présentée par Marie-Roger Biloa. www.mrb-networks.com

« *L'histoire de la Guinée ne se résume pas à la violence.* »



© AFP - LUDOVIC MARIN

Les réformes

Vers une transformation de la Guinée

Lors de son arrivée à la magistrature suprême au début de la décennie, Alpha Condé a trouvé un pays dans une situation économique et sociale préoccupante. Les violences avaient émaillé la période électorale, et il lui a fallu reprendre les choses en main et rassurer la population afin qu'elle adhère à son projet pour la Guinée. Depuis, le Chef de l'État se bat pour redresser le pays et rehausser son prestige à l'international.

PAR CHRISTINE THOMAS

Le P^r Alpha Condé s'est promis de faire de la Guinée un pays émergent dans un avenir proche. Pour y parvenir, il a entrepris de réformer en profondeur certaines institutions. Depuis huit ans, on constate des améliorations sensibles dans les domaines judiciaire, sécuritaire et social.

RÉFORMES JUDICIAIRES

Au niveau judiciaire, des États généraux de la justice ont été organisés en 2011, dans le but de redynamiser un système à bout de souffle. Ils ont permis de relever que « *la législation en vigueur était disparate, discriminatoire, anachronique, obsolète, [et] comportait des vides*

juridiques », selon M^e Cheick Sako, le Ministre de la Justice. Ont également été pointées du doigt des contradictions avec « *certaines dispositions de la Constitution, de la Convention des Nations unies [...] sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, de la Convention internationale des droits de l'enfant, de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et du Pacte international relatif aux droits civils et politiques* ».

Face à ce constat, un vaste chantier s'imposait. Diverses résolutions ont été prises, dont l'adoption de la Politique nationale de réforme de la justice (2014-2024) et du Plan d'actions prioritaires de réforme de la justice (2015-2019). Ces deux documents, outils de planification et de suivi de la réforme, s'articulent autour de quatre axes : l'accès au droit et à la justice, l'indépendance d'une magistrature responsable, le renforcement et la valorisation des capacités humaines et institutionnelles, et la lutte contre l'impunité.

Pour Hassan II Diallo, conseiller du Ministre de la Justice, la Guinée veut « *se mettre en pre-*

mière ligne dans le cadre de la lutte contre la corruption en mettant à jour sa législation ». Elle a adopté en novembre 2018 un projet de loi anticorruption conçu par des représentants des tribunaux, des magistrats, des agents de la Gendarmerie et de la Police, ainsi que des acteurs de la société civile. La loi porte sur la prévention, la détection et la répression de la corruption, visant aussi bien les corrupteurs que les corrompus.

RÉFORMES SÉCURITAIRES

Sur le plan sécuritaire, le Programme d'appui à la réforme du secteur de sécurité (PARSS) a été mis en œuvre de février 2015 à janvier 2019 par un consortium piloté par le cabinet B&S Europe, avec un budget de 7,2 millions d'euros. Il a appuyé les efforts du gouvernement en matière de consolidation de l'état de droit, de gouvernance, de promotion des principes démocratiques et de protection des droits humains, pour contribuer à la pérennisation d'un climat social, économique et politique pacifié. Ses composantes les plus marquantes ont été la mise en place d'une meilleure gestion des ressources humaines des services de police et de protection civile, et la création de la Division d'appui opérationnel de la Police judiciaire, unité d'élite formée aux techniques d'enquête et d'investigation judiciaires les plus modernes et disposant d'équipements dernier cri.

La réforme de l'armée est aussi une des priorités du Président de la République. Preuve de son intérêt pour cette institution, Alpha Condé avait lors de son accession à la magistrature suprême voulu concomitamment prendre la tête du ministère de la Défense. En deux ans, il a réussi à convaincre plus de 4 000 militaires, dont certains de haut grade, de partir à la retraite, et obtenu la démilitarisation de l'Administration publique, le démantèlement des barrages militaires, la délocalisation des armes lourdes en dehors de la capitale, la construction de casernes, sans oublier

la création d'une Police militaire et du premier tribunal militaire. De plus, divers textes législatifs et réglementaires ont été rédigés, dont la Politique nationale de défense et de sécurité (PNDS), la Loi de programmation militaire 2015-2020, le Code de justice militaire, le Code de conduite des forces armées... L'armée guinéenne apporte son soutien aux missions de maintien de la paix au sein de la Cedeao, de l'UA et de l'ONU, et est active dans la mise en œuvre des initiatives de prévention et de lutte contre le terrorisme. « *La réforme des forces de défense et de sécurité de notre pays est considérée aujourd'hui comme un modèle de réussite* », s'est félicité le Chef de l'État.

RÉFORMES SOCIALES

Le volet social n'est pas oublié. Il s'agit en premier lieu de permettre aux jeunes de trouver un emploi sur le territoire, afin d'endiguer une émigration en constante augmentation. À cet effet, le Projet de renforcement des compétences, conçu pour la période 2014-2020 et doté de 20 millions de dollars, a été lancé. Il est scindé en trois parties : un Fonds pour les compétences et l'employabilité destiné à financer des programmes de formation professionnelle conformes aux certifications internationales ; un programme Education to Employment (E2E) pour aider les diplômés sans emploi à trouver des formations, stages, emplois salariés, ou à se lancer en tant qu'indépendants ; un appui institutionnel au travers d'une allocation de ressources aux établissements de formation et d'une plus grande flexibilité dans leurs dépenses.

En 2015 a été mise en place la Mutuelle financière des femmes africaines (Muffa), un organisme de microfinance pour l'autonomisation des femmes. Des crédits à 1,5 % de taux d'intérêt leur sont octroyés pour favoriser le financement de leurs projets. Trois ans après ce lancement, le pays compte une trentaine d'agences, et 65 000 femmes en ont déjà bénéficié. Le taux de recouvrement est remarquable puisque 98 % des crédits

accordés sont à ce jour remboursés. Le succès est tel que le Chef de l'État a décidé d'aller plus loin : « *Nous sommes en discussion pour la création d'une nouvelle banque qui viendra apporter un apport aux Muffa, [à destination] des PME, [pour] accompagner les femmes et les jeunes.* » Afriland First Bank Guinée, filiale d'Afriland First Group, a signé un accord de financement de 165 milliards de francs guinéens en faveur des couches défavorisées du pays.

En 2018, le Président Condé a également entrepris des réformes sociales importantes, comme l'adoption de la loi portant protection et promotion des personnes handicapées, ou la création de l'Agence nationale d'inclusion économique et sociale (Anies). Il est prévu que 517 milliards de francs guinéens soient versés aux collectivités locales pour lutter contre la pauvreté. ■



© AFP - ANADOLU AGENCY

VISIBILITÉ À L'INTERNATIONAL

Le P^r Alpha Condé a pris la tête de l'Union africaine en 2017. Cette présidence lui a permis de s'impliquer particulièrement dans les enjeux continentaux, implication qui a revalorisé l'image de la Guinée dans la région. La ligne du Chef de l'État a été d'imprimer une nouvelle dynamique au sein de l'UA, pour la rendre plus efficace : « *Moins de palabres et plus de travail, tel était mon souhait* », a-t-il résumé. Même si tout ce qui a été entrepris n'a pas réussi (notamment concernant la résolution des tensions en Libye, en Centrafrique et en RDC), le Président guinéen est parvenu à inscrire à l'agenda de l'UA la question épineuse mais majeure du devenir de la jeunesse africaine et de la tentation de l'émigration, et a permis que les pays africains parlent d'une même voix et agissent de concert contre le terrorisme, en prenant plus collectivement leur destin en main. Ces succès rejaillissent sur la Guinée.

Diplomatie guinéenne

Diversifier les axes de coopération

Au sujet des affaires étrangères et de la coopération, la Guinée a fait preuve ces dernières années de détermination pour tisser de nouveaux partenariats et retrouver sa place sur la scène internationale.

PAR STANISLAS GAISSUDENS



© AFP - 2017 ANADOLU AGENCY

Il suffit de quelques exemples pour comprendre la dynamique dans laquelle s'est inscrite la Guinée sur la scène diplomatique internationale ces cinq dernières années : elle a été élue au Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) en 2013 puis en 2014, et son Président, Alpha Condé, a présidé à deux reprises les réunions de cette instance à Addis Abeba (Éthiopie). Il fut également désigné comme membre du panel de haut niveau pour la formulation de l'agenda 2063, qui est le document traçant la trajectoire de développement de l'Afrique sur 50 ans. Pour le Chef de l'État guinéen, le continent est au cœur de tous les projets.

UNE TRAJECTOIRE PANAFRICAINNE

« J'ai essayé, par fidélité à ce que j'ai toujours défendu, de servir le continent et de faire avancer l'UA. Toute ma vie, j'ai combattu, d'abord pour les indépendances africaines, puis pour l'unité de l'Afrique » : voilà ce que déclarait Alpha Condé le 28 janvier 2018, au 30^e sommet de l'UA, à Addis Abeba, alors qu'il passait le flambeau de la présidence de l'Union au rwandais Paul Kagame.

En 2017, sous la houlette de ce panafricain convaincu, l'UA n'a cessé de chercher à parler d'une seule voix « sur les crises du Moyen-Orient ou sur le terrorisme ». Alpha Condé n'est pas connu pour pratiquer la langue de bois. Il a tout mis en œuvre pour que l'Afrique « prenne un peu plus son destin en main », et pour que l'UA devienne plus efficace. « Si nous,

Présidents, ne prenons pas au sérieux notre organisation, qui le fera ? », s'interrogeait-il en janvier 2018. Durant son mandat, il s'est « efforcé, malgré les limites, d'imprimer une nouvelle dynamique ». Et il a été sur tous les fronts. À titre d'exemple, il s'est personnellement impliqué pour apaiser la crise togolaise de l'automne 2017. Il s'est également préoccupé de la bonne tenue du sommet UA-UE des 29 et 30 novembre 2017 à Abidjan.

Aujourd'hui, la Guinée ne préside plus l'UA mais continue de renforcer son action diplomatique aux niveaux régional et continental. Il convient à ce titre de mentionner le retour de l'armée guinéenne sur la scène internationale, au travers de sa participation à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilité du Mali (Minusma). Elle est également un membre actif de la communauté islamique. Conakry a abrité le 16 janvier 2019 la conférence régionale du WAQF-BID, une institution caritative à caractère éducatif. Le président de la Banque islamique de développement (BID), le D^r Bandar Hajjar, a relevé que la Guinée était « le premier pays d'Afrique subsaharienne à abriter cette conférence régionale ».

De nouveaux partenariats sont tissés avec les nations d'Afrique, et d'autres sont renforcés. Pour preuve : le Président de la République a effectué une visite d'État en Éthiopie du 6 au 8 février, en compagnie d'une forte délégation composée notamment du Ministre des Affaires étrangères et des Guinéens

de l'étranger, Mamadi Touré, et de la Ministre de la Coopération et de l'Intégration africaine, le D^r Djené Keita. Des liens historiques de coopération et de solidarité existent entre la Guinée et l'Éthiopie, et les deux États entendent approfondir et renforcer leurs relations. Des accords ont été signés à l'issue des travaux de la 1^{re} Commission mixte de coopération guinéo-éthiopienne, dont un Partenariat stratégique entre les deux gouvernements. Plusieurs domaines figurent au cœur de cette coopération : la science, la technologie et l'enseignement supérieur, la santé, le tourisme et l'artisanat, l'agriculture et les services aériens – secteur sur lequel un accord a déjà été conclu.

NOUVEAUX PARTENAIRES

Depuis sa prise de fonction, Alpha Condé a engagé des actions directes afin que les missions diplomatiques de la Guinée à l'étranger soient restructurées, pour une plus grande efficacité. Ainsi, plusieurs chancelleries guinéennes ont été rénovées, notamment à Paris, Abidjan, Alger, Madrid ou encore Riyad.

Les relations historiques avec la France subsistent. Toutefois, le Président Alpha Condé n'apprécie pas les critiques des Français, comme lors de la cérémonie du 60^e anniversaire de l'indépendance de la Guinée, en octobre dernier. Il avait vivement sermonné des journalistes impertinents. La Guinée reste cependant un pays prioritaire de l'aide au développement française, et les entreprises hexagonales y sont très présentes. Les liens restent solides : le Ministre des Affaires étrangères français Jean-Yves Le Drian s'est déplacé à Conakry en juin 2017, et Emmanuel Macron a rencontré Alpha Condé à Paris le 22 novembre de cette même année.

La Guinée cherche à développer de nouveaux axes de partenariats. Avec le Maroc, une coopération « très dynamique » a été engagée, notamment dans le domaine des hydrocarbures ; un partenariat a d'ailleurs été conclu en 2016 avec l'Office national des hydrocarbures et des mines (Onhym), qui a permis la formation d'au moins une centaine de collaborateurs dans ce domaine. Les liens se sont également renforcés avec le Qatar, dont l'Émir, Cheikh Tamim Ben Hamad Al-Thani, a été reçu à Conakry le 22 décembre 2017, permettant la signature de sept accords de coopération sur la promotion et la protection des investissements, la culture, les sports, la jeunesse, le transport maritime. Deux mémorandums d'entente ont également été signés, sur la sécurité alimentaire, et entre le Port autonome de Conakry et la société de gestion du port de Qatar (Mwani Qatar).

En début d'année 2019, la Guinée porte le regard outre-Atlantique. Le Ministre des Affaires étrangères et des Guinéens de l'étranger était présent le 1^{er} janvier au Brésil, pour la cérémonie d'investiture du Président Jair Bolsonaro. La Guinée souhaite renfor-

cer la coopération économique avec Brasilia, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de la santé et de l'énergie. Le 25 janvier, Mamadi Touré était en visite officielle à Cuba, pays qui a porté assistance à la Guinée lors de l'épidémie d'Ebola. Il a été reçu par le Président de la République Miguel Diaz-Canel. Lors de son séjour, le Ministre a fait part de « la volonté du Chef de l'État [guinéen] de renforcer davantage la coopération entre la Guinée et Cuba, notamment dans les domaines médical, de l'enseignement supérieur et du tourisme ». Preuve des échanges existants entre les deux nations : une délégation d'experts médicaux cubains, spécialistes dans l'administration des hôpitaux et la formation des formateurs, doit se rendre très prochainement en Guinée en vue d'évaluer les besoins du pays. ■

CAN 2025 : UNE FIERTÉ GUINÉENNE

Il était prévu que la Guinée accueille la Coupe d'Afrique des nations en 2023 (CAN 2023). Mais la Confédération africaine de football (CAF) lui a proposé d'organiser plutôt l'édition de 2025, afin de permettre au Cameroun – dessaisi de l'organisation de la CAN 2019 – d'organiser celle de 2023.

Ce sera la première fois que la Guinée accueillera la CAN, et c'est une fierté nationale. Il fut un moment question d'une organisation conjointe avec le Sénégal, voire avec la Gambie et la Mauritanie, mais le Ministre des Sports Sanoussy Bantama Sow a coupé court aux rumeurs fin janvier : « Il n'y a pas de coorganisation avec le Sénégal. En 2025, ce sera la Guinée ou la Guinée. » Si le manque d'infrastructures nécessaires à l'organisation un tel événement est à ce jour criant, la Guinée assure qu'elle est capable de réussir seule le pari de la CAN 2025. Il lui reste six ans pour le prouver.



© SHUTTERSTOCK - FILIPE FRAZAO



Entretien avec Ibrahima Kassory Fofana Premier ministre guinéen

À la tête du Gouvernement guinéen depuis près d'un an, le Premier Ministre Ibrahima Kassory Fofana, économiste de formation, a, par le passé, occupé plusieurs postes ministériels (Ministre du Budget et de la Restructuration du secteur parapublic, Ministre de l'Économie et des Finances, Ministre d'État à la Présidence chargé des questions d'investissements et des partenariats public-privé). Il nous livre sa vision des actions prioritaires entreprises pour la croissance de la Guinée.

© AFP - CELLOU BINANI

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENT BOU ANICH

L'Essentiel des relations internationales :
Monsieur le Premier Ministre, la croissance guinéenne est fortement liée à la hausse de la production minière. Quels efforts ont été engagés afin de diversifier l'économie du pays ?

Ibrahima Kassory Fofana : Effectivement, les mines présentent un potentiel de croissance plus élevé, au moins à moyen terme, compte tenu des conditions actuelles de marché.

Mais le Président de la République, dans sa vision, privilégie l'agriculture, dont le potentiel est énorme en Guinée. Notre pays dispose de plus de 6 millions de terres arables, dont seulement un tiers est en exploitation. Ensuite, l'énergie est un autre secteur porteur de croissance. Notre potentiel dans ce secteur est estimé à plus de 6 000 MW. La Guinée, comme vous le savez, est qualifiée de château d'eau de l'Afrique de l'Ouest, ce qui réserve des perspectives appréciables pour le développement du potentiel hydroélectrique. On peut donc dire que l'effort de diversification est réel, y compris dans le domaine des TIC.

Lors de votre nomination, quelles ont été les orientations données par le Président de la République comme feuille de route ?

J'ai décliné ces orientations dans ma déclaration de politique générale, devant l'Assemblée nationale, le 27 juin 2018. Ces orientations découlent tout d'abord de la Constitution, qui fixe le cadre des prérogatives dévolues au Premier ministre. Ces orientations découlent ensuite des directives expresses du Président de la République, qui reposent sur sa vision pour la gouvernance de la Guinée.

Promouvoir le dialogue social, restaurer l'autorité de l'État, restructurer l'Administration, lutter contre la corruption et recentrer l'action économique de l'État vers le partage de la prospérité sont les grands axes de ces orientations. Notre objectif est de réduire effectivement la pauvreté par une meilleure allocation des ressources vers les plus vulnérables, et d'impulser le développement du secteur privé.

Il vous a également été demandé de rassurer et de faire venir les investisseurs. C'est d'ailleurs votre fer de lance.

Tout à fait. Parce que nous avons beaucoup de projets qui doivent reposer sur les apports du secteur privé. En fait, notre PNDES suppose le financement du secteur privé pour 40 %. Je rappelle que notre politique se fonde sur une philosophie claire, qui est de faire du secteur privé le moteur du développement. Par conséquent,

nous pensons que c'est le développement du secteur privé qui génère une croissance saine, et partant, un essor au pays. Cela, bien sûr, suppose l'amélioration du climat des affaires à travers des dispositifs législatifs et réglementaires, la simplification des procédures pour faciliter l'investissement, la diminution des pesanteurs administratives. Tout cela est déjà en cours avec différents codes remis aux normes reconnues internationalement, qu'il s'agisse du Code des investissements ou du Code minier, pour ne citer que ceux-là. Nous nous félicitons, d'ailleurs, d'avoir gagné des places en termes d'amélioration du climat des affaires, ce qui se traduit par une compétitivité accrue de notre économie, selon le rapport Doing Business de la Banque mondiale. Nous avons renforcé le dialogue entre le secteur privé et le Gouvernement en instituant des échanges permanents sur les points sur lesquels l'action gouvernementale devrait porter pour faciliter et améliorer davantage le climat des affaires.

Notamment le développement des Partenariats public-privé (PPP) ?

Oui, nous attachons du prix à ces partenariats, car nous pensons qu'ils sont une réponse viable à nos besoins de financement d'infrastructures, dans le contexte de ressources publiques limitées et de l'insuffisance de l'aide publique internationale.

“ Le désenclavement de certaines régions est primordial pour faciliter l'accès aux zones de production ”

▼ Le Premier Ministre en compagnie de Mevlüt Cavusoglu, Ministre des Affaires étrangères turc.



© AFP - 2016 ANADOLU AGENCY

“ Il faut prendre des mesures qui limitent la tentation du recours à la corruption ”



© DR

Quels sont les secteurs porteurs à même de maintenir la dynamique actuelle de croissance économique, et qui peuvent favoriser l'emploi ? L'agriculture, la pêche, l'élevage... ?

L'agriculture, bien évidemment, mais pas seulement ! Il y a aussi les nouvelles technologies, sans oublier les infrastructures : routes, aéroports... Le désenclavement de certaines régions est primordial pour faciliter l'accès aux zones de production, favoriser l'écoulement des produits vers les zones de consommation, y compris vers le marché extérieur. Il faut une facilitation des circuits de transport et de distribution, notamment en ce qui concerne la connexion entre le pays et l'étranger. Tout cela est en cours.

Il y a de grands chantiers de barrages hydro-électriques à même de résorber le déficit énergétique du pays. Quel est leur état d'avancement, et quel sera l'impact de leur mise en fonction ?

Le chantier du barrage du Souapiti est en cours. Avec une capacité de 450 MW, soit le double de celle du barrage de Kaléta réalisé sous l'ère de S.E. le Pr Alpha CONDÉ, il viendra compléter la capacité de production hydroélectrique natio-

nale. Cela permettra non seulement d'alimenter tout le pays, mais aussi de faire de la Guinée un pays exportateur d'électricité. Dans les années à venir, l'électricité devra compter dans la balance commerciale guinéenne comme un produit d'exportation contribuant à améliorer la balance des paiements du pays, à garantir la disponibilité du service public d'électricité et à contribuer à l'amélioration de la situation économique d'ensemble de la Guinée.

Vous avez dit qu'en début d'année allaient se régler les problèmes d'assainissement, de propreté dans le pays, et notamment à Conakry...

Oui, c'est le cas. De considérables efforts sont entrepris en ce sens. Conakry est de plus en plus propre, et nous allons poursuivre les efforts. Grâce, notamment, à la mise en œuvre du projet d'assainissement appuyé par l'Union européenne et par la Banque Islamique de Développement, par un financement d'environ 100 millions de dollars. C'est l'une de nos priorités pressantes aujourd'hui, parce que, comme vous l'aurez remarqué, Conakry a un grand besoin d'assainissement. Avant fin juin, un nouvel opérateur prendra le relais de l'administration et garantira l'assainissement de la ville.

Malgré la mise en place de saines politiques monétaire et budgétaire, ces dernières années, le déficit des finances publiques continue de se creuser. Comment œuvrez-vous à redresser le cap sur le plan macroéconomique ?

Je réfute cette assertion ! Le déficit ne se creuse pas, il se réduit d'année en année. Il dépassait les 10 % du PIB en 2010, et il a aujourd'hui diminué de moitié. La tendance est également à la baisse progressive pour l'inflation, qui était de l'ordre de 25 % et qui n'est plus aujourd'hui qu'à un chiffre.

Quand on parle de déficit, on parle aussi de monnaie ; est-ce que le franc guinéen va perdre, est-ce qu'on va passer au franc CFA, est-ce qu'il y a avoir une nouvelle monnaie... ?

La question est celle de l'agenda de l'intégration économique régionale. Cette intégration suppose au préalable de remplir les conditions requises – vous avez évoqué le niveau de budget, le niveau d'inflation, entre autres –, mais globalement, il s'agit des critères de convergence. Et la Guinée est sur la bonne trajectoire pour arriver au rendez-vous de l'intégration régionale. Donc c'est une option totalement envisageable.

Vous avez dit, Monsieur le Premier Ministre, qu'améliorer les conditions de vie des populations était une priorité nationale. Comment votre Gouvernement œuvre-t-il pour répondre à cet objectif, et quelles mesures avez-vous initiées afin d'assurer la stabilité sociale du pays ?

La première chose est d'améliorer la qualité du dialogue social. Dès ma prise de fonction, j'ai fait le tour des états-majors des partis politiques pour tenter d'établir un climat serein, un climat de collaboration. Nous avons également tenté de faire valoir la force de la loi, parce que c'était l'une des faiblesses du système. Nous avons renforcé la sécurité des personnes et des biens, pour que cette sécurité soit une réalité. Il y a aujourd'hui une forte amélioration. Nous assistons à moins de crimes. Nous avons mis en place des tribunaux pour les grands crimes de manière à montrer que l'ordre public revient peu à peu dans le pays.

Concernant les mesures mises en place pour répondre aux demandes des populations, nous avons une approche très novatrice du développement, que le Président de la République a initiée : faire voter dans la Loi de Finances une ponction de 15 % des recettes minières et l'affecter au développement local, de manière à régler les problèmes à la base. Il appartiendra aux exé-

cutifs locaux de définir leurs programmes de développement, qui pourront être mis en œuvre grâce à ce soutien financier.

C'est une grande attente de la population...

C'est effectivement une grande attente et je peux vous dire que fin janvier - début février, des états généraux de la décentralisation et du développement local ont été tenus, et il en est sorti une répartition, avec une liste de projets définis par les communautés, pour engager leur développement de façon organisée. Pas une seule localité ne sera laissée pour compte ! Nous avons organisé une grand-messe à Conakry où ont été présents un millier de représentants locaux, pour une conférence nationale avec le Chef de l'État, laquelle a défini les priorités, trouvé les moyens de les financer et dégagé les mécanismes de leur mise en œuvre.

Parmi les priorités figure également la jeunesse. On sait que c'est un sujet qui vous tient à cœur. Est-ce que le pays répond à ses attentes ? Arrive-t-il à lui fournir des emplois ?

Il n'y a pas mille solutions pour résoudre les problèmes de la jeunesse. La solution passe par deux mesures essentielles : la première, c'est

BIO EXPRESS

Tout à la fois homme de terrain et homme d'État, brillant économiste et fin stratège, esprit pragmatique et théoricien ayant une vision globale de la macroéconomie : tel se présente Ibrahima Kassory Fofana, Premier Ministre de la Guinée depuis le 24 mai 2018.

Son parcours étudiant est parlant : l'homme est diplômé de la Faculté de comptabilité de l'Institut polytechnique Gamal-Abdel-Nasser de Conakry (IPGAN) – dont il est sorti major de sa promotion –, du Centre d'études économiques, financières et bancaires (CEFEB, centre de formation de l'Agence française de développement [AFD]), et de la prestigieuse American University de Washington DC où il a suivi le cursus développement finances et banques.

Son expérience professionnelle est riche. Il a occupé plusieurs postes sensibles au sein de l'administration, et fut souvent mandaté pour défendre les intérêts guinéens face aux créanciers bilatéraux et multilatéraux.

Il pilota à la fin des années 1990 la planification du développement infrastructurel du pays en tant que directeur national des investissements publics au Ministère du Plan et de la Coopération internationale, puis comme administrateur général des Grands projets à la Présidence de la République. Son engagement s'est partagé entre vie politique (Ministre du Budget et de la Restructuration du secteur parapublic, Ministre de l'Économie et des Finances, Ministre d'État à la Présidence chargé des questions d'investissements et des PPP) et carrière de consultant international.

C'est cet homme talentueux qui a finalement été choisi par le Président Alpha Condé comme Chef du Gouvernement, avec la lourde charge de mener à bien le Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020, outil d'opérationnalisation de la Vision Guinée 2040.



© DR

la formation ; la deuxième, c'est la croissance. Vous formez le capital humain pour mieux le préparer à répondre aux besoins du marché, et vous créez les conditions macroéconomiques et de développement pour que la croissance soit suffisamment forte pour offrir des emplois à la jeunesse. C'est sur ces deux fronts que les efforts de mon Gouvernement sont axés. Aujourd'hui, nous avons restructuré le budget de l'État pour augmenter progressivement la part de l'éducation, avec l'objectif d'arriver à 20-25 % avant 2025.

Nous avons aussi facilité les conditions d'accès à l'entrepreneuriat pour la jeunesse. Nous travaillons actuellement à faciliter l'accès au système de crédit, dont la microfinance, pour l'aider dans ses ambitions d'entreprendre. C'est une

“ Nous avons une approche tolérance zéro en ce qui concerne la corruption ”

tâche qui n'est pas facile. Mais ce qui est important, c'est qu'il y a toute une batterie de mesures gouvernementales destinées à impulser la dynamique du développement de notre jeunesse.

Vous êtes, depuis les années 2000, le maître d'œuvre et le fer de lance de la lutte contre la corruption. Quelle politique préconisez-vous afin de faciliter la bonne gouvernance et la transparence ?

Nous avons une approche tolérance zéro en ce qui concerne la corruption. Nous travaillons aujourd'hui à ajuster nos outils législatifs et réglementaires. Par exemple, nous avons revu la loi sur la gouvernance de manière à cibler les points critiques, « corruptogènes ». Nous avons revu le Code et les procédures de passation de marchés publics, pour y introduire plus de transparence dans la gestion des ressources publiques. Mais cela ne suffit pas. Nous orientons maintenant nos efforts vers l'optimisation des conditions de travail des services en charge des contrôles, qu'il s'agisse des contrôles internes ou des contrôles externes.

Est-il possible d'éradiquer cette corruption ?

Il n'existe aucun pays au monde sans corruption. Tout est question de degré. Le but, c'est de réduire autant que faire se peut le niveau de corruption, de le rendre tolérable, pour ne pas, comme c'est le cas aujourd'hui dans la plupart des pays africains, handicaper le développement, la croissance.

Et pour développer le pouvoir d'achat de la population ?

Exactement. Cela va ensemble. Il faut prendre des mesures qui limitent la tentation de la corruption, y compris des sanctions. En termes de pouvoir d'achat, il faut que les gens aient un minimum qui les prémunisse contre cela. C'est un travail de longue haleine. Nous essayons de bâtir un système de rémunération de façon à ce qu'il y ait une adéquation entre l'effort dans la fourniture du service public et la rémunération, pour inciter les gens à s'investir plus dans leur travail. Il faut sortir de cette rémunération

classique où les fonctionnaires, quel que soit leur niveau, quels que soient leurs efforts, sont payés de la même manière, selon la même grille salariale.

À ce propos, on peut louer les efforts que vous avez faits, encore récemment avec les syndicalistes, les enseignants, pour faire avancer ces idées.

Juste un dernier mot sur le port, qui est un poumon du pays : va-t-il rouvrir ?

Le port n'a jamais été fermé. Il a seulement fonctionné au ralenti. Il faut noter que là aussi, on vient de loin. Malgré les insuffisances que l'on peut constater et les reproches que l'on peut faire concernant son fonctionnement, il y a eu des améliorations notables depuis la mise en place de la convention avec Bolloré. Aujourd'hui, la capacité portuaire du pays a

augmenté. On peut ouvrir une discussion sur les conditions tarifaires mais globalement, la qualité et la disponibilité des services se sont sensiblement améliorées. Et maintenant, nous sommes associés à une compagnie turque qui vient en complément d'activité, avec une convention de concession, dans les mêmes conditions que Bolloré.

Je vous remercie pour cet entretien Monsieur le Premier Ministre. Que peut-on vous souhaiter pour 2019 ?

On va vers les élections législatives cette année, les présidentielles en 2020. On peut souhaiter plus de stabilité dans ces perspectives électorales, qui souvent en Afrique comportent des risques de désordre, et espérer que le pays va tenir le cap d'une croissance à deux chiffres. C'est ma principale mission pour la Guinée. ■



© CCG



GROUPE GUICOPRES

LA SYNERGIE DE NOS COMPÉTENCES À VOTRE SERVICE

Créée en 1998, la société GUICOPRES bénéficie d'une grande confiance des autorités guinéennes qui lui ont permis d'être la première entreprise privée en termes de nombre d'emplois créés et de densité d'équipements. L'Entreprise crée plus de 1 500 emplois directs et indirects. De par le développement des moyens de GUICOPRES, Kerfalla CAMARA a décidé de lui donner un statut de Groupe en créant 4 Filiales, à savoir : GUICOPRES BTP, Guico Multiservices International (GMI), KAKANDE Immobilier et NALOU Transit.

Aujourd'hui, après avoir fait ses preuves en Guinée par la qualité des ouvrages réalisés, le Groupe GUICOPRES exporte son expertise et son savoir-faire en Sierra Leone, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Sénégal.



Kerfalla Camara,
P-DG du Groupe Guicopres



**GROUPE GUICOPRES : Rue KA 003,
Almamiyah, Commune de Kaloum
BP 2150 Conakry, République de Guinée**

Opportunités d'investissement

Un climat des affaires attractif



© SHUTTERSTOCK - MUSTAPHA GUNNOUNI

Ces huit dernières années, avec la volonté appuyée du Président de la République, la Guinée est parvenue à se doter de plusieurs outils légaux devant impulser son développement. Ainsi, une série de Codes (impôts, douanes, investissements, activités économiques, urbanisme, foncier et domanial, collectivités locales, minier...) ont été révisés et alignés sur les standards internationaux.

PAR MOHAMED CONDE

Ce n'est pas pour rien qu'à l'occasion de son Forum sur la compétitivité des investissements d'octobre 2017, le Groupe de la Banque mondiale a élevé la Guinée au rang de « Pays grand réformateur », la classant parmi les cinq États au monde les plus performants en matière de réformes visant à attirer les investissements directs étrangers.

Le nouveau Code des investissements adopté en mai 2015 est, sans aucun doute, la consécration de la politique nationale en matière d'investissement. Il s'inscrit dans la logique de la promotion des investissements et de l'amélioration de la compétitivité de l'économie guinéenne. Il a institué un régime favorable aux investissements, qui accorde des avantages fiscaux et douaniers pendant les phases d'installation et de production (cf. loi de finances 2014).

Tous les investisseurs régulièrement établis en Guinée sont libres, entre autres : d'acquérir des biens, droits et concessions et jouir desdits biens et droits acquis ; de transférer à l'étranger, sans autorisation préalable et dans la devise de leur choix, les fonds, les bénéfices après impôts, les dividendes..., sous réserve de régularisation fiscale ; de choisir librement leurs modes de gestion technique, industrielle, commerciale, juridique, sociale et financière, sauf dispositions contraires ; de choisir en conformité avec la législation guinéenne en vigueur en la matière leur politique de gestion des ressources humaines.

Sans vouloir occulter l'apport d'autres secteurs dans le développement et la création de richesses en Guinée, on peut considérer l'agriculture, les mines, les infrastructures, les télécommunications, l'énergie et l'hydraulique comme étant les principaux domaines offrant le plus d'opportunités d'investissement.

UN POTENTIEL AGRICOLE INSUFFISAMMENT EXPLOITÉ

Le potentiel agricole guinéen est l'un des plus intéressants de la sous-région. Le pays dispose de près de 6 millions d'hectares de terres cultivables, dont seulement environ 1,6 million d'hectares sont mis en valeur. Le potentiel de terres irrigables est de 364 000 ha, sur lesquels seuls 30 200 ha sont aménagés. Celui de production de fruits et légumes est estimé à 150 000 tonnes/an. La production bananière, qui avoisinait 100 000 tonnes à la fin des années 1950, a baissé cette dernière décennie. Le domaine sylvoicole de près de 100 000 km² de forêt naturelle est riche en essences de qualité. La pluviométrie moyenne est de 1 835 mm par an, variant selon les régions de 1 100 mm à plus de 4 200 mm.

Ces capacités insuffisamment exploitées offrent plusieurs opportunités d'investissement rentable : création d'unités de transformation, réalisation d'infrastructures et d'équipements de conservation et de conditionnement, mise en place d'unités de production d'intrants et de divers types d'emballages, cultures fruitière et maraîchère, plantations (acajou, café, cacao, coton, etc.), création et développement de pôles agricoles pour redynamiser les chaînes de valeur agro-industrielles, valorisation des innovations existantes pour l'amélioration de la production animale, ou exploitation de grandes surfaces de terres destinées à la riziculture.

De nombreux exemples de projets agricoles sont en cours d'élaboration, parmi lesquels : le projet rizicole d'aménagement de 32 000 ha de terres irrigables le long des vallées des fleuves Fie et Sankarani ; le projet des centres de production, de conditionnement et de commercialisation des intrants agricoles dont le coût est estimé à 200 millions de dollars ; et le projet de création d'un complexe avicole en Haute-Guinée qui donnera naissance à un centre avicole de dernière génération. La plupart de ces projets sont demandeurs d'investis-

sements, avec des possibilités de partenariats public-privé et d'extension du marché des produits agricoles, notamment grâce à l'African Growth and Opportunity Act (AGOA), aux accords Union européenne - Afrique, Caraïbes, Pacifique (UE-ACP) et au marché commun de la Cedeao. Ces opportunités constituent de vrais enjeux pour le dynamisme économique non seulement de la Guinée, mais également de toute la sous-région.

DES DOTATIONS MINÉRALES FAIBLEMENT EXPLOITÉES

Le secteur minier guinéen repose sur une concentration de ressources reconnue comme l'une des plus importantes au monde : plus de 40 milliards de tonnes de bauxite ayant une teneur en alumine dépassant les 40 % ; 20 milliards de tonnes de fer de forte teneur (65 %) ; de l'or pour environ 700 000 onces par an (ce qui place le pays parmi les dix premiers du continent) ; des diamants pour 700 000 carats par an en moyenne, généralement de qualité joaillerie ; sans oublier des indices importants d'uranium, de graphite, de cuivre et de pétrole. Grâce à ces exploitations, les mines contribuent à hauteur de 12 à 15 % du PIB du pays.

La Guinée offre de grandes opportunités d'investissement dans le nickel, le cuivre, le cobalt, le chrome, le manganèse, l'uranium, ainsi que dans les pierres semi-précieuses, sans oublier ses abondantes ressources en calcaire, granite, dolérite, marbre et autres pierres ornementales.



© SHUTTERSTOCK - CHESS OGANIPO



© AFP - CELLOU BINANI

UN SECTEUR ÉNERGÉTIQUE EN DEVENIR

Au regard de l'importance de son potentiel énergétique, estimé à 6 000 MW, la Guinée a une capacité de production électrique qui demeure encore insuffisante pour couvrir les besoins nationaux et répondre aux objectifs d'accélération de la croissance. Pour combler ce déficit, le gouvernement s'est engagé depuis 2010 dans une politique de redressement d'urgence du secteur au travers de l'ouverture de plusieurs chantiers qui sont autant d'opportunités d'investissement. Ce sont, entre autres :

- La réalisation d'ouvrages structurants dans les bassins des fleuves Sénégal, Gambie, Niger, et dans le massif du Fouta-Djalon.
- La construction de quatre mini-centrales : Touba (5 MW), couple Kogbédou-Frankonédou (110 MW), Daboya (2,8 MW) et Zébéla (27 MW).
- L'aménagement hydroélectrique d'Amaria (300 MW).
- La construction de la centrale de Kéno (7 MW).
- La construction du barrage hydroélectrique de Diaraguéla (72 MW).
- La construction de la centrale solaire de Koumaguely (80 MW) par un promoteur privé.
- L'aménagement hydroélectrique de Poudaldé (90 MW), région de Boké.
- L'aménagement hydroélectrique de Morisanako (100 MW), préfecture de Mandiana.
- L'aménagement hydroélectrique de Gozoguezia (48 MW), préfecture de Macenta.
- L'aménagement hydroélectrique de Koukoutamba (294 MW) et ligne d'interconnexion.
- L'aménagement hydroélectrique de Bouréya (114 MW).
- L'aménagement hydroélectrique de Fomi (90 MW).

DES TÉLÉCOMMUNICATIONS EN EXPANSION

Le secteur des télécommunications, contrôlé par l'Agence de régulation des postes et télécommunications (ARPT), connaît un développement rapide aussi bien sur le plan technologique qu'infrastructuel. La libre concurrence sur le marché et les importants investissements dans le secteur ont permis de vulgariser l'accès à la téléphonie mobile. Quatre sociétés (Orange, MTN, Celcom, Intercel) offraient leurs services à 11,1 millions d'abonnés en 2017 contre 4,3 millions en 2010.

Les infrastructures de télécommunications terminées ou en cours de réalisation telles que l'atterrissement du câble sous-marin à fibre optique Africa Coast to Europe (ACE), la mise en place d'un réseau métropolitain dans la ville de Conakry ou encore le projet de *backbone* national, montrent l'intérêt que portent les pouvoirs publics à cette branche de l'économie. On notera que le secteur privé n'est pas en reste dans l'effort d'investissement, et les chiffres de l'interconnexion prouvent que le marché tend à se développer. À terme, le pays compte interconnecter tous ses services publics, parapublics et les institutions de l'État grâce au réseau métropolitain de Conakry réalisé sur une infrastructure à fibre optique.

DE MEILLEURES INFRASTRUCTURES

Avec seulement 30 % du réseau routier bitumé, 54 % du réseau national qualifié de « mauvais », une insuffisance de routes nationales, un parc de véhicules de transport en commun vétuste, la situation du transport routier constitue un défi qui doit être rapidement relevé pour favoriser le développement des autres secteurs. Devant une telle situation, la construction de l'autoroute Conakry-Mamou et la connexion des pôles de compétitivité sont prioritaires.

Le transport ferroviaire représente également une opportunité de constituer un corridor stratégique de transport de passagers et de marchandises vers certains pays de la sous-région, comme le Mali, le Niger, le Burkina Faso, etc.

Pour ce qui est des infrastructures urbaines, l'accès au logement reste difficile pour la grande majorité des Guinéens. Il est estimé que dans les dix années à venir, 420 000 unités de logement, dont 150 000 à Conakry, seront nécessaires pour couvrir les besoins de la population dont le taux moyen national de croissance est estimé à 2,8 % (Conakry 6,1 %). Pour fluidifier les activités et mieux répartir les zones d'attractivité de la ville de Conakry, sont envisagés : le déménagement du Centre administratif ; la création de corniches ; le développement de zones industrielles en périphérie. L'aménagement des quartiers sous-équipés et la mise à niveau des équipements des quatre capitales régionales sont également des opportunités d'investissement. ■



S'ENGAGER POUR SOUTENIR DES PROJETS AGRICOLES DURABLES



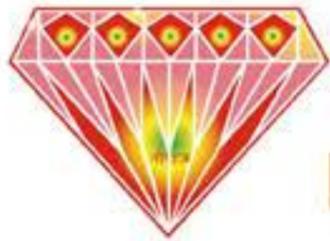
Fondation SMB-Winning

En plus de ses activités de formation et de développement communautaire, le Consortium SMB Winning a créé sa Fondation dénommée « Fondation SMB-Winning Consortium ». Cette fondation s'est donnée pour mission de promouvoir et de soutenir les projets culturels guinéens, de donner un rôle majeur à la culture en Guinée, de participer activement au développement local et communautaire, d'initier et promouvoir des actions d'entraide et de solidarité.



Société minière de Boké (SMB)

SMB Building - B.P. : 2162
Tombo 1, Kaloum, Conakry
contact@smb-guinee.com



TOPAZ MULTI-INDUSTRIES S.A

FABRICATION DE PEINTURE · SACHETS PLASTIQUES · ARTICLES PLASTIQUE · TUYAUX PCV & PE

PRESENTATION

L'entreprise TOPAZ Multi-Industrie S.A est une société anonyme fondée en 1999 en République de Guinée.

Elle est née d'une véritable passion pour la conception et la réalisation d'articles de haute qualité de large consommation sur le marché guinéen.

L'entreprise TOPAZ Véritable fleuron de l'industrie en Afrique de l'Ouest, son savoir-faire repose sur ses expériences du marché local et sous régional.

Quel que soit la nature du projet TOPAZ accompagne le demandeur, identifie ses besoins et propose des solutions techniques et personnalisés susceptibles de répondre aux attentes.



En Guinée TOPAZ dispose de 5 unités industrielles réparties sur 3 sites dans la région de Conakry.

Ces unités industrielles sont dédiées à la fabrication de:

• PEINTURE et DERIVES

Tous types en intérieur et extérieur, revêtement mural, décorations sur tous supports, pierre ...

• SACHETS PLASTIQUES

Sachets plastiques alimentaires et oxobiodégradables pour tout usage.

• TUYAUTERIE

Les tuyaux sont utilisés pour les réseaux d'eau, de télécommunication, d'électricité. Ces tuyaux peuvent être personnalisés selon les exigences du client.

Ce sont des :

- Tuyaux PVC
- Tuyaux PPR
- Tuyaux PEHD
- Accessoires

ARTICLES DE MENAGE EN PLASTIQUE

Les articles de ménage en plastique sont divers et variés tels que bols, chaises, tables, cintres, seaux etc. En plus de ses acquis TOPAZ dispose d'une flotte de plus de 100 véhicules pour assurer les livraisons et transporter les marchandises chez les clients.

Les produits TOPAZ sont exportés dans plusieurs pays de la sous-région. TOPAZ compte parmi ses fidèles clients de grandes compagnies de renommée internationale. La société est présente dans plus de 8 pays africains à travers ses bureaux de liaison. Son réseau de distribution s'étend jusqu'en Afrique Centrale.

TOPAZ s'est fixé comme priorité la satisfaction de ses clients en les mettant au centre de sa réussite.



NOS OBJECTIFS

- Devenir leader de l'industrie plastique et de la peinture en Guinée et en Afrique de l'ouest
- Conquérir le marché africain.
- Mettre à la disposition de ses nombreux clients des marchandises de très haute qualité et pour toutes les bourses

NOTRE MISSION

La mission de Topaz consiste à adapter ses produits à ses clients pour répondre entièrement à leurs besoins en les rendant accessibles à tous.

NOTRE VISION

Se positionner comme le leader incontournable en Afrique de l'Ouest dans le domaine de la peinture de la plasturgie.

NOS VALEURS

- Innovation : développer la Créativité par la mise en œuvre d'une culture d'entreprise apprenante.
- Proximité : être proche et à l'écoute du client interne et externe et de son environnement.
- Esprit d'équipe : mobiliser, coordonner et fusionner les énergies au service de la performance collective.
- Intégrité : respect des lois, des règles, des normes sociales et du code de déontologie.
- Qualité : Variable essentielle pour Topaz, couvrant la performance, mais aussi sa disponibilité de nos produits.
- Fiabilité : elle s'exprime à travers un service dédié, professionnel et efficace en mesure d'apporter précision et ponctualité.

Une Production Nationale Pour Un Développement National

TOPAZ MULTI-INDUSTRIES-S.A
République de Guinée, Afrique de l'Ouest.
Tel : +224-30478047 • Cell : +224-621288888,
622689090, 664405040, 664303737
Email : aswa@topaz.com.gn • sales@topaz.com.gn

Économie

La croissance est de retour



© SHUTTERSTOCK - PHONGPHAN

Après avoir connu la crise, la Guinée a renoué avec la croissance. Cette situation est largement due aux mesures de redressement économique mises en œuvre par le gouvernement.

PAR MOHAMED CONDE ET YOUSOUF H. KEITA

L'Économie guinéenne a connu des fortunes diverses entre 2011 et 2018. À l'arrivée au pouvoir de la nouvelle équipe gouvernementale issue de l'élection présidentielle de 2010, le contexte socioéconomique

du pays se caractérisait par un net ralentissement de la croissance économique et de la hausse du revenu moyen par habitant. L'augmentation du PIB réel plafonnait à 1,9 % pendant que le déficit budgétaire était de 14,3 %. De plus, le pays traînait le lourd fardeau de la dette qui s'élevait à plus de 2 milliards de dollars, rendant presque nuls tous les efforts pour réduire la pauvreté.

Interpellées par la gravité de la situation, les nouvelles autorités ont très vite engagé des réformes visant à assainir les finances publiques pour assurer la stabilité macroéconomique : exécution du budget conformément au programme de

référence élaboré avec le FMI, approbation d'une loi de finances rectificative, politique monétaire prudente, unicité de caisse... Cette dernière mesure a été mise en place pour mieux contrôler les recettes fiscales.

DES MESURES EFFICACES

Ces mesures de redressement économique ont produit dès 2011 l'effet escompté, contribuant à réduire le déficit budgétaire à 3,9 % et à relancer la croissance qui atteint alors 4 %. Au même moment, les réserves de change passaient de 0,8 mois d'importation de biens et services à près de 5 mois. Qui plus est, grâce à une mise en œuvre satisfai-

sante du Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), le pays parvenait à atteindre le point d'achèvement de l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTÉ), avec en prime l'annulation des deux tiers du stock de sa dette extérieure, à hauteur de 2,1 milliards de dollars.

La stabilisation du cadre macroéconomique, la reprise de la croissance ainsi que l'allègement du fardeau de la dette vont créer une véritable embellie pour l'économie guinéenne, qui va s'ouvrir aux investisseurs étrangers. Ainsi, la Conférence internationale des partenaires et investisseurs, organisée en novembre 2013 à Abou Dhabi par le gouvernement, va aboutir à des engagements de près de 7 milliards de dollars, dont 5 milliards d'investissements privés dans le secteur minier.

C'est dans ce contexte favorable au développement qu'est intervenue l'épidémie à virus Ebola, qui a interrompu un processus porteur d'espoir. Véritable crise sanitaire, le choc Ebola a mis à nu la faiblesse du système sanitaire du pays, mettant à mal l'économie et les moyens de subsistance des populations. Les plans d'investissement ont été arrêtés dans plusieurs domaines et le système de production en fut grandement perturbé.

DÉSÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES

Néanmoins les autorités du pays n'ont pas baissé les bras et le Programme économique et financier conçu sur la période 2012-2014, soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC) du FMI, ainsi que le DSRP défini pour l'année 2013 ont été suivis. Leur mise en œuvre satisfaisante et des réformes économiques, struc-

turelles et sectorielles engagées ont permis à la Guinée de plier sans rompre, comme le roseau. Soutenue par la communauté internationale, elle est restée debout grâce à sa capacité de résilience aux chocs, tels que celui qu'elle a vécu durant la rude période de 2014 à 2015 où son PIB réel est passé de 1,1 % à 0,1 %.

À partir de 2015, la relance de la croissance économique a été le grand défi auquel le gouvernement s'est attaqué, en orientant tous ses efforts vers la maîtrise de la tendance baissière du PIB observée depuis 2012. Cela va commencer par les réformes et les investissements dans les secteurs minier et agricole, aux potentiels riches. Ainsi, en 2016, l'économie connaîtra une croissance spectaculaire de 6,6 %, tirée par la hausse de la production de bauxite et d'or, par le secteur de l'énergie, ainsi que par la résilience du secteur agricole.

Cette évolution positive de l'économie se maintiendra en 2017 avec un taux de croissance du PIB de 6,7 %. La même année, on observera également une amélioration de la situation fiscale avec un déficit de 0,3 %, en baisse significative par rapport à 2015 où il s'élevait à 8,1 %. Quant à la dette publique, elle sera estimée à 42,9 %. Les réserves de change se renforceront, avec une augmentation de l'inflation globale (8,9 % en 2017). Une embellie qui repose principalement sur la hausse de la production minière (bauxite), le redressement des activités de construction, les bonnes performances de l'agriculture ainsi qu'un meilleur approvisionnement électrique. Par contre, le déséquilibre budgétaire se creusera, passant de 1,1 % du PIB en 2017 à 2,1 %

en 2018. Des investissements publics plus importants que ceux prévus et des recettes insuffisantes seraient à l'origine de cet affaiblissement de la performance budgétaire.

CLIMAT DES AFFAIRES SAIN

Autre fer de lance d'une croissance pérenne, l'assainissement du climat des affaires. Une loi anti-corruption, la réforme de la magistrature et la refonte du Code des investissements ont vu le jour ces dernières années. Aujourd'hui, les textes protègent les investisseurs contre l'arbitraire administratif et le gouvernement a imposé une simplification des procédures. Cet aspect est extrêmement important pour attirer les investisseurs étrangers et se voir accorder la confiance des institutions internationales. Car « l'argent a peur du bruit », comme

L'AIDE DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Alors que la Guinée s'était vu accorder fin 2017 un prêt de 650 millions de dollars sur une période de trois ans par le FMI, ce dernier a en juin dernier approuvé un financement de 24 millions de dollars pour doper le développement guinéen au travers de la construction d'infrastructures. Conakry comptait sur cette enveloppe pour faire effet de levier et attirer d'autres partenaires financiers. La Banque mondiale a effectivement suivi le même chemin et concédé une aide globale de 105 millions de dollars, répartie en un financement de 55 millions pour le renforcement des services et des capacités sanitaires, et un de 50 millions pour l'intégration régionale et l'inclusion financière en Afrique de l'Ouest, les deux enveloppes consistant pour moitié à des dons, moitié à des prêts. Quant à l'Union européenne, qui avait fin 2017 octroyé 400 millions d'euros à la Guinée au titre d'appui au PNDES (consolidation de l'État de droit, dynamisation du potentiel économique, soutien au secteur de la santé, à l'emploi...), elle a alloué 20,3 millions d'euros pour la réalisation d'infrastructures routières, somme à laquelle il faut ajouter 30,6 millions d'euros de la Banque africaine de développement (BAD). Ces diverses aides montrent bien la confiance qu'inspire la gouvernance guinéenne.

« Désormais, pour maintenir la durabilité de la croissance, le gouvernement a fait le choix de concentrer les investissements dans les infrastructures socio-économiques. »

nous l'a confié Mohamed Sangaré, fonctionnaire au ministère des Investissements et du Partenariat public-privé. « Beaucoup de gens investissent aujourd'hui en Guinée parce qu'ils savent que les investissements sont protégés et que la Guinée respecte ses engagements. Nous avons fait des lois, nous sommes en train de réformer la justice. Tout n'est pas encore parfait mais nous évoluons progressivement vers une garantie pour les investissements étrangers, mais également pour les investissements locaux. »

L'amélioration du climat des affaires associée à la qualité de l'offensive menée par le Président de la République dans sa recherche de partenariats féconds ont permis au gouvernement de conclure un Accord de partenariat stratégique avec la Chine en septembre 2017, à hauteur de 20 milliards de dollars sur les 20 prochaines années. Cette

manne, bien exploitée, devrait donner au pays les moyens de financer ses infrastructures et lutter contre l'exploitation de ses mines par des entreprises chinoises.

RECONNAISSANCE INTERNATIONALE

Tous ces efforts du gouvernement, en particulier ceux pour l'amélioration de l'environnement économique, ont valu à la Guinée une reconnaissance internationale, le pays se hissant à la 152^e place du classement Doing Business pour la qualité de l'environnement des affaires, gagnant ainsi 20 places depuis l'accession d'Alpha Condé à la magistrature suprême. L'objectif que se sont fixé les autorités est de progresser de plus de 50 places à l'horizon 2020. La Guinée est en outre dans le top 3 des États les plus réformateurs d'Afrique de l'Ouest. Cette excellente performance est due à cinq réformes mises

en œuvre en 2018, portant sur la facilité de création d'entreprise, l'obtention rapide de permis de construire, le transfert de propriété, le commerce transfrontalier et l'exécution des contrats.

La bonne santé économique de la Guinée s'est maintenue en 2018, même si le taux de croissance projeté de 5,8 % correspond à une diminution par rapport à 2017 (9,9 %) et 2016 (10,5 %). Néanmoins, selon plusieurs experts, réussir à maintenir le pays à ce niveau de croissance est une performance à saluer dans un contexte marqué par une crise persistante née de tensions politiques et sociales consécutives aux résultats des élections communales et locales de février 2018, mais aussi des troubles sociaux et grèves syndicales consécutives à l'augmentation du prix du carburant.

Ces événements ont eu des répercussions importantes sur l'activité économique et paralysé les grandes zones de pro-



© AFP - 2016 ANADOLU AGENCY

L'AGENCE NATIONALE D'INCLUSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE (ANIES)

Le Président Alpha Condé a signé le 31 janvier un décret portant création de l'Agence nationale d'inclusion économique et sociale (Anies), pour venir en aide aux plus démunis. Elle sera chargée de la conception, du pilotage et de l'animation de la politique nationale d'inclusion dans ses trois principales dimensions : économique, sociale et financière. Le Chef de l'État a annoncé que 2 % du PIB (soit 126 millions de dollars) seront consentis en faveur des 40 % de Guinéens les plus vulnérables d'ici 2020, et 4 % d'ici 2025. La mise en place d'une telle Agence est une première en Afrique de l'Ouest. Elle contribuera au dynamisme économique de la Guinée, et à une redistribution plus équitable des fruits de la croissance. L'Anies sera expérimentée cette année sur un territoire restreint, et généralisée en 2020.

duction et de consommation. Leur impact sur les finances publiques a été particulièrement sensible. Ainsi, la baisse de recettes qui en a résulté a nécessité l'élaboration d'une loi de finances rectificative.

LES FEUX SONT AU VERT

Malgré cela, la Guinée connaît le meilleur cycle économique de son histoire, le taux de croissance moyen du PIB sur les trois dernières années s'étant chiffré à 8,8 % alors que la moyenne sous-régionale s'établissait à 2,6 % au cours de la même période. « Cette dynamique de croissance compte parmi les plus robustes en Afrique », selon le Ministère de l'Économie et des Finances. En 2016 et 2017, la croissance a atteint des taux à deux chiffres.

L'Agence de promotion des investissements privés (APIP) a, sous le leadership

de Gabriel Cutis, aujourd'hui Ministre des Investissements et du Partenariat public-privé, enregistré une augmentation continue de création d'entreprises : 4 910 en 2015, 6 936 en 2016, 8 944 en 2017, et sensiblement le même chiffre en 2018 (8 045 sans compter le mois de décembre, non encore consolidé). « Ce qui a changé, c'est que l'on a créé un Tribunal des affaires, on a réduit les circuits de l'enregistrement des affaires pour la création d'entreprises », nous a confié un employé de l'APIP.

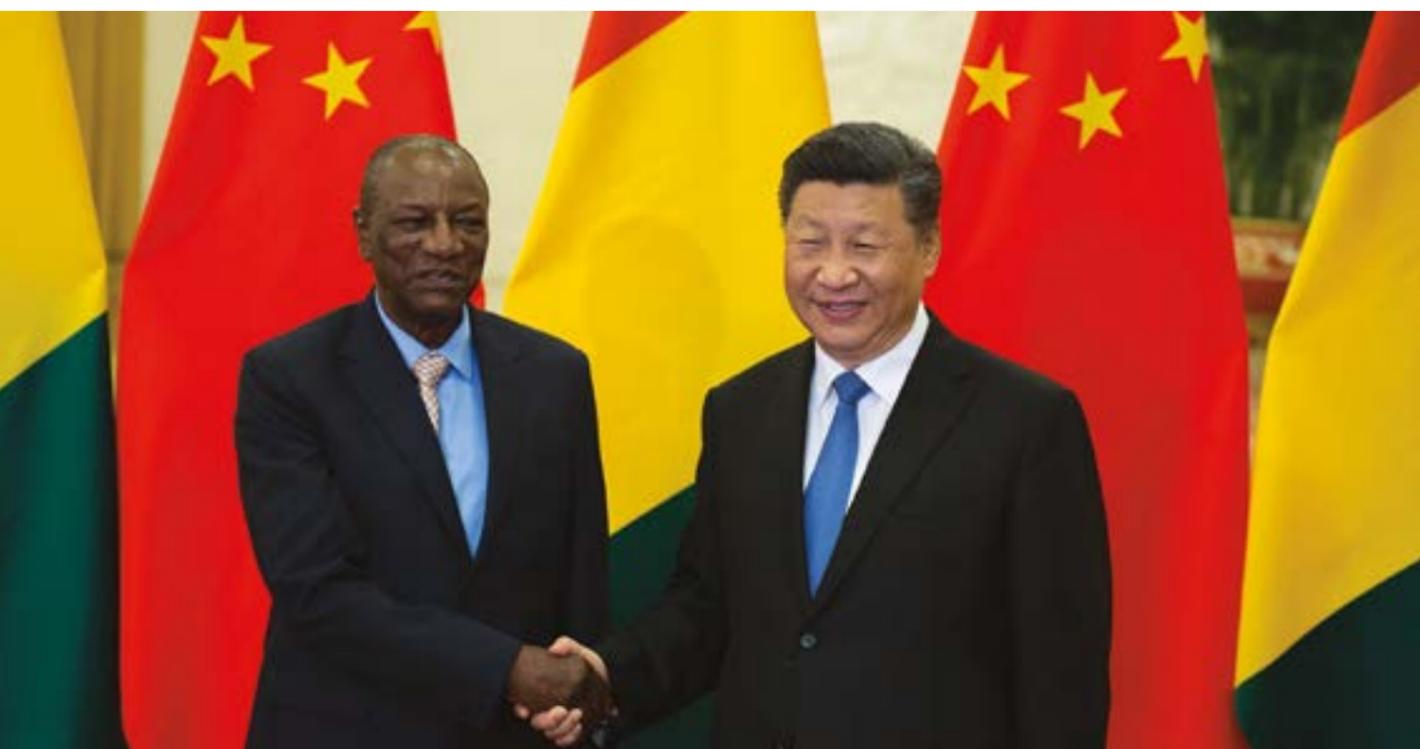
INVESTIR POUR LA CROISSANCE

Désormais, pour maintenir la croissance sur la voie de la durabilité, le gouvernement a fait le choix de concentrer les investissements dans les infrastructures socio-économiques en augmentant les dépenses de 30,23 %.

Celles-ci passent, en effet, de 7 023 milliards de francs guinéens en 2018 à 9 146 milliards en 2019. La part des investissements financés par le Budget national de développement (BND) croît également, passant de 38 % en 2018 à 46 % en 2019, ce qui dénote la volonté du gouvernement de privilégier le financement sur ressources propres.

Pour l'économie guinéenne, l'année 2019 s'ouvre sur l'impératif de poursuivre l'agenda des réformes du gouvernement, au travers de l'exécution du Plan national de développement économique et social (PNDES 2016-2020) et la mise en œuvre du Programme économique et financier. C'est, certainement, la voie à suivre pour atteindre une croissance inclusive à deux chiffres à l'horizon 2020 – conformément aux directives du Président Alpha Condé. ■

« La Guinée se hisse à la 152^e place du classement Doing Business pour la qualité de l'environnement des affaires, et entre dans le top 3 des États les plus réformateurs d'Afrique de l'Ouest. »



© AFP - 2018 GETTY IMAGES



MÉTAL PLUS

**MENUISERIE MÉTALLIQUE • CHAUDRONNERIE • PONT MÉTALLIQUE
CHARPENTE • CONSTRUCTION ET TRAVAUX PUBLICS • ÉQUIPEMENT
COMMERCE • PRESTATIONS DE SERVICES • PANNEAUX PUBLICITAIRES**



La société Métal Plus existe depuis maintenant 11 ans.

Elle est spécialisée dans la construction de bâtiments, la chaudronnerie d'équipements routiers métalliques comme les ponts, les passerelles piétonnes, les charpentes métalliques, les hangars métalliques ou tout autre équipement technique.

La société Métal Plus a décidé de passer à la vitesse supérieure. Elle s'est adjoint les services d'un cabinet technique conseil et va maintenant lancer en Guinée l'assemblage et la fabrication de produits techniques liés à la métallerie.

Nous avons la volonté sur chaque projet de progresser dans la part de la fabrication, pour, dans quelques années, pouvoir proposer des produits 100 % « Fabriqués en Guinée ».

En plus de notre savoir-faire actuel et de la qualité des réalisations et du service que nous proposons à nos clients, nous allons nous équiper afin de pouvoir répondre à des

marchés de plus en plus importants et de plus en plus techniques.

Nous envisageons également la mise en production de produits destinés au nettoyage urbain ainsi qu'à l'environnement. Aidés par notre cabinet conseil Altide Consulting Ltd, nous sommes en train de préparer la conception d'une usine 100 % guinéenne qui produira des éléments de signalisations urbaine et routière.

Notre volonté première est d'utiliser les multiples compétences intellectuelles, techniques et universitaires dont regorge notre pays afin de faire travailler le maximum de personnes dans nos futures usines.

Métal Plus prend son destin en main et va s'associer avec son cabinet conseil Altide Consulting Ltd afin de créer un bureau d'étude local à Conakry, animé par des ingénieurs guinéens qui travailleront essentiellement sur des projets environnementaux.

Ils apporteront des réponses guinéennes aux problèmes guinéens.



M. Mohamed KABA, Directeur général de Métal Plus





SECTEUR URBAIN DE L'EAU POTABLE LA SEG OPTÉ POUR UNE DYNAMIQUE DE SATISFACTION DES POPULATIONS GUINÉENNES

La SEG est régie par des textes juridiques, avec des statuts consacrant la mise en place de la Société Anonyme à participation publique, et par un Contrat-Plan, qui fixe les obligations réciproques entre l'État et la Société en vue d'atteindre les objectifs d'amélioration de l'accès à l'Eau Potable des populations guinéennes, la SEG tire l'essentiel de ses revenus de la vente d'eau, dont l'importance est fonction de la maîtrise des indicateurs de gestion relatifs à :

- La production
- Le rendement technique
- Le ratio de facturation
- Le taux de recouvrement

SITUATION DE LA DESSERTE EN EAU POTABLE

L'alimentation en eau potable de la ville de Conakry est assurée à 85 % par les eaux de surface (Yes-soulou, captages de Kakoulima et lac de Sonfonia) et 15 % par les eaux souterraines constituées des différents sites de forages industriels implantés à Conakry (Kakimbo, Kobayah, Nongo, Bassia, Stade du 28-Septembre, SIG Madina, Donka, Kaporo Démoudoula et Kakoulima).

La capacité nominale de production d'eau potable à partir de toutes ces sources est d'environ 167 000 m³ dans les conditions de fonctionnement normal de tous ces sites.

Sur les 33 villes de l'intérieur du pays, 25 sont équipées de systèmes modernes d'alimentation en eau potable.

Parmi les 8 villes restantes, soulignons que le financement est déjà disponible pour 5 villes (Lola, Yomou, Tougué, Lélouma et Gaoual) dans le cadre du Projet dénommé Adduction d'Eau Potable (AEP). Ce projet est en cours de réalisation.

C'est pourquoi, au regard de la forte perturbation de la desserte en eau potable de la ville de Conakry et des villes de l'intérieur depuis 2001 due au manque d'investissements majeurs dans le

secteur, la SEG a initié des solutions innovantes qui permettent d'améliorer la desserte des populations et fidéliser la clientèle. Ces solutions sont, entre autres, les suivantes.

I. DES SOLUTIONS PALLIATIVES

Réhabilitation et Construction de Bornes Fontaines alimentées par : des forages industriels, des camions-citernes alimentaires, ou par le réseau SEG, un moyen pour la société d'atténuer la pénurie d'eau potable dans les zones situées en hauteur de la ville de Conakry.

II. DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR MIEUX SE RAPPROCHER DE LA CLIENTÈLE

1. Le Multi-Site

Il permet au client de pouvoir payer sa facture d'eau où qu'il se trouve au niveau de chaque



Vue du château d'eau d'Almama



Vue de borne fontaine des quartiers



Travaux de raccordement d'une conduite DN 1100 en fonte



Mamadou Diouldé Diallo
Directeur général de la SEG

agence de la SEG, aussi bien à Conakry qu'à l'intérieur du pays, grâce à un réseau interconnecté.

2. La Monétique : paiement des factures via Orange Money

Objectifs :

a) Pour la SEG, faire croître sensiblement :

- Le recouvrement de ses créances
- La sécurisation de ses recettes
- La qualité de service auprès de la clientèle
- L'accroissement du taux de recouvrement
- La réduction des files d'attente dans les points d'encaissement
- La visibilité sur l'ensemble du processus de paiement des factures
- Le renforcement de l'image de marque de la société
- Le développement d'un axe de productivité

b) Pour le client :

- Le gain de temps pour les opérations quotidiennes
- La possibilité de payer les factures d'eau sans le moindre déplacement et partout sur le territoire guinéen
- L'économie en transport
- La satisfaction accrue

III. LA BRIGADE ANTI-FRAUDE

Une brigade mixte constituée pour réprimander les fraudes sur le terrain.

IV. LE NUMÉRO VERT (119)

Appel gratuit pour signaler toutes anomalies constatées sur le réseau.

Parallèlement à ces actions, la SEG a initié et soumis au Département un programme intermédiaire sur financement de la Banque Mondiale pour un coût global de 30 millions USD, et qui aura comme impact une production additionnelle de l'ordre de 86 000 m³/jour. Cette production va résorber au moins 50 % du déficit actuel, qui est de 141 000 m³/jour.

Elle va aussi poursuivre la construction des Bornes Fontaines de type SEG dans les quartiers défavorisés de Conakry et certaines villes de l'intérieur.

Signalons par ailleurs :

- Exécution en cours des travaux de renforcement du système d'Adduction d'Eau Potable de la ville de Siguiri. Financement : Gouvernement Guinéen.
- Projet d'amélioration des performances technico-commerciales dans la commune de Matoto et sécurisation de l'alimentation en Eau Potable des 26 centres de la SEG. Financement : AFD.
- Réhabilitation et renforcement des installations de pompage des forages des sites de Kobaya et de Kakimbo. Financement : Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA).
- À noter également le remplacement de la conduite de transport d'eau traitée DN 700 mm par une conduite en acier DN 1100 mm sur 3,5 km entre Enta et Sangoyah. Financement : Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable (ONEE) du Royaume du Maroc.



Agriculture

La quête de la sécurité alimentaire

Le renforcement du secteur de l'agriculture, qui emploie plus des trois quarts de la population, est une nécessité pour assurer la sécurité alimentaire dans le pays. Le gouvernement a engagé de nombreuses actions à même d'améliorer des performances à ce jour insuffisantes.

PAR MOHAMED CONDE

De tout temps, l'agriculture a été au cœur des priorités nationales en Guinée. Aujourd'hui aussi, les autorités issues des consultations électorales de 2010, et plus particulièrement le Président de la République, en ont fait un

axe stratégique grâce à sa capacité d'exercer un effet d'entraînement sur les autres domaines d'activité, notamment par les exportations ainsi que par la création d'emplois. Si les initiatives présidentielles se multiplient dans le secteur agricole au sens large (agriculture, pêche,

élevage), le Premier ministre se fait le défenseur d'un « *recentrage des objectifs de [la] politique agricole [...], en fixant, au moins dans un premier temps, un nombre limité d'objectifs, tels que l'organisation en filières suivant les spécificités des régions naturelles, un investissement dans les infrastructures de stockage et de transport, et la mobilisation du secteur privé, en particulier pour l'accès au crédit* ».

UN POTENTIEL À DÉVELOPPER

À un niveau plus large, l'intérêt que porte la communauté internationale à l'agriculture guinéenne est à souligner, parce qu'il vient appuyer les efforts des autorités locales pour faire de ce secteur un pôle de croissance contributeur à la

création de richesses et à la lutte pour la réduction de la pauvreté. Cet intérêt s'est particulièrement exprimé à la Conférence des partenaires et des investisseurs privés de la Guinée tenue les 24 et 25 novembre 2013 à Abou Dhabi (Émirats arabes unis) où, devant plus de 400 invités internationaux de marque, la Guinée a présenté son potentiel agricole et réaffirmé son ambition de faire de l'agriculture un levier de sa croissance économique et de sa stabilité sociale d'ici 2025.

Toutes ces attentions, il faut bien le dire, sont un écho à des conditions propices, que ce soit sur les plans démographique ou des ressources naturelles. Au niveau de la démographie, pour près de 80 % de la population l'agriculture est le principal secteur d'activité, et pour 57 % des ruraux la principale source de revenus. Au niveau des richesses naturelles, le pays jouit d'atouts particulièrement favorables : un réseau fluvial long de 6 250 km, constitué de plus de 1 000 cours d'eau et 24 bassins versants, offrant de grandes possibilités d'irrigation ; une pluviométrie abondante avec des précipitations allant par endroit jusqu'à 6 000 mm, notamment, sur les hauts plateaux du Fouta-Djalou ; un patrimoine forestier des plus riches d'environ 2,7 millions d'hectares, soit 11 % du territoire national ; à quoi s'ajoute à un potentiel de 6,2 millions d'hectares de terres arables.

Mais la croissance du secteur primaire n'atteignait que 1,8 % en 2017, contre 4,4 % en 2016. L'agriculture en particulier, avec seulement 6 % du budget de l'État, éprouve des difficultés à décoller réellement, sa contribution au PIB stagnant à environ 19 %. Dans un pays nanti de riches potentialités agricoles et où quatre personnes sur cinq vivent des revenus de la terre, de l'élevage ou de la pêche, ces chiffres, présents dans tous les esprits, nécessitent qu'on apporte à la situation une réponse appropriée.

C'est pourquoi le gouvernement a doté le pays d'un Plan natio-

nal de développement économique et social (PNDES) pour la période 2016-2020, en mettant l'accent sur le développement du secteur agricole comme garant de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le PNDES, cadre unique de référence pour toutes les actions pour le développement de la Guinée, bénéficie de l'accompagnement des principaux bailleurs de fonds qui, lors de la réunion du Groupe consultatif de Paris en novembre 2017, ont annoncé des intentions de financement de l'ordre de 21 milliards de dollars. En outre, il est corrélé avec le Programme accéléré de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de développement agricole durable (Pasandad) 2017-2020, une initiative du Président de la République, qui est conçu pour apporter une réponse durable à ce problème. Ce Programme met en avant la nécessité de promouvoir un environnement favorable au développement des filières agricoles, mais aussi d'améliorer leurs performances, surtout celles dans lesquelles interviennent les femmes et les jeunes. À cet effet, il est envisagé des appuis qui devraient aboutir à une meilleure structuration de leurs organisations.

METTRE L'ACCENT SUR LA PISCICULTURE

Nonobstant la volonté du gouvernement d'insuffler plus de dynamisme au secteur agricole, les moyens qui lui sont consacrés sont insuffisants, a estimé le Premier ministre lors de la présentation de sa politique générale devant les élus du peuple. Fixant à cette occasion ses priorités – l'autosuffisance en riz, le développement des cultures vivrières, la dynamisation des productions de coton, de café et d'anacarde –, il a donné l'assurance que le gouvernement travaillera sur la législation foncière, particulièrement le foncier rural, pour faciliter l'accès à la propriété, réduire les risques d'investissement dans le secteur agricole et promouvoir

les projets d'agrobusiness. Dans le domaine de la pêche, a-t-il souligné, l'accent sera mis sur la pisciculture avec la création et l'aménagement d'étangs piscicoles dans les régions. Le secteur a un taux de croissance de sa valeur ajoutée qui est passé de 3 % en 2016 à 6 % en 2017. En ce qui concerne l'élevage, des abattoirs seront construits dans toutes les capitales régionales et l'insémination artificielle introduite, notamment à Famoila. Son taux de croissance est actuellement en baisse, à 1,7 % en 2017 contre 6,1 % en 2016.

L'INCONTOURNABLE RIZ

La production agricole est devenue depuis 2011 une question de survie. Chaque année, le gouvernement y consacre un maximum de ressources pour acheter semences, engrais, produits phytosanitaires, équipements, le tout distribué ensuite aux paysans aux quatre coins du pays. Le riz est la denrée prioritaire pour assurer la sécurité alimentaire. C'est le premier poste de dépenses des ménages, représentant en moyenne 20 % de leur budget de consommation. L'Agence nationale des statistiques agricoles et alimentaires (Anasa) fait état d'une production de riz de 2 173,7 millions de tonnes en 2017 contre 2 120,2 millions en 2016, soit une augmentation de 2,5 %. Celles des autres denrées vivrières se sont également accrues : la récolte de maïs passant de 748,6 millions de tonnes à 765,5 millions, le manioc de 1 559,1 millions de tonnes à 1 607,1 millions, l'arachide de 535 millions de tonnes à 569 millions. Seule ombre au tableau, la production de fonio qui a enregistré une baisse d'environ 3,9 %, passant de 497 millions de tonnes à 478,1 millions.

En dépit de cette relative embellie, la production céréalière reste insuffisante pour couvrir les besoins de la population. La Guinée continue d'importer environ 35 % de sa consommation de riz. ■

Mohamed Kagnassy

« L'homme de l'agriculture »



© DR

Il fait partie des « 100 personnalités qui transforment l'Afrique », selon le magazine *Financial Afrik*. À la tête de la société West Wind SA, présente en Afrique de l'Ouest et du centre, Mohamed Kagnassy s'implique aussi au niveau étatique pour le développement de l'agrobusiness en Guinée. Il a la confiance du Chef de l'État, qui l'a pris comme conseiller.

PAR ABDOULAYE KEITA

« Vous avez applaudi Fokam (homme d'affaire camerounais, ndlr), mais il faut applaudir Kagnassy parce que c'est lui l'homme de l'agriculture. » C'est ce qu'a demandé en avril dernier le Président Alpha Condé, au cours de la cérémonie de signature d'un accord de financement en faveur des couches défavorisées. Le Chef de l'État guinéen veut que soient reconnus les mérites de son conseiller en développement rural, Mohamed Kagnassy. Peu connu du grand public, ce Malien, aîné d'une famille ayant déjà fait ses preuves dans l'agrobusiness, est l'un des hommes clés de la modernisation amorcée de l'agriculture, de l'élevage et de la pisciculture en Guinée.

UN HOMME DE TERRAIN

Mohamed Kagnassy a une grande expertise dans le secteur primaire, expertise dont il fait bénéficier le Président Condé depuis plusieurs années. Au-delà de son rôle de conseil, il est également un partenaire technique du gouvernement pour la mise en pratique des programmes nationaux d'élevage et d'agriculture. Et si les Conakrykas ignorent pour la plupart d'entre eux son rôle, c'est peut-être parce qu'il passe beaucoup de temps à sillonner le territoire. « Étant du monde rural, je trouve tout à fait normal que je sois sur le terrain », s'est-il expliqué. Il a d'ailleurs fait sien la maxime selon laquelle « le monde agricole ne peut être géré par des théories, il est régi par la réalité ».

Il accepte avec fierté d'être désigné comme « l'homme de l'agriculture » en Guinée, car il sait que ce secteur revêt une importance capitale dans la réalisation de plusieurs grands objectifs de développement en Afrique, l'agriculture et l'élevage étant des moteurs de la création d'emplois et de richesse. « Ma passion, c'est créer de la richesse. C'est donc avec plaisir que j'interviens dans ces domaines, qui non seulement nourrissent, mais font des riches », confiait-il récemment.

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE

Pour le conseiller en développement rural, « seule une agriculture moderne peut accroître les revenus des paysans et contribuer à une croissance soutenue ». Motivé par la confiance que lui accorde le Président Condé, il innove en faveur des cultivateurs et éleveurs guinéens.

Mohamed Kagnassy a ainsi introduit dans le pays des semences améliorées et des intrants pour optimiser la production. Il vise également la diversification des activités agricoles et une production tout au long de l'année. Objectif final : accroître les revenus des acteurs du secteur. Il a fondé et dirige la start-up guinéenne Kobiri, dont le but est de développer une plateforme numérique fournissant des services tels que la location de matériel (tracteurs, moissonneuses), la vente d'intrants, de semences, de produits d'assurance, et d'offrir une solution de paiement électro-

EFFECTIFS ESTIMÉS DU CHEPTEL EN 2016

Volailles : 30 000 000 - Bovins : 6 759 000
Caprins : 2 851 000 - Ovins : 2 380 000
Porcins : 130 000

Source : Bureau de stratégie et de développement du ministère de l'Élevage, 2017.

nique en partenariat avec MTN Mobile Money et Orange Money. Kobiri a aussi obtenu le soutien du Président Alpha Condé, qui a accordé des subventions à la start-up pour lui permettre d'acquérir son matériel agricole. C'est désormais la confiance du monde rural qu'il s'efforce de gagner. Le but affiché de « l'homme de l'agriculture » est que l'augmentation de la production provienne de l'utilisation intensive d'intrants et de technologies modernes, et non de l'expansion des superficies cultivées.

Dans le domaine de l'élevage, Mohamed Kagnassy mise sur la biotechnologie de la reproduction animale. Ainsi, avec l'appui du Maroc, le Programme national d'insémination artificielle bovine a été lancé et exécuté dans vingt préfectures. Plus de 300 000 éleveurs en ont bénéficié. La modernisation promue passe aussi par un renforcement des capacités des acteurs de l'élevage, un abattoir sanitaire, le suivi et la gestion de l'élevage... Vingt inséminateurs et six superviseurs ont donc été formés en Guinée et au Maroc, et plusieurs semences de races bovines exotiques ont été introduites.

Particulièrement en Guinée-Forestière, la pisciculture et l'aviculture ont été désignées comme des priorités. Concernant la première, l'« objectif, c'est que les régions de la Moyenne-Guinée, de la Haute-Guinée et de la Guinée-Forestière ne dépendent pas du poisson qui provient de Conakry », a relevé le Président Condé. Des géniteurs ont donc été disséminés dans diverses préfectures du pays, et les pisciculteurs bénéficient aujourd'hui de fermes de production d'alevins. En faveur des aviculteurs, des couvoirs pour la production de poussins ont été installés.

RÉPONDRE À L'AMBITION PRÉSIDENTIELLE

Afin d'atteindre les objectifs fixés par le Chef de l'État, le gouvernement doit dans un premier temps finaliser le Schéma directeur d'aménagement des espaces pastoraux afin d'éviter les conflits récurrents entre agriculteurs et éleveurs. Car l'activité de ces derniers est amenée à s'étendre pour que cessent les très coûteuses importations de viande et de lait. À cet effet, deux stratégies dominent : l'amélioration sanitaire et la création de nouvelles filières.

Au niveau sanitaire, les autorités prévoient d'intensifier la lutte contre les maladies qui déciment le cheptel (charbon, fièvre aphteuse, pseudo-peste aviaire, péripneumonie contagieuse bovine...). La relance du laboratoire de production de vaccins de Kindia est une

bonne piste. Quant aux nouvelles filières, cela concerne notamment le remplacement de la race bovine traditionnellement élevée en Guinée par des vaches laitières européennes, dont le rendement est très supérieur.

« La Guinée est déjà un pays à forte tradition pastorale, avec d'immenses potentialités naturelles grâce à la diversité de ses conditions agroécologiques. Voilà des atouts naturels que nous devons exploiter en vue d'arriver à plus de production quantitative et qualitative pour l'éleveur, et plus de viande et de lait disponibles pour les consommateurs », explique le conseiller du Président.

LA RECONNAISSANCE POUR MOHAMED KAGNASSY

Fort de l'expertise de Mohamed Kagnassy, Alpha Condé affirmait avec fierté en juin dernier, lors des premières Journées de l'élevage, que la Guinée avait les moyens d'assurer le développement de l'élevage à l'image de ce que font le Brésil et l'Argentine. Pour parvenir à concrétiser cette ambition, il sait pourvoir s'appuyer sur des hommes comme son conseiller en agrobusiness. Ce dernier, fils du célèbre Cheikna Kagnassy, l'ex-roi du coton ouest-africain, est devenu une référence en agrobusiness. P-DG de West Wind SA, qui intervient dans l'agriculture, l'élevage et les mines en Afrique de l'Ouest et du centre, Mohamed Kagnassy – parfois confondu avec son frère Sidy Mohamed Kagnassy – est bien introduit dans plusieurs pays africains où il fait valoir son expertise en développement rural.

En 2018, l'homme est sorti d'un relatif anonymat quand son mérite a été mis en exergue par différents médias du continent, qui l'ont classé parmi les talents qui font l'Afrique d'aujourd'hui. Il est apparu dans la liste des « 100 personnalités qui transforment l'Afrique » du très sérieux magazine *Financial Afrik*, puis dans le top 50 des personnalités maliennes qui ont marqué l'année, selon le journal *Aujourd'hui-Mali*. À ces distinctions s'est ajoutée celle du magazine *New African*, qui l'a classé parmi les 100 Africains les plus influents de l'année, le présentant comme faisant partie des forces vives qui font avancer le continent. Une reconnaissance amplement méritée. ■

« Les outils numériques, et surtout les smartphones, peuvent permettre à l'Afrique d'avoir un rôle moteur dans le domaine de l'innovation agricole. »



© DR

« Dans le monde rural, les habitudes ont la peau dure, il faut que l'on soit convaincant pour mobiliser un maximum d'acteurs. »

Entretien avec Kerfalla Camara KPC P-DG du Groupe GUICOPRES

Kerfalla Person Camara, dit KPC, a fondé la société-mère du Groupe Guicopres en 1998. Après des débuts modestes, l'entreprise a fructifié et essaimé diverses filiales rassemblées en holding. Ce succès a valu à l'homme d'affaires d'être distingué par le Conseil international des managers africains (CIMA), qui l'a désigné en 2014 « Meilleur manager africain ».

L'Essentiel des relations internationales : Monsieur Camara, pouvez-vous nous dire un mot de votre parcours personnel et de celui du Groupe Guicopres depuis sa création ?

Kerfalla Person Camara : Je suis né le 8 mars 1970 à Conakry, dans une famille de condition modeste. Mes parents, aujourd'hui tous deux décédés – paix à leur âme –, s'appelaient Yoy et Foulématou Camara. Je suis l'unique enfant qu'ils ont eu ensemble ; et j'ai aussi par ailleurs trois demi-frères et sœurs.

J'ai fait mes premiers pas à l'école de la SIG Madina, avant de poursuivre ma scolarité à l'école primaire du 22-Novembre de Fria, où j'ai obtenu en 1983 mon certificat de fin d'études primaires.

De retour à Conakry, j'y ai entamé le cycle secondaire au collège de Coléah, suivi du lycée Yimbaya où j'ai décroché en 1992 le baccalauréat section sciences sociales, une année après le décès de mon père.

Je me souviens qu'en apprenant la nouvelle de mon obtention du Bac, ma regrettée mère – qui a quitté ce monde en 2014 – a levé simplement la main, dans un signe de fierté qui voulait dire qu'elle n'avait jamais

eu de doute au fond d'elle-même sur le fait que son fils réussirait...

Et puis, suite à un concours post-bac, ma destinée a pris une direction tout à fait inattendue puisque j'ai bien été admis à l'université, mais pour y suivre un cursus Bac+4 dans la branche « gestion et finance », alors que j'étais issu d'une filière « sciences sociales » et que mon projet du moment était de pouvoir embrasser une carrière de journaliste !

En tant qu'étudiant et parallèlement à ma formation supérieure, animé déjà à l'époque d'un esprit d'entrepreneur, j'ai pris l'initiative de créer une association à but non lucratif dénommée l'Universitaire pour la promotion des sports, des arts et de la culture (Uprosoc) ».

Et c'est donc en 1996, après l'obtention de mon diplôme d'études supérieures en administration des affaires délivré par l'université Gamal-Abdel-Nasser de Conakry, que je me suis timidement lancé dans les affaires.

Mais ce n'est qu'en 1998, après deux années de vaches maigres – durant lesquelles j'ai pu compter sur le soutien et l'amour de ma sœur aînée Fatoumata Béréte –, que j'ai

PROPOS RECUEILLIS PAR AMADOU THIAM

pu réussir enfin à obtenir mon premier vrai marché d'entreprise, sous la bannière de Guicopres qui venait de voir le jour : un tout petit marché de désherbage, suivi d'un autre marché de ramassage d'ordures, puis de curage de canalisations... tout cela pour le compte de l'université Gamal-Abdel-Nasser où j'avais étudié – et où j'avais gardé de très bons contacts avec ses autorités administratives, notamment grâce à mes activités associatives dans le cadre de l'Uprosoc...

Pendant les dix premières années de vie de Guicopres, je me suis attaché sans relâche à consolider mes capacités et compétences entrepreneuriales en réalisant des projets de bâtiments et travaux publics de toutes tailles – y compris des marchés de taille modeste –, principalement pour le compte du gouvernement et de certaines entreprises privées ou semi-publiques telles que la Sotelgui ou bien Ecobank, qui ont accepté de me faire confiance à mes tout débuts.

Après dix ans d'activité dans une conjoncture difficile où Guicopres SARL a réussi, à force de persévérance, à se développer et à se diversifier dans des activités autres

que celles du bâtiment et de la construction, il m'a fallu acter cette évolution, et restructurer puis recapitaliser l'entreprise en conséquence, afin de la hisser au niveau qu'elle avait fini par atteindre.

Ainsi vit le jour, en 2010, le Groupe Guicopres SA, holding à la tête de quatre sociétés filiales complémentaires, travaillant en parfaite synergie :

- Guicopres BTP : spécialisée dans la construction, le bâtiment et les travaux publics.
- Guico MultiServices : spécialisée dans le négoce, la représentation commerciale et la grande distribution.
- Nalou Transit : spécialisée dans le transit, le transport et la logistique.
- Kakandé Immo : spécialisée dans la gestion patrimoniale et la promotion immobilière.

Le Groupe Guicopres est aujourd'hui, grâce à Dieu, un opérateur majeur du secteur de la construction et des BTP, notamment pour tout ce qui est de :

- la construction des bâtiments administratifs ;
- la construction de camps militaires ;
- les travaux de génie civil ;
- les travaux d'aménagement urbain ;
- les missions d'études, etc.

Qu'en est-il de l'expertise du Groupe Guicopres dans ses divers secteurs d'intervention ?

Nous maîtrisons aujourd'hui les processus de construction de bâtiments et d'ouvrages d'art de bout en bout ; et je signale au passage que nous sommes présents dans plusieurs pays où notre expertise est reconnue. Je citerai notamment le Sierra Leone, où nous sommes actuellement engagés dans des marchés importants en cours d'exécution ; mais aussi le Sénégal, la Guinée-Bissau, le Libéria, la Gambie, le Mali ou la Côte d'Ivoire, où nous sommes implantés et en voie de conquérir de nouveaux marchés, qui contribueront au rayonnement de la Guinée – à travers Guicopres – dans les pays de la sous-région... Ceci, en plus



© DR

du marché local où nous continuons de réaliser jusqu'à présent la plus grande partie de notre chiffre d'affaires.

Pour ce qui est des travaux routiers, des infrastructures administratives et de l'aménagement des voiries urbaines, nous occupons une place de choix. Nous pouvons en effet nous prévaloir aujourd'hui au sein du Groupe Guicopres d'une expertise de niveau international, tant en termes d'organisation du travail que de densité de nos équipements.

Et nous sommes fiers de créer de l'emploi qualifié, parfaitement encadré.

Pouvez-vous nous parler de vos orientations stratégiques en vue de favoriser la croissance du Groupe Guicopres ?

Nos choix stratégiques portent essentiellement sur l'investissement humain : nous avons en effet l'ambition, comme je vous l'ai déjà indiqué plus avant, de développer nos ressources humaines et d'avoir ainsi une main-d'œuvre hautement qualifiée, qui se différencierait

de celle de la concurrence pour laquelle nous avons par ailleurs beaucoup de respect. Nous souhaitons conférer de la valeur ajoutée en termes de technicité à nos travaux, en vue de satisfaire nos clients les plus exigeants. Et c'est d'ailleurs là l'une des principales raisons qui conduisent le Groupe Guicopres à participer systématiquement aux forums internationaux en Afrique, en Europe et même en Amérique ; forums à travers lesquels nous pouvons demeurer en veille des nouvelles technologies, propres à nous maintenir à la pointe du progrès dans notre domaine d'intervention. Nous réfléchissons aussi à investir dans la production industrielle locale de matériaux de construction de qualité, sans lesquels il est difficile – ou beaucoup trop onéreux – de prétendre proposer à nos clients une offre immobilière (résidentielle et de bureaux) compétitive et à la hauteur des standards de qualité auxquels nous aspirons.

Nous pensons également investir dans un secteur hautement stratégique qui est celui de la formation

professionnelle dans le bâtiment : nos jeunes y gagneront en qualification et en perspectives d'emploi, et nous y gagnerons aussi en main-d'œuvre qualifiée disponible sur le marché pour nous accompagner dans notre projet de développement.

Comment est-ce que Guicopres participe concrètement au développement de la Guinée et de ses infrastructures ?

Guicopres est une entreprise citoyenne de droit guinéen qui accompagne le gouvernement dans la conception, l'exécution et la réalisation des infrastructures socio-économiques de la Guinée.

À ce titre, nous réalisons les travaux de bitumage et de voirie urbaine, aussi bien au niveau de Conakry que des autres régions de la Guinée. Sur le plan de la mise à niveau des édifices publics, nous construisons aujourd'hui les principaux bâtiments administratifs du pays en partenariat avec le gouvernement; et nous participons aussi à leur conception.

Sur le plan du sport, je me suis engagé – via le Hafia Conakry, dont

je suis aujourd'hui l'heureux président et propriétaire après avoir été durant mon enfance parmi ses plus fervents supporters – à accompagner la jeunesse guinéenne et répondre en partie à ses aspirations, avec l'ouverture prochaine du Centre sportif pluridisciplinaire KPC de Khorira. Il répondra aux normes sportives internationales les plus élevées.

Et puis, sur le plan de la responsabilité sociale et de l'indispensable solidarité dont chaque citoyen doit faire preuve en fonction de ses moyens, j'ai créé récemment, sous l'égide de Guicopres, la Fondation KPC pour l'humanitaire, qui intervient dans divers domaines et participe modestement à plusieurs actions sociales, dont je ne veux pas faire de publicité pour des raisons évidentes de respect envers ses bénéficiaires.

Comment qualifieriez-vous vos relations avec les autorités du pays ?

Nos relations sont transparentes et mutuellement profitables. Nous les entretenons et les pérennisons par le strict respect des engagements

pris et par la qualité irréprochable de nos prestations. Nous accompagnons l'État guinéen dans ses projets d'équipement en infrastructures ; et nous le faisons dans un esprit de partenariat durable.

Comment Guicopres se positionne-t-elle dans un secteur du BTP en plein développement, fortement concurrentiel, et comment parvient-elle à imposer son leadership, sa pérennité dans cette conjoncture difficile ?

Je pense pouvoir dire que nous sommes aujourd'hui parmi les opérateurs les plus performants – si ce n'est le plus performant – du secteur du BTP en Guinée, aussi bien en termes de volume d'activité, de qualification professionnelle et de capacité logistique, que par la qualité du matériel et des équipements de pointe dont nous disposons.

Nous nous démarquons aussi de la plupart des autres intervenants sur le plan de la sécurité de nos chantiers et par le respect de l'environnement ; ce sont là deux valeurs très importantes, que nous situons au cœur de nos objectifs stratégiques d'entreprise citoyenne.

De surcroît, les conditions économiques proposées à nos clients, conjuguées à notre maîtrise des techniques les plus modernes dans notre domaine d'activité, font de nous des opérateurs de référence et incontournables dont le leadership et la crédibilité ne sont pas contestés.

Pour conclure et répondre en une phrase à votre question, je dirais que le prix à payer pour une entreprise parvenue au sommet et qui souhaite pouvoir s'y maintenir, c'est de ne jamais cesser d'innover, former et valoriser son personnel, investir en permanence dans les nouvelles technologies, travailler dans les règles de l'art, soigner la qualité de ses prestations et toujours les facturer au juste prix, pour satisfaire ses partenaires et garantir ainsi sa pérennité sur le marché. ■



AG
AFRICA GLOBAL

UNE AGENCE
DE COMMUNICATION
À VOTRE SERVICE

POUR UN DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE,
CONTACTEZ-NOUS ET NOS ÉQUIPES VOUS
PROPOSERONS UNE COMMUNICATION
GLOBALE ADAPTÉE À VOS BESOINS.

COMMUNICATION • RÉGIE PUBLICITAIRE • ÉDITION

Résidence Waterfront - Fenêtre Mermoz - Route de la Corniche
DAKAR - RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Tél. : (+221) 77 464 82 39

Entretien avec Ismaël Dioubaté

Ministre du Budget

Les orientations budgétaires sont les marqueurs concrets des politiques choisies par un pays. En Guinée, la stratégie pour booster la croissance économique et mieux la partager passe principalement par un double processus : d'une part s'appuyer sur le secteur minier pour mobiliser les financements permettant une diversification de l'économie, et d'autre part dématérialiser les paiements des droits et taxes et qualifier la dépense publique, dans le but d'endiguer la fraude et la corruption. Ismaël Dioubaté, Ministre du Budget, nous explique ces mécanismes.

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENT BOU ANICH

L'Essentiel des relations internationales : Monsieur le Ministre, comment se porte le budget de l'État, et quelles sont les grandes orientations budgétaires prévues pour 2019 ?

Ismaël Dioubaté : Le budget pour cette année 2019 est un peu particulier. Comme l'a indiqué la Lettre d'orientation générale du Premier ministre, il a été conçu dans le but de réduire sensiblement la pauvreté dans tout le pays. Vous savez que depuis deux ans maintenant, notre pays réalise un taux de croissance à deux chiffres : en 2016, il était de 10,8 %, et en 2017, il pourrait s'établir à près de 10 %.

Pour répondre à la demande sociale, nous avons un budget volontariste, qui va mettre un accent particulier sur les dépenses sociales. Que se passe-t-il ? L'une des dispositions phares du Code minier fait obli-

gation à l'État d'investir dans le Fonds de développement local 15 % des recettes collectées sur les taxes minières pour que les populations bénéficient des retombées du secteur. Et ces 15 %, au titre de l'année budgétaire 2019, devraient représenter 517 milliards de francs guinéens, pour lesquels un budget d'affectation spéciale a été voté. Ces ressources seront gérées par l'Agence nationale de financement des collectivités locales (Anafic), et va permettre de financer le développement à la base, et particulièrement des projets et programmes conçus pour répondre aux priorités établies par les collectivités locales. Il s'agira notamment d'infrastructures relatives à l'éducation, à la santé, et surtout dédiées à la jeunesse, qui vont être exécutées, de préférence, par les PME implantées dans ces

localités. Il n'y a pas de décentralisation sans transfert de compétences financières. Donc on va agir dans ce sens.

Ce budget a donc une forte composante sociale...

Effectivement. Le budget 2019 porte également un levier de promotion de l'habitat social. Le gouvernement va allouer des ressources pour alimenter un Fonds de l'habitat afin de soutenir des logements sociaux. À ce sujet, je préciserai que le Premier ministre a demandé à la Banque centrale de servir d'interface entre les banques primaires et les demandeurs de logements sociaux. Ce Fonds sera mis à disposition pour que les banques puissent soutenir les crédits immobiliers à travers un taux bonifié. Cela va permettre aux populations d'accéder plus facilement à la propriété.

Il est aussi prévu dans ce budget 2019 une enveloppe de 50 milliards de francs guinéens dédiée à l'inclusion financière, pour ce qui concerne tous les aspects sociaux – microfinance, fonds de développement, fonds d'appui aux femmes, etc. C'est sur ce socle structurant que le gouvernement invite les autres partenaires à accompagner le développement des filets sociaux.

Une partie importante du budget est aussi destinée à l'assainissement ?

Oui. Que ce soit l'assainissement, que ce soit le transport, que ce soit l'éducation..., nous avons mis sur tous ces sujets un accent particulier. Et vous pouvez constater qu'à part les domaines de la sécurité et de la défense, 20 % du budget de fonctionnement de tous les ministères sont consacrés aux investissements ayant un impact direct sur la communauté. Ce budget est clairement orienté vers la santé, l'éducation et le développement rural. S'agissant particulièrement de l'assainissement, une approche novatrice va être expérimentée avec la montée en puissance de l'Agence nationale de salubrité publique (Anasp).

L'agriculture constitue donc un enjeu majeur ?

Oui ! Au titre de l'exercice 2019, environ 800 milliards sont alloués au Ministère de l'Agriculture, dont 598 milliards, soit 76 %, consacrés aux investissements. Quant au Ministère de l'Élevage, son budget a doublé, passant de 14 milliards à environ 30 milliards de francs guinéens.

On vient de parler des orientations stratégiques. Est-ce qu'on peut dire quelques mots sur les grandes réformes ?

Commençons par les réformes liées à la mobilisation des recettes. Notre objectif est d'augmenter le taux de pression fiscale. Il est actuellement autour de 13,5 % du PIB, et on veut aller vers au moins 20 %, comme le prescrivent les critères de convergence de la Cedeao. Sans cela, nous ne pourrions pas faire face aux dépenses prioritaires de développement économique et social. Si on n'améliore pas les recettes internes, cela réduira notre capacité à emprunter des fonds à l'étranger.

Nous avons opté pour deux mesures : d'abord, mettre des outils pour dématérialiser la collecte des recettes ; ensuite, commencer à sécuriser ce qui est collecté. Nous avons déjà réussi à interconnecter et à interfacer les régies financières (Direction générale des douanes, Direction nationale des impôts et Direction nationale du Trésor) avec la Banque centrale, et la Direction nationale des impôts avec l'Agence de promotion des investissements privés (APIP).

Quelle est la principale finalité de ces mesures ?

L'objectif visé est d'élargir l'assiette fiscale en identifiant tout ce qui échappe à la fiscalité. Le résultat attendu après l'implémentation de la réforme est de passer de 2 000 identifications fiscales à 20 000, et ce en une année. Aujourd'hui, beaucoup d'importateurs qui passent par la douane ne sont pas identifiés au niveau des impôts, et c'est autant de recettes qui

“ 20 % du budget de fonctionnement de tous les ministères sont consacrés aux investissements ayant un impact direct sur la communauté ”

ne rentrent pas. Nous voulons mettre fin à cela. Ce qui nous permettra de gagner le pari de la transition fiscale avec l'application en mode plein du tarif extérieur commun de la Cedeao. Nous allons donc attribuer des identifiants permanents pour améliorer la maîtrise des contribuables et leur fidélisation. Le basculement vers ce nouvel identifiant fiscal a été effectivement réalisé le 23 janvier 2019 par le Président de la République, Chef de l'État, le P^r Alpha Condé. Un communiqué a été diffusé fixant un moratoire de 60 jours pour permettre aux opérateurs économiques de se mettre en règle. Dorénavant, toute personne devra être à jour avec la fiscalité pour pouvoir continuer à importer ou exporter. Il en est de même pour les bénéficiaires des contrats publics. Ceux qui ne sont pas à jour au niveau fiscal verront leur dossier rejeté. Le levier fiscal devra désormais jouer un rôle de premier plan pour la mobilisation des ressources intérieures afin de permettre de réduire le gap entre le potentiel fiscal de la Guinée et le niveau des ressources intérieures effectivement mobilisées.

Et quelles sont les autres réformes ?

Abordons le volet sécurisation des recettes publiques. Nous sommes en train de mettre en place des mécanismes pour dématérialiser tous les paiements envers l'État. À cet effet, les contribuables relevant des grandes et moyennes entreprises s'acquitteront désormais de leurs obligations fiscales par virement RTGS (*Real Time Gross System, système de règlement brut en temps réel, ndlr*). Cette mesure est entrée en vigueur le 15 janvier 2019. Par ailleurs, au niveau de l'administration fiscale, une réforme de structure



est en préparation, sur la base d'un diagnostic récent de son fonctionnement. À cet effet, une réorganisation est conçue, adossée à un programme adapté, dont la philosophie est de séparer la fonction de pilotage de l'opérationnel. Désormais, un contrat d'objectifs et de moyens organisera les relations entre le ministère du Budget et l'administration fiscale ; ce qui permettra d'introduire une culture de la performance dans la gestion de ce secteur de l'administration publique.

Le but est donc que la Direction nationale des impôts (DNI) soit un véritable outil de croissance...

Oui. Parce qu'on court derrière le temps. En 2020, on mettra en application intégralement le Tarif extérieur commun (TEC) de la Cedeao, avec pour conséquence l'abandon du levier fiscal au cordon douanier. En effet, le taux de dédouanement doit être le même pour toute la sous-région et pour toutes les catégories de produits, ce qui n'est pas le cas actuellement. Cela fera baisser inévitablement les recettes douanières. Par conséquent, la perte de recettes au cordon douanier devra être plus que compensée par l'efficacité et la performance de la fiscalité intérieure. Donc, il faut que l'administration fiscale soit performante pour combler ce gap de recettes

Le Premier ministre a affirmé que le déficit budgétaire ne s'accroissait pas...

Pour vous donner une idée, en 2011, quand le Président Alpha Condé est arrivé au pouvoir, le déficit budgétaire atteignait 14 % du PIB. Aujourd'hui, il tourne autour de 2,4 %. Comme vous pouvez le constater, il a été sensiblement réduit, et demeure compatible avec les objectifs de stabilité macroéconomique. Et on se donne les moyens de le financer.

En fait, le déficit en soi n'est pas important ; c'est l'édifice économique et financier pour le financer qui compte. Il y a trois possibilités : soit on emprunte, soit on accumule les arriérés, soit on fait un financement bancaire. Dans ce dernier cas, on peut faire marcher la planche à billets – ce qu'on a fait en 2010 pour un montant total de 6 600 milliards de francs guinéens –, ou on peut émettre des titres locaux, venant des banques locales – il s'agit alors de l'épargne des gens qu'on a collectée, qui correspond à une réelle production, c'est donc un financement sain.

La transparence des finances de l'État est depuis votre arrivée à la tête du ministère du Budget une priorité nationale. Quelles mesures avez-vous prises en ce sens ? Et quels en sont à ce jour les résultats ?

Le gouvernement s'est inscrit depuis 2017 dans une dynamique de budget ouvert – « *Open Budget* » – et de budget citoyen, dans tout son processus de préparation et d'exécution. Ainsi, le budget est mis à la disposition du public en un langage simple et illustré. À la fin de chaque trimestre, nous faisons une publication sur notre site internet concernant l'exécution budgétaire de l'État. Tous les maires sont informés. Cela a d'ailleurs permis à l'État d'améliorer ses notations sur la transparence budgétaire lors de la dernière évaluation du système de gestion des finances publiques selon la méthodologie PEFA (*Public Expenditure and Financial Accountability, un cadre d'évaluation et de présentation des forces et*

faiblesses de la gestion des finances publiques, ndlr), et même en matière de climat des affaires dans le classement Doing Business.

Pour rappel, je vous signale aussi que cette année 2018 a été l'une des rares où l'on a respecté tout le cycle budgétaire : du débat d'orientation budgétaire et des conférences de budgétisation jusqu'à la loi de finances rectificative, en passant par la loi de finances initiale de 2019, toutes les étapes prévues dans le calendrier budgétaire ont été respectées.

Au niveau des dépenses des ministères, quels moyens techniques avez-vous mis en place pour en améliorer le suivi ?

Nous avons initié un certain nombre de réformes, toujours pour aller dans le sens de plus de transparence, comme la notification de l'exécution budgétaire. Les ministères sont les ordonnateurs principaux des crédits des ministères auprès desquels sont placés des contrôleurs financiers. Ils sont assistés dans cette tâche par un pool financier, dont un chef de Division des affaires financières (DAF), un chef comptable matières et un responsable de la passation des marchés publics. Mais il y avait tout le temps des problèmes dans la circulation de l'information sur les dossiers de dépenses entre les ordonnateurs et ses services. Donc maintenant, dès qu'un chef de DAF introduit dans le circuit un dossier d'engagement de dépenses initié par l'ordonnateur, une alerte est déclenchée sur le téléphone portable du ministre et un mail lui est adressé donnant le contenu de l'opération saisie dans le circuit de la dépense. Ce qui lui permet de suivre tout le processus, de l'engagement jusqu'au paiement à la Banque centrale, à chaque étape. Il y a une vraie modernisation du système. C'est ce que j'ai introduit. Nous l'avons fait pour les 34 ministères, et pour tous les prestataires de l'État, afin de désencombrer les couloirs des ministères du Budget et de l'Économie et

des Finances, et de réduire le suivi physique des dossiers par les prestataires. Les acteurs du circuit de la dépense sont également surveillés car des délais référentiels ont été fixés pour le traitement des dossiers des dépenses.

Cela nous amène à ma prochaine question : comment le ministère du Budget lutte-t-il contre la fraude ?

Ce dont je viens de parler est déjà une avancée. Un ministre peut à tout moment suivre les dossiers, être au courant de tout ce qui se passe. Cela permet de lutter contre la fraude et la corruption, ce qui est une des priorités du ministère. Nous avons deux objectifs : accroître et sécuriser les recettes fiscales, et revoir la qualité des dépenses.

Il y a une autre réforme que nous comptons lancer d'ici la fin de l'année, c'est l'introduction de l'e-taxe. Autrement dit, le développement des télédéclarations et du télépaiement des impôts et taxes. Ces outils sont aujourd'hui utilisés avec succès par plusieurs administrations fiscales. C'est un autre chantier que nous sommes en train de préparer en vue d'une expérimentation au plus tard en janvier 2020.

Les mécanismes de recouvrement des recettes vous semblent-ils appropriés ? Comment le ministère du Budget œuvre-t-il à sécuriser le budget de l'État ?

À partir du moment où on dit que tout doit être payé par virements et non plus par chèques, pour les grandes entreprises comme pour les petites, c'est déjà une bonne étape dans le cadre de la sécurisation et de la facilitation du paiement des droits et taxes. Mais les impôts et taxes comme la vignette, la CFU... seront payés par *mobile banking* à travers les opérateurs téléphoniques. La sécurisation, c'est la modernisation. On ne peut pas sécuriser sans une dématérialisation des paiements, que ce soit par monnaie électronique ou virement bancaire.

Quelles relations entretenez-vous avec le secteur bancaire, et dans quelle mesure les banques peuvent-elles contribuer au financement des projets étatiques, notamment dans les infrastructures ?

Tous les moyens de paiement passent par les banques. Et leur contribution au financement des projets étatiques dépend en grande partie de l'environnement institutionnel, c'est-à-dire la justice, la sécurité, la stabilité, et ce qu'on fait pour garantir les crédits. Tout dépend de ça. Que constate-t-on aujourd'hui ? Quand les banques accordent des crédits aux entreprises privées ou aux individus, s'il y a un retard dans les paiements, c'est elles qui sont systématiquement condamnées. Nous sommes donc en train de résoudre ce problème. Pour le moment, les banques souscrivent massivement à tous les titres d'État, que ce soient des emprunts obligataires ou des bons du Trésor, et qui nous permettent d'investir. Ce sont donc de vrais partenaires qui ont confiance en la signature de l'État.

Il n'y a pas d'économie sans les banques. Ce sont elles qui financent l'économie. Elles contribuent très largement au financement de nos projets. L'État crée les conditions de soutien au secteur privé. Mais ce sont les banques qui doivent le financer. Et alors, le secteur privé peut se développer très rapidement.

Qu'en est-il du projet d'émission d'obligations en 2019 ?

Nous sommes en train de réfléchir à l'émission d'emprunts obligataires. Nous sommes en concertation avec le secteur bancaire. Nous voulons aussi solliciter d'autres institutions, et même des particuliers.

Selon vous, comment le secteur minier peut-il être associé au projet de développement dans le pays ?

Comme je l'ai dit précédemment, plus le secteur minier se développe, plus on collecte de recettes, plus les 15 % de ces recettes prévus dans

le Code minier pour le développement local seront significatifs. Ce qui nous permet de mener toute une politique de développement social. Les mines constituent donc actuellement la locomotive de notre économie. Les recettes minières serviront aussi à diversifier l'économie à travers le développement de l'agriculture, les routes, la pêche, l'élevage...

Un dernier mot, Monsieur le Ministre... ?

Avec le soutien du Chef de l'État, le Pr Alpha Condé, et du Premier ministre, nous sommes en train de mettre en place des outils et mécanismes pour contribuer à une meilleure gouvernance des finances publiques. Les réformes au niveau de l'administration fiscale sont vitales si on veut faire de la Guinée un pays émergent. L'accompagnement du Premier ministre ne fait pas défaut dans ce cadre. ■

WWW.MBUDGET.GOV.GN

BIO EXPRESS

M. Ismaël Dioubaté a été formé en sciences de gestion à l'université de Conakry. Il est aussi diplômé de l'Institut technique de banque (ITB) du Centre de formation de la profession bancaire (CFPB) du CNAM de Paris. Il a suivi des formations en analyse et programmation financières à l'Institut du FMI, ainsi que plusieurs autres cours dans les domaines bancaires et des finances publiques. Il a travaillé dans le secteur de la microfinance avant d'intégrer la Banque centrale de la République de Guinée (BCRG), où il a pu faire la preuve de ses compétences et de sa rigueur professionnelle. Ses responsabilités l'ont conduit à participer aux négociations avec des partenaires techniques et financiers tels que le FMI, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, dans le cadre du Programme économique et financier de la Guinée. Il a en outre travaillé en tant qu'économiste à l'Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAQ), basée à Freetown (Sierra Leone). M. Ismaël Dioubaté était Directeur des changes de la BCRG, jusqu'à sa nomination en mai 2018 au poste de Ministre du Budget.

Ministère du Budget

Direction Nationale des Impôts



PAR BOUBACAR BIRO DIALLO

L'objectif de la Direction Nationale des Impôts (DNI) est de dématérialiser les systèmes de paiement et de collecte des impôts, dans le but d'élargir l'assiette fiscale et de mobiliser les recettes. À cet effet, plusieurs projets ont été lancés par la DNI à destination des contribuables, avec le soutien de divers partenaires.

PRÉSENTATION

La DNI a pour mission la conception, l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de la politique du gouvernement en matière de fiscalité intérieure, régie par le Code général des impôts. Elle est chargée de :

- concevoir les textes législatifs et réglementaires concernant l'assiette, le contrôle, le contentieux et le recouvrement des impôts et taxes relevant de la fiscalité intérieure ;
- élaborer et mettre en œuvre les réformes fiscales décidées par le gouvernement ;
- concevoir et assurer l'information et la communication sur la politique fiscale pour la promotion du civisme ;
- veiller à l'application de la législation et de la réglementation en matière de fiscalité intérieure ;
- identifier, localiser et immatriculer les contribuables ;
- collecter, centraliser et exploiter les renseignements à but fiscal ;
- rechercher et réprimer la fraude fiscale ;
- concevoir la politique de recouvrement des impôts et taxes ;
- organiser et diriger les services déconcentrés en charge de l'assiette, de la liquidation, du recouvrement et du contrôle des impôts et taxes relevant de la fiscalité intérieure ;
- mettre en œuvre, coordonner et suivre l'exécution du programme de contrôle fiscal ;

- gérer le contentieux fiscal, en relation avec l'agent judiciaire de l'État pour les affaires portées devant les tribunaux ;
- participer à la négociation des conventions fiscales internationales ;
- participer à la préparation des lois de finances.

PRINCIPALES RÉFORMES ENGAGÉES

Depuis 2015, l'Administration fiscale s'est lancée dans un vaste processus de réforme et de modernisation, aidée par le Ministère du Budget et encadrée par les partenaires techniques au développement.

- **Nouveau cadre organique** : Pour répondre au standard des administrations fiscales de la sous-région, en distinguant nettement les fonctions de pilotage de l'opérationnel.
- **Révision des textes** : Pour mieux cerner la mutation de l'économie mondiale (révision du Code général des impôts [CGI], rédaction du Livre de procédures fiscales [LPF]...).
- **Optimisation des services** : pour une meilleure orientation des usagers.
- **Interconnexion des administrations** : Pour avoir une base d'imposition fiable des contribuables (entre la Chaîne de dépenses, la Direction nationale des marchés publics, la Direction générale des douanes,

l'Agence de promotion des investissements privés [APIP]...).

- **Gestion des exonérations** : Pour rationaliser les dépenses fiscales en limitant les exonérations de TVA.
- **Création de Centres de gestion agréés (CGA)** : Pour avoir un cadre fiscal adapté au secteur informel et augmenter le nombre de contribuables.
- **Numéro d'identification fiscale permanent (NIFp)** : Pour améliorer le contrôle des assiettes et réduire les pertes fiscales.
- **Sécurisation des moyens de paiement** : En introduisant de nouveaux canaux de paiement et en impliquant davantage les banques.
- **Taxe unique sur les véhicules (TUV)** : Le tarif de cet impôt annuel sur les véhicules à moteur est fixé par la Loi de finances.
- **Droits de timbres sur les véhicules d'occasion** : Ils cesseront de pouvoir être réglés en espèces pour sécuriser les recettes.
- **Paiement de la CFU** : Il se fera par le service Orange Money.
- **Téléprocédures** : Possibilité de télédéclarations et télépaiements pour plus de sécurité et gain de temps.
- **Déclaration mensuelle unique (DMU)** : Opérationnalisation de la DMU simplifiée.
- **Renforcement du contrôle fiscal** : Pour les opérations complexes, la DNI est à la recherche d'opérateurs privés.
- **Formation des cadres de l'Administration fiscale** : Mise à niveau sur des questions de fiscalité internationale.

Le renforcement des mesures sur la constitution du Dossier fiscal unique (DFU), la géolocalisation des contribuables, les connaissances du Bureau spécial de régularisation fiscale (BSRF) et des Centres de gestion agréés (CGA) permettront une plus grande proximité entre l'Administration fiscale et ses usagers pour mieux cerner la problématique de fiscalisation du secteur informel.

IMPACT SUR LES RECETTES FISCALES

Les réformes fiscales 2018 ont porté essentiellement sur : le dé plafonnement de l'Impôt minimum forfaitaire (IMF) ; la réduction du taux de l'IS à 25 % pour certains ; la modification du barème de la Retenue sur les traitements et salaires (RTS).

- En 2017, l'IMF était plafonné et la DNI a réalisé 38,8 milliards de GNF de recettes fiscales sur une prévision annuelle de 86,2 milliards, soit une moins-value de 47,4 milliards. En 2018, avec le dé plafonnement de l'IMF et l'abaissement de son taux d'application à 1,5 % du chiffre d'affaires, la DNI a réalisé 107,8 milliards de GNF de recettes fiscales sur une prévision annuelle de 93,2 milliards, soit une plus-value de 14,6 milliards. Ce qui représente une augmentation de 69 milliards de GNF.
- Concernant l'IS, les prévisions étaient de 1 043 milliards de GNF en 2017, et les réalisations du 1^{er} janvier

au 31 août atteignaient 607 milliards, soit plus de 58 % des prévisions. En 2018, les réalisations sur la même période étaient de 831 milliards de GNF pour une prévision annuelle de 1 140 milliards. L'accroissement de 224 milliards constaté est dû au paiement du solde de l'IS de l'exercice 2017. Les sociétés ayant pris l'option de l'IMF ont bénéficié de l'application du taux réduit de 25 %, au lieu de 35 %.

La non-application en 2018 de la RTS s'explique par les remous sociaux qu'a connus le pays en début d'année. Néanmoins, la DNI a réalisé 253 milliards de GNF sur une prévision annuelle de 249 milliards, soit une plus-value de 4 milliards. Cette performance s'explique par l'augmentation du taux indiciaire au niveau de la fonction publique, le paiement des salaires des nouveaux fonctionnaires, le paiement lié au projet d'extension de la CBG, la régularisation des impôts sur salaires des sociétés sous-traitantes.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Les principales recommandations pour une mobilisation accrue des recettes fiscales et un service plus efficace aux usagers sont la sécurisation des encaissements fiscaux et la digitalisation des procédures.

Les paiements étaient auparavant effectués par :

- **Virements** : Moyen de paiement sûr mais lent, méconnu par les PME, avec un risque de prise en compte des virements sur des comptes sans provisions, une absence d'identité des contribuables sur les relevés ; il est de plus parfois utilisé pour échapper aux pénalités de retard pour dépôt tardif.
- **Chèques bancaires et/ou certifiés** : Moyen de paiement plus sûr, car les fonds disponibles sont immédiatement encaissés, mais il y a une lenteur dans la délivrance des quittances libératoires pour les déclarations.
- **Espèces** : Utilisées principalement par les petits contribuables (versement d'espèces à la BCRG contre un reçu bancaire).

Depuis le 15 janvier 2019, les paiements sont effectués par virements bancaires sur les comptes du Receveur spécial des impôts (RSI) ouverts à cet effet dans différents établissements bancaires pour délocaliser la perception des moyens de paiements des impôts et taxes de la DNI. Les contribuables pourront également utiliser les services d'Orange money. ■

DIGITALISATION DES PROCÉDURES FISCALES

La digitalisation des procédures fiscales se fait en trois étapes :

- **Informatisation totale de la DNI**
- **Interconnexion entre les régies financières et les établissements financiers**
- **Mise en place des téléprocédures (télédéclaration et télépaiement)**

Douanes guinéennes

Réformes et modernisation



© DR
Général de Brigade Toumany Sangaré
Directeur Général des Douanes

La Douane guinéenne a été créée par décret n° 002/PRG du 4 octobre 1958, au lendemain de l'indépendance. Son instauration fut donc l'un des tout premiers actes du nouvel État. Au fil du temps, elle a dû s'adapter pour coller au plus près de l'évolution de l'économie. Et elle continue à se moderniser.

PAR COLONEL PEVE TOURÉ

Depuis 2010, la Direction générale des Douanes s'est engagée dans un vaste programme de réformes et de modernisation en vue d'apporter des solutions idoines aux problèmes organisationnels, juridiques, fonctionnels et opérationnels qui se posent à elle.

LES AXES STRATÉGIQUES

Pour être plus moderne, performante, transparente, au service du développement de la nation, la Direction générale des Douanes a élaboré divers Plans stratégiques. Déclinés en Plans d'actions annuels, ils indiquent les activités et missions essentielles que doit accomplir la Douane guinéenne.

Le Plan stratégique 2018-2022 comprend cinq axes :

1. Améliorer le Leadership et la Gestion stratégique.
2. Optimiser la Gestion des ressources humaines, matérielles et financières.
3. Adapter le Cadre juridique et renforcer la Lutte contre la fraude.
4. Faciliter les Procédures douanières et optimiser les Technologies de l'information et de la communication (TIC).
5. Redynamiser la Communication, la Coopération et le Partenariat avec l'extérieur.

Chacun de ces axes est assorti d'objectifs précis, d'actions à mener, d'une structure d'exécution, de délais de réalisation, d'indicateurs de performance, de résultats attendus et de coûts prévisionnels.

PRINCIPALES RÉFORMES RÉALISÉES

1. Amélioration du Cadre institutionnel et du Management stratégique

- Érection de la Direction nationale des Douanes en Direction générale des Douanes pour lui conférer

plus d'autonomie et de capacité opérationnelle.

- Restructuration des services centraux et déconcentrés de la Direction générale par l'érection des Divisions en Directions techniques, des Sections en Divisions, et par la création de 2 Directions régionales (Conakry-Port et Conakry-Centre).
- Extension des compétences de certains bureaux et création de nouveaux bureaux.
- Uniformisation du personnel en un corps unique d'agents paramilitaires.
- Adoption d'un statut particulier du personnel et élaboration d'un Code de conduite.
- Mise en place de contrats de performance entre le Département de tutelle et la Direction générale, et entre celle-ci et les Directions régionales et Services techniques.
- Création au sein de la Direction du renseignement et des enquêtes douanières (DRED) d'une Division du renseignement, analyse du risque et orientation des contrôles (DRAROC).

2. Optimisation de la Gestion des ressources humaines, infrastructurelles et matérielles

- Renforcement des capacités d'action du service de Gestion des ressources humaines et formation sur les matériels appropriés.
- Mise en place de la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) avec recensement exhaustif du personnel et établissement d'une base de données de gestion du personnel dans le cadre du Programme européen d'appui à la réforme des finances publiques de la République de Guinée (PARFIP) en cours.

- Formation professionnelle initiale de plus de 500 agents et formation militaire (commune de base) de 1 000 agents (dont 500 en cours).
- Formation continue des cadres en Guinée et à l'étranger dans des écoles spécialisées de Douanes.
- Construction en cours d'une École des Douanes.
- Construction et/ou réhabilitation d'infrastructures à usage de bureaux avec aménagement d'aires de déchargement de marchandises.
- Équipement du bloc administratif de la Direction générale par le budget national et le PARFIP.
- Dotation de véhicules de fonction et utilitaires.

3. Adaptation du Cadre légal et réglementaire et Lutte contre la fraude

- Adoption d'un nouveau Code des Douanes adapté à l'évolution du commerce et aux normes et standards internationaux.
- Adoption du Tarif extérieur commun (TEC) de la CEDEAO suite à d'intenses activités d'uniformisation du Tarif national.
- Élaboration des textes d'application du statut particulier du personnel des Douanes.
- Élaboration des textes d'application du Code des Douanes et préparation des textes de mise en œuvre du TEC.
- Mise en service de nouveaux formulaires d'attestation d'exonération et de procédure de gestion des exonérations.
- Signature des protocoles d'accord d'assistances administratives mutuelles en matière douanière avec des pays voisins (dont le Mali et le Sénégal).
- Élaboration et mise en œuvre d'une instruction cadre sur le renseignement pour lutter contre la fraude.

4. Facilitation des Procédures douanières et optimisation des TIC

- Renforcement de l'informatisation complète de la chaîne de dédouanement avec le Sydonia++.
- Migration du Sydonia++ vers le Sydonia World, dont le déploiement est fait au niveau des bureaux de Conakry (dématérialisation du dédouanement).
- Utilisation du scanner dans les opérations de contrôle physique.
- Expérimentation du *tracking* (suivi électronique du transit international).
- Mise en place de documents et procédures simplifiés de dédouanement.
- Signature de protocoles d'accord avec certains partenaires (commissionnaires agréés en Douane, consignataires, pétroliers, entreprises industrielles et commerciales).
- Mise en place d'un cadre légal de règlement des différends opposant la Douane aux opérateurs éco-

nomiques (création de la Commission de recours et d'expertise douanière).

5. Dynamisation de la Communication, de la Coopération et du Partenariat avec l'extérieur

- Gestion d'un site Web de la Douane.
- Adoption d'une Stratégie de communication et d'un Plan de communication.
- Publication d'une revue annuelle des Douanes et d'un bulletin d'information.
- Édition d'un calendrier et d'un agenda.
- Concertations périodiques entre la Douane et ses principaux partenaires.
- Signature de protocoles d'accord avec certains médias publics et privés.

PERSPECTIVES

Pour donner une nouvelle impulsion au service, les efforts de réformes et de modernisation de la Direction générale des Douanes porteront sur les projets et activités ci-après :

- Poursuite de l'élaboration des textes d'application du Code des Douanes et leur vulgarisation.
- Mise en place d'une structure de veille pour la diffusion, la prise en compte et l'analyse des préoccupations des parties prenantes.
- Poursuite de la mise en place effective de la GPEC en fonction des besoins de l'administration en vue d'améliorer la gestion des ressources humaines et la formation du personnel.
- Mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) avec les autres partenaires.
- Promotion des actions sociales, culturelles et sportives au sein du service pour développer l'esprit de corps.
- Poursuite de la construction des infrastructures du service (École des Douanes, bureaux...).
- Vulgarisation de l'utilisation des instruments et outils de l'Organisation mondiale des Douanes (OMD).
- Déploiement du Sydonia World dans les bureaux de l'intérieur du pays.
- Mise en place d'un processus évoluant vers le statut d'Opérateur économique agréé (OEA).
- Renforcement des capacités du service de la Communication et des Relations publiques en vue de développer davantage la communication interne et externe et de renforcer le partenariat Douane-entreprises.
- Renforcement du contrôle interne dans le cadre du PARFIP.

Telles sont quelques-unes des actions réalisées ou envisagées par la Direction générale des Douanes dans son Plan de réforme et de modernisation, avec le soutien du Gouvernement et des partenaires. ■



Autoroute Beijing-Tianjin-Tanggu en Chine



Chemin de fer Mombasa-Nairobi au Kenya



Pont traversant le détroit de Surabaya-Madura en Indonésie



Port de Yangshan en Chine



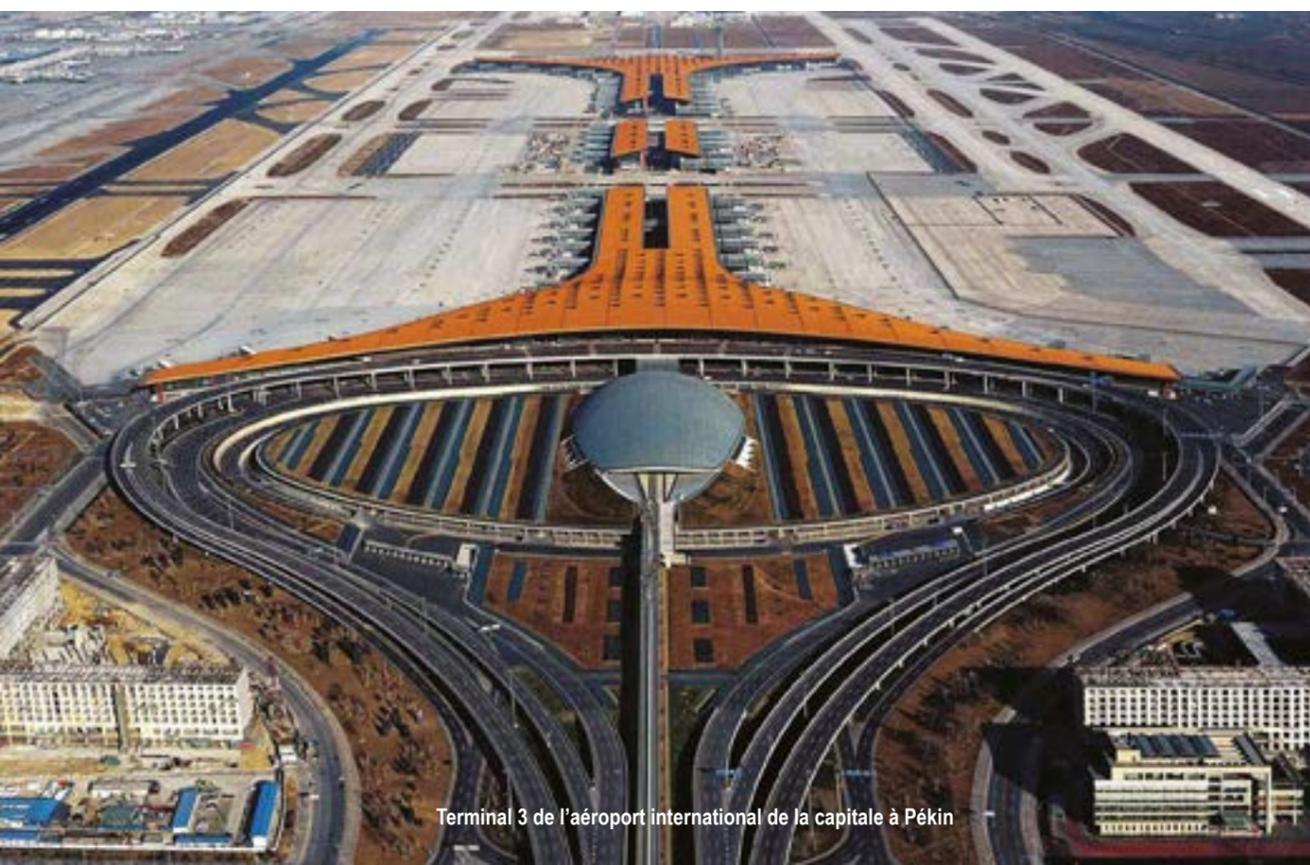
中国路桥工程有限责任公司
CHINA ROAD AND BRIDGE CORPORATION



Parc national de Malabo en Guinée équatoriale



Responsabilité Sociale
Création d'une école au Kenya en partenariat avec un établissement scolaire de Pékin



Terminal 3 de l'aéroport international de la capitale à Pékin

China Road and Bridge Corporation (CRBC) doit son origine au Bureau d'assistance à l'étranger du ministère des Transports créé en 1958. Elle est aujourd'hui une filiale de la China Communications Construction Company (CCCC), entreprise classée à la 91^e place du groupe Fortune Global 500 (classement mondial des entreprises les plus puissantes).

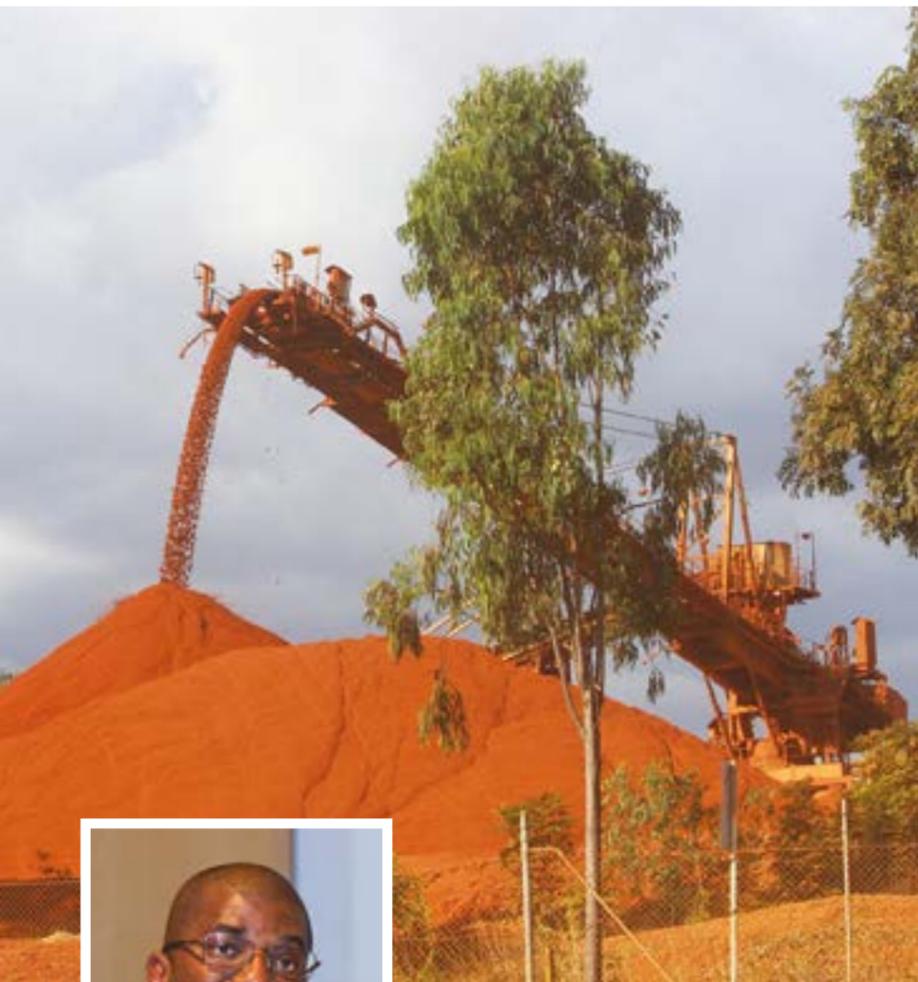
Grâce à plus de 50 ans d'expérience professionnelle, CRBC a élargi ses activités, qui couvrent la construction de routes, de ponts, de ports, de tunnels, de chemins de fer, d'infrastructures municipales et d'aéroports, la réalisation de dragages, mais aussi les investissements et les activités commerciales.

CRBC se développe et diversifie de jour en jour ses activités, et est aujourd'hui un entrepreneur polyvalent avec des compétences en matière de conception, de consultation, d'achat, de construction et de gestion de projets d'infrastructures. Ses parts de marché s'accroissent progressivement par la création de succursales, lesquelles sont déjà présentes dans une cinquantaine de pays, de l'Asie à l'Afrique en passant par l'Europe et l'Amérique. En plus de sa place de leader dans le secteur de la construction, et grâce à ses capitaux importants et sa capacité à mobiliser des financements, CRBC s'engage activement dans d'autres domaines, par le biais de Build-Transfer (BT), Build-Operate-Transfer (BOT) ou Public-Private Partnership (PPP).

CRBC a ainsi obtenu toute une série de succès dans le secteur immobilier, la gestion portuaire, les projets industriels, l'exploitation minière, sans oublier ses opérations financières comme les investissements, la prise de participation à des fusions-acquisitions menées dans des projets de complexes urbains, parcs industriels, zone de libre-échange, centrale hydroélectrique, etc.

Mines

Les fruits de la réforme



Les réformes engagées depuis l'adoption du Code minier de 2011 ont porté leurs fruits. Aujourd'hui, le secteur apparaît comme le principal levier de transformation de l'économie nationale.

PAR LAURENT BOU ANICH

réformes à engager pour l'amélioration de l'environnement des affaires en Guinée. Mon ambition étant de faire de la Guinée un pays minier de classe mondiale dont le développement profite à tous les Guinéens, dans un cadre de partenariat gagnant-gagnant. La modernisation du Code minier de 1995 était donc une priorité pour doter le pays d'un cadre légal et réglementaire propice à l'investissement et permettant d'instaurer une meilleure gouvernance dans le secteur minier. »

IMPACT SOCIOÉCONOMIQUE

Depuis cette date, le secteur minier guinéen a des résultats significatifs grâce aux mesures engagées par le gouvernement. La première réforme d'envergure a été celle du Code minier, adopté en 2011 et amendé en 2013. Outre des dispositifs incitatifs pour l'investissement, il garantit les revenus miniers de l'État et intègre des innovations conséquentes inspirées des meilleures pratiques internationales pour la promotion de la transformation locale des produits miniers, de la main-d'œuvre et des PME locales, du développement local, ainsi que pour la protection de l'environnement, la recherche de la transparence et la lutte contre la corruption.

Avec le nouveau Cadastre minier modernisé, les difficultés pour arriver à une gestion rationnelle des périmètres d'exploration et d'exploitation sont en train de se résorber. D'un système

cadastral opaque et inefficace pour les investisseurs, il permet de passer à un système parmi les plus modernes au monde. Accessible en ligne depuis mars 2017, le portail du Cadastre (guinee.cadastreminier.org/fr) donne accès aux données cadastrales officielles à jour, notamment le plan cadastral représentant les titres miniers et autorisations accordés, les demandes en cours de traitement, les périmètres disponibles et les informations géologiques. À date, le délai de traitement des demandes de permis de recherche est passé de trois mois à deux semaines en moyenne, avec un suivi régulier des titres miniers.

L'amélioration des relations entre les sociétés minières et les communautés d'accueil est un point d'orgue de la politique nationale, considéré par le gouvernement comme une condition *sine qua non* de la conduite à terme de tous les projets miniers. La gestion des impacts économiques, sociaux et environnementaux devient, de ce fait, un défi que le secteur s'engage à relever progressivement. Le lancement en 2018 de la Bourse de sous-traitance et de partenariats et la mise en œuvre du Fonds de développement économique local (Fodel), qui prévoit d'affecter de 0,5 à 1 % des revenus des sociétés minières aux communautés riveraines des sites miniers, participent des initiatives qui soutiennent cet engagement.

Et le gouvernement ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Il vient d'inscrire dans sa loi de finances de 2019 l'affectation de 15 % des revenus miniers de l'État aux collectivités locales pour favoriser la création de PME et de Groupements d'intérêt économique (GIE) afin de booster leur développement. Il y a lieu, également, de mentionner la mise en place de 82 Comités de concertation dans les localités minières (CCLM) dans 18 préfectures, et de l'Observatoire national des CCLM. De plus, grâce à l'appui de la Banque mondiale qui soutient la création de corridors de croissance intégrée autour des zones minières, le gouvernement a élaboré une stratégie de développement économique de la préfecture de Boké. Ainsi, l'Institut supérieur des mines et de la géologie (ISMG) de Boké a été érigé en « centre d'excellence sous-régional ».

L'initiative est appelée à être étendue à toutes les zones minières actives, avec pour objectif de maximiser les opportunités de développement socioéconomique par la création d'activités économiques, connexes ou non à l'activité minière, par exemple dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'industrie, l'énergie, les

infrastructures diverses, etc. Par ailleurs, une étude stratégique sur les impacts environnementaux et sociaux a été réalisée.

Lancé en 2015, le projet de politique de contenu local dans le secteur minier a été finalisé, même si une évaluation indépendante de sa mise en œuvre effectuée du 27 mars au 30 juin 2017 par le Cabinet de conseil international Kaiser EDP a conclu à des résultats allant d'« insuffisants » à « moyens ». Pour le gouvernement, la validation est un pas important dans la concrétisation de cette politique de contenu local dans un cadre formel, structuré et complet, pouvant garantir des résultats au profit des entreprises et de la main-d'œuvre locales.

MEILLEURE GOUVERNANCE

Comme outils pour améliorer la gouvernance du secteur, il y a lieu de ne pas oublier l'adoption en 2014 d'une politique de partage des infrastructures, avec un Schéma directeur des infrastructures annexes aux mines (SDIAM), actualisé en 2018, dans le but de rationaliser l'occupation spatiale du territoire des projets miniers, de promouvoir la mutualisation de l'utilisation des infrastructures de transports ferroviaire et portuaire, de réduire le coût des investissements et d'exploitation. Dans le même ordre d'idées, figure la création en 2016 d'un Guichet unique (Comité interministériel de suivi des projets miniers intégrés, Cispmi) en vue de faciliter et d'accélérer les procédures administratives

La gestion des impacts économiques, sociaux et environnementaux devient un défi que le secteur s'engage à relever progressivement.



Abdoulaye Magassouba, ▲
Ministre des Mines.

Le potentiel minier de la Guinée est impressionnant. Dans le sous-sol de ce pays d'Afrique de l'Ouest qui s'étend sur 245 857 km², gisent de grandes quantités de minerais de qualité exceptionnelle, estimées à plus de 40 milliards de tonnes – ce qui représente plus d'un tiers des réserves mondiales. La bauxite, dont la teneur en alumine est supérieure à 40 %, constitue la première activité extractive du pays. Ce potentiel n'a pas échappé au Président de la République, le P^r Alpha Condé, qui déclarait : « Dès mon élection en 2010, j'ai placé le secteur minier au cœur des





© SHUTTERSTOCK - JASON BENZ BENNEE

Le suivi régulier des activités minières a eu pour résultat l'amélioration des performances des filières artisanales d'or et de diamant.

d'obtention des permis et autorisations des projets miniers intégrés, permettant de mettre un terme à la bureaucratie qui allongeait les délais et augmentait les coûts. La mise en œuvre effective de la politique de transparence a été couronnée par l'obtention en 2014 de la conformité du pays à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). En 2017, la Lettre de politique de la responsabilité sociétale des entreprises a été adoptée.

La bonne gouvernance instaurée dans le secteur minier grâce à ces outils a produit un regain d'intérêt des investisseurs, qui se sont engagés à injecter plus de 10 milliards de dollars entre 2016 et 2025 dans de nouveaux projets et dans la relance d'autres en souffrance. Trois milliards de dollars ont actuellement été investis. Le secteur de la bauxite en tire le plus grand profit, le niveau de sa production ayant considérablement augmenté, passant d'une situation de stagnation en deçà de 20 millions de tonnes à plus de 50 millions de tonnes en 2017. Pour la première fois de son histoire, la Guinée pourrait avoir

atteint, en 2018, une production de 60 millions de tonnes, ce qui la ferait passer de la 7^e à la 3^e place mondiale, derrière la Chine et l'Australie. Les réserves sont immenses : même en produisant 100 millions de tonnes par an, le pays pourrait extraire de la bauxite de qualité compétitive pendant quatre siècles.

Les activités minières sont mieux encadrées aujourd'hui. Ainsi, à la suite des réformes relatives au renforcement du suivi et du contrôle, plusieurs centaines de permis ont été retirés à des titulaires qui n'ont pas respecté leurs obligations et engagements légaux et contractuels. Par ailleurs, le suivi régulier des activités minières a eu pour résultat l'amélioration des performances des filières artisanales d'or et de diamant. Sur la période 2014-2016, l'exportation d'or artisanal a atteint un total de 22,3 tonnes, avec un record de 12,5 tonnes en 2016. Le niveau de rapatriement des devises issues des exportations est passé de 42 % en 2016 à plus de 90 %, cette performance venant en soutien à la stabilité du franc guinéen, avec près de 1 milliard de dollars rapatriés au titre de 2017.

ÉTUDES DE TERRAIN

Les connaissances géologiques sont de mieux en mieux maîtrisées grâce à la nouvelle politique minière engagée depuis 2011. Cette dernière a apporté, en effet, un nouvel élan à la recherche géologique dans la perspective d'une diversification de la production minière, d'une rationalisation des zones d'activité et d'une promotion efficace de l'investissement. Dans ce cadre, l'amélioration de la base de données géographiques a débouché sur la récupération de plusieurs copies de la carte géologique au 1/500 000^e et de la carte des indices, même si le pays manque de cartographies actualisées à une échelle précise. Ces données, jusqu'à tout récemment, étaient détenues par des tiers.

La transformation sur place des produits miniers est une option forte défendue par le gouvernement. Son but est d'accroître l'impact du secteur sur l'économie nationale. Avant 2010, l'investissement dans la transformation se limitait à la seule usine de Friguia, malgré les efforts fournis par l'État et l'impatience légitime des populations. Outre les avancées constatées sur les trois anciens projets de raffineries (Cobad, CDM Henan Chine, GAC), la mise en œuvre de la nouvelle politique minière a permis d'initier six nouveaux projets de raffineries (SMB, SBG,

SPIC, TBEA, Chalco, Kimbo), et un projet de fonderie d'aluminium. La Guinée n'a jamais eu autant de perspectives dans ce secteur. La raffinerie de Friguia, avec la société Rusal, a été relancée en 2018, procurant du travail à plus de 2 000 Guinéens.

Les revenus tirés par les mines permettent de financer les infrastructures, à l'instar des 515 millions d'euros récemment approuvés par le Parlement (en décembre 2018) sur l'accord-cadre avec la Chine. Ce dernier vise un investissement total de 20 milliards de dollars sur 20 ans dans le cadre d'un mécanisme de prêt enclave. Il est basé sur le financement d'infrastructures socio-économiques prioritaires (transport, énergie, éducation, etc.) dont le remboursement est assuré par les revenus miniers. Dans cette même logique, il est prévu que les revenus miniers soient aussi directement utilisés pour faciliter le financement de l'agriculture, notamment au travers d'un prêt enclave en cours de négociation avec la Banque mondiale (visant un investissement entre 175 millions et 400 millions de dollars).

On peut dire que huit années après l'accession d'Alpha Condé à la tête du pays, sa vision de faire du secteur minier un levier de transformation de l'économie nationale est en train de s'accomplir. ■

UN RÉGIME FISCAL ASSOULI

Les dispositions fiscales et douanières liées aux activités extractives sont désormais révisées, précisées et clarifiées. Les redevances ont été réduites de 0,55 % à 0,15 % du prix de la tonne d'alumine pour la bauxite exportée brute de Guinée. Ces redevances tiennent compte de la teneur du minerai, et leur montant sera ajusté en fonction de la qualité de la bauxite. La teneur standard a été révisée, passant de 50 % à 40 %. Le gouvernement estime que ce régime fiscal permet désormais aux projets de bauxite et d'alumine d'obtenir une rentabilité suffisante, selon les meilleures pratiques internationales.

L'impôt sur les bénéfices (article 176 du Code minier) a été réduit, passant de 35 % (régime général) à 30 % afin d'être aligné sur les régimes fiscaux des pays de la sous-région. Les droits de douane applicables aux matériels et équipements liés à la transformation du minerai en période d'exploitation a été réduit, de 6% à 5 %. Ceux applicables aux matériels et équipements liés à l'extraction du minerai en période d'exploitation ont également été réduits, de 8 % à 6,5 %. Pour ce qui est de la période de stabilisation du régime fiscal et douanier, elle a été allongée de 10 à 15 ans, conformément aux normes sous-régionales et internationales.

© SHUTTERSTOCK - HORIZONPHOTO

Basée à Johannesburg en Afrique du Sud, où se trouve le siège, AngloGold Ashanti possède un portefeuille d'opérations et de projets ayant un caractère global et diversifié de classe mondiale. AngloGold Ashanti est la troisième société minière d'exploitation d'Or au monde, évoluant dans neuf pays, en plus d'une multitude d'autres programmes d'exploration aussi bien dans les régions déjà bien établies en matière d'exploitation que dans les régions nouvellement productrices d'Or dans le monde. La Société AngloGold Ashanti de Guinée, « SAG », une filiale d'AngloGold Ashanti, est un partenariat entre AngloGold Ashanti (possédant 85 %) et le Gouvernement Guinéen (15 %). La mine est située dans le Nord-Est de la Guinée (Préfecture de Siguiri), à environ 850 kilomètres de Conakry. Disposant de 4 blocs pour une superficie de 1 500 km² dans la

Préfecture de Siguiri, l'exploitation jusque-là reste concentrée sur le Bloc I dans la Sous-préfecture de Kintinian, traditionnellement appelée Bouré. En 2018 un grand projet de compensation a été conduit avec succès dans le Bloc II, Sous-préfecture de Maleah, suite aux résultats des activités d'explorations réalisées pendant les dix dernières années. Dans la même lancée, des travaux d'exploration sont en cours dans les Blocs III et IV, Sous-préfecture de Doko.

Après la révision de la Convention de base avec l'État Guinéen en novembre 2015, qui a permis de prolonger la durée de vie de la Mine de 25 ans, la SAG a entrepris entre 2017 et 2018 l'extension de sa production à travers la construction d'une usine combinée pour le traitement de la roche fraîche, ce qui lui permet aujourd'hui d'assurer une production basée sur 50 % de matières molles et 50 %

de matières dures (roches). Cette usine a été rendue effectivement opérationnelle en mars 2019.

En 2018, la SAG a produit 284 705 onces d'Or pour un total de 3 400 000 onces produites par AngloGold Ashanti sur le plan international.

En termes d'actions sociales sur son Fonds propre d'investissement (CSI), la SAG a investi en quatre ans (2015-2018) plus de 80 milliards de Francs Guinéens pour la construction des infrastructures sociales de base, dont entre autres les écoles (primaires, collèges et lycées, bibliothèques équipées, logements des enseignants) les infrastructures sanitaires (postes de santé) ; le centre de formation professionnelle des femmes et filles ; les vestibules pour les sages des communautés riveraines ; l'approvisionnement en eau potable (construction de forage et un réseau d'adduction avec

bornes-fontaine) ; les ouvrages de franchissement (ponts et pistes) ; le cofinancement avec l'État du bitumage de 25 km de route reliant Siguiri au siège de la Sous-préfecture de Kintinian ; l'amélioration des installations de l'Aérogare de Siguiri ; la prise en charge de 4 pèlerins par an. Également, des activités génératrices de revenus alternatives à l'orpillage sont financées en faveur des communautés. Dans ce sens, 34 groupements maraîchers sont appuyés et un projet de pisciculture est en phase de développement pour lequel la phase de test a été clôturée. Enfin, le sponsoring de nombreuses activités socioculturelles et le financement d'un projet de lutte contre les mortalités maternelle et infantile, qui couvre toute la Préfecture de Siguiri pour 4 ans (2015-2018) mis en œuvre par un consortium d'ONG nationale et internationale (KOSIMANKAN et Enfants de l'Air) dans le cadre des Objectifs pour le Développement. Ce projet a permis d'améliorer le plateau technique de la maternité et de fournir l'électricité de façon régulière à l'Hôpital préfectoral de Siguiri en tant que centre de référence du District sanitaire.



Monsieur Abdourahmane DIABY
Directeur général de la SAG

Dans le cadre des emplois et de la création de richesse, la SAG paye de taxes et des dividendes à l'État, verse annuellement une ristourne sur la base de son chiffre d'affaires annuel à la préfecture hôte et emploie directement 1 873 personnes dont 97 % sont des guinéens.

En plus, 491 Entreprises/fournisseurs de droits guinéens sont enregistrés et bénéficient alternativement de contrats avec la SAG suivant leurs domaines de compétences respectifs. Ce qui permet de développer ces entreprises en termes de capacités et de ressources.

Ensemble, avec les parties prenantes de la mine, la SAG œuvre de manière à poser des bases tangibles d'un développement socioéconomique durable afin d'améliorer et de garantir les moyens de subsistance des communautés-hôtes avant et après la fermeture de la mine.

Depuis Septembre 2015, M. Diaby Abdourahmane, Guinéen et Ingénieur des Mines, est le Directeur Général de la Société AngloGold Ashanti de Guinée (SAG), qu'il dirige à la satisfaction des dirigeants du Groupe AngloGold Ashanti, des parties prenantes et des actionnaires.



Présentation de l'ANAIM



Dès son arrivée à la tête du pays, le Président Alpha Condé a voulu faire du secteur minier un des piliers du développement de l'économie nationale. Conscient que les ressources minérales ne peuvent être exploitées sans infrastructures, il a réhabilité l'Agence nationale d'aménagement des infrastructures minières (ANAIM).

PAR NATA BA

L'ANAIM est un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la responsabilité civile et de l'autonomie financière. Créée par le décret n° 95/169/PRG/SGG du 5 juin 1995 et restructurée par le décret n° 2016/163/PRG/SGG du 13 juin 2016, elle possède un conseil d'administration et est soumise à la tutelle du ministère en charge des Mines.

MISSIONS

L'ANAIM a pour missions « la conception, l'étude, le financement, la construction de toutes infrastructures minières en vue de faciliter l'extraction, le traitement, la transformation, la manutention, le transport et l'évacuation des substances minérales ». Les infrastructures ainsi

créées sont mises à la disposition des entreprises minières, selon des conditions convenues d'un commun accord.

Il revient également à l'ANAIM de choisir des opérateurs extérieurs – entreprises publiques ou privées, nationales ou étrangères – pour exploiter, gérer, entretenir et renouveler les infrastructures minières faisant partie de son patrimoine, et l'aider dans l'exécution des missions qui lui sont confiées.

De plus, l'Agence peut, à la demande des sociétés minières, « réaliser dans les limites de son objet social des prestations en faveur de ces dernières », selon des conditions définies entre les parties.

ACTIONS MAJEURES RÉALISÉES

Augmentation de la production de bauxite : Dans le cadre de la stratégie de la politique minière voulue par le Président Alpha Condé, le gouvernement a adopté en 2011 un schéma directeur des infrastructures minières qui comprend le Corridor Nord-Ouest, le Corridor Central et le Corridor Sud-Est. Ce schéma vise à créer un réseau cohérent et performant d'infrastructures ferroviaires et portuaires permettant d'optimiser l'exploitation des ressources minières du pays.

Le principe de la mutualisation des infrastructures a été introduit en 2014, notamment dans l'Accord de concession renouvelé liant l'État, l'ANAIM et la Compagnie des bauxites de Guinée (CBG). Ce principe, véritable innovation en matière de politique minière, admet l'utilisation en commun d'infrastructures par différentes entreprises, afin d'améliorer leur compétitivité par la diminution des coûts d'investissement et d'opérationnalisation, et de préserver une égalité de traitement entre les différents acteurs.

Dans cette optique de valorisation des ressources de la Guinée, l'ANAIM, avec l'appui du ministère des Mines et de la Géologie, s'est engagée dans des négociations avec des compagnies privées pour permettre une utilisation commune des infrastructures du Corridor Nord-Ouest (région de Boké). Les négociations ont permis : le renouvellement de l'Accord de concession État/ANAIM/CBG ; le contrat d'accès de la Compagnie de



bauxite de Dian-Dian (Cobad) au chemin de fer (État/ANAIM/Cobad) ; l'amendement du contrat d'infrastructures État/ANAIM/GAC ; l'amendement de l'Accord du quai des matériaux en vrac GAC (État/ANAIM/GAC) ; l'amendement du contrat d'opérations portuaires État/ANAIM/CBG/GAC ; le contrat multiutilisateurs relatif au chemin de fer, incluant Guinea Alumina Corporation (GAC) (ANAIM/CBG/GAC/Cobad).

Ces deux derniers contrats – d'opérations portuaires et multiutilisateurs –, conclus le 24 juin 2015, portant respectivement sur l'utilisation en commun du port et du chemin de fer, devront permettre d'atteindre en 2020 les objectifs suivants : 33 M/T pour la CBG, 12 M/T pour la GAC, 6 M/T pour la Cobad. Ces capacités ne prennent pas en compte les productions actuelles de la Société minière de Boké (SMB), estimées à plus de 30 M/T en 2018, ainsi que les productions futures des autres acteurs tels qu'Alufer, Eurasian ou Chalco. Cette dynamique fera de la Guinée le premier producteur mondial de bauxite à l'horizon 2023.

Par ailleurs, dans la perspective d'une meilleure valorisation des ressources, plusieurs projets sont en cours de négociation en vue de la construction d'usines de transformation de la bauxite.

Hôpital ANAIM de Kamsar et Hôpital communautaire : Au travers du programme de développement social voulu par le gouvernement, les questions liées au bien-être des travailleurs minières ont constitué une préoccupation majeure de l'ANAIM. D'importants efforts ont été consentis à l'hôpital ANAIM de Kamsar afin de combler le déficit d'équipements et de matériels médicaux, en procédant au remplacement systématique de ceux considérés comme obsolètes.

Il s'agit pour l'ANAIM d'améliorer la qualité de l'offre des soins et de répondre au malaise du personnel soignant. L'enjeu est de faire de l'hôpital une référence régionale et de réduire les évacuations sanitaires, qui coûtent excessivement cher aux acteurs minières et à l'économie nationale.

L'hôpital ANAIM de Kamsar connaît une affluente sans précédent depuis l'arrivée de plusieurs sociétés minières dans la région. Face à cette situation, l'ANAIM a entrepris, conjointement avec la CBG, de construire un autre hôpital pour la communauté rurale de Kamsar.

Construction d'un centre opérationnel pour Winning et du laboratoire d'analyse Rusal : Toujours dans l'optique de faciliter l'installation des sociétés minières en République de Guinée, l'ANAIM a permis à la SMB, au travers de la société Winning, de construire une base logistique et un centre de formation de ses marins à Kamsar. À cela s'ajoute la mise à disposition d'un terrain à Kamsar, où a été construit le laboratoire d'analyse de bauxite Rusal.

PRINCIPALES PERSPECTIVES

Centre de dialyse : Le Directeur général de l'ANAIM, Lamine Cissé, est conscient de la nécessité de construire un centre de dialyse à l'hôpital ANAIM de Kamsar. Selon lui, les coûts des prises en charge des patients dialysés sont considérables et constituent un manque à gagner énorme pour l'économie nationale. Nombreux sont ceux qui restent plusieurs années à l'étranger, notamment au Maroc, pour bénéficier de soins. Ce centre permettra aux patients de suivre leur traitement tout en restant auprès de leur famille et en continuant à travailler.

Délocalisation de la gare routière et contournante de Kamsar : À court terme, en partenariat avec les sociétés minières de la région, l'ANAIM projette de délocaliser la gare routière de Kamsar et d'en construire une nouvelle. À quoi s'ajoute le projet d'une contournante pour fluidifier le transport et désengorger les voies urbaines.

Construction d'un centre de stockage de produits pétroliers et gaziers à Kamsar : Ce projet, conçu dans le cadre d'un partenariat public-privé, est d'une importance capitale car il permettra d'une part de désengorger Conakry, et d'autre part de faciliter l'installation des acteurs minières dans la région, conformément à la mission assignée à l'ANAIM.

Construction de logements : Compte tenu de l'arrivée massive de travailleurs guinéens et étrangers dans la région de Boké dans les deux années à venir, l'État souhaite répondre aux demandes de logements pour ces futurs travailleurs des sociétés minières, de l'ANAIM et de toute autre structure étatique ou paraétatique.

L'ANAIM s'intéresse également aux projets de Konta, Fatala et Kokaya, pour faciliter l'installation de sociétés minières dans ces zones. ■

Lamine Cissé
Directeur général
de l'ANAIM





LA CBG

UNE SOCIÉTÉ MINIÈRE DE RÉFÉRENCE EN AFRIQUE

COMPAGNIE DES BAUXITES DE GUINÉE

À la CBG, le développement durable des communautés, la préservation de l'environnement et de la biodiversité ont toujours été au premier rang des priorités. Chaque année, la CBG finance des projets qui s'inscrivent dans le cadre du développement durable des communautés, parmi lesquels la construction d'écoles, de poste de santé, de centres culturels, de puits et forages, de marché et d'autres infrastructures dans les préfectures de Boké, Gaoual et Téliélé. Désireuse de favoriser l'autonomisation des communautés sur le long terme, la CBG a lancé en 2017 le Projet d'Appui aux Activités Génératrices de Revenus (PA-AGR) dans les zones où sont basées ses activités. Ce programme, mis en œuvre par le CECI, a pour but d'améliorer les conditions socioéconomiques des populations impactées par les opérations de la CBG au travers du développement des activités génératrices de revenus, notamment dans les secteurs du maraîchage et de l'agriculture, de l'environnement, de la pêche, de l'élevage et de l'artisanat (briqueterie, saponification, apiculture).

Direction Générale sise à Kamsar
B.P. 100 Kamsar

Conakry
9^e étage, Immeuble Zein
B.P. 523 Conakry - Guinée

Bureaux Outre-Mer
Boké Services Management Inc, Pittsburgh, PA – USA
Boké Service Cie, Bruxelles – Belgique

Contacts
Tél. : (+224) 623 233 897
E-mail : infocbg@cbg-guinee.com
Site web : www.cbg-guinee.com





Entretien avec Bernard Pryor

Directeur général d'Alufer Mining

La société britannique Alufer Mining Limited a signé avec la Guinée une convention minière pour l'exploitation d'un gisement de bauxite à Bel Air, via sa filiale Bel Air Mining. Un projet qui se déroule de façon très satisfaisante, tant au niveau du respect des plannings que des premières productions.

PROPOS RECUEILLIS PAR LORENZO BERTRAND

L'Essentiel des relations internationales : Monsieur Pryor, pouvez-vous nous parler de Bel Air Mining, filiale d'Alufer Mining Limited, présente en Guinée ?

Bernard Pryor : Avec le projet Bel Air nous voulons construire une opération minière acceptée internationalement, qui s'appuie sur les meilleures pratiques mondiales, et qui bénéficie non seulement à nos actionnaires mais aussi à nos employés et aux communautés auprès desquelles nous vivons. Il y a 44 actionnaires. Le plus important est un groupe de capital-investissement américain, Resource Capital Funds, et le second est Africa Finance Corporation, qui appartient à 42,5 % à la Banque centrale du Nigéria.

Quelles sont les attentes des autorités guinéennes concernant cet important partenariat ?

Le gouvernement guinéen et les autorités locales souhaitent maximiser l'emploi, la formation, et les retombées de ce projet. C'est ce à quoi nous nous sommes engagés durant les 15 ans sur lesquels a été établie notre convention minière. Et nous pensons que nous sommes en bonne voie : 95% de notre personnel est guinéen, et seulement 5 % constitué d'expatriés, sur 1 400 employés. Nous sommes déjà en conformité avec les directives établies dans le Code minier. Mais nous souhaitons faire mieux.

Quels sont vos objectifs et vos orientations stratégiques pour 2019 ?

Bel Air Mining est détenue à 85 % par Alufer Mining et à 15 % par le gouvernement guinéen. Notre objectif pour 2019 est d'atteindre le tonnage prévu et de le maintenir, pour parvenir à une production stable et constante. À plus long terme, notre objectif stratégique est de développer Bel Air et Alufer en Guinée. La compagnie y a déjà investi 250 millions de dollars. Nous pensons que nous avons très bien réussi et sommes maintenant en pourparlers avec le gouvernement pour investir dans d'autres projets, de manière à développer l'activité pour nous-mêmes et pour le peuple de Guinée.

Êtes-vous actuellement en production ?

Oui. La construction de nos infrastructures a débuté le 16 janvier 2017, et le site a été inauguré en février 2017 par le Président de la République. Nous avons commencé la production le 3 août 2018. Donc la période de construction a été très brève.

Bel Air est tout à fait unique parce que nous contrôlons toutes les infrastructures liées à l'exploitation de la bauxite dans notre concession. Dans le cadre de cet investissement, nous avons construit notre propre port. Il s'agit probablement du premier depuis des décennies à être construit directement sur l'océan Atlantique. La plupart des autres ports de Guinée sont des ports fluviaux.

Comment allez-vous œuvrer pour que la population de la région de Boffa bénéficie des retombées de l'arrivée de Bel Air Mining ?

Nous nous sommes engagés à employer le plus possible de personnes venant des villages locaux impactés par le projet, et à les former. Ainsi, 47 % de notre effectif est constitué de personnes issues des villages impactés par le projet. 67 jeunes issus de ces villages sont également en formation, pour devenir conducteurs d'engins, un des métiers phares de notre activité. Nous contribuons également au développement économique local en appuyant les activités de maraîchage et de saliculture ainsi que le micro-entrepreneuriat. C'est essentiel pour nous, pour bien travailler avec la communauté.

La demande en matière d'emploi et de formation est très importante, et beaucoup plus importante que nos capacités d'embauche. La création d'emplois directs toutefois n'est pas l'unique contribution de la société au développement économique durable à long terme. Dans cette dynamique, nous avons choisi d'investir dans le contenu local en mettant en relation les entrepreneurs locaux avec nos opérations minières et en soutenant les entreprises locales. Pendant la phase de construction, nous avons ainsi fourni des puits, des panneaux solaires, et construit ou rénové 3 postes de santé, une salle d'accouchement et des salles de classe. Nous apportons notre appui mais ces infrastructures sont gérées par les autorités locales.

Quelles sont les attentes des actionnaires ?

Les actionnaires s'attendent à ce que nous atteignions notre objectif de production et espèrent obtenir le retour sur investissement qui les a amenés à investir en Guinée. Ce sont des investisseurs sur le long terme – de nombreuses années –, et ils attendent un retour sur une longue période. Bel Air Mining espère avoir des flux de trésorerie positifs en 2019. Nous commençons à rembourser nos dettes en 2019, et nous avons un plan de remboursement ambitieux sur les deux ou trois prochaines années.

Que comptez-vous faire pour protéger l'environnement ?

Dès le début du projet nous avons décidé de nous conformer aux normes environnementales internationales les plus élevées, à savoir celles de la Société financière internationale (SFI) établies par la Banque mondiale. Au cours de la phase de construction, nous avons été audités trois fois par un expert indépendant qui a confirmé notre respect des normes en vigueur. Des engagements ont été pris pour assurer la gestion des différents risques environnementaux causés par la production. Nous avons été audités à cet égard par les autorités étatiques en décembre, qui ont renouvelé notre certificat environnemental sans soulever de problèmes majeurs.

Concernant la genèse du projet...

La société a été fondée il y a dix ans par M. Adonis Pouroulis, et a démarré avec un important gisement de bauxite près de Labé, dans le nord de la Guinée. Mais au bout de quelques années, on a trouvé que le gisement, bien que très grand et très riche, était trop loin de la côte. Alors la décision stratégique de cibler la bauxite près de l'océan a été prise. On a prospecté et foré, et l'exploration a été couronnée de succès : on a découvert le gisement de Bel Air, que nous exploitons aujourd'hui. On a donc passé six ans à explorer et trois à quatre ans en études de faisabilité et de financement du projet.

On peut souligner la rapidité d'exécution dans sa mise en œuvre. C'est très rare...

Oui, nous avons accompli un certain nombre de choses très vite – l'une d'elles étant de négocier la conven-

tion minière avec le gouvernement. C'était la première convention sous le nouveau Code minier. Cela a été fait en toute transparence – une négociation très dure, menée très vite. Nous avons ensuite complété nos études de faisabilité en trois à quatre mois et mené à bien un montage financier très complexe en neuf mois.

C'était en 2016. Ce fut une année très difficile pour l'industrie minière, le rendement des actions était très bas et il y avait peu d'investissements. Mais nous avons réussi à lever 205 millions de dollars pour construire ce projet. Et en 2017, nous avons constitué une équipe très forte et avons construit le projet en un temps record. Personne ne croyait que nous réussirions, tout le monde disait que nous aurions entre trois et six mois de retard. Mais nous étions prêts à temps – au jour près ! En 18 mois.

Démarrer les activités en 18 mois, c'est exceptionnel !

Le premier jour, nous avons commencé par défricher la zone portuaire, et le dernier jour, nous chargions la bauxite sur le bateau. Maintenant nous sommes en train d'augmenter la production. Tout cela a été très rapide. Nous avons déjà atteint le tonnage prévu en cinq mois. Et ça aussi, c'est un record.

Que peut-on souhaiter à Bel Air Mining et Alufer Mining pour les prochaines années en termes de perspectives de développement ?

(Rire) Beaucoup de choses... Je pense que nous opérons avec succès, que nous opérons en toute sécurité... Nous souhaitons produire des retombées qui bénéficient à toutes nos parties prenantes. ■





Entretien avec Mamady Fofana

Directeur général

Société Guinéenne du Patrimoine Minier (SOGUIPAMI)

La SOGUIPAMI a été créée par le décret n° 218/PRG/SGG du 11 août 2011, modifié par le décret n° D/2015/016/PRG/SGG du 12 février 2015. Elle a pour mission de gérer les composantes économiques et financières de l'activité minière guinéenne.

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENT BOU ANICH

L'Essentiel des relations internationales : Monsieur Fofana, pouvez-vous nous présenter la SOGUIPAMI ?

Mamady Fofana : La SOGUIPAMI – Société Guinéenne du Patrimoine Minier – est une société commerciale soumise à une gestion de droit privé et régie par l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada), avec des comptes financiers régulièrement audités, et ayant comme unique actionnaire l'État guinéen.

La SOGUIPAMI, qui est supervisée par un conseil d'administration, est essentiellement chargée de la gestion des participations de l'État dans les sociétés minières et la promotion des permis miniers. Au-delà de son rôle de gestionnaire et dépositaire du portefeuille minier, la SOGUIPAMI est également mandatée par l'État pour commercialiser et transporter sa part de production de minerais issue des mines en activité. Elle participe aux négociations du gou-

vernement pour les contrats entre l'État et les sociétés dans lesquelles elle gère les participations de l'État, ainsi que sur le développement des infrastructures.

La création de la SOGUIPAMI vient à point nommé et permet de faire une distinction entre l'aspect commercial de l'activité minière, qu'elle traite, et les prérogatives de l'Administration minière.

Comment la SOGUIPAMI participe-t-elle au développement de la Guinée ? Et quel va être son rôle dans les années à venir ?

Je remercie Son Excellence M. le Président de la République, le P^r Alpha Condé, de me permettre d'apporter mon humble contribution à l'émergence d'une Guinée forte. Une Guinée qui embrasse sa jeunesse bien formée, compétente, pour relever le défi de l'émergence.

À ce jour, la SOGUIPAMI est devenue un partenaire nécessaire, rassurant et fiable dans les opérations de mise en

“ C'est grâce à la confiance de nos partenaires que nous poursuivrons le développement de nos activités. J'invite une fois de plus nos partenaires à continuer de nous faire confiance en se conformant aux dispositions de notre Code minier. ”

valeur d'actifs miniers sur le sol guinéen, d'où la confiance renouvelée de nos partenaires. En effet, c'est le défi dont il s'agit car la Guinée commence une nouvelle aventure, à savoir une incursion dans le club fermé des producteurs de minerais de classe internationale. Vous conviendrez avec moi que ce n'est que pure justice quand on connaît les potentialités de la Guinée et la richesse de son sous-sol. Le défi majeur est de transférer cette richesse du sous-sol vers nos populations, à commencer par les couches les plus vulnérables.

La SOGUIPAMI a pour vocation de jouer pleinement son rôle dans l'accélération de l'exploitation des actifs miniers, en se positionnant comme facilitateur structurant des investissements dans les grandes infrastructures (chemins de fer, ports). Nous entendons demeurer une entité fiable pour nos partenaires actuels et un formidable outil de promotion du développement minier pour de futurs partenariats gagnant-gagnant. C'est grâce à la confiance de nos partenaires que nous poursuivrons le développement de nos activités. Je les invite une fois de plus à continuer de nous faire confiance en se conformant aux dispositions de notre Code minier.

Quelle stratégie de développement est mise en place par la SOGUIPAMI ?

Au-delà d'être le partenaire commercial pour les négociations gouvernementales de haut niveau, nous développons notre propre portefeuille d'actifs miniers en diversifiant les minerais, afin de construire un solide portefeuille de futurs projets rentables et bancables. Nous visons à devenir un acteur majeur de classe internationale dans les trois prochaines années.

Notre stratégie a débuté par l'acquisition de notre premier actif en août 2017, composé d'une mine de bauxite de classe mondiale (dont la production débutera au troisième trimestre 2019). Nous avons ensuite accéléré notre développement grâce à l'acquisition de permis d'exploration d'or et de diamants offrant un bon potentiel de découverte de nouveaux gisements.

Dernièrement, nous nous sommes résolument engagés vers l'avenir avec l'acquisition de permis d'exploration de métaux énergétiques tels que le nickel, le cobalt et le manganèse.

Pour tous ces actifs miniers, notre objectif est d'identifier les meilleurs partenaires techniques et financiers pour développer ces projets, de l'exploration à l'exploitation. ■



MAMADY FOFANA Directeur général de la SOGUIPAMI

Mamady Fofana a été nommé Directeur général de la SOGUIPAMI le 5 juillet 2017.

Titulaire d'un diplôme d'expert financier spécialiste en marchés et d'un MBA de HEC Montréal, Mamady Fofana a commencé sa carrière à Paris en tant que Gestionnaire de trésorerie à la Société générale banque d'investissement, puis Gestionnaire de portefeuille de liquidités à la division Asset Management.

En 2006 il rejoint la Royal Bank of Canada à Londres en tant que *Business Manager*, puis en 2009 il retourne à Paris où il intègre l'Unesco en tant que Chef du service Gestion des risques et *Reporting* de la trésorerie. Mamady Fofana entre ensuite à la Banque africaine de développement (BAD), d'abord à Tunis en 2012 où il occupe le poste de Chargé principal de Gestion des risques de trésorerie, avant de rejoindre en 2014 le siège à Abidjan où il devient membre du Comité d'investissement du Plan de retraite des fonctionnaires de la BAD. Il est ensuite Chargé principal de Gestion des risques de marché jusqu'en 2016, date à laquelle il est nommé Responsable de l'unité de Gestion des risques de marché.

“ Pour tous ces actifs miniers, notre objectif est d'identifier les meilleurs partenaires techniques et financiers pour développer ces projets, de l'exploration à l'exploitation. ”

KAMSAR PETROLEUM

Tout à sa volonté d'être utile à son pays, il veut prouver ce dont il est capable. C'est ainsi que ce self made man fonde en 2015 Kamsar Petroleum, en partenariat avec Okapi Energy Group, dont il développe les activités en Guinée. Très rapidement, une relation de confiance s'établit avec Mohamed J. Ndao, le fondateur du groupe basé à Genève (Suisse). En seulement trois ans, Kamsar Petroleum se fait un nom dans le domaine. En mars 2018, elle se voit attribuer le prix de l'Entreprise la plus dynamique de Guinée dans le secteur du pétrole. Tout part d'une idée simple de Louis Camara : désenclaver les zones les plus reculées de Guinée, en facilitant l'accès au carburant pour les populations. Pour ce faire, des stations service mobiles sont créées. Ce projet est ingénieux, en ce sens qu'il peut être mis en place à moindre coût. De simples conteneurs mobiles permettent de distribuer un carburant de qualité aux populations reculées. Les premiers à en profiter, en 2016, furent les habitants de la cité minière de Kamsar, où a été lancé le projet. Kamsar Petroleum permet également de « limiter la spéculation sur les prix du carburant », comme le précisait Louis Camara alors qu'il se voyait remettre à Paris le prix du Meilleur manager africain 2016, décerné par le Conseil international des managers africains (CIMA). Au cours de l'année 2017, Kamsar Petroleum a étendu ses activités dans la Guinée profonde, là où les populations ont le plus besoin d'aide, et n'a cessé depuis de croître.



Louis Camara et son associé Mohamed J. Ndao



Louis Camara

L'entrepreneur patriote

Louis Camara, fondateur de Kamsar Petroleum et Hummingbird Guinea Mining Corporation, a reçu nombre de récompenses et distinctions. Il est aujourd'hui un exemple pour la jeunesse guinéenne.

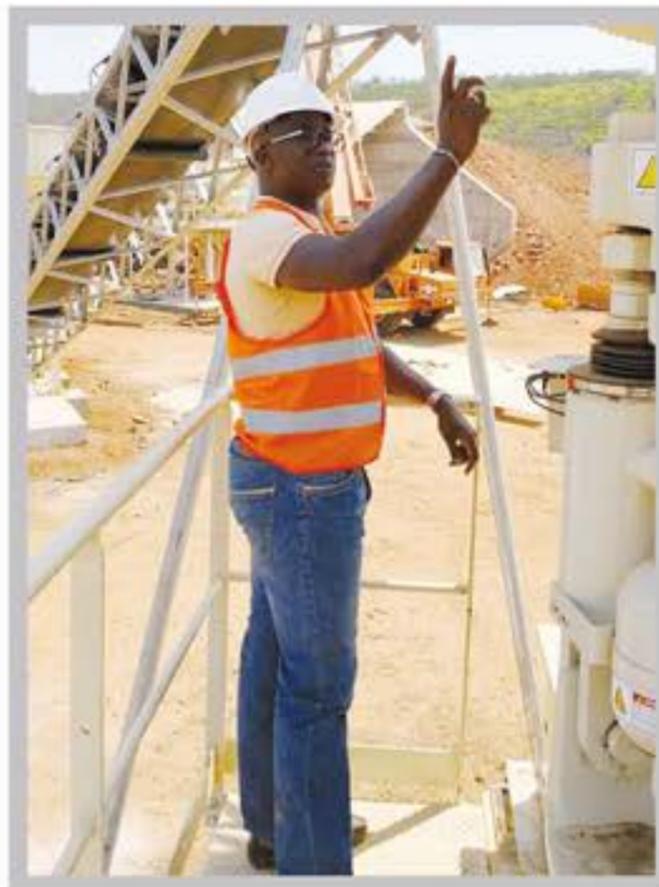


HUMMINGBIRD
GUINEA MINING
CORPORATION

Au service de la Guinée et de la sous région



ENTREPRENEUR-NÉ



D'origine modeste, Louis Camara connaît une popularité croissante en Guinée. Diplômé de la 41^e promotion de L'Institut supérieur des mines et géologie de Boké en 2007, il a eu une ascension fulgurante.

À l'issue de son cursus scolaire, Louis Camara, au vu du manque de débouchés dans le secteur des mines, choisit de débiter sa carrière dans le secteur informel. Avec seulement 300 000 francs guinéens (environ 28 euros) en poche, il crée en 2009 son commerce de vente de cartes SIM pour téléphones mobiles. Si nombre de jeunes Guinéens sans emploi se lancent dans ce type de business, tous n'agissent pas avec la même intelligence que lui. En effet, le jeune homme choisit de se rendre dans les hôpitaux, à la rencontre des personnes ne pouvant pas se déplacer, pour leur vendre directement ses cartes téléphoniques. La stratégie est gagnante, et Louis Camara réussit à développer rapidement ses affaires. L'homme est réputé pour être un gestionnaire rigoureux, et ses talents commerciaux ne passent pas inaperçus. La Compagnie des bauxites de Guinée (CBG) tente de le recruter comme ingénieur des mines, mais Louis Camara décline l'offre. Il préfère leur vendre des produits avec sa propre société. Sa réussite, il ne veut la devoir qu'à lui-même.



HUMMINGBIRD GUINEA MINING CORPORATION

Le chef d'entreprise n'investit pas pour les populations de Dabiss par hasard : il s'y trouve de gigantesques ressources à exploiter. La zone de Siriman, à proximité de Dabiss, recèle d'importantes réserves de dolérite, et laisse entrevoir de belles opportunités d'avenir pour l'entreprise.

En août 2017, Louis Camara et son partenaire Mohamed J. Ndao se sont associés pour créer Hummingbird Guinea Mining Corporation SA (HGMC), dont l'objectif est d'ouvrir et exploiter la carrière de dolérite (ou diabase) située à Siriman. HGMC entend mettre à disposition de ses clients une gamme variée de granulats pour la fabrication de béton armé et la construction de maisons, de routes, de ports et de voies de chemin de fer. La carrière a été inaugurée le 19 septembre 2018, en présence de Louis Camara et de son associé Mohamed J. Ndao, ainsi que des autorités de Boké, dont le Gouverneur, le Général Siba Lolamou, le Secrétaire général chargé des collectivités de Boké et le Sous-Préfet de Dabiss. HGMC a obtenu un bail d'exploitation d'une durée de 25 ans sur les 5 hectares que compte la carrière. Doté d'équipements numériques high-tech, le site peut produire 300 tonnes de granulats par heure, à partir de dolérite concassée. Cinq types de produits sont disponibles.

UN EXEMPLE POUR LA JEUNESSE

Louis Camara veut servir d'exemple à la jeunesse guinéenne. Il a cru en ses capacités, et sans triomphalisme entend transmettre sa flamme. Patriote, il veut faire en sorte que son entreprise serve les objectifs de la nation. Et l'un de ces objectifs consiste à favoriser l'emploi des jeunes.

Chez Kamsar Pétroleum, la majorité des employés sont jeunes, certes inexpérimentés, mais motivés et ayant l'esprit d'équipe. Louis Camara leur donne leur chance.

Avec HGMC, pour la carrière de Siriman, c'est la même chose. L'entreprise a recruté tous les jeunes de la localité désireux de travailler : 25 d'entre eux ont directement été embauchés à des postes divers et variés, et ont bénéficié d'une formation assurée par la société. Reconnaisants d'obtenir un contrat de travail avec HGMC, ces jeunes hommes travaillant à la carrière se battent bec et ongles pour réussir le pari du développement de la Guinée. Cette volonté de Louis Camara de ne laisser aucun jeune au bord du chemin contribue à accroître sa popularité. Sa société bénéficie de l'approbation des populations, qui s'engagent directement pour sécuriser les installations. Louis Camara est « animé par l'idée de progresser, de toujours aller de l'avant ».

« C'est ça qui fait ma force », expliquait-il dans une interview en 2016. La réussite de cet homme, par produit de la méritocratie guinéenne, témoigne qu'il n'est nul besoin de migrer illégalement en Europe, avec les risques que cela inclut, pour réussir. « Le plus important est de savoir ce que l'on veut, et de se donner les moyens. Il faut comprendre que si nous sommes arrivés là où nous sommes, c'est que nous avons traversé beaucoup de désert. Notre pays recèle d'importantes richesses qui appellent notre ingéniosité. Et les jeunes, avenir du pays, sont en première ligne pour ce combat du développement », déclarait-il dans le magazine Gouvernance en octobre 2018. Louis Camara n'a pas 39 ans, mais il est déjà un exemple de réussite.



Entretien avec Fadi Wazni

PCA de la Société Minière de Boké (SMB)



Fadi Wazni est un homme aux multiples talents. Figure emblématique du secteur minier guinéen, il est Directeur de l'entreprise United Mining Supply (UMS) et Président du conseil d'administration de la Société Minière de Boké (SMB). À ces titres, il œuvre pour le développement économique du pays, tout en s'attachant à améliorer la vie des communautés locales et à respecter les enjeux environnementaux. Il est par ailleurs impliqué au niveau diplomatique, étant consul honoraire des Pays-Bas.

PROPOS RECUEILLIS PAR AMADOU KEITA

L'Essentiel des relations internationales : Monsieur Wazni, vous êtes l'un des piliers de l'industrie minière en Guinée avec la SMB, et notamment le Consortium SMB-Winning. Pouvez-vous nous retracer l'historique des activités du groupe en Guinée ? Quels sont les origines et les projets majeurs de ce Consortium, qui représente aujourd'hui l'une des plus importantes entreprises du pays ?

Fadi Wazni : La force du Consortium repose sur ses actionnaires, complémentaires et acteurs clés de la chaîne de valeur de l'alu-

minium. En effet, fondé en 2014, le Consortium SMB-Winning regroupe trois partenaires mondiaux dans les domaines de l'extraction, de la production et du transport de bauxite : le singapourien Winning Shipping Ltd, armateur asiatique de premier plan ; UMS, une société de transport et de logistique française présente en Guinée depuis plus de 20 ans ; Shandong Weiqiao, une société chinoise leader dans la production d'aluminium. La République de Guinée est également partenaire et actionnaire à hauteur de 10 %.

SMB-Winning est rapidement devenu un acteur majeur du secteur de la bauxite au niveau mondial, et participe massivement au développement économique et social de

la Guinée. Sa contribution globale à l'économie guinéenne est ainsi estimée à 650 millions de dollars US pour l'année 2018. Ce montant recouvre les salaires, les paiements effectués aux fournisseurs et aux sous-traitants, les droits de douane, les taxes sur les produits importés et sur l'extraction et l'exportation du minerai, ainsi que les contributions fiscales.

Depuis sa création, SMB-Winning a investi plus de 1 milliard de dollars US dans ses activités extractives dans la région de Boké. Le Consortium, qui emploie directement plus de 7 500 personnes, a également construit et gère deux terminaux fluviaux, enregistrés désormais comme port international – le port de Boké. La production de

SMB-Winning s'élevait à 31 millions de tonnes en 2017, avec une augmentation attendue de 6 à 10 millions de tonnes pour 2018.

La singularité de SMB-Winning est d'avoir toujours accordé une importance primordiale aux retombées locales de l'activité minière et à ses conséquences environnementales. Dans le bassin minier, le Consortium porte une responsabilité importante au niveau économique et social, et c'est pourquoi la SMB a mis en œuvre une politique de Responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) exigeante et ambitieuse. La clé de la durabilité dans le secteur minier repose sur la prise en compte des problématiques sociales et environnementales à chaque étape du développement.

Le Consortium SMB-Winning, représenté par la Société Minière de Boké, a signé en novembre 2018 avec le gouvernement guinéen trois conventions pour la réalisation d'un grand projet dans la région de Boké. Quelles sont les orientations stratégiques et les perspectives de ces accords dans le secteur minier ?

En effet, en vertu d'un protocole d'accord conclu le 21 mars 2018, le Consortium SMB-Winning, représenté par la Société Minière de Boké, a signé le 26 novembre 2018 avec le gouvernement de la République de Guinée trois conventions pour la réalisation d'un projet intégré pour la région de Boké, qui ont été ratifiés par une large majorité à l'Assemblée nationale le 26 décembre 2018.

Il s'agit de la construction d'une ligne de chemin de fer de 135 km dans un corridor s'étendant de la région de Boffa à la région de Boké, de la production et de l'exploitation industrielle de ressources

de bauxite dans les nouvelles zones minières de Santou II et de Houda, et de la construction et de l'exploitation d'une raffinerie d'alumine dans la Zone économique spéciale de Boké. Le Consortium s'est aussi engagé à réaliser un projet de développement agricole de grande envergure le long du corridor du chemin de fer. L'investissement total consenti pour l'intégralité du projet par le Consortium est estimé à 3 milliards de dollars US.

Les nouveaux gisements miniers doivent entrer en exploitation dès 2022, avec une production projetée de 10 millions de tonnes la pre-

“ SMB-Winning participe massivement au développement économique et social de la Guinée ”

mière année. La production devrait atteindre 20 millions de tonnes en 2023 et 30 millions de tonnes en 2024. La bauxite sera évacuée par le chemin de fer qui reliera les zones minières de Santou et de Houda (préfecture de Télémélé) au terminal fluvial de Dapilon (préfecture de Boké). Il nécessitera la construction de six ponts et de deux longs tunnels pour un investissement total de 1,2 milliard de dollars US. Les études techniques ont été achevées fin 2018 pour un démarrage de la construction en 2019 et un début des opérations en 2022.

D'une capacité pouvant atteindre 1 million de tonnes par an, la raffinerie sera alimentée par une centrale électrique dédiée et équipée d'une technologie avancée de traitement des scories dans le respect des normes environnementales applicables en la matière. En phase

de construction, la raffinerie devrait créer plusieurs milliers d'emplois et mobiliser les entreprises locales expertes en génie civil, carrière, constructions et services. Le coût total de l'investissement se situe entre 700 millions et 900 millions de dollars US.

Quels sont vos projets en matière de RSE ? Avez-vous notamment des visées de développement agricole ?

Dès le début du projet, la SMB a défini sa politique RSE comme une priorité, afin de prendre en compte son impact environnemental et social tout au long de la chaîne des opérations. Pour s'assurer que sa politique RSE réponde aux standards internationaux les plus élevés, la SMB s'appuie sur deux partenaires d'excellence dans le domaine : la Société d'Expertises Environnementales et Sociales (SEES) et l'entreprise Louis Berger.

Afin de contribuer à la diversification de l'économie locale, nous soutenons de nombreux projets entrepreneuriaux extra-miniers, dont des projets agricoles. L'une de nos plus belles réussites est le développement de cultures sous serre, une première en Guinée. Sans compter qu'avec le projet Boffa-Boké, nous allons favoriser l'implantation d'un important corridor agricole avec de multiples projets. Ce projet d'appui au développement agricole intégré du corridor de chemin de fer vise l'amélioration des conditions de vie des populations rurales de la zone d'intervention du projet par l'appui à l'intensification de la production agricole et la gestion efficace des ressources. Le projet touchera les ménages ruraux qui mènent des activités de production agricole d'élevage, de pêche et d'agroforesterie de transformation et de commercialisation. ■



Entretien avec **Romain Girbal** CEO Alliance minière responsable (AMR)

La société française Alliance minière responsable (AMR) a pour objectif de développer des projets miniers en Afrique, en satisfaisant à un triple credo : professionnel (engager de grandes capacités techniques et financières), sociétal (travailler avec les autochtones) et éthique (respecter l'environnement et les populations). Et les débuts sont prometteurs, l'AMR ayant reçu en 2017 le prix Africa Investments Forum & Awards de la « Meilleure société minière africaine de l'année ».

PROPOS RECUEILLIS PAR ABDOULAYE KEITA

L'Essentiel des relations internationales : **Votre société est ce qu'on appelle une « junior minière » ; elle exploite en partenariat avec la SMB une mine de bauxite en Guinée, et est en passe de devenir une success-story. Pouvez-vous nous retracer en quelques mots votre histoire et les origines de ce projet ambitieux ? Et nous préciser la feuille de route que vous vous êtes fixée avec vos actionnaires ?**

Romain Girbal : J'ai personnellement des liens affectifs forts avec la Guinée, où j'avais habité plus jeune, de 1996 à 2000, comme enfant d'expatrié.

Après cinq années passées à travailler dans la finance à Londres, je me suis trouvé une âme d'entrepreneur et j'ai décidé de venir en Guinée début 2012. En effet, il s'agit d'un pays plein d'opportunités où tout restait à faire à l'époque dans de nombreux domaines. La Guinée venait d'élire démocratiquement son Président et cela apportait énormément de stabilité au pays, ce qui aide à rassurer les investisseurs comme nous.

Thibault Launay, un ami londonien, m'a rejoint quelques mois plus tard pour que nous avançons ensemble dans la construction d'une aventure entrepreneuriale dans le pays.

Après plus de six mois à tenter de se développer dans différents secteurs d'activité, nous avons fini par nous lancer dans le secteur minier. En effet, le Président Alpha Condé avait ordonné une revue du cadastre minier, et cela permettait de remettre à plat les opportunités minières du pays. Nous avons su convaincre les autorités minières de nous faire confiance. Ces dernières ont été un soutien tout au long de notre développement.

Nous avons obtenu un permis de recherche, mais ce n'était à ce moment-là que le début de l'aventure. Nous avons investi toutes nos économies dans ce projet, et après cela nous avons dû retourner en France pour lever plus de fonds. Nous étions en pleine période Ebola et nous avons dû nous battre jour après jour pour arriver à convaincre des investisseurs sérieux à nous suivre dans le pays. Cela nous a pris un an et demi d'efforts, et suite à cela nous sommes rentrés en Guinée pour continuer l'exploration et ainsi finaliser les études de faisabilité sur le permis d'AMR.



BIO EXPRESS

Romain Girbal a suivi des études en France et en Espagne, avant d'intégrer HEC Paris dont il est sorti diplômé en 2007 d'un Master en Droit des affaires & Management international.

Il commence sa carrière à Londres dans l'entreprise anglo-suisse Glencore UK Ltd., spécialisée dans le négoce, le courtage et l'extraction de matières premières, et s'occupe principalement des régions Amérique latine et Afrique de l'Ouest. Puis il prend en 2008 la tête du Département juridique d'Harvest Energy (du groupe State Oil).

Mais en 2015, la fibre entrepreneuriale de Romain Girbal ayant pris le dessus, il cofonde, avec Thibault Launay, l'Alliance minière responsable (AMR). Son premier challenge : le développement d'un permis de recherche dans la préfecture de Boké, en Guinée.

Les deux associés sont également actifs en Afrique au travers des sociétés Senditoo (www.senditoo.com) et Afrimalin (www.afrimalin.com), et ailleurs dans le monde, notamment avec la société Pigsbe (www.pigsbe.com).

Vous avez gagné trois ans dans la mise en production de votre mine en vous associant à la Société minière de Boké (SMB). Quels sont les enjeux de ce partenariat ?

La rencontre avec la SMB a été possible en grande partie grâce au ministère des Mines, qui nous a permis de nous rapprocher et de nous mettre d'accord. En effet, notre objectif de départ était de développer un projet minier nous-même, sans aide extérieure.

Néanmoins, il fallait se rendre à l'évidence : travailler avec le plus grand acteur minier de Guinée – la SMB – ainsi que partager ses infrastructures allait nous permettre de diminuer les CapEx (Capital Expenditure, ou dépenses d'investissement, *ndlr*), ainsi que le *timing* de mise en production, mais aussi de diminuer énormément l'impact environnemental de notre projet dans le pays.

Les discussions ont été faciles grâce à la bonne volonté de notre partenaire SMB d'adopter notre cahier des charges environnemental et social, et grâce au soutien sans faille des autorités guinéennes pour que nous puissions trouver un accord qui allait être bénéfique autant pour AMR-SMB que pour le pays.

Notre partenariat opérationnel et logistique nous a permis de démarrer une production avec plus de trois années d'avance sur ce qui aurait été réalisable si nous avions dû nous développer seuls.

En seulement quelques mois, le bon travail de nos équipes, mais surtout de celles de la SMB, a permis une mise en production qui a débuté en janvier 2018.

AMR a-t-elle des ambitions en dehors de la Guinée ?

L'objectif principal d'AMR est la bonne réalisation de son projet guinéen. Néanmoins, nous sommes toujours à l'affût de nouvelles opportunités, que ce soit en Guinée ou ailleurs. Nous regardons différents minerais – mais pas de bauxite – actuellement dans plusieurs pays africains.

www.amrbauxite.com. ■

Politique énergétique

Une puissance régionale en devenir

La Guinée est loin d'avoir révélé sa pleine puissance énergétique, au regard des ressources disponibles. Le gouvernement a fait le pari de renforcer les capacités nationales, nécessaires au développement économique et social, et qui feront du pays l'un des poids lourds régionaux en termes de production énergétique.

PAR MOHAMED CONDE

« **L**a Guinée, puissance énergétique régionale » dans un proche avenir ! Pourquoi pas ? C'est le pari audacieux pris au plus haut niveau par les autorités du pays. Le Président de la République s'en est fait le chantre depuis qu'en 2015 le barrage de Kaléta est devenu opérationnel. Le potentiel hydroélectrique (production, transport, distribution, interconnexion et maintenance), estimé à 6 000 MW pour une énergie annuelle garantie de 19 300 GWh, est suffisant pour soutenir le pari. Mais s'il est considérable, la Guinée peine encore à produire suffisamment d'électricité pour satisfaire une demande qui ne cesse de s'accroître.

La capacité de production électrique de la Guinée demeure encore insuffisante

pour couvrir les besoins nationaux et répondre aux objectifs d'accélération de la croissance. Pour combler ce déficit, le gouvernement s'est engagé, depuis 2010, dans une politique de redressement d'urgence du secteur, au travers de différentes stratégies : investissements dans les infrastructures, amélioration de la gestion commerciale, gestion de la demande en situation de pénurie d'offres, restructuration et renforcement de la société Électricité de Guinée (EDG), restructuration et renforcement des capacités du secteur.

L'EFFET KALÉTA

Le secteur a commencé à reprendre de l'élan grâce à l'entrée en production du barrage de Kaléta, inauguré en mai 2015 par le Président de la République, et qui a permis le doublement de la puissance installée qui est passée de 212 MW à 450 MW. Avec les barrages de Souapiti et d'Amaria, la Guinée cherche à réaliser son indépendance énergétique et à se positionner comme une puissance régionale en la matière dans un proche avenir.

Pour l'instant, le barrage de Kaléta doit être salué comme un autre exemple de réalisation énergétique, après Garafiri (75 MW). Avec une puissance installée de 240 MW, une grande partie de sa production est destinée à résorber le déficit récurrent que connaît le pays, en particulier

en zones urbaines. Idéalement, l'ouvrage présente un intérêt sous-régional, l'Organisation de la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG) ayant pris une option sur l'aménagement du site en tant que projet intérateur, dans le cadre d'un projet global d'interconnexion des réseaux électriques du Sénégal, de la Gambie, du Mali et de la Guinée, tous membres de ladite Organisation.

Le Ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, lors de son passage à l'Assemblée nationale en décembre dernier, a indiqué qu'en 2010-2011, la puissance totale installée sur tout le territoire national était de 393,65 MW, dont 343 MW pour EDG et le reste pour les autoproducteurs miniers et industriels, contre une puissance totale de 773,97 MW en 2018, dont 653,97 MW pour EDG (367 MW en hydro-électricité) et 120 MW pour les miniers. L'énergie produite est passée entre 2010 et 2018 de 608,6 GWh/an à 2 315,5 GWh/an, soit une augmentation de 380,75 %. De même, le taux d'électrification qui était de 13,4 % en 2013 pour un taux d'accès de 6 % en zones interconnectées est passé à 35,2 % en 2018. Cette amélioration des indicateurs est due selon le Ministre à l'arrivée de Kaléta sur le réseau en 2015, aux adjonctions thermiques de Kipé (50 MW) et de Kaloum 1 et 2 (50 MW), ainsi qu'à la réalisation de moyens de production et de distribution par des projets d'électrification rurale.



© AFP - CELLOU BINANI

© DF

SOUAPITI : FUTUR GÉANT

Pour autant, la consommation d'énergie par habitant est de moins d'une demie Tonne équivalent pétrole (TEP), dont 80 % provient de la biomasse. L'électricité, cette « denrée », selon un vocabulaire du commun des Guinéens, est quasi absente des habitudes des ménages ruraux où le taux d'accès est d'environ 2 %. Pour eux, le bois de cuisine et le charbon de bois constituent les principaux combustibles.

Désormais, l'étape amorcée pour faire de la Guinée une puissance énergétique sous-régionale est la construction du barrage de Souapiti (450 MW), à 160 km de Conakry, sur le mythique fleuve Konkouré. Selon les techniciens commis à la réalisation de l'ouvrage, l'aménagement de ce site, dans sa conception de départ, prévoit un barrage capable d'emmagasiner un volume d'eau de 11 milliards de mètres cubes et une usine souterraine avec restitution dans la retenue d'Amaria (un site aménageable situé en aval) qui produira en année moyenne 3 milliards de kilowattheures pour la pre-

mière étape et 2,8 milliards de kilowattheures pour la seconde. Il convient de préciser que Souapiti, dont les travaux de construction ont démarré le 23 décembre 2015 sur financement d'EximBank China, intègre le site d'Amaria.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Pour le moyen terme, le gouvernement, au travers du Plan national de développement économique et social (PNDES), s'est engagé dans une politique de diversification des sources d'énergie en privilégiant les énergies renouvelables. Ont ainsi été réalisées des études de préfaisabilité pour la construction de quatre microcentrales. Les autorités se sont également engagées à concrétiser les grands projets hydroélectriques. Dans ce cadre, figurent prioritairement l'aménagement de Souapiti, la réhabilitation de la centrale thermique de Kaloum 5 et des auxiliaires communs à Kaloum 3 et Kaloum 5, et la mise en réseau des trois groupes de Kaloum 5. S'agissant des extensions de réseau dans les zones péri-

urbaines, une autre priorité du gouvernement a porté sur la construction et l'équipement des 49 postes MT/BT et l'installation du réseau électrique MT/BT dans sept préfectures, à savoir : Boffa, Boké, Dubréka, Fria, Kérouané, Kouroussa et Mandiana. Au titre de l'électrification des localités rurales, il faut noter la construction et le renforcement des lignes MT/BT pour l'alimentation de 31 localités par extension du réseau interconnecté : 15 en Basse-Guinée et 16 en Moyenne-Guinée.

S'agissant de l'interconnexion des réseaux électriques sous-régionaux, une avancée notable a été enregistrée avec le début des travaux de pose de la ligne d'interconnexion entre les pays membres de l'OMVG, le 29 novembre 2018 à Linsan, une sous-préfecture de la région de Kindia, par le Président de la République. Les entreprises adjudicataires des marchés pour cette ligne ont vu leurs contrats signés. Par ailleurs, les populations riveraines touchées par le tracé de la ligne d'interconnexion ont été indemnisées. ■

La Guinée cherche à réaliser son indépendance énergétique et à se positionner comme une puissance régionale en la matière dans un proche avenir.



NOTE SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE SOUAPITI

Le 22 décembre 2015, le Président de la République, le Pr Alpha CONDÉ, Chef de l'État, a procédé à Madina-Kagnéguiri, dans la sous-préfecture de Tondon, préfecture de Dubréka, au lancement des travaux du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de SOUAPITI.

Depuis cette date, le Projet évolue de façon satisfaisante, conformément à son calendrier d'exécution. Cela suscite un immense espoir auprès des populations car ce Projet permettra à coup sûr de résoudre la desserte en électricité de nos villes et d'assurer un développement efficace et durable de notre économie.

Cependant, il faut reconnaître que la construction d'un grand barrage s'accompagne toujours de quelques effets collatéraux, tels que la perte de terres cultivables et de plantations, le déplacement des populations habitant les localités se trouvant dans l'emprise du réservoir du barrage, et d'autres encore, non moins importants, sur l'environnement. L'amointrissement des effets négatifs liés à la construction de l'ouvrage se fait toujours au travers de mesures d'impact environnemental et social.

I- DESCRIPTION DU PROJET

I.1- Localisation de l'Aménagement

L'Aménagement Hydroélectrique de SOUAPITI est situé sur le fleuve Konkouré, à 135 km de la capitale Conakry et 6 km en amont du barrage de Kaléta. Le Bady est un affluent qui se jette dans le Konkouré à environ 41 km en aval du site de Souapiti. L'Aménagement de SOUAPITI constitue en une retenue d'environ 6 milliards de mètres cubes d'eau stockée, destinée à produire environ 1 900 GWh/an en moyenne avec une puissance installée de 450 MW. Elle alimente le barrage de Kaléta en période d'étiage.

I.2- Description du Projet

Le Gouvernement guinéen a signé le 20 janvier 2016 le contrat n° 2016/005/1/1/3/3/GG de type EPC avec la société China International Water & Electric Corp. (CWE) pour la réalisation du Projet de l'Aménagement Hydroélectrique de SOUAPITI. Le maître d'ouvrage est le Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique (MEH).

Les principales caractéristiques techniques du Projet sont les suivantes :

Caractéristiques du barrage	Valeurs
Type de barrage	En béton compact au rouleau
Hauteur maximale du barrage	220 m
Longueur de l'axe du barrage	1 148 m
Niveau d'eau normal d'exploitation	210
Niveau minimum d'exploitation	155
Débit nominal	583,2 m³/s
Hauteur de chute nominale	87 m
Puissance totale installée	450 MW
Nombre de groupes	4 de type Francis
Tension de sortie des groupes	15,75 kV
Facteur de puissance	0,85
Vitesse de rotation des groupes	166,7 tr/min
Production moyenne d'électricité annuelle	1 899 GWh
Nombre moyen d'heures de production d'électricité annuelles	4 665
Type d'usine	Usine en pied barrage

Désignation des caractéristiques	Valeurs	
Ouvrages d'évacuation d'énergie	Postes 225 kV	Poste 225 kV d'évacuation d'énergie (sous enveloppe métallique) au niveau de l'usine
	Postes 30 kV	Poste 30 kV à Souapiti
	Lignes 225 kV	Ligne 225 kV entre le poste 225 kV d'évacuation de Souapiti et le poste d'interconnexion de Kaléta d'une longueur contractuelle de 7,5 km
	Lignes 30 kV	Ligne 30 kV entre le poste 225 kV d'interconnexion de Kaléta et le poste 30 kV de Souapiti d'une longueur de 7,5 km



Monsieur Amara CAMARA
Directeur général de SOUAPITI

AU TITRE DU PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (PGES)

La construction du barrage hydroélectrique de Souapiti nécessite le déplacement de 16 000 personnes. À cet effet, plus de 2 000 logements sont prévus pour leur réinstallation aussi, la réalisation d'infrastructures communautaires, notamment des centres de santé, écoles, système d'adduction d'eau villageoise et des lieux de culte. (Voir tableau ci-contre).



Nombre de personnes à déplacer	16 000
Nombre de localités impactées	101
Nombre de Districts impactés	22
Nombre de Préfectures impactées :	4
Kindia, Dubréka, Téliélé et Pita	5
Nombre de Sous-préfectures impactées :	16
Tondon, Kollet, Bangouya, Sangareya, Commune Urbaine de Kindia	
Nombre de sites de réinstallation	16
Nombre de bâtiments à usage d'habitation	2 013
Infrastructures communautaires	
Mosquées	19
Écoles primaires	13
Collèges	5
Hangars pour Marchés	15
Forages d'eau	53
Postes de Santé	7



Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Souapiti (PAHS)
Immeuble UGAR
Place des Martyrs
Avenue de la République
BP : 631 – Conakry
République de Guinée

www.projetkaleta.com

Cheick Taliby Sylla

Ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique



La Guinée est surnommée le « château d'eau de l'Afrique de l'Ouest », du fait de la densité de son réseau hydraulique. C'est sur cette configuration particulière que s'appuie son Président Alpha Condé pour concrétiser son ambition d'en faire à moyen terme le pays le plus électrifié de la sous-région. Développer l'énergie hydraulique est donc une priorité. L'objectif premier est de combler la totalité des besoins nationaux en électricité d'ici 2020.

PAR CHRISTINE THOMAS

La Guinée vit un véritable paradoxe. Traversée par le fleuve Niger et parcourue par de multiples cours d'eau, elle totalise un réseau fluvial long de 6 000 km. Pour autant, ses habitants subissent un déficit criant en énergie électrique. Lors de l'arrivée à la tête du pays d'Alpha Condé en 2010, 60 % de la population de Conakry n'avait pas accès à l'électricité. Le ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique, chapeauté par le D^r Cheick Taliby Sylla, est aujourd'hui en première ligne pour remédier à cette situation.

ÉTAT DES LIEUX

Aujourd'hui, deux barrages sont en fonction sur le territoire, tous deux sur le fleuve

Konkouré. Le plus ancien est le barrage hydroélectrique de Garafiri, construit en 1999 et d'une capacité de production de 75 MW. Le second est le barrage de Kaléta, inauguré en 2015 et pouvant fournir 80 MW. Cheick Taliby Sylla a d'ailleurs pris part personnellement à sa création puisqu'il a occupé le poste de directeur général du projet d'aménagement hydroélectrique de Kaléta à partir de 2012.

Le problème récurrent de ces structures est que durant la saison sèche, leur productivité baisse drastiquement, jusqu'à être parfois réduite de moitié. Ceci est particulièrement sensible à Kaléta où, contrairement à Garafiri, il n'y a pas de retenue d'eau. La période d'étiage est donc critique. Pour pallier ce déficit, une adjonc-

tion thermique a été décidée : ont ainsi vu le jour les centrales thermiques de Kaloum 1 et 2 (50 MW en cumulé) et de Kipé (également 50 MW).

D'autres projets sont à l'étude ou en cours. Le Président guinéen a annoncé que les travaux de construction du barrage hydroélectrique de Souapiti, le plus grand dans le pays, d'une capacité attendue de 450 MW, s'achèveront en 2019. Le taux d'exécution serait de plus de 70 %, selon le Ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique. Lequel précise également qu'« en aval de Souapiti, il y a l'aménagement hydroélectrique d'Amaria, pour 300 MW [...], dont les travaux ont été lancés le 19 janvier 2018 ». Et les investissements devraient se poursuivre...

SUR LE TERRAIN

Le Ministre est un homme de terrain. Ainsi, en juin 2018, il s'est rendu sur divers chantiers d'infrastructures hydro-électriques pour vérifier l'état d'avancement des travaux. Il a inspecté la centrale de Garafiri, le site de Yéssoulou, le système Samou et la rivière Badi-Baki, 4^e projet « Eau de Conakry ». Il a insisté sur l'importance que le gouvernement accorde à ce dernier, qui vise essentiellement à améliorer les conditions de vie des populations du grand Conakry.

Les problèmes environnementaux ne doivent pas être sortis de l'équation énergétique. Le Ministre a exprimé son inquiétude quant à la dégradation de l'environnement sur les sites du système Samou et du barrage de Garafiri. Au mois de juillet, il a pris la tête d'une délégation pour amener le Président sur le site du barrage hydro-électrique de Fomi (90 MW attendus), en construction.

En début d'année, Cheick Taliby Sylla s'est à nouveau rendu sur les sites alimentant la capitale afin de faire le point sur les problèmes de fonctionnement, qui amènent des délestages nuisibles au bien-être des populations et au développement économique, et voir quelles solutions peuvent être apportées. Accompagné de plusieurs cadres de son Département, il a commencé sa tournée par le chantier de la centrale thermique de La Tannerie, d'une capacité prévisionnelle de 50 MW, puis s'est rendu sur les stations de pompage d'eau de Kobaya et Kakimbo. À l'issue de cette inspection, il a promis de prendre des dispositions pour renforcer l'efficacité des dispositifs.

UNE IMPLICATION RELATIONNELLE

À cet effet, le Ministre a réuni le 18 février dernier plusieurs acteurs intervenant dans le secteur, notamment les producteurs et les distributeurs d'énergie – au premier rang desquels Électricité de Guinée (EDG) –, avec comme objectif de trouver urgemment des solutions pérennes, selon une planification raisonnée, pour venir à bout de ces délestages. De son propre aveu, cette réunion n'avait pas pour but de désigner des responsables de cet état de fait, mais de mettre en commun les avis et possibilités de chacun, dans un esprit constructif.

Cheick Taliby Sylla a aussi reçu durant ce mois de février, en présence du directeur général de Souapiti et des représentants de China International Water & Electric Corporation (la société en charge de la construction de ce barrage), une trentaine de jeunes ingénieurs ayant bénéficié d'un stage de formation pratique de 18 mois en Chine. Ce processus de formation a débuté en 2014 dans le cadre d'une collaboration sino-guinéenne en vue de répondre au besoin pressant d'une main-d'œuvre locale compétente pour la gestion des barrages hydroélectriques de Kaléta et Souapiti. Le ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique s'est déjà investi dans la formation de plus d'un millier de jeunes Guinéens.

ANALYSE DU MINISTRE

Constatant que malgré les efforts fournis par le gouvernement depuis 2010 dans le domaine énergétique, le phénomène des délestages perdurait dans le pays, Cheick Taliby Sylla a souhaité livrer à la population son analyse de la situation, sans langue de bois. Ainsi, sur le site Garafiri, il estime que « la coupe de bois le long de ces fleuves, la

fabrication des briques cuites, les cultures sur brûlis, tout ça contribue à dégrader le bassin du Konkouré, ce qui fait que le débit à l'étiage devient extrêmement faible et on ne peut pas satisfaire les besoins ». Et d'en appeler « à la conscience de tout le monde, des riverains de ces bassins fluviaux ».

La crise actuelle serait également due à l'incivisme de consommateurs qui ne paient pas le courant qu'ils utilisent. Or, sans l'entrée d'argent que représente la vente de l'électricité, la société nationale EDG ne peut arriver à l'équilibre financier, et doit donc rester sous transfusion constante de l'État pour ne pas périr. Un modèle de fonctionnement qui ne peut tenir sur le long terme. « Aujourd'hui vous prenez 100 clients de EDG, vous trouverez que 50 sont des clandestins. Ils ne sont même pas connus dans le fichier de facturation. Sur ces 50 autres facturés, 45 % sont sous-facturés », a déploré le Ministre.

Mais il reste optimiste : son objectif est que le pays atteigne une production hydroélectrique de 1 200 MW d'ici 2025. ■

“ En 2013, il n'y avait pas d'électricité à Conakry. C'est à partir de 2015 qu'il y a eu une forte amélioration avec la mise en service de Kaléta. ”

BIO EXPRESS

Après une scolarité primaire et secondaire effectuée en Guinée, Cheick Taliby Sylla a poursuivi ses études à la Faculté d'agronomie et de mécanisation de Tachkent (Ouzbékistan, ex-URSS), puis à l'Institut d'hydrotechnique et de bonification de Moscou (Russie, ex-URSS), au Département alimentation en eau potable et protection des ressources d'eau. Il est docteur en ingénierie hydrotechnique (diplôme obtenu avec la mention « excellent »). Après quelques années d'expérience professionnelle à Moscou, Cheick Taliby Sylla rentre en Guinée en 1992 pour intégrer la Société des eaux de Guinée (SEG), en tant qu'agent de maîtrise. Il monte rapidement les échelons jusqu'à atteindre le poste de directeur général en 2005. Cinq ans plus tard, il devient conseiller du Ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, et haut fonctionnaire à l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS). En 2012, il accepte de prendre la direction générale du projet d'aménagement hydroélectrique de Kaléta, avant d'être nommé le 21 octobre 2014 à la tête du ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique.



ELECTRICITE
DE GUINÉE

UN REDRESSEMENT BIEN ENGAGÉ ET DES PERSPECTIVES STRUCTURANTES POUR LE SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ EN GUINÉE

En octobre 2015, l'État a signé un contrat de quatre ans pour lancer le redressement d'Électricité de Guinée (EDG) avec l'aide de la Banque mondiale et du groupement français Veolia-Seureca. Les résultats de ce contrat de gestion sont encourageants, tant sur le plan de l'amélioration des performances techniques et commerciales que sur les plans du renforcement des capacités de l'entreprise et de sa réorganisation.



Monsieur Abdenbi ATTOU, Directeur Général d'EDG.



LA QUALITÉ DE SERVICE NETTEMENT AMÉLIORÉE

De très grandes améliorations au niveau de la qualité de la desserte ont été enregistrées depuis octobre 2015 grâce notamment au renforcement des centrales de production et à la réhabilitation des réseaux de transport et de distribution. La mise en service de centrales hydroélectriques (Kaléta), l'adjonction de centrales thermiques de 170 MW et les nouvelles centrales dans les centres de l'intérieur (Kankan, Mandiana, Kouroussa, Boké, Boffa, Siguir) ont permis à des milliers de consommateurs d'avoir accès à l'électricité.

Ainsi, la production a augmenté de 72 % entre 2015 et 2018, passant de 1 180 GWh à 2 030 GWh ; la longueur des lignes de moyenne tension a été étendue de 19 % (1 015 km en 2015 et 1 209 km en août 2018) ; et le nombre de postes moyenne tension - basse tension a connu une croissance de 24 %, avec près de 540 postes supplémentaires construits en trois ans.

La desserte a par ailleurs été renforcée. Le taux de déclenchements sur défauts des groupes et le taux d'avaries des transformateurs ont baissé grâce aux nombreuses injections sur le réseau de nouveaux transformateurs (plus de 100 transformateurs). Ainsi, le temps équivalent de coupure a baissé de 32 % en trois ans, passant de 350 heures de coupure par an en 2015 à 240 heures en août 2018.

LES RECETTES DE L'ENTREPRISE AUGMENTÉES

En quatre ans, les ventes de l'entreprise ont augmenté de 161 %, passant de 524 milliards de francs guinéens en 2015 à 1 370 milliards de francs guinéens en 2018, et les encaissements de 96 %. La mise en place d'un logiciel de gestion commerciale a permis de sécuriser les recettes et d'améliorer le processus de facturation. La base de données clients a été consolidée et augmentée de 51 % (360 000 clients actifs en 2018) grâce à la mise en conformité des compteurs chez les clients industriels et professionnels, à l'opération de recensement puis de régularisation clients, et à la pose systématique et au raccordement de compteurs intelligents Sabou. Le parc compteurs basse tension ne décomptait pas moins de 120 000 unités fin 2018, alors qu'il en comptait tout au plus 13 000 en 2015. Cette opération a en outre permis aux clients de maîtriser leur consommation et de réduire les problèmes liés à la facturation.

LA TRANSFORMATION DE L'ENTREPRISE BIEN AMORCÉE

La mutation d'EDG est aujourd'hui bien amorcée et réelle, avec une meilleure gestion des dépenses et un renforcement des équipes par un large plan de formation (18 heures de formation par agent en moyenne). Les charges de fonctionnement de l'entreprise ont par exemple été réduites de 31 % depuis le début du contrat de gestion. La création d'un département Qualité-

Hygiène-Sécurité-Environnement (QHSE) a permis de mettre en place une politique qualité et santé au sein de l'entreprise pour permettre aux employés de travailler dans de bonnes conditions et se conformer progressivement aux normes et certifications internationales.

La mise en place d'une commission de passation des marchés, la contractualisation de marchés cadres avec les principaux fournisseurs, l'assainissement de la base de données du personnel, l'audit et la certification des comptes sont des projets structurants qui ont fortement contribué à la modernisation et au redressement d'EDG.

L'ANNÉE 2018/2019 EN QUELQUES RÉALISATIONS

- Mise en place d'un réseau tiers pour le paiement des factures d'électricité en mars 2018, permettant aux consommateurs de Conakry de payer leurs factures dans les Centres Clients de Guinée Games. En plus des 11 agences commerciales d'EDG, ce sont près de 20 points de paiement supplémentaires qui sont désormais disponibles 6 jours sur 7 de 8 heures à 18 heures pour faciliter les démarches des clients.
- Mise en service d'un nouveau logiciel commercial transitoire de gestion pour sécuriser les recettes d'EDG, améliorer la gestion des données commerciales et assainir la base de données clientèle.
- Lancement d'une opération de recensement et de régularisation des consommateurs afin de réguli-

ser les consommateurs non encore clients d'EDG. L'opération, qui a démarré en avril à Lambagny, sera généralisée à tout le pays et permettra d'augmenter le nombre de clients d'EDG.

- Mise en place d'une procédure d'accès à l'électricité pour faciliter les démarches des gros clients.
- Mise à jour et lancement du nouveau site internet d'EDG en octobre 2018 pour permettre aux consommateurs d'être mieux informés en temps et en heure des nouveaux services d'EDG, appels d'offres, appels à candidatures, etc.
- Mise en place d'un service de dépannage client « Allo EDG » : le Centre d'Appels « Allô EDG », avec le numéro d'appel 626 11 11 11, a été lancé en septembre 2017 avec comme unique service la prise en compte des appels pour les demandes de dépannage des clients.



ELECTRICITE
DE GUINÉE

“ La production a augmenté de 72 % entre 2015 et 2018, passant de 1 180 GWh à 2 030 GWh. ”

EDG va lancer à compter de mars 2019 un Centre Service Client ; plus qu'un centre d'appels dédié au dépannage, cette nouvelle configuration de « Allô EDG » offrira de nouveaux services aux clients, à savoir la prise en compte des réclamations, des demandes de dépannage ainsi que des demandes d'informations diverses (localisation des agences, informations factures, démarches à entreprendre pour se raccorder au réseau EDG, etc.).

Le Centre Service Client EDG abritera aussi l'Agence Grands Comptes et le Guichet Unique Promoteur (GUP). Les équipes de l'Agence Grands Comptes en charge de la gestion et du recouvrement des gros clients EDG (clients privés et administrations, ambassades, institutions et ONG internationales, etc.) pourront ainsi accueillir et servir les clients Grands Comptes et VIP dans un environnement mieux adapté et convivial. Ce nouvel espace est le début d'une évolution significative de la gestion des Grands Comptes. En effet, l'année 2019 va voir :

- l'augmentation du portefeuille de clients, qui passera de 2 500 à plus de 6 000 clients, grâce à l'accélération du transfert des gros clients BT des agences vers l'Agence Grands Comptes ;
- la sécurisation des revenus, avec la mise en place de la supervision des gros comptages (télé-surveillance et télé-relève des compteurs des gros clients du portefeuille Grands Comptes : clients MT et Gros BT). Il s'agit du projet Plan de Protection des Revenus (PPR).



DES PROJETS STRUCTURANTS POUR LES ANNÉES À VENIR

- Mise en place et généralisation d'un Progiciel de Gestion Intégrée (PGI) pour moderniser l'entreprise et la doter d'outils de gestion performants.
- Mise en place d'un Plan de Protection des Revenus : compteurs télé-relevables et télé-gérés.
- Renforcement des moyens de production : réhabilitation des centrales du Samou et extension du réseau dans tout le pays.



- Renforcement des capacités de l'entreprise et réorganisation : un plan de recrutement pour rajeunir et recruter de nouvelles compétences est en cours.
- Mise en service du Centre de Dispatching National.
- Intégration des nouveaux clients industriels (miniers) au réseau avec l'entrée en service de Souapiti.
- Intégration régionale (ligne Guinée-Mali, OMVG, OMVS, CLSG, Linsan-Fomi).
- Mise en service du Guichet Unique Promoteur, de l'Agence Grands Comptes, du Centre Service Client.



Investir dans l'énergie

Une production croissante pour l'industrialisation rapide du pays

DES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES ABONDANTES

La République de Guinée a un potentiel énergétique immense et diversifié, avec 1 165 cours d'eau répertoriés, dont trois des cinq plus grands fleuves d'Afrique de l'Ouest (le fleuve Niger, le fleuve Sénégal et le fleuve Gambie), d'où son appellation de « Château d'eau d'Afrique de l'Ouest ».

Le potentiel hydroélectrique est estimé à 6 233 MW pour une capacité de production de 19 300 GWh/an.

La Guinée bénéficie d'une irradiation moyenne annuelle de 4,8 kWh/m²/j pour une durée d'ensoleillement variant entre 2 000 et 2 700 h. La vitesse moyenne de 3 m/s de vent permet l'utilisation de l'énergie éolienne. Des études sont en cours pour une identification de zones isolées pour l'utilisation d'éoliennes.

Avant 2010, la capacité de production électrique était de 700 GWh. Ce qui était très en deçà des besoins nationaux, et surtout insuffisant pour répondre aux objectifs d'accélération de la croissance. C'est pourquoi, avec l'avènement de la III^e République, la question énergétique s'est retrouvée au centre des préoccupations du Gouvernement.

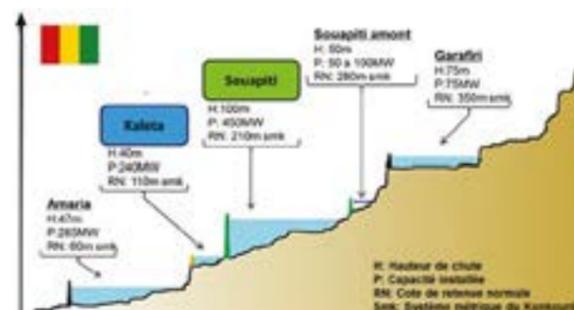
Les défis de ce secteur incontournable pour le développement du pays sont de deux ordres : manque d'infrastructures énergétiques et manque de formation du personnel technique et commercial.

UNE PRODUCTION ÉLECTRIQUE AUGMENTÉE ET UN SYSTÈME DE DESSERTE RENFORCÉ

Une desserte renforcée

En vue d'amorcer le développement énergétique de la Guinée, une des priorités du Gouvernement a été de produire davantage d'électricité.

Les premiers actes ont été la réhabilitation des équipements de production, transport et distribution existants, la construction de nouvelles unités de production thermique, ainsi que la concrétisation du potentiel du fleuve Konkouré. Long de 303 km, ce dernier s'étend du massif du Fouta-Djalon à la baie de Sangaréya, au nord de Conakry. Le barrage de Kaléta, d'une puissance installée de 240 MW, réalisé et mis en service en 2015, est le premier d'une série de trois nouvelles centrales hydroélectriques en cours de réalisation (avec Souapiti [450 MW] et Amaria [300 MW]).



Source : Électricité De Guinée (EDG)

Le barrage hydroélectrique de Kaléta a été inauguré en septembre 2015. Avec une capacité de 240 MW, son lancement a doublé la puissance du réseau national (qui est passé de 212 MW à 450 MW). Ce barrage a permis une très grande amélioration du taux de desserte sur le réseau interconnecté, qui est passé de 51,82 % en 2014 à 86,46 % en 2018.

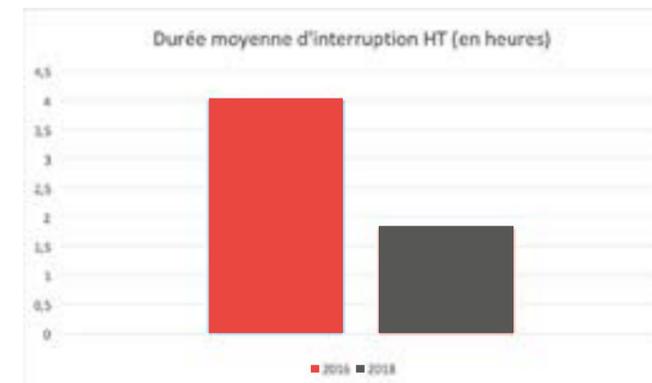
La modernisation et le renforcement des infrastructures de production ont permis d'augmenter de 13 % la production électrique en période de pointe. La fiabilité du réseau a été renforcée grâce à la construction de 8,2 km de lignes à Moyenne tension (MT), 23,6 km de lignes à Basse tension (BT) et à l'installation de 39 postes de transformation.

De 2010 à 2018, 26 préfectures et 36 localités ont été électrifiées ; 42 sites ruraux situés le long du réseau interconnecté allant de Conakry à Labé bénéficient de l'électricité avec le même régime d'alimentation que la capitale et les grands centres du réseau interconnecté du Grand Conakry.

Depuis le lancement du barrage de Kaléta et la signature du contrat de gestion de l'électricité de la société Électricité de Guinée (EDG) avec le groupement français Veolia-Seureca pour la période 2015-2019, la desserte en énergie s'est nettement améliorée en République de Guinée.

Les acquis :

- Réhabilitation de 1 230 km de réseaux
- Réduction du nombre de pannes (de plus de 40 par mois en 2015 à moins de 1 à la fin de 2016)
- Réduction de 80 % les heures de délestage



Source : Électricité De Guinée (EDG)

Le réseau électrique guinéen, avec les quatre interconnexions actuellement en construction : CLSG, OMVG, OMVS et Guinée-Mali.

Réseau de transport d'électricité en Guinée

Etat des lieux des lignes existantes ou en projet



Source : Électricité De Guinée (EDG), Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique (MEH)

PERSPECTIVES : FAIRE DE LA GUINÉE UN PAYS ÉLECTRIFIÉ ET EXPORTATEUR D'ÉNERGIE

Souapiti, le 3^e barrage sur le fleuve Konkouré, est également en construction, avec une capacité de production à terme de 450 MW. Grâce à ses 6,375 milliards de mètres cubes, il servira aussi de retenue d'eau pour Kaléta et Amaria, qui pourront tourner à plein régime tout au long de l'année malgré la période d'étiage. Sa mise en service est prévue pour 2020.

En janvier 2018, le Chef de l'État a effectivement lancé les travaux de construction du barrage hydroélectrique d'Amaria, dans la région de Dubréka, pour un potentiel de 300 MW. Son objectif est de fournir de l'électricité aux groupes miniers installés dans la zone d'exploitation de bauxite.

LA GUINÉE, PROMOTRICE DE L'ÉLECTRIFICATION DANS LA SOUS-RÉGION

Diverses initiatives visant à améliorer l'intégration énergétique régionale et la valorisation du potentiel fluvial et hydroélectrique de la région sont en cours, sous l'égide d'organisations internationales *ad hoc*, à savoir :

- Le West African Power Pool (WAPP) : pays membres de la Cedeao.
- L'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG) : Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Sénégal.
- L'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) : Guinée, Mali, Mauritanie, Sénégal.
- L'Autorité du bassin du Niger (ABN) : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Nigéria, Tchad.

La signature en 2018 d'un accord de 130 millions d'euros avec la Banque européenne d'investissement (BEI) dans le cadre du bouclage financier du projet de la ligne transfrontalière Guinée-Mali (225 kV) couplée à la ligne Côte d'Ivoire-Libéria-Sierra Leone-Guinée (CLSG), permettra à plus de 200 000 personnes en Guinée d'être raccordées à l'électricité pour la première fois, et d'accroître l'utilisation des énergies propres en Guinée, au Mali, au Libéria et en Sierra Leone.

D'AUTRES PROJETS AMBITIEUX EN COURS POUR ACCROÎTRE L'ÉLECTRIFICATION DE LA SOUS-RÉGION

Pour gagner le pari de rendre l'électricité accessible à tous les Guinéens, le Gouvernement ambitionne la construction d'un barrage d'une capacité de 90 MW à Fomi, sur la rivière Diani, et d'un autre d'une capacité de 100 MW sur la rivière Sankarani qui sera connecté au réseau national ainsi qu'à ceux du Mali et de la Côte d'Ivoire. L'Organisation pour la mise en valeur du fleuve

Sénégal (OMVS) et la société chinoise Sinohydro Corp. réalisent également le projet d'aménagement hydro-électrique de Koukoutamba (d'une capacité de 294 MW). Outre la production électrique, le Gouvernement a également comme priorité l'acheminement de l'électricité vers des lieux de consommation tels que les centres urbains, les sites industriels ou les pays voisins. Le réseau électrique guinéen n'est en effet actuellement composé que de deux systèmes interconnectés, l'un dans l'Ouest, entre Conakry et Labé, l'autre dans le centre, autour de Dabola, alors que de nombreux systèmes isolés fonctionnent au diesel. Pour commencer à y remédier, les gouvernements guinéen et malien ont lancé en février 2018 le projet multinational d'interconnexion électrique en 225 kV Guinée-Mali. L'investissement, estimé à près de 300 millions d'euros et financé par plusieurs bailleurs de fonds, doit permettre de créer une ligne de 714 km (dont 588 km en Guinée) entre Sanankoroba, au Mali, et N'Zérékoré, en Guinée, où 121 localités seront électrifiées.

ALIMENTATION DES ZONES MINIÈRES : OR ET FER

Plusieurs investissements sont prévus pour réaliser l'électrification des sites miniers :

- Ligne de 225 kV Linsan-Fomi (prévue en 2020).
- Postes de Linsan, Fomi, Kankan, Kérouane.
- Ligne de 225 kV Siguiri-Fomi-N'Zérékoré (prévue en 2020)

Ces lignes permettront une desserte stable en électricité en répondant au critère de sécurité « N-1 », et assureront la connexion de sites miniers (comme illustré dans la figure ci-dessous) :

L'ÉNERGIE SOLAIRE POUR ASSURER UN AVENIR RADIEUX AUX POPULATIONS GUINÉENNES

Le Gouvernement guinéen, au travers du Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique (MEH), accorde une priorité à la promotion de l'énergie solaire pour le développement socioéconomique du pays.

Cette technologie constitue un additif sérieux aux barrages hydrauliques pour le renforcement de la production électrique, surtout dans la période d'étiage. Son utilisation permettra de réduire le déficit énergétique sur le réseau interconnecté.

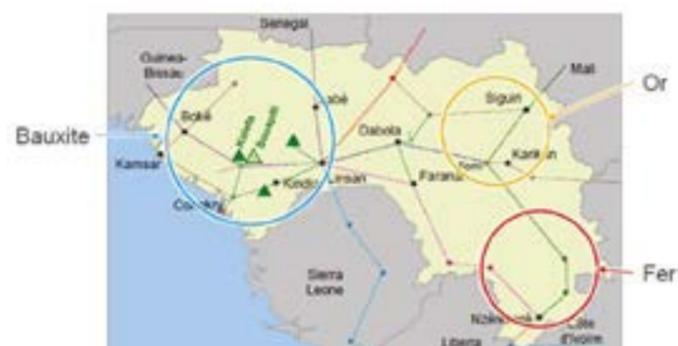
Deux sociétés ont été retenues dans la région de Kindia :

- Solveo : 40 MW (Khoumagueli-Linsan)
 - Banque guinéenne de développement : 33 MW (Linsan)
- Cette production sera injectée dans la principale ligne interconnectée du réseau national.

Plusieurs autres projets ont été présentés et sont à l'étude, notamment :

- Architekton : 30 MW (pour dix localités)
- Tryba Energy : 30 MW (Souguéta, à Kindia)
- Sift Ivoire : 90 MW (Kamsar, Sangarédi et Gaoual)
- Planet Core : 15 MW (Kankan)
- CGE : 30 MW (Mamou)

Entre autres ambitions, le Gouvernement de la III^e République souhaite la mise en valeur du potentiel en énergie solaire. À ce titre, un projet de 5 MW réalisé par des ingénieurs guinéens devrait être opérationnel à la fin de l'année. Le Gouvernement étudie aussi avec la Société financière internationale (SFI) la possibilité de lancer le programme Scaling Solar en Guinée à partir du 2021, avec l'objectif d'organiser des appels d'offres internationaux pour la construction de nouvelles centrales solaires, et ainsi attirer les investisseurs les plus fiables pour réduire les coûts de production.



PLUSIEURS PROJETS ÉNERGÉTIQUES EN RÉALISATION ET À VENIR					
N°	Site de production	Type	Puissance installée (MW)	Nombre de groupes	Année de mise en service
1	Banéah	Hydro	5,21	2	Existant
2	Donkéa	Hydro	15	2	Existant
3	Garafiri	Hydro	75	3	Existant
4	Grandes Chutes	Hydro	27,6	4	Existant
5	Kaléta	Hydro	240	3	Existant
6	Kaloum I	HFO	24	6	Existant
7	Kaloum II	HFO	26	3	Existant
8	Kipé	HFO	50	6	Existant
9	Kaloum V	HFO	33	3	2018
10	Kaloum III	HFO	44	4	2019

11	GDE Extension (reconduite provisoire du contrat)	Gasoil à 0,1 % de soufre	50	2	2019
12	Tè Power	HFO	50	2	2020
13	Fomi	Hydro	90	4	2020
14	Amaria	Hydro	300	3	2021
15	Koukoutamba	Hydro	294	4	2021
16	Souapiti	Hydro	450	4	2021
17	AFRICA SYNERGY GROUPE	Solaire PV	33	-	2022
18	ECOGLOBAL	Solaire PV	40	-	2022
19	Gourbassi	Hydro	4,25	-	2022
20	ORION-SACCOF	Solaire PV	30	-	2022
21	SOLVEO	Solaire PV	40	-	2022
22	TRYBA ENERGY	Solaire PV	30	-	2022
23	Boureya	Hydro	161	5	2023
24	Planet Core Holding Limited	Solaire PV	50	-	2023
25	CPI	Charbon	150	-	2024
26	Sambangalou	Hydro	38,4	-	2024
27	Tè Power 2 (reconduite du contrat)	HFO	50	2	2025
28	Badoumbé	Hydro	17,5	-	2026
29	Niagara (remplacement de Balassa)	Hydro	55	4	2026
30	Frankénédou	Hydro	36	2	2026
31	Kassa	Hydro	135	3	2026
32	Kogbédou	Hydro	66	2	2026
33	Morisanko	Hydro	100	4	2027
34	Nouvelle Centrale PV 1	Solaire PV	50	-	2027
35	Guozoguezia	Hydro	54	3	2028
36	Nouvelle Centrale PV 2	Solaire PV	50	-	2028
37	Nouvelle Centrale PV 3	Solaire PV	50	-	2029
38	Nouvelle Centrale thermique 1	Diesel	100	6	2029
39	Nouvelle Centrale PV 4	Solaire PV	50	-	2030
40	Tiopo	Hydro	105	4	2030
41	Grand Kinkon	Hydro	291	4	2031
42	Nouvelle Centrale PV 5	Solaire PV	50	-	2031
43	Hakkunde	Hydro	86	3	2032
44	Korafindi	Hydro	170	4	2032
45	Nouvelle Centrale PV 6	Solaire PV	50	-	2032
46	Diareguela	Hydro	72	4	2032
47	FelloSoung	Hydro	63	3	2033
48	Kouravel	Hydro	135	4	2033
49	Nouvelle Centrale PV 7	Solaire PV	50	-	2033
50	Bonkon	Hydro	174	3	2033
51	Nouvelle Centrale thermique 2	Charbon	100	1	2034
52	Nouvelle Centrale PV 8	Solaire PV	50	-	2034
53	Diallol	Hydro	100	4	2035
54	Poudalde	Hydro	90	3	2035

Source : Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique (MEH)

CONSEIL GUINÉEN DES CHARGEURS

Professionalisme • Rigueur • Transparence



Monsieur M'Bany Sangaré
Directeur général



Monsieur Sorel Sankhon
Directeur général adjoint

Le Conseil Guinéen des Chargeurs (CGC) est une société publique avec un Conseil d'Administration, dotée de la personnalité juridique, de l'autonomie financière et de gestion. Elle est placée sous la tutelle technique du Ministère en charge des Transports et sous la tutelle financière du Ministère chargé de l'Économie et des Finances.

Le Conseil Guinéen des Chargeurs a pour missions de :

- fournir à l'État des informations fiables sur le commerce maritime international en vue d'une bonne prise de décisions, et tenir des statistiques relatives aux échanges commerciaux en matière de transport maritime ;
- mettre en place le système de Bordereaux de Suivi des Cargaisons (BSC) à l'importation, à l'exportation et pour le transit international ;
- mettre en place des observatoires pour le compte de l'État en faveur des chargeurs pour la fluidité des transports, défendre les intérêts des chargeurs sur la chaîne des transports maritimes, en ce qui concerne notamment l'acheminement, le traitement et la livraison des cargaisons maritimes ;
- participer au développement du transit international des cargaisons maritimes, participer à la mise en œuvre des mesures de facilitation infrastructurelles, mobilières et institutionnelles au travers des formalités administratives et douanières à l'importation, à l'exportation et au transit international.

La gestion des activités de service public concédées par l'État se rapportant à l'objet de sa création, le CGC fournit des prestations de services aux chargeurs, entre autres pour atteindre ses objectifs.

Par ailleurs, pour atteindre ses objectifs, le Conseil Guinéen des Chargeurs est chargé de porter assistance aux chargeurs – dans leurs relations avec les armateurs, en matière de taux de fret et d'opérations portuaires, en ce qui concerne les coûts et la qualité des services –, de fournir des services divers aux chargeurs – notamment des facilitations relatives à l'enlèvement des marchandises, l'assistance juridique, les coûts comparatifs des taux de fret –, de concevoir et gérer pour le compte de l'État et à l'intention des chargeurs une banque de données sur le trafic maritime et le transport international, de réaliser des infrastructures pour le compte de l'État et de mettre à la disposition des chargeurs des équipements d'appui adaptés à leurs activités.

En outre, le Conseil Guinéen des Chargeurs facilite l'exécution des activités de courtage et d'affrètement de navires en faveur des chargeurs, crée sous le contrôle de l'État un fonds de cautionnement ou de garantie pour les enlèvements de marchandises sous douane au port autonome de Conakry, promeut l'activité de chargeur par l'information, la formation et l'organisation de rencontres à caractère professionnel, développe des relations de coopération ou de partenariat avec tout organisme.



MAÎTRISE LES COÛTS DE TRANSPORT
FACILITATION DU TRANSPORT MARITIME

CGC (CONSEIL GUINÉEN DES CHARGEURS)
Imm. GUINOMAR - Cameroun • Dixinn - BP 2234 • Conakry - Guinée
Tél. : (+224) 662 83 35 42 - (+224) 622 43 21 96



PORT AUTONOME DE CONAKRY

Situé à 9°31' de latitude Nord et 13°45' de longitude Ouest, le Port de Conakry occupe une position privilégiée sur les grandes routes maritimes internationales.

Le port de Conakry est le Port Naturel du Mali de par sa position géographique.

Le port de Conakry dispose de 13 postes à quai d'une longueur totale de 2 355 mètres linéaires dans un bassin accessible par un chenal d'accès de 5 000 mètres de longueur et de 150 mètres de largeur entièrement balisé par dix (10) bouées latérales, trois (3) bouées cardinales et deux (2) phares.

Le bassin portuaire est protégé par une digue d'enrochement de 4 600 mètres linéaires.

Pour l'accueil, la sécurité et la sûreté des navires, le port de Conakry dispose d'une flotte composée de remorqueurs, de vedettes de servitude et d'équipements de protection contre les incendies et catastrophes.

Le port de Conakry, c'est aussi un port répondant aux normes du code ISPS toujours au niveau I dans un environnement non pollué.

Pour le passage des marchandises, le port de Conakry dispose d'une vingtaine d'entrepôts, dont un magasin dédié au transport Malien d'une superficie de 2 500 m².

Le port de Conakry, c'est également des formalités, procédures et opérations logistiques et douanières performantes et simplifiées.

Face à la demande croissante des grandes sociétés maritimes, pour répondre aux urgences et aux exigences de la compétitivité.

Grâce à l'implication de la Haute Autorité, le PAC a signé au travers d'un PPP un contrat avec le GROUPE TURC ALBAYRAK pour LA RÉHABILITATION, L'EXTENSION, L'EXPLOITATION ET L'ENTRETIEN DU PORT DE CONAKRY, avec à la clé une enveloppe financière de plus de 500 millions de dollars.

Les composantes de ce projet sont, entre autres :

- La Réhabilitation complète du Port conventionnel.
- La Réalisation des infrastructures et superstructures.
- Le dragage du bassin portuaire et du chenal d'accès (à -14 m) sur une longueur de 7 km.
- L'Achat des équipements du Port et des quais pour augmenter la cadence de débarquement des navires.
- L'éclairage du Port.
- La modernisation du système de gestion du Port.
- Le maintien et la réparation du Port durant le contrat.
- L'Augmentation du volume de commerce du Port.
- La mise en place d'un système informatique innovant de collecte des droits portuaires.
- La construction des Postes à quai avec une profondeur de moins quatorze mètres (-14 m) ZP au front du quai.
- L'aménagement par remblais de terre-pleins d'une superficie de quarante et un virgule six hectares (41,6 ha) adossés au quai.
- L'aménagement des Voies et Réseaux Divers (VRD).
- La construction d'une (1) Pénétrante routière et des aires de stationnement de camions de 600 places dédiées à la déserte du port.
- Le remblayage d'un (1) terre-plein de trente-cinq virgule sept hectares (35,7 ha) pour les miniers.

La réalisation de ce programme par Albayrak fera du port de Conakry l'un des plus grands ports de transit et transbordement en Afrique.

Pour mener cette grande réforme à bon port et pour insuffler une nouvelle dynamique en vue de bien gérer ces grands projets du PAC, le Président de la République a renouvelé pour la 3^e fois consécutive sa confiance aux femmes en nommant à la tête du PAC une dame expérimentée dans la gestion portuaire ; Mme Touré Aïssata



Madame Touré Aïssata ARIBOT, Directrice Générale du Port Autonome de Conakry.



Aribot est l'unique cadre de 30 ans d'expérience qui a un cursus complet au port de Conakry. De simple Cadre au poste de Chef de section, puis Chef de service, ensuite Conseillère juridique avec rang de Directrice sectorielle, avant d'être nommée PRAC, DGA, et DG aujourd'hui.

En sa qualité de juriste, elle a participé à l'élaboration et à la mise en œuvre des 1^{er}, 2^e et 3^e projets portuaires. Présidente du Comité de veille stratégique du Réseau des femmes professionnelles maritimes et portuaires au niveau sous-régional, et coordinatrice générale dudit Réseau au niveau national, elle est membre du Comité technique

des Affaires administratives et juridiques de l'Association de Gestion des Ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AGPAOC).

Avec ses atouts, le port de Conakry a reçu en 2018 plus de 1 180 navires avec un volume de plus de 40 millions de mètres cubes, plus de 10 700 000 tonnes de marchandises et plus de 236 000 conteneurs EVP.

La nouvelle Direction Générale du Port Autonome de Conakry s'est engagée, conformément à la vision du Président de la République, le Professeur Alpha CONDÉ, à faire du Port de Conakry un Port Compétitif et surtout un Hub pour le transit maritime de la République du Mali.



Port Autonome de Conakry

Corniche Nord - Commune de Kaloum, B.P. 805 - Conakry - République de Guinée
Tél. : +224 631 92 61 61 / 655 80 00 80 - E-mail : infopac@portconakry.org

Les chantiers de l'émergence

Regard sur les transports en Guinée



© AFP - CELLOU BINANI

Arrivé au gouvernement à la suite du remaniement ministériel du 26 mai 2018, Aboubacar Sylla compte faire des transports un secteur clé du développement de la Guinée. Sorti d'une longue période de récession, le pays affiche des perspectives économiques assez favorables et ambitionne aujourd'hui de se positionner comme un hub sous-régional.

PAR PIUS MOULOLO

Avec 245 857 km² de superficie et une côte atlantique de 333 km, la Guinée se trouve à la jonction des principales routes commerciales ouest-africaines. Située à 900 km de Bamako, Conakry se positionne en effet comme un port naturel et le principal point de transit des produits en provenance et en direction du Mali. Qualifiée de « scandale géologique », la Guinée dispose d'un réseau hydrographique dense et de ressources minières parmi les plus importantes de la planète. Outre

ses gisements de bauxite estimés à deux tiers des réserves mondiales, elle regorge également de réserves en fer, or, uranium, cobalt et diamants. Le pays compte près de 1 300 cours d'eau, ce qui en fait le principal « château d'eau » de toute la sous-région.

La mise en valeur de cet énorme potentiel reste cependant largement tributaire d'un réseau de transports moderne et compétitif, favorisant l'émergence de pôles économiques et de corridors sous-régionaux transfrontaliers. Les grands projets engagés dans les secteurs

routier, ferroviaire, portuaire et aéroportuaire permettront de libérer les forces endogènes qui sommeillent dans la Guinée profonde pour la hisser à hauteur de ses véritables potentialités.

Lors de son allocution à la nation du 18 février dernier, le Ministre des Transports Aboubacar Sylla a dressé un état des lieux des progrès réalisés par son Département ministériel, ainsi que de l'ensemble des projets inscrits dans le cadre du Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020.

MOBILITÉ URBAINE : LE GRAND DÉFI

« Dans le domaine des transports terrestres, les problèmes que nous avons cernés résident dans l'amélioration des transports urbains et interurbains, la fluidité du trafic routier, la maîtrise du parc automobile, la lutte contre les accidents routiers ainsi que le développement des chemins de fer », tient à préciser le Ministre. La création de la Société de transport de Guinée (Sotragui) a permis de mettre en circulation 50 nouveaux bus pour un trafic journalier de près de 40 000 passagers. À court terme, l'État envisage de « créer une société de transport public qui ne va pas se contenter des 50 bus reçus de la municipalité d'Istanbul ou des 60 anciens bus chinois en voie de réparation ». Précisons qu'entre 2014 et 2018, on a enregistré près de 21 890 accidents de circulation, avec 2 781 tués et 13 711 blessés en Guinée. Y remédier est tout le sens du décret du 31 janvier 2019 créant l'Agence guinéenne de sécurité routière (Aguiser).

Dans le domaine ferroviaire, l'enjeu majeur réside, selon Aboubacar Sylla, dans « l'épineuse nécessité de la réhabilitation du chemin de fer Conakry-Kankan pour développer les échanges économiques à l'intérieur du pays et avec les pays voisins ». Une convention de partenariat a de ce fait été signée pour la réalisation des travaux de la première phase du tronçon Conakry-Gomboya de 42 km, qui permettra de désenclaver le port sec de Kagbélen et désengorger le port de Conakry. Le second train passagers « Dubreka Express » entrera ainsi en activité, à la suite de la mise à disposition du train de banlieue « Conakry Express » qui assure un trafic de près de 100 000 passagers par jour.

PORT DE CONAKRY, HUB SOUS-RÉGIONAL

Toutefois, la principale difficulté pour les autorités consiste à augmenter la compétitivité du Port autonome de Conakry (PAC) pour en faire un carrefour des échanges dans la sous-région. Entre 2010 et

2018, le PAC a néanmoins enregistré des trafics annuels sans précédents. La convention signée en 2010 avec Bolloré Africa Logistics (BAL) a permis d'accroître les capacités de ce terminal à conteneurs, qui accueille aujourd'hui 286 959 conteneurs par an. Une convention de concession de 25 ans a également été signée le 10 août dernier avec le groupe turc Albayrack. Ce dernier compte investir près de 500 millions de dollars pour les travaux de modernisation des infrastructures vieillissantes du port afin de booster ses capacités d'accueil.

Avec cet énorme chantier de rénovation, les autorités guinéennes souhaitent capter la totalité du fret malien qui transite pour l'essentiel par les ports d'Abidjan et de Dakar. Plusieurs projets de ports minéraliers ont ainsi vu le jour afin de désengorger le port de Conakry. Il s'agit entre autres du port sec de Kagbélen, des ports de Kamsar, Konta, Katougouma, Dapilon et Cap Verga. Le ministère des Transports prévoit également de développer le transport public maritime urbain avec la mise en service de la Société de transport maritime (STM).

GUINEA AIRLINES, C'EST POUR BIENTÔT

Dans le bilan de son action gouvernementale, Aboubacar Sylla a relevé la vétusté des infrastructures aéroportuaires comme cause du faible niveau de fréquentation du pays. La Guinée entend donc rénover et réhabiliter l'aéroport international Conakry-Gbessia, les trois aéroports régionaux de Kankan, Labé et N'Zérékoré, ainsi que les sept aéroports secondaires de Boké, Faranah, Fria, Kissidougou, Macenta, Sambailo et Siguiri. « C'est pour cette raison que nous appuyons sérieusement le projet sous-régional de création de la compagnie Air Mano [entre la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone] qui, à terme, permettra d'instaurer des lignes entre les capitales et à l'intérieur des États membres de l'Union du fleuve Mano », s'est félicité le Ministre.

La mise à niveau de ces infrastructures permettra à Guinea Airlines de mieux déployer ses ailes. La nouvelle compagnie aérienne de droit guinéen devrait voir le jour au cours de l'année 2019, en partenariat avec Ethiopian Airlines. Une convention est également envisagée avec Aéroports de Paris (ADP) afin d'arrimer les infrastructures de cet aéroport aux normes internationales. Les travaux engagés ont déjà permis de rénover son aérogare, d'installer deux satellites télescopiques, d'agrandir l'aire de stationnement et de moderniser les équipements de la tour de contrôle. Des efforts similaires ont été faits dans le domaine de la météorologie, où les bulletins météo n'étaient plus apparus sur les écrans de la télévision nationale depuis 2009. ■

ABOUBACAR SYLLA, MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DES TRANSPORTS

Aboubacar Sylla est né le 12 mai 1953 à Pita, en Moyenne-Guinée. Ingénieur des mines et administrateur civil, il a occupé plusieurs hautes fonctions au sein du gouvernement et dans le secteur privé. Président de l'Union des forces du changement (UFC), il était avant sa nomination porte-parole de l'opposition républicaine et, en 2013, député sous les couleurs de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG) de l'opposant historique Cellou Dalein Diallo. Il rejoint ainsi le gouvernement d'Ibrahima Kassory Fofana en remplacement d'Oyé Guilavogui. « Je remercie du plus profond de mon cœur le Président de la République, P^r Alpha Condé, qui a pris sur lui le courage politique et la vision nécessaire pour effectuer cette ouverture et ce geste de rassemblement qui constitue la constitution de ce gouvernement », déclarait-il lors de sa prise de fonction en mai 2018.



© DR



Mme Fatoumata CISSÉ
DG de la SNG



SOCIÉTÉ NAVALE GUINÉENNE

ARMEMENT NATIONAL DE GUINÉE

Depuis 1968, la porte d'entrée par excellence



**Import/Export
Consignation
Manutention
et Transit**

Dépositaire du droit de cabotage national et régional, la SNG est un partenaire de choix pour les importateurs et exportateurs

**Répondre
aux défis
du
transport
maritime**



**Flotte de
camions
remorque**

**Base
logistique
de Kagbelen**

Entrepôts, bureaux et aires d'entreposage et de distribution de produits pétroliers

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE



Dotée de la personnalité juridique, de l'autonomie financière et administrative, la SNG, Armement National de la République de Guinée, est administrée par un Conseil d'Administration et dirigée par une Direction Générale.

Devenue S.A.P.P. (Société Anonyme à Participation Publique, avec un capital de GNF 250.000.000) depuis le 18 février 1993. L'Etat en est l'unique actionnaire. La Société Navale Guinéenne est placée sous la tutelle du Ministère des Transports.

LES MISSIONS

LA SNG EST CHARGÉE D'EXPLOITER LES DROITS DE TRAFIC MARITIME DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE. À CET EFFET, ELLE EST CHARGÉE DE :

01 | TRANSPORTER

Assurer le Transport des personnes et de leurs biens, ainsi que de toutes autres cargaisons.

02 | OPÉRATIONS AUXILIAIRES

Assurer directement ou indirectement les opérations auxiliaires de transport maritime : Consignation, Manutention et Transit.

03 | FLOTTE

Affréter, construire et gérer la flotte nécessaire au transport maritime.

04 | DÉVELOPPER

Créer dans les ports guinéens ou étrangers des bureaux de représentation ou des agences lui permettant de réaliser sa mission.

05 | PRENDRE DES PARTS

Prendre des participations dans des structures publiques, parapubliques, ou privées, et de conclure toute convention se rapportant à sa mission susceptible d'en faciliter l'exécution. Acquérir des biens mobiliers et matériels nécessaires à l'exercice de ses activités.

**Parcourir
le Monde
Ensemble**



Société Navale Guinéenne (SNG) S.A.P.P.
(Société Anonyme à Participation Publique,
avec un capital de GNF 250.000.000)
BP 522, Conakry



(+224) 654.31.11.72



www.societenavaleguineenne.gov.gn



Cité chemin de fer,
Almamy, Kaloum, Conakry



contact@societenavaleguineenne.gov.gn

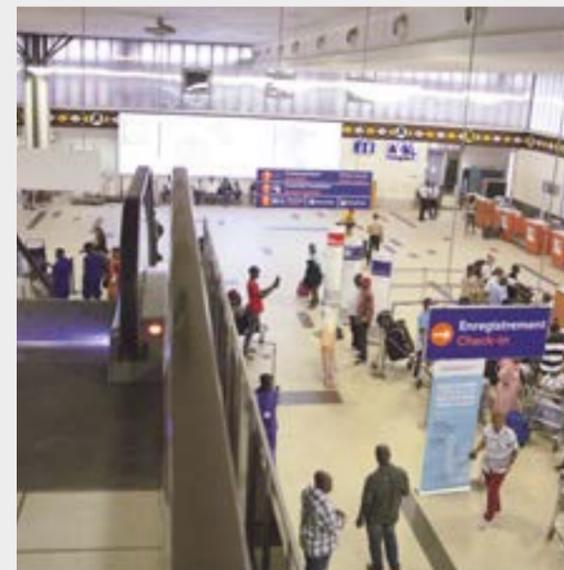


L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE CONAKRY

La Société de Gestion et d'Exploitation de l'Aéroport de Conakry (SOGEAC) est une société d'économie mixte, née de la volonté de développer les infrastructures nécessaires pour faire de l'aéroport l'un des fers de lance de la vitalité économique du pays. Elle est chargée de la gestion, de l'exploitation, de l'entretien, du renouvellement des infrastructures et du développement de l'aéroport international de Conakry.

Dans le cadre de cette mission, elle travaille activement avec ses partenaires pour :

- Promouvoir la desserte en fidélisant les liaisons existantes et en attirant de nouvelles compagnies aériennes ;
- Améliorer continuellement la qualité de service et des installations avec une forte prise en compte des mesures de sûreté et de sécurité ;
- Augmenter la capacité afin de répondre aux besoins opérationnels des usagers ;
- Moderniser l'aéroport et renforcer la compétence des employés.



L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE CONAKRY MIEUX CONNECTÉ AU MONDE

L'aéroport de Conakry a enregistré ces dernières années une augmentation significative du nombre de compagnies aériennes et une augmentation des fréquences des autres compagnies aériennes qui opéraient depuis plusieurs années, ceci a permis d'obtenir des connexions multiples vers les grands hubs internationaux. La desserte a été améliorée avec des prix compétitifs en faveur des voyageurs.

La SOGEAC et ses partenaires comptent poursuivre les contacts avec de nouvelles compagnies aériennes afin de renforcer la fréquentation de l'Aéroport de Conakry. La SOGEAC remercie Son Excellence Monsieur le Président de la République, le Professeur Alpha Condé, et son Gouvernement pour le soutien constant qui a permis de mettre en œuvre sa politique d'ouverture en faveur du développement et de la modernisation de l'aéroport de Conakry.



SOGEAC AÉROPORT DE CONAKRY

Bâtiment administratif, BP : 3126 Conakry, République de Guinée

Tél. (+224) 656 999 080 / (+224) 656 999 082

E-mail : sogeaccep@sogeac-conakry.com

www.aerportdeconakry.com

Les grands chantiers de la République de Guinée

« Il n'y a pas de routes en Guinée. » Ce constat fait par le Président de la République Alpha Condé au printemps 2017, et réitéré début 2018, montre bien l'ampleur de la tâche à accomplir, et la lucidité des autorités du pays sur cet état de fait. Mais le Chef de l'État s'est bien promis d'y remédier. Il a mis sur pied un plan global de construction d'infrastructures routières dans tout le pays, pour concourir à l'amélioration des conditions de vie des Guinéens.

PAR MOHAMED NDIAYE



Lorsqu'il accède au pouvoir, le 21 décembre 2010, Alpha Condé hérite d'un pays en piteux état. Huit ans plus tard, les chantiers de construction d'infrastructures se sont multipliés, tant dans la capitale que dans les régions. Conformément aux orientations définies dans la feuille de route du Premier ministre Ibrahima Kassory Fofana, le ministère des Travaux publics a initié et mis en œuvre, outre ces ouvrages, d'importants projets de refonte des textes de loi y afférents. Preuve que les travaux publics sont bien au cœur de l'agenda présidentiel.

PRINCIPAUX PROJETS ET TRAVAUX RÉALISÉS EN 2018

Modernisation des cadres législatif et institutionnel

Sur le plan législatif et réglementaire, des textes d'application de la loi 074 portant sur la protection du patrimoine routier ont été élaborés et adoptés. Un système moderne de pesage-péage a été mis en place sur le réseau routier national, au travers d'un contrat de concession avec Afrique Pesage, pour assurer de manière efficace le contrôle des véhicules et garantir la longévité des routes. Le ministère en charge des Infrastructures a également

LES INAUGURATIONS DU CHEF DE L'ÉTAT

Preuve de la vitalité du renouveau des infrastructures routières, le Président Alpha Condé a enchaîné les inaugurations de débuts de travaux à la fin de l'année. Sur le seul mois de décembre 2018, il a sillonné le pays pour se rendre sur les lieux concernés.

8 décembre : Lancement des travaux de reconstruction de la route Dabola-Kouroussa et des voiries urbaines de la préfecture de Kouroussa, un chantier exécuté par les entreprises CCEC et Henan Chine, en groupement avec Begec, avec un délai estimé à 30 mois pour la route et 20 mois pour les voiries. Le financement de la première – environ 1 080 milliards de francs guinéens – est assuré par la Banque islamique de développement (BID), et celui des secondes par le BND. Le Chef de l'État s'est rendu le même jour dans la préfecture de Siguiri pour présider au démarrage des travaux de pavage des voiries.

15 décembre : Alpha Condé a donné le coup d'envoi de la construction et la réhabilitation par ETEP/Guicopres de deux tronçons qui mènent à la ville de Guéckédou : Guéckédou-Kondembadou (24 mois sur financement de la BID, et Guéckédou-Kissidougou (30 mois sur financement de la BID, le FKDE et la BADEA).

20 décembre : Le Président de la République s'est déplacé pour le démarrage du bitumage de voiries urbaines dans les préfectures de Labé, Pita et Dalaba, un projet de 20 mois pour la société Guicopres, et acquitté par le BND.

24 décembre : Le P^r Alpha Condé a inauguré le démarrage de la reconstruction de la route Coyah-frontière Sierra Leone, financée par la Banque africaine de développement (BAD) et le BND à hauteur de 700 milliards de francs guinéens. Elle sera exécutée par les entreprises Henan Chine et CGC en 24 mois. L'Union européenne a dans ce cadre élaboré un nouveau montage financier en faveur de la Guinée.

élaboré des directives et normes de conception des routes, et défini un Document de stratégie de développement et de gestion du secteur routier à l'horizon 2025.

Sur le plan institutionnel, la réorganisation du ministère a été actée, selon les vœux du Ministre des Travaux publics Moustapha Naïté, avec la création de l'Agence routière de Guinée (Ageroute-Guinée) et du Service d'intervention rapide (SIR). De plus, le Laboratoire national du bâtiment et des travaux publics (LNBTP) et le Centre d'appui et de suivi des entreprises routières (Caser) bénéficient de nouveaux statuts.



© DR

Par ailleurs, il a été procédé à l'opérationnalisation de la Banque de données routières (BDR), et le ministère s'est doté d'outils innovants de communication, notamment un site internet qui rend compte régulièrement et en toute transparence des activités, projets de financements, noms des prestataires, etc., du Département.

État des lieux

Le réseau routier guinéen couvre environ 45 301 km, toutes routes confondues. L'ensemble de ce réseau comprend de nombreux ouvrages de franchissement : 1 946 ponts en béton armé, 39 ponts métalliques, 31 ponts provisoires, 23 ponts-bacs et 12 ponts en bois.

L'inventaire réalisé par la BDR a permis d'inventorier, sur les 8 tronçons de Routes nationales (RN) revêtues, 155 ponts, dont 103 grands ponts (longueur supérieure ou égale à 20 m), pour une longueur totale de 6 843 m, et sur les 13 tronçons de RN en terre, 173 ponts, dont 64 grands ponts, pour une longueur totale de 3 122 m.

À la suite de l'effondrement de plusieurs ponts et des conséquences que ces pertes ont entraînées sur les usagers et les populations riveraines, le gouvernement, au travers du ministère des Travaux publics, a mis en place un plan d'urgence d'entretien, de rénovation et de réfection de l'ensemble des ouvrages de franchissement en état critique existants sur les RN. Au total, les travaux à engager représentent un financement de plus de 302 millions de dollars.

Ouvrages de franchissement

Des efforts ont été déployés pour la réhabilitation ou la réalisation d'importantes infrastructures routières ayant des impacts tant politiques que sociaux ou économiques. Nous pouvons citer, sans exhaustivité, quelques chantiers emblématiques.

• Réfection du pont de Fandjé

Situé dans la préfecture de Forécariah, ce pont de 107,5 m fut construit en 1955. Identifié comme ouvrage



en souffrance, ses 107 poutres transversales et 80 hourdis ont été inspectés, entretenus et remis en état, du 11 septembre au 6 octobre, par l'entreprise Metal Plus. Coût : 868 736 532 GNF, financés par le Budget national de développement (BND).

- Remplacement du pont de Kérouané

Le pont sur le Diassa (pont de Kérouané), de 45 m, reliant les préfectures de Kankan et Kérouané, date de 1945. Il s'est effondré le 6 juillet. Quatre entreprises (Henan Chine, CRBC, ECOA, Petromane) ont été mobilisées pour les travaux d'ouverture, d'enrochement, de terrassement et de remblai sur les deux rives, afin de créer une nouvelle route provisoire non revêtue, et pour le montage d'un pont-secours. Coût : 6 048 000 050 GNF, financés par le BND. Engagés le 14 juillet, les travaux ont pris fin le 4 octobre. Les études pour la construction d'un nouveau pont définitif à doubles voies sont en cours.

- Rénovation du pont de Kansonya

Kansonya est un district situé dans la préfecture de Coyah. La dégradation du pont construit dans les années 1960 a coupé cette localité du reste du pays. Les populations riveraines et les gens de passage étaient contraints de traverser à pied le cours d'eau. L'ouvrage a donc été entièrement restauré. L'entreprise Metal Plus a effectué les travaux du 2 au 31 août. Coût : 9 331 180 486 GNF, financés par le BND.

- Réfection du pont de Linsan

Construit en 1932, le pont de Linsan a cédé le 20 juin, sous le poids d'un camion chargé de bois. Immédiatement, le Département a pris des dispositions pour créer une voie de déviation provisoire, permettant la continuité de la circulation sur cet axe important reliant la Basse-Guinée à la Moyenne-Guinée. Les travaux ont été exécutés par l'entreprise Petromane, du 2 juin au 12 août. Coût : 12 958 744 000 GNF, financés par le BND.

- Reconstruction de la passerelle de Gbessia

La passerelle de Gbessia a été entièrement reconstruite à cause de la fragilité, des fissures et du risque d'effondrement de l'édifice. Réalisés par l'entreprise Metal Plus, les travaux ont été exécutés sur la période du 2 juillet au 5 septembre. Coût : 3 224 350 000 GNF, financés sur par le BND.

- Aménagement de la voirie express T7 (Sonfonia) - T11 (Kagbélen)

Les travaux d'aménagement des transversales de 2 x 2 voies T7 et T11 ont été réalisés par l'entreprise Guicopres. Coût : 473 663 518 511 GNF, financés sur par le BND.

- Aménagement du carrefour de Km36

L'aménagement du carrefour de Km36 vise à améliorer la circulation sur la voirie de Conakry au travers de la fluidité du trafic vers Coyah et Dubréka. Cela permettra de diminuer les longues files d'attente des camions entraînant entre autres la baisse de qualité, voire la perte de produits frais, et le poinçonnement de la chaussée dû aux immobilisations prolongées des poids lourds. Ces travaux sont en train d'être réalisés par l'entreprise OAS. Ils sont financés en totalité par le gouvernement guinéen.

PROJETS ACTUELLEMENT EN COURS

« La route du développement passe par le développement de la route », avait déclaré le Président Alpha Condé dans l'un de ses discours ; un adage repris par le Ministre des Travaux publics. De fait, son action va dans ce sens. Les axes routiers nouvellement construits sont modernes et répondent aux normes internationales, conformément à la volonté du Chef de l'État et à la lettre de mission adressée par le Premier ministre à Moustapha Naïté. La concrétisation de cet engagement est d'ores et déjà visible à maints endroits, avec de vastes chantiers lancés dans la capitale comme dans le reste du pays.

À Conakry, le démarrage de l'aménagement et de l'entretien de la voirie et du réseau routier de la ville a démarré en décembre. Le projet est divisé en deux lots : Dabola-Cisséla, 68 km, et Cisséla-Kouroussa, 83 km. À Siguiri, les travaux concernent le pavage de 20 km de voirie urbaine. Quant à Kérouané, il s'agit du bitumage de 5 km de voirie, de la construction d'un pont de 80 m sur la rivière Milo, d'une route de 83 km reliant Kankan-Mandiana-rivière Sankarani, et de ses trois ponts à Sanfina, N'Zérékoré et Kodiaran.

Au sud du pays, trois grandes villes ont bénéficié de ces investissements. À Kondembadou, 10 km de voirie urbaine ont été construits ou réhabilités, ainsi que les tronçons de routes Kissidougu-Guéckédou (18 km) et Guéckédou-Kondembadou (35 km). Lola a profité de la construction et du bitumage de 12,5 km de voirie urbaine et de la route Lola-Danané (40 km). Quant à Beyla, la construction et le bitumage de 12,6 km de voirie urbaine y ont été effectués.

Au Fouta, des travaux de bitumage de voiries urbaines ont été faits sur les communes de Labé (15 km), Pita (13 km) et Dalaba (12,6 km).



Ce vaste programme de travaux publics s'inscrit dans le cadre de la vision du Chef de l'État pour une Guinée émergente. Des infrastructures routières modernes et durables sont une priorité majeure pour booster l'économie nationale, car elles sont le plus sûr moyen d'intégration des communautés. Un suivi régulier assure des infrastructures de qualité. ■

« CONAKRY VILLE PROPRE » : LES JOURNÉES CITOYENNES

Le Ministre des Travaux publics est le Président de la Commission interministérielle de la « Journée de participation citoyenne aux travaux d'assainissement de la ville de Conakry », dénommée « Conakry ville propre ». Il nous apporte des éclaircissements sur cette initiative et en explique le bien-fondé.

En quoi consiste cette Journée citoyenne ?

Moustapha Naïté précise que cette Journée citoyenne a été instituée par le gouvernement en conseil des ministres, et qu'une Commission interministérielle a été mise en place pour l'exécution et le suivi de ses activités. Ce qui explique l'implication personnelle du Ministre des Travaux publics.

« Il s'agit d'un temps de 6 heures à 11 heures, une seule fois par mois, que le citoyen de Conakry est appelé à mettre à profit pour nettoyer son environnement immédiat, son quartier, sa commune, et s'il en a envie, aller dans d'autres lieux comme les marchés, les places publiques, pour participer à leur nettoyage. » Et le Ministre de rappeler que ce type de journée existe dans d'autres pays (par exemple au Rwanda, à Kigali). Son ambition est que toutes les « forces vives » (associations, partis politiques, organisations de travailleurs, personnalités politiques de tout bord, etc.) y prennent part.

Le rôle du ministère des Travaux publics

Le ministère des Travaux publics est incontournable pour aider à la logistique de ce programme. Le Ministre précise que ses équipes « mettent à disposition des moyens des camions pour enlever les ordures, curer les caniveaux et assainir les emprises des routes qui sont sous sa responsabilité ».

Opérationnalisation de la mission d'assainissement

« Le gouvernement [...] travaille depuis toujours sur les stratégies à long terme pour permettre un assainissement efficace et efficace de la ville de Conakry », estime Moustapha Naïté. La BID et l'Union européenne lui viennent en appui avec la mise à disposition de matériels divers et le soutien aux campagnes de sensibilisation et de renforcement de capacité des mairies.

Un opérateur privé, spécialisé dans le secteur, doit être sélectionné pour la collecte et le traitement des ordures, et pour coordonner l'assainissement avec les équipes municipales qui viennent d'être installées.

Quid de la Journée citoyenne sur le long terme ?

Selon le Ministre des Travaux publics, l'opération « Conakry ville propre » perdurera même si l'assainissement vient à être définitivement confié aux mairies et/ou à des entreprises spécialisées, en accompagnement aux efforts consentis. Il souhaite ardemment qu'elle s'inscrive dans les habitudes des Conakrykas. Il invite « les leaders politiques de tous bords à mobiliser leurs partisans à la prochaine Journée citoyenne » et les médias à se faire l'écho de cette Journée citoyenne.



C'est le 24 novembre 2000 que le gouvernement guinéen, soutenu par ses partenaires techniques et financiers, a institué le Fonds d'entretien routier (FER) de deuxième génération par décret n° 114/PRG/SGG/00 du 24 Novembre. Placé sous la tutelle du ministère en charge des Travaux publics, le FER est un Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), il est doté d'une personnalité morale et de l'autonomie financière.

Le FER-Guinée est affilié à l'Association des Fonds d'entretien routier africains (AFERA) dont il assure la présidence pour un mandat de 2 ans.

Les activités financées par le Fonds d'entretien routier sont : les travaux d'entretien courant, les travaux d'entretien périodique, les travaux d'amélioration de la sécurité de la circulation routière, les travaux d'urgence sur le réseau routier (routes, ouvrages et bacs), les études et les prestations liées à l'exploitation et à la gestion des réseaux routiers, les actions de suivi et de contrôle des travaux d'entretien routier, les frais de fonctionnement et d'équipement du FER.

Le Fonds d'entretien routier guinéen est administré par un conseil d'administration composé de 11 membres et une direction générale chargée de la gestion. Il met en œuvre ses activités à travers quatre maîtres d'ouvrage délégués relevant de trois ministères, dont 2 au compte du Ministère des Travaux Publics (DNER et DNRP), 1 au compte du Ministère de l'Agriculture (DNAGR) et 1 au compte du Ministère des Transports (DNIT).

Les maîtres d'ouvrage délégués identifient, diagnostiquent et évaluent les travaux. Ils assurent la programmation, la passation des marchés, la supervision et le suivi des différentes prestations.

Les bénéficiaires expriment les besoins via les services techniques déconcentrés des Ministères concernés, ceux-ci procèdent au diagnostic sur le terrain à travers un schéma itinéraire, les documents sont transmis aux administrations centrales qui procèdent à l'évaluation quantitative et estimative des travaux. Sur la base des disponibilités financières au FER, les priorités sont définies pour chaque région et la répartition est faite. Le document final est transmis au conseil d'administration du FER pour validation.

LES DIFFICULTÉS

Les principales difficultés rencontrées sont, entre autres, la non-diversification et le faible niveau des ressources financières par rapport aux besoins d'entretien routier énumérés plus haut.

QUELQUES PERSPECTIVES

La recherche des ressources pérennes et diversifiées, notamment :

- le rehaussement de la R.E.R. ;
- la mise en œuvre du péage routier ;
- la mise en concession des stations de pesage des camions poids lourds ;
- La mise en place de l'Agence d'Exécution Routière (AGEROUTE) suite à sa création par Décret N° D/2018/046/PRG/SGG en date du 18 Avril 2018.



FLEUVE NIGER/DOUMBAFE

Avant ▲



Après ▲



FLEUVE MAFOU/KANSEREYA

Avant ▼



Après ▼



SOULEYMANE TRAORE, DIRECTEUR GÉNÉRAL/PRÉSIDENT DE L'AFERA



COMITÉ EXÉCUTIF DE L'AFERA

FER (FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER)
Immeuble C, 3^e étage (ex-ENIPRA), BP : 2691 - Commune de Kaloum - Guinée
Tél. +224 625 25 33 27



**Tous les jours le soleil du matin se lève et nous lance un défi.
Pour OAS, le soleil symbolise le travail et l'énergie qui nous
stimule à surmonter de nouveaux défis.**

NOTRE MISSION

La mission d'OAS est d'aller au-delà des attentes des clients des secteurs public et privé au moyen de services d'ingénierie, planification, exécution et gestion d'œuvres, de concessions et d'entreprises immobilières.

VALEURS

Orientation axée sur les résultats, compétence professionnelle, esprit combatif, confiance.

OAS a été fondée en 1976, dans l'État de Bahia, pour agir dans le domaine de l'ingénierie et de l'infrastructure. Aujourd'hui, c'est un conglomérat multinational brésilien de capitaux privés, présent sur tout le territoire national et dans plus de 12 pays au monde. Avec plus de 30 000 employés, OAS est une référence quand il s'agit d'entrepreneuriat, sécurité et qualité. Son action se déroule sur deux fronts commandés par les sociétés OAS ENGENHARIA SA et OAS Investments.

Nous sommes présents en Guinée depuis 2011. Construtora OAS Guinée est aujourd'hui une entreprise identifiée à la Guinée, dont le personnel est composé de plus de 90 % de Guinéens, y compris pour les cadres exécutifs, avec un investissement important dans la sélection, le recrutement et la qualification de la main-d'œuvre locale, avec un travail permanent pour tirer parti des talents et des compétences locaux. En ce moment, c'est l'aspect le plus pertinent de nos actions dans la sphère sociale. Dans la planification stratégique pour la période 2019-2021, où nous prétendons consolider notre performance et notre image de citoyenneté guinéenne, des actions sont prévues dans les domaines du sport, de l'éducation et de la culture, apportant en Guinée les expériences réussies que nous réalisons au Brésil et en Amérique latine.



Construtora OAS Guinée S.A.
Immeuble Résidence 2000 - En face du jardin 2 Octobre
Conakry - République de Guinée

www.oas.com

Nouvelles technologies

Les Guinéens aux avant-postes



© SHUTTERSTOCK - PATHDOC

En Guinée comme partout ailleurs, les Technologies de l'information et de la communication (TIC) sont un moteur de croissance inclusive et durable, d'innovation et d'esprit d'entreprise. Les réformes initiées depuis 2011 dans ce secteur montrent bien que la Guinée ne veut pas être en reste concernant la révolution numérique qui, comme un flot déferlant, a inondé tous les pays du monde. Elle accorde une attention particulière à l'exploitation du potentiel guinéen au travers de projets d'envergure visant à améliorer progressivement l'accès des populations à des services de TIC de qualité.

Objet de satisfaction, l'atterrissage du câble sous-marin à fibre optique est un exploit qu'aucun gouvernement n'avait réussi à

réaliser. Reliant l'Europe à la côte ouest de l'Afrique par un système de connectivité haut débit, le câble Africa Coast to Europe (ACE) est effectivement arrivé en Guinée en juin 2014. Cette infrastructure des nouvelles TIC a permis aux Guinéens d'accéder, pour la première fois, au réseau international de très haut débit et à moindre coût.

PAR MOHAMED CONDE

réaliser. Reliant l'Europe à la côte ouest de l'Afrique par un système de connectivité haut débit, le câble Africa Coast to Europe (ACE) est effectivement arrivé en Guinée en juin 2014. Cette infrastructure des nouvelles TIC a permis aux Guinéens d'accéder, pour la première fois, au réseau international de très haut débit et à moindre coût.

TOUJOURS PLUS D'UTILISATEURS

Avec un taux de pénétration de 95,33 % de la téléphonie mobile, le nombre d'utilisateurs croît chaque année. La libre concurrence sur le marché et les nombreux investissements dans le secteur ont permis de vulgariser l'accès à la téléphonie mobile. Ainsi, en 2016, l'on dénombrait 10 712 000 utilisateurs, contre 9 750 000 en 2014.

L'évolution la plus remarquable est celle du nombre d'utilisateurs d'internet qui est passé de 2 147 000 en 2014 à 3 597 000 en 2016, grâce à la baisse des coûts d'accès à l'internet haut débit. À la suite de la finalisation des travaux de construction de la station terminale de Kipé, la mise en service du

câble sous-marin à fibre optique a été effective au 1^{er} trimestre 2013, et il s'en est suivi le lancement de l'utilisation des capacités de l'ACE par les opérateurs et fournisseurs d'accès à internet.

Aujourd'hui, la Guinée est non seulement en passe de rattraper son retard dans les TIC, mais elle a aussi gagné, de l'avis des spécialistes, une place de leader dans la sous-région pour la pénétration numérique et l'utilisation d'internet. Elle serait le seul pays à avoir des e-établissements gratuits. Le projet présidentiel « Un étudiant, une tablette » se met progressivement en place dans les écoles (enseignements secondaire, professionnel et supérieur). Il vise 33 centres à Conakry, 6 à Kankan, 5 à Kindia, 5 à Labé et 3 à Mamou.

Avec le déploiement quasi-généralisé des réseaux de type 3G, la Guinée est parmi les pays les plus consommateurs de ressources Data (utilisation des applications, téléchargements de contenus, réseaux sociaux, etc.). Le Mobile Money (portefeuille électronique) est utilisé dans la plupart des commerces (boutiques, essenceries, etc.). ■



L'AGENCE DE COMMUNICATION
QUI VOUS ACCOMPAGNE
DANS VOTRE DÉVELOPPEMENT
EN AFRIQUE FRANCOPHONE

140 bld Haussmann - 75008 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 58 36 43 43 - Fax : +33 (0)1 58 36 43 44
E-mail : Ltaieb@prestigecommunication.fr
www.prestigecommunication.fr

Djènè Kaba Condé

La mère de la nation guinéenne

Engagée aux côtés d'Alpha Condé depuis sa prise de fonction en 2010, la Première dame œuvre à l'amélioration des conditions de vie des populations guinéennes. Au travers de sa fondation Prosmi, elle constitue un précieux relais de l'action gouvernementale. La grandeur d'âme de Djènè Kaba Condé n'a d'égal que l'amour qu'elle porte à son pays.

PAR PIUS MOULOLO



© AFP - ERIC FEEBERG

Sortie affaiblie de l'indépendance acquise en 1958, la Guinée se trouve « confrontée à un certain nombre de problèmes, plongeant ainsi la population dans l'extrême pauvreté, l'exposition aux maladies de tout genre malgré l'immense richesse de son sol et de son sous-sol », est-il constaté sur le site de la fondation Prosmi. Le taux d'analphabétisme atteint la proportion record de 70 % chez

les adultes, et les niveaux de mortalités maternelle et infantile sont élevés. Coupée des services sociaux de base, la moitié de la population n'a pas accès à deux repas par jour. Le taux de prévalence du VIH-sida est parmi les plus élevés d'Afrique.

À partir de décembre 2013, la Guinée a été frappée par l'épidémie Ebola. On a notamment enregistré plus de 2 500 morts en moins de deux ans. Elle fut coupée du reste de la communauté internationale, l'ensemble des investisseurs ayant fui le pays, laissant une économie en lambeaux. La Première dame avait alors déjà décidé d'agir : « *Je me suis engagée à œuvrer inlassablement aux côtés du gouvernement guinéen pour l'amélioration des conditions de vie des populations. À cet effet, en mars 2011, j'ai mis en place une structure, dénommée Fondation pour la promotion de la santé maternelle et infantile pour la réduction de la morbidité et mortalité maternelle et infantile en Guinée. Ma vision est celle de l'Onusida, à laquelle j'ai adhéré, à savoir "qu'aucune femme ne meurt en donnant la vie, et qu'aucun enfant ne naisse avec le VIH-sida".* »

UN PARCOURS ATYPIQUE

Originaire de la ville sainte de Kankan, Djènè Kaba Condé commence son cursus scolaire à l'école Dramé-Oumar. Après son CEP, elle poursuit au collège puis au lycée Almamy-Samory-Touré où elle obtient le baccalauréat. Après un bref séjour à la Faculté des sciences sociales et de la nature (Fassona) de l'université de Donka, elle s'envole pour la France en 1984 afin d'y continuer ses études. Pensionnaire de la prestigieuse université Jussieu de Paris 7, elle obtient une licence en sociologie générale, puis une maîtrise en sociologie, option « information-communication ». Panafricaniste engagée, elle soutient son mémoire de fin d'études intitulé : « Racisme dans la presse française, une étude comparative de trois grands quotidiens, à savoir *Le Monde*, *Figaro* et *Libération*. » Ainsi s'allume la flamme de celle qui deviendra la fervente défenderesse des droits des plus démunis.

Djènè Kaba Condé débute sa carrière professionnelle à l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT),

actuelle Francophonie. Elle y passe huit ans, d'abord comme chargée de publication, puis assistante de direction et finalement gestionnaire informatique. En 2001 elle rejoint l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE, actuel Pôle Emploi) jusqu'en avril 2010, où elle rentre définitivement en Guinée pour s'engager dans la lutte politique aux côtés d'Alpha Condé. Elle est souvent comparée aux Premières dames les plus intellectuelles d'Afrique, telles que le D^r Malika Issoufou, Grace Mugabe, Sika Bella Kaboré ou Aisha Buhari.

ŒUVRER POUR LES SYNERGIES AFRICAINES

Ambassadrice de l'Unicef pour la nutrition, c'est tout naturellement qu'elle s'engage à partir d'avril 2011 pour les « Synergies africaines contre le sida et les souffrances » de la Première dame camerounaise Chantal Biya. C'est le début d'une longue mission d'action humanitaire qui la conduit aux quatre coins de la planète.

Parmi les faits les plus marquants de l'action de Djènè Kaba Condé, on retiendra l'initiative qui s'est tenue du 30 avril au 4 mai 2018 à Conakry, et qui a permis de voir en consultation 1 500 personnes et d'opérer gratuitement 250 malades souffrant de cataracte. C'est le fruit d'un partenariat entre la société de boissons Bonagui et la fondation Prosmi. On notera également l'arrivée en août 2018 du bateau-hôpital *Mercy Ships*, qui a permis à plus de 7 000 patients guinéens de bénéficier d'interventions chirurgicales gratuites.

Plusieurs autres partenariats ont été noués : pour la lutte contre l'immigration clandestine ; avec le club de

LA FONDATION PROSMI

Créée en mars 2011, la fondation de Djènè Kaba Condé pour la Promotion de la santé maternelle et infantile (Prosmi) concentre l'ensemble de l'œuvre sociale de la Première dame. La Fondation s'organise autour des domaines essentiels de développement que sont la santé, l'éducation, l'environnement, la promotion de la paix et de l'unité, et les actions humanitaires. Elle s'est fixé pour objectifs de réduire les morbidités et mortalités maternelles et infanto-juvéniles ; contribuer à la prise en charge des femmes en âge de procréer ; apporter une assistance aux Orphelins et enfants vulnérables (OEV) ; contribuer à la lutte contre les IST et le VIH/sida. Au premier rang de ses missions figure l'éducation. Cette dernière s'inscrit en droite ligne de la convention relative aux droits de l'enfant ratifiée par l'État guinéen en 1990. Celle-ci promeut le respect de la dignité humaine des enfants, sans discrimination aucune, sur l'ensemble du territoire guinéen. Le 2 octobre, Djènè Kaba Condé a procédé à l'inauguration d'un temple du savoir dénommé « Point de lecture jardin ». Elle souhaite que ce centre, construit avec l'appui de l'Unicef, soit reproduit à travers toute la Guinée.

© SHUTTERSTOCK - LUCIAN COMAN

cation et la sensibilisation sur le Bon usage du médicament (BUM) avec Les Entreprises du médicament (LEEM) de France ; ou encore, toujours pour la santé, avec la Fondation Coca-Cola et MedShare. Lors du Forum de coopération Chine-Afrique qui s'est tenu le 4 septembre dernier, la Première dame guinéenne et une quarantaine de dirigeantes africaines se sont notamment engagées à « assurer l'accès de tous, des jeunes en particulier, à la prévention, au traitement, à l'accompagnement et au soutien liés au VIH-sida afin d'atteindre l'objectif de mettre fin à l'épidémie du sida d'ici 2030 ».

LES CHANTIERS POLITIQUES

L'image qu'on peut retenir de Djènè Kaba Condé est celle d'une épouse dévouée, engagée sur tous les chantiers politiques du P^r Alpha Condé. ■

On se souvient de son rôle lors de la victoire présidentielle, un an après son retour de France. La Première dame a sillonné le pays afin de recueillir les aspirations et préoccupations de ses concitoyens. En mars 2018, elle invitait notamment Halimatou Dalein Diallo (épouse du chef de file de l'opposition Cellou Dalein Diallo) à sensibiliser la jeunesse de l'UFDG au maintien de la paix dans le pays. Le 24 octobre, on l'a vue au pied du gigantesque barrage hydroélectrique de Souapiti, accompagnée d'une forte délégation de hautes responsables guinéennes. Cette visite de chantier a permis à la Première dame de saluer les efforts consentis par les autorités guinéennes pour ce projet pharaonique qui conduira le pays vers son indépendance énergétique. Ces exemples montrent bien le rôle joué par Djènè Kaba Condé dans le rayonnement de la Guinée. ■

L'image qu'on peut retenir de la Première dame est celle d'une épouse dévouée, engagée sur tous les chantiers politiques du P^r Alpha Condé.

Éducation

Une meilleure couverture du système scolaire

La Guinée a fait d'importants progrès en matière de scolarisation, avec un taux brut en primaire qui est passé en quelques décennies de 30 % à 80 %. Une politique éducative balisée et des stratégies nouvelles doivent aujourd'hui être mises en place pour aller encore plus loin en termes de couverture du système scolaire.

PAR DANY FLOYD



L'expansion de la couverture du système scolaire et l'amélioration des programmes d'études sont les deux principaux axes à suivre pour faire face à la nécessité d'offrir aux générations montantes les moyens d'accéder à davantage de postes qualifiés. Car malgré une plus ample scolarisation, force est de constater que le niveau d'études s'est globalement dégradé en Guinée. Diverses raisons expliquent ce phénomène, notamment des contingences socioéconomiques défavorables. Et mieux répondre aux besoins du système éducatif implique de mobiliser un important volume de ressources.

VERS UNE SCOLARISATION UNIVERSELLE

La première problématique est que près d'un tiers des enfants scolarisés abandonnent l'école durant le cycle d'études primaires, et le même phénomène se reproduit au cours des études secondaires. Il est donc impératif de mettre en œuvre de nouvelles stratégies éducatives pour inverser la tendance, et faire régresser ce désinvestissement massif.

Conscient des maux qui minent le système éducatif guinéen, le Chef de l'État Alpha Condé a fait une priorité du renouveau de ce secteur, pris en charge au travers du ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation. Le but est la scolarisation de tous les enfants – filles et garçons – dès l'âge de 7 ans, afin d'assurer une égalité des chances. De plus, pour répondre à la volonté du Président de la République, des programmes ont été conçus afin de viser un taux

d'accès en 1^{re} année de second cycle de 100 %, et un taux de redoublement de 5 %.

L'enjeu de la réforme du système éducatif est de taille : il s'agit de faire sortir les populations du ghetto dans lequel les enferment l'analphabétisme ou le manque de formation qualifiante, et de redonner de la visibilité et de la lisibilité aux actions entreprises en ce sens.

LES PRIORITÉS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

Dans le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) de la Guinée, l'éducation et la formation ont été identifiées comme des secteurs prioritaires. Ce texte définit quatre priorités nationales en la matière : la poursuite des efforts sur la scolarisation primaire pour tous ; le renforcement de l'apprentissage ; l'amélioration de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et l'enseignement supérieur ; la consolidation de la gestion du système éducatif et le renforcement de la décentralisation.

Les moyens accordés au secteur se focaliseront en 2019 sur le capital humain, avec 86 % du budget du département consacré aux salaires et traitements du personnel concerné. Présenté en décembre dernier par le Ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation Mory Sangaré, ce budget est une réponse aux mouvements sociaux qui ont secoué le monde éducatif en fin d'année (cf. encadré). Il s'élève à près de 1 676 milliards de francs guinéens, soit une augmentation de 10,58 % par rapport à 2018.

« Ce projet de budget traduit en partie les objectifs et priorités du ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation dans la perspective de bâtir une école de qualité. Ledit projet, une fois adopté, permettra aux structures centrales et déconcentrées de mon département de disposer de moyens nécessaires au pilotage et à la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d'éducation et d'alphabétisation », a expliqué Mory Sangaré.

LA REFORTE DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Plusieurs mesures ont été prises, au nombre desquelles on peut citer : le changement de dénomination du ministère de l'Enseignement pré-universitaire et de l'Alphabétisation en ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation ; le transfert de la division Éducation préscolaire du ministère de l'Action sociale et de l'Enfance au ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, et son élévation au rang de direction nationale ; la transformation de la direction nationale de l'Enseignement élémentaire

UNE SITUATION ASSAINIE

Trois mois de grève ont paralysé le secteur de l'Éducation nationale fin 2018. Les revendications portaient notamment sur le montant du salaire de base, le Syndicat libre des enseignants et chercheurs de Guinée (SLECG) voulant qu'il soit fixé à 8 millions de francs guinéens (soit près de 800 euros). Bien que cette demande n'ait pas abouti, des augmentations ont été accordées et un accord a été trouvé le 10 janvier 2019 entre le SLECG et le gouvernement guinéen.

De plus, une commission mixte gouvernement-SLECG-Union syndicale des travailleurs de Guinée (USTG) a été créée en vue de procéder à l'assainissement du fichier des fonctionnaires enseignants. Les économies réalisées après cet assainissement seront affectées à l'augmentation du salaire de base. Les négociations devraient se poursuivre dans les mois à venir.

© SHUTTERSTOCK - TETIANA YURCHENKO

taire en direction nationale de l'Enseignement fondamental, qui prend en compte le primaire et le premier cycle du secondaire dans une vision de formation de qualité pour les jeunes ; la création de deux sections techniques, les directions préfectorales de l'Éducation et les directions communales de l'Éducation, au niveau des inspections régionales de l'Éducation ; la décentralisation de l'examen de fin d'études élémentaires aux niveaux sous-préfectoral et communal, et du brevet technique du premier cycle au niveau des inspections régionales ; l'adoption d'un nouveau calendrier scolaire qui fixe l'ouverture des salles de classe au 15 septembre de chaque année ; la gratuité du diplôme des examens nationaux ; la publication des résultats de ces examens deux semaines après les évaluations.

Les objectifs de ces réformes sont multiples : scolariser l'ensemble d'une classe d'âge, la faire accéder à l'éducation secondaire, combattre le taux élevé d'abandons, améliorer la qualité et la diversité de l'apprentissage, requalifier le contenu des programmes scolaires, augmenter significativement le taux de réussite aux examens, pallier l'insuffisance et la vétusté des infrastructures scolaires, former un personnel enseignant qualifié, et répartir les ressources humaines de façon rationnelle sur toute l'étendue du territoire national. ■

La première problématique est que près d'un tiers des enfants scolarisés abandonnent l'école durant le cycle d'études primaires, et le même phénomène se reproduit au cours des études secondaires.

Jeunes artistes

Les garants de l'âme guinéenne

La diversité artistique s'est renforcée en Guinée depuis la fin du régime autocratique d'Ahmed Sékou Touré au début des années 1980. Aujourd'hui, de jeunes artistes ont repris le flambeau des maîtres, tel le cinéaste Cheick Fantamady Camara, disparu en 2017. Ils se réapproprient les arts traditionnels, visuels ou musicaux, selon les codes d'une jeunesse contemporaine ; ils sont le témoignage vivant de la dynamique culturelle guinéenne.

PAR STANISLAS GAISSUDENS



HAKIM BAH

Écrivain et poète

Ce n'est pas un hasard si Conakry a été élue par l'Unesco « Capitale mondiale du livre » en 2017. La littérature fait partie intégrante de la culture guinéenne. À l'image d'un Tierno Monénembo, dont l'œuvre traite de l'exil, Hakim Bah a beaucoup voyagé. Né à Mamou, il a effectué des études de mise en scène et

dramaturgie à l'université de Paris-Ouest Nanterre, tout en participant parallèlement à des résidences d'écriture au Burkina Faso, en Guinée, en France ou au Maroc. Le jeune homme est déjà un dramaturge reconnu.

Son texte *Sur la pelouse* a été lauréat 2013 du comité de lecture de la Comédie de l'Est. *Le Cadavre dans l'œil* a été mis en scène par Guy Theunissen en 2014, au Festival des Francophonies en Limousin en 2013, aux Regards croisés 2013, et mis sur les ondes de RFI dans une lecture de Denis Lavant (Festival d'Avignon 2014). *Ticha-Ticha* a été sélectionné par le bureau des lecteurs de la Comédie française, et élu « Coup de cœur » du comité de lecture de l'Apostrophe, avant d'être encore lu et mis en scène à de nombreuses reprises. 2015 fut une année faste : son texte *La Nuit porte caleçon* fut lauréat du comité de lecture du Tarmac (scène internationale francophone). Pour Le Tarmac des auteurs à Kinshasa, il écrit *Au moins nous ne serons pas seuls en enfer*. La même année, il reçoit la bourse Beaumarchais pour son texte *Convulsions*, prix RFI Théâtre 2016. Il crée *Gentil petit chien* lors des Récitrâtrales 2016.

En parallèle, Hakim Bah écrit de la poésie. Il publie *L'Envers en vers* en 2009, *Pétaudière* en 2010, et *Aube des Satins*, dans Bacchanales (Revue de la Maison de la poésie Rhône-Alpes, n° 51, novembre 2014). ■

PETIT MUSÉE DE CONAKRY

UNE GRANDE BOUFFÉE DE CULTURE

Ce centre culturel, créé en 1998 par l'artiste Fifi Tamsir Niame, est connu de tous les habitants de Conakry. Dans le cadre d'un séjour dans la capitale guinéenne, il ne faut pas manquer de s'y rendre.

Le Petit Musée de Conakry vaut le détour, ne serait-ce que pour les faux rochers bleus imaginés par l'artiste sud-africain Prince Malatsi, et qui donnent au lieu un aspect surréaliste. Cet établissement, qui est privé, constitue dans la capitale l'une des rares plateformes capables d'accueillir des professionnels des arts et spectacles, africains, mais aussi européens ou américains. Tous les arts y sont représentés : peinture, photographie, théâtre, danse, musique, etc.

CENTRE CULTUREL LE PETIT MUSÉE
Quartier Minière
Près du consulat du Cap-Vert
Dixinn - Conakry

ASHLEY

Rappeuse

À 19 ans, Ashley est la figure montante de la scène hip-hop guinéenne. De son vrai nom Aïcha Bah, elle est originaire de la Sierra Leone. Arrivée en Guinée en 2011, la jeune femme traite de son quotidien dans ses chansons. Fille d'un épicier polygame absent du domicile familial et d'une vendeuse de riz du marché de Wanindara, un quartier populaire de Conakry, elle questionne dans ses chansons la place de la femme dans société guinéenne, entre tradition et modernité. C'est notamment le cas dans son titre *Dongal* (fardeau, en langue peul). Mélangeant peul et anglais, beats électroniques et *was-samba*, Ashley s'amuse et accuse. Avec *Kono non*, elle dénonce l'attitude des hommes à l'encontre des jeunes filles, et incite ces dernières à résister aux agressions et viols. Ashley est l'incarnation de cette jeunesse guinéenne qui aspire à plus de modernité et d'émancipation, mais qui ne cherche pas à renier ses racines. ■



AZAYA

Chanteur

Mamady Kamissoko, dit Azaya, est né à Kankan en 1989. Il est aujourd'hui l'une des grandes stars guinéennes. Il a débuté la musique en 2000 dans sa ville natale, au sein du groupe « Les requins de Balakala », en tant que bassiste. De 2006 à 2009, il fut le bassiste du groupe Yakhoumba Sekou, de Saïdou Sow et de Sekouba Kandia. C'est en 2010, une fois son diplôme de droit en poche, qu'il choisit de se concentrer sur la musique. Après avoir joué et chanté pour les plus grands noms de la scène musicale guinéenne, comme Abraham Sonty Koundouwaka ou Seiland Koutchy, Azaya sort son premier maxi-single en décembre 2012. Son premier album, *Gnessouma*, arrive mi-2014, et le succès populaire est immédiat. C'est donc logiquement qu'il remporte l'ensemble des prix musicaux attribués lors des Guinée Music Awards 2015. Depuis, Azaya a effectué de multiples concerts à travers le monde, et notamment en Europe.

Le chanteur est le compagnon d'une autre grande star guinéenne, Djelikaba Bintou. Ce duo, qui effectue des concerts conjoints, est très médiatisé et suivi par des centaines de milliers de Guinéens. C'est l'un des couples les plus influents du pays. ■

MAMADI KANTÉ

Sculpteur

Mamadi Kanté n'a que 30 ans, mais il a l'histoire et la culture de son pays chevillées au corps. Ce sculpteur formé à l'Institut supérieur des arts de Guinée (ISAG) aime représenter de grandes figures de l'histoire africaine, avec une prédilection pour les phases les plus sombres de l'histoire du continent, notamment l'esclavage et la colonisation. Ses sculptures ont pour but d'immortaliser les personnalités qui ont fait l'histoire de la Guinée, tel Soumba Toumany, le fondateur du Royaume de Dubréka. Il se veut l'un des gardiens de la mémoire nationale.

Ce n'est pas le seul thème abordé par l'artiste, qui aime à s'inspirer de la vie quotidienne de ses concitoyens. « *Le caractère*

archaïque de nos activités, l'importance de la lecture et la scolarisation de la jeune fille » sont également sources d'inspiration, précisait-il récemment sur le site internet generation224.com.

Mamadi Kanté utilise des matériaux de récupération pour réaliser ses œuvres : papier mâché, bois, argile, tôles et tissu. Car s'il revendique son ancrage, ce n'est pas pour autant qu'il est un sculpteur traditionnel. ■



Entretien avec Jean-Marc Provis

Directeur général du Sheraton Grand Conakry



Jean-Marc Provis a commencé sa carrière il y a 35 ans, au mythique Grand Hôtel de l'Indépendance de Conakry. Le paysage hôtelier a bien évolué depuis... Aujourd'hui à la tête du Sheraton Grand Conakry, il en précise les atouts et les objectifs.

PROPOS RECUEILLIS
PAR LAURENT BOU ANICH

L'Essentiel des relations internationales : Monsieur Provis, quels sont les points forts du Sheraton ?

Jean-Marc Provis : Le Sheraton Grand Conakry est un établissement haut de gamme. Nos chambres sont superbes, et notre hôtel propose tous les services attendus par une clientèle internationale. Il dispose de très beaux espaces de conférence, et d'un magnifique espace de banquet. Notre salle de sport est considérable, et dotée de tous les derniers équipements.

Le Sheraton possède surtout un spa exceptionnel, avec une offre de relaxation considérable, qui convient à la clientèle internationale. Nos équipements, mais aussi nos traitements – massages, manu-

cures, pédicures, Jacuzzi, hammam, sauna, etc. – conviennent aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Notre spa est devenu une référence dans le pays.

En termes de restauration, le Sheraton est très apprécié. Durant le weekend, l'espace situé autour de la piscine est fréquenté par une très nombreuse clientèle guinéenne qui apprécie énormément nos produits. Il était très important pour nous de répondre aux attentes de la population guinéenne.

L'hôtel existe depuis deux ans, et nous développons de nouveaux concepts. Nous poursuivons notre développement en restauration avec la mise en place de nouvelles cartes, de nouveaux thèmes. Il faut conti-

nuer à évoluer, et toujours apporter de nouveaux thèmes afin d'être à la pointe. Dans l'hôtellerie, il faut toujours être à la page.

Le Sheraton Grand Conakry est fréquenté par une importante clientèle d'affaires. Comment répondez-vous à ses exigences, et comment arrivez-vous à maintenir votre leadership sur ce segment très concurrentiel ?

L'hôtel propose tous les services demandés par cette clientèle d'affaires internationale, notamment en termes d'espaces de conférence ou de salles de réunion. Le propriétaire vient d'investir dans du matériel audiovisuel haute technologie. Nous disposerons donc d'un

centre de conférence répondant aux normes internationales. Depuis l'ouverture, nous avons beaucoup de commentaires positifs, et la clientèle souhaite revenir.

Nous devons maintenant continuer à former et proposer de nouveaux services pour pouvoir continuer à assumer notre rôle de leader de l'hôtellerie en Guinée, et certainement dans la sous-région. Nous sommes en progression permanente. Nous avons un objectif bien précis, qui est de développer les talents guinéens, en les identifiant et en leur dispensant des formations spécifiques pour qu'ils puissent progresser dans leur carrière. Nous avons également des séances de formation continue, pour améliorer le service en général. Tout cela fait partie d'un programme qui nous permet de répondre au mieux aux attentes des clients que nous recevons, aussi bien guinéens qu'internationaux. Notre devoir est de mettre en exergue la qualité du Sheraton, qui est reconnue.

Le groupe Marriott International a apporté son expertise internationale en Guinée. Quelle était leur perception du marché guinéen ? Et quelles sont les motivations du groupe afin de se positionner en Guinée, et dans la sous-région, sur d'autres projets ?

Je pense que la perception du groupe est bonne. Au vu des investissements engagés en Guinée ces dernières années, il y a un marché en développement et qui sera très important dans les années à venir pour l'hôtellerie. Il était important de se positionner en amont de ces investissements.

Il est évident que nous avons l'objectif de devenir le leader de l'hôtellerie. Cela se vérifie déjà, non seulement en Guinée mais aussi dans la sous-région. L'exemple parfait est que nous avons déjà ouvert le Sheraton Bamako au Mali il y a un an. Nous nous renforçons en Afrique de l'Ouest, avec des produits qui répondent à des normes inter-



nationales et qui font que nous sommes reconnus. Ce standing est important pour se positionner par rapport à des marchés comme Dakar ou Abidjan. Le Sheraton Grand Conakry a d'ailleurs accueilli plusieurs conférences importantes depuis son ouverture, entre autres le symposium des mines, ainsi qu'une conférence douanière.

Au vu des retours que nous recevons des personnes venues de l'extérieur, nous sommes aujourd'hui en mesure de concurrencer des destinations comme la Côte d'Ivoire et le Sénégal, et d'accueillir plus de conférences internationales. Aujourd'hui, nous sommes certains que le Sheraton Grand Conakry dispose de beaucoup d'avantages, et que ses services ne cessent de s'améliorer. L'objectif du groupe est bien évidemment de se renforcer et de renforcer ses différentes marques dans la sous-région.

Que peut-on vous souhaiter pour 2019 ?

Il existe une volonté du gouvernement de développer l'hôtellerie. Nous échangeons avec le ministère du Tourisme guinéen pour mettre en avant la destination, tant du point de vue affaires que tou-



risme. Il faut amener de nouveaux investissements étrangers, pour donner la possibilité à la Guinée de se développer en tant que destination touristique. C'est fondamental pour le développement du pays. Il y a énormément de belles choses à faire dans ce pays magnifique.

Conakry dispose aujourd'hui d'un parc hôtelier important, et qui continue d'évoluer. Nous espérons que plus de conférences internationales seront organisées à Conakry cette année. C'est ce dont a besoin l'hôtellerie aujourd'hui. ■

Bonnes adresses

À Conakry

Afin de rendre votre séjour dans la capitale le plus agréable possible, que vous voyagiez pour affaires ou pour vos loisirs, vous voudrez sûrement vous restaurer aux meilleures tables et descendre dans les hôtels les plus confortables. Pour vous aider à choisir, voici une petite sélection...

PAR LORENZO TORRES

POUR VOUS RESTAURER...



LE CÈDRE

Une table simple, bonne et chaleureuse... et pour un prix très raisonnable ! Des spécialités françaises et libanaises, servies en assiettes copieuses et généreuses. Adresse à ne pas oublier quand vous êtes à Conakry. La patronne Hanane et son mari sont aux petits soins pour vous et pour ravir vos papilles. Bon appétit !

7^e Avenue Almamy, Conakry (derrière Orabank Agence Centrale)
Tél. +224 664 531 415 / 669 012 424

RESTAURANT-PÂTISSERIE-BOULANGERIE LE DAMIER

Une adresse incontournable à Conakry. André, présent depuis plus de 20 ans, vous mettra à l'aise et vous fera goûter à tous ses plats et spécialités. Vous y trouverez aussi les meilleurs croissants de Guinée. À faire absolument.

Centre-ville, Marché du Niger
Commune de Kaloum, BP 1551 Conakry
Tél. +224 655 800 000 / 655 800 001



... ET VOUS REPOSER

Pour dormir – et se restaurer aussi –, voici les meilleurs hôtels de la ville :

SHERATON GRAND CONAKRY
Kipe Centre Emetteur, commune de Ratoma, Conakry

NOOM HOTEL
Quartier Ignace Deen, Teminetaye, av. de la République, Kaloum, Conakry, 3472

PRIMUS HÔTEL KALOUM
Avenue de la République, Almamy, Kaloum, Conakry

ONOMO HOTELS
Quartier Tombo, commune de Kaloum, en face du jardin du 2-October, Conakry, 5298P

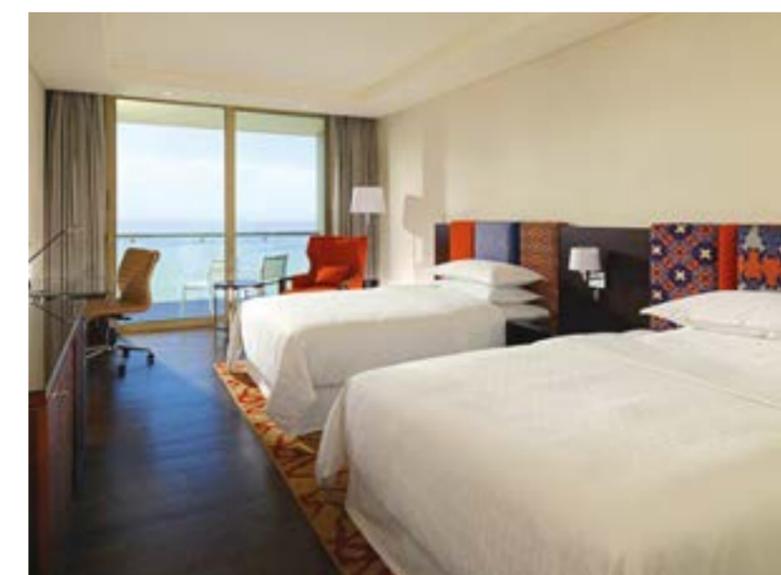
PALM CAMAYENNE
Corniche Nord, quartier Camayenne, commune de Dixinn, Conakry

MILLENIUM HOTEL
Quartier Landréah, commune de Dixinn, Conakry, BP 1940



**Sheraton
Grand**
CONAKRY

SHERATON GRAND CONAKRY
Kipe Centre Émetteur Commune de Ratoma
Conakry, Guinée
Tél. + 224 624 93 12 12
Fax : + 224 624 93 12 49
E-mail : reservations.conakry@sheraton.com

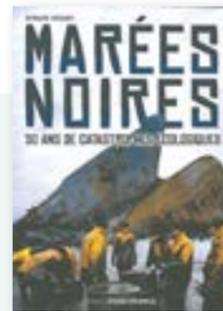


Pétrole

Son côté sombre

L'addiction de l'humanité au pétrole n'est plus à démontrer. Depuis l'extraction des premières gouttes d'or noir par Edwin Drake en 1859 aux États-Unis, l'homme n'a cessé de prospecter de par le monde pour trouver de nouveaux gisements, toujours plus profond sous les océans et plus loin au cœur des terres, avec des procédés de moins en moins respectueux de l'environnement. En dépit de réglementations qui se durcissent, l'exploitation des hydrocarbures est encore régulièrement source de catastrophes environnementales, économiques et humaines. Une pléthore de livres est consacrée au sujet, allant des marées noires aux crises économiques, en passant par les errements de l'industrie pétrolière. En voici quelques exemples.

PAR STANISLAS GAISSUDENS



Marées noires 50 ans de catastrophes écologiques

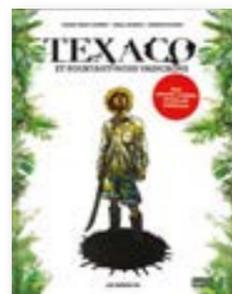
L'expression « marée noire » a été inventée par un journaliste breton lors du naufrage du pétrolier *Torrey Canyon* en 1967. Depuis, la Bretagne, au large de laquelle passe près de 20 % du trafic maritime mondial, a connu son lot de catastrophes. *Olympic Bravery*, *Boehlen*, *Amoco Cadiz*, *Tanio*, *Amazzone*, *Erika* ou *Prestige* sont autant de noms de navires qui résonnent comme des traumatismes pour les populations. Dans cet ouvrage, Bernard Crochet dresse une histoire des marées noires, et des politiques engagées en réponse pour mieux sécuriser le transport du pétrole.

Par Bernard Crochet
Éditions Ouest-France
160 p., 25 €

Texaco Seul face au géant pétrolier américain

Cette bande dessinée, très documentée, est le récit de l'une des plus grandes catastrophes environnementales de l'histoire liée au pétrole. Elle a eu lieu en Équateur. Durant 20 ans, la société pétrolière américaine Texaco (aujourd'hui rachetée par Chevron) a exploité l'or noir au cœur de l'Amazonie. Lorsqu'elle est partie en 1993, l'entreprise a laissé derrière elle un immense désastre écologique et humain ; 30 000 paysans ont vu leur terre polluée et se sont battus pour obtenir réparation, avec succès. C'est grâce à Pablo Fajardo, un ancien ouvrier de Texaco devenu avocat, que la société Chevron a été condamnée en 2011 à verser 9,5 milliards de dollars par la justice équatorienne. Mais le 30 août 2018, la Cour permanente d'arbitrage (CPA) de La Haye a annulé cette amende...

Par Sophie Tardy-Joubert, Pablo Fajardo
et Damien Roudeau
Les Arènes BD
136 p., 20 €



Les Sables bitumineux : la honte du Canada

L'ouvrage, publié pour la première fois en 2009 au Canada, n'a pas pris une ride. L'auteur, journaliste spécialiste des questions économiques et environnementales, a d'ailleurs obtenu pour son travail d'enquête le Premier prix de la Society of Environmental Journalists.

Il témoigne de la dangerosité du choix énergétique canadien effectué dans les années 1990. Avec l'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta, le Canada s'est chargé d'un fardeau écologique, social et économique colossal, et sans doute irréversible. Chaque jour, 3 millions de barils d'eau et suffisamment de gaz naturel pour chauffer une ville de 6 millions d'habitants sont consommés pour extraire le pétrole d'une terre sur laquelle poussait auparavant une forêt boréale exceptionnelle. On ne pourra pas dire qu'on ne savait pas...

Par Andrew Nikiforuk
Écosociété
312 p., 20 €



Gisements transfrontaliers de pétrole dans le golfe de Guinée Principe du droit international pour une exploitation pacifique

Des guerres sanglantes ont été déclenchées dans l'histoire contemporaine pour le contrôle des gisements pétroliers. Dans un contexte régional africain marqué par la persistance des différends frontaliers liés à l'appropriation des espaces maritimes riches en hydrocarbures, ce livre interroge sur les règles proposées par le droit international pour une exploitation pacifique et durable des ressources à cheval sur les délimitations maritimes des États côtiers du golfe de Guinée.

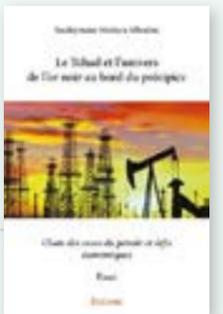
Par Zoulica M. Rane
L'Harmattan Cameroun
164 p., 17,50 €



Le Tchad et l'univers de l'or noir au bord du précipice

Que se passe-t-il lorsque les cours du pétrole s'effondrent, dans un pays qui est dépendant de l'or noir ? À partir de 2014, le prix du pétrole a fortement chuté. Pas un pays producteur n'a été épargné par la récession, y compris le Tchad. Cet essai traite de sa situation économique critique, accentuée par des épiphénomènes qui ont accru la vulnérabilité de l'économie nationale. Il évoque également les perspectives pour redresser la barre : agriculture et élevage, modes de financement alternatifs, etc. L'ex-Ministre du Pétrole et de l'Énergie déclarait récemment que le Tchad allait « connaître un deuxième âge d'or pétrolier entre fin 2019 et 2025 ». Espérons que le pays n'ait pas trop rapidement tiré un trait sur le passé.

Par Souleymane Wattara Mbodou
Édilivre
72 p., 9,50 €



Traders – Vrais maîtres du monde Enquête sur le marché des matières premières

Jean-Pierre Boris a couvert de 1998 à 2005 l'actualité sur les matières premières dans une chronique quotidienne sur RFI. Dans cet ouvrage, il cherche à présenter les entreprises de négoce international de matières premières, quasi inconnues du grand public. Elles jouent pourtant un rôle essentiel dans la marche du commerce et de l'économie mondiale. Qui sait comment on met à la disposition des industriels minerais ou céréales, hydrocarbures ou sucre, café ou coton, là où ils le veulent, quand ils le veulent et selon les quantités dont ils ont besoin ? Parfois, ces institutions financières ont contribué à faire grimper les cours, ce qui a permis aux sociétés de négoce d'enranger de confortables bénéfices mais a aussi contribué à provoquer de graves crises. Sont-ils les affameurs du monde, avides de profits rapides ? Ou sont-ils un mal nécessaire, indispensables à l'organisation du marché ?

Par Jean-Pierre Boris
Tallandier
128 p., 13,90 €



ABONNEZ-VOUS AU MAGAZINE

l'essentiel

DES RELATIONS INTERNATIONALES



Numéro 55



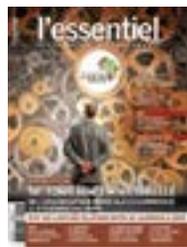
Numéro 56



Numéro 57



Numéro 58



Numéro 59



Numéro 60



Numéro 61



Numéro 62



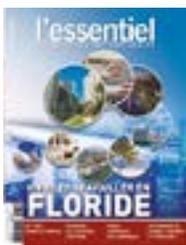
Numéro 63



Numéro 64



Numéro 65



Numéro 66



Numéro 67



Numéro 68



Numéro 69



Numéro 70



Numéro 71



Numéro 72



Numéro 73



NUMÉRO 74

BULLETIN D'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie à Prestige Communication
 « L'Essentiel des relations internationales » - 140 bld Haussmann 75008 Paris - France - Tél. : +33 (0)1 58 36 43 43 - Fax : +33 (0)1 58 36 43 44
 E-mail : contact@prestigecommunication.fr - www.essentiel-int.com

- Je m'abonne pour 1 an (4 numéros) pour 16 € (frais de port inclus*)
- Je m'abonne pour 2 ans (8 numéros) pour 30 € (frais de port inclus*)

Nom et prénom : M. Mme Mlle

Âge : Profession : Tél. :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

E-mail :

Je joins mon règlement par chèque à l'ordre de : Prestige Communication pour un montant de :€

Je règle par carte Visa n° :
 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Date d'expiration :

Signature :

* Hors France : + 18 € de frais de port par an ou + 36 € de frais de port pour 2 ans

ERI N° 74 - GUINÉE



DERNIÈRES INFORMATIONS - USINE COMBINÉE DE SIGUIRI

CONTEXTE

La mine de Siguiiri Mine était principalement une opération d'oxydation qui n'avait pas la possibilité de traiter la matière transitionnelle et fraîche (sulfure). La mine approchait de sa fin de vie et devait fermer en 2019. Le but du projet d'usine combinée était de convertir l'usine de façon à pouvoir traiter le minerai frais et de transition. Les composants clés du projet incluent une usine de concassage en trois étapes, un nouveau broyeur à boulets (12 MW), une installation de lixiviation donnant un CIL hybride et la construction d'une nouvelle centrale électrique. La réalisation du projet a été approuvée en 2016.

SÉCURITÉ DU PROJET BALL

Plus de 3 millions d'heures travaillées. Un seul APT à déplorer pendant le projet. Démobilisation terminée.

COÛT TOTAL
DU PROJET :
172,6 MILLIONS DE \$

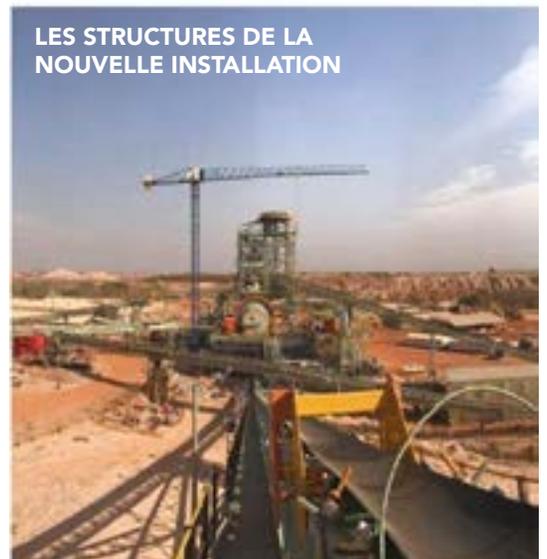
LE NOUVEAU BROYEUR À BOULETS



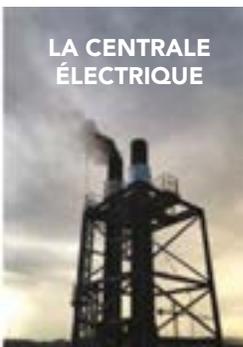
LA PREMIÈRE COULÉE



LES STRUCTURES DE LA NOUVELLE INSTALLATION



LA CENTRALE ÉLECTRIQUE



STATUT DU PROJET – MISE EN SERVICE

Installation de lixiviation : 14 août 2018
Première coulée : 26 août 2018
Centrale électrique : 18 septembre 2018
Usine de concassage : 31 janvier 2019
Broyeur à boulets : 13 février 2019

LIVRAISON DU PROJET FIN FÉVRIER 2019

QUELQUES CHIFFRES

- 9 700 M³ de béton
- Érection de 2 000 tonnes de structures d'acier
- 475 tonnes de tôle
- 12 km de tuyaux
- 11 km de supports de câbles
- 166 km de câbles
- 284 articles d'équipement mécanique

LA NOUVELLE USINE DE CONCASSAGE À ROM 3





S'ENGAGER POUR SOUTENIR DES PROJETS AGRICOLES DURABLES



FONDATION
SMB-WINNING CONSORTIUM

Fondation SMB-Winning

En plus de ses activités de formation et de développement communautaire, le Consortium SMB Winning a créé sa Fondation dénommée « Fondation SMB-Winning Consortium ». Cette fondation s'est donnée pour mission de promouvoir et de soutenir les projets culturels guinéens, de donner un rôle majeur à la culture en Guinée, de participer activement au développement local et communautaire, d'initier et promouvoir des actions d'entraide et de solidarité.



Société minière de Boké (SMB)

SMB Building - B.P. : 2162
Tombo 1, Kaloum, Conakry
contact@smb-guinee.com